DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14026 — 4,50 F

VENDREDI 2 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'appel à l'aide du Japon

LE Japon traverse une crise de confiance en lui-même et aux yeux de ses partenaires du monde entier. La Bourse de Tokyo est en chute libre depuis quinze jours, le ministre des finances affiche un désaccord public avec le gouverneur de la Banque centrale sur l'opportunité de relever à nouveau les taux d'intérêt, et l'excédent commercial se contracte.

Signe patent de cette crise, la monnaie nationale, le yen, s'affaiblit chaque jour, en dépit des interventions massives de la Banque du Japon, au point que Tokyo vient de demander aux autres membres du groupe des Sept (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Italie) de l'aider à stopper cette dérive, jugée dangereuse.

Une telle dérive risque, en effet, de relancer l'inflation, en renchérissant le coût des importations, notamment le pétrole et les matières premières, renchérissement auquel l'économie japonaise reste sensible, en dépit de la haute valeur ajoutée des produits de son industrie.

LA requête nipponne sera, sans nul doute, accueillie avec intérêt et sympathie par ses partenaires, qui voient avec inquiétude s'accroître la compétitivité des produits nippons, à la faveur de la dévaluation rampante du yen. Les plus concernés sont les Européens, aux yeux desquels une telle dévaluation, qui dépasse 20 % depuis le début de 1989, constitue un avantage non tarifaire que les accords ne prévoient pas, de nature soit à diminuer les prix des exportateurs nippons, soit à augmenter sensiblement leurs marges et à leur permettre de renforcer leurs implantations commerciales, notamment dans l'automobile. Les Etats-Unis ont, également, tout à redouter d'une baisse du yen, susceptible de freiner l'indispensable contraction de leur lancinant déficit commercial avec le Japon.

Reste à savoir si l'action du G7 sera réellement efficace. La baisse du yen, au plus bas depuis huit mois vis-à-vis du dollar, du mark et du franc, était, jusqu'à ces derniers temps, attribuée, pour une bonne part, aux inquiétudes sur l'issue des élections législatives japonaises du 18 février dernier. En dépit des craintes de milieux financiers, le parti au pouvoir s'est maintenu, mais le yen a poursuivi sa baisse.

ON a pu mettre en avant le niveau insuffisant des taux d'intérêt à Tokyo, de nature à décourager les investisseurs, mais ces taux restent élevés à New-York et viennent de monter sensiblement à Francfort, ce qui revient à placer la barre encore plus haut. Si on ajoute les incertitudes sur la solidité du nouveau gouvernement et le durcissement des États-Unis dans les négociations commerciales qui assombrit le climat à Tokyo, le redressement du yen s'avère aléatoire. Le pire est qu'en Europe et ailleurs beaucoup soupçonnent le Japon de s'accommoder d'une faiblesse relative de sa monnaie, favorable à ses exportateurs, à ses petites et moyennes entreprises et à ses agriculteurs, grands électeurs du parti au pouvoir, et qui ont tout à perdre d'une diminution du prix des produits alimentaires importés.



M 0147 - 302 0 - 4,50 F

3790147004500 03020

L'adoption de la « loi sur la terre »

L'agriculture privée est autorisée en URSS

L'agriculture privée est désormais autorisée en URSS. Le Soviet suprême a adopté, mercredi 28 février, la « loi sur la terre », un projet qui permet aux paysans de bénéficier de baux à perpétuité sur des terres agricoles. Aux termes de cette nouvelle loi, les fermes collectives pourront redistribuer les terres aux particuliers qui verseront une contribution. Ce texte, qui devra être complété par d'autres lois, remet en cause le concept de propriété collective de la terre.



Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

Reprise des combats entre chrétiens

Le président du Liban critique violemment la France

Mettant fin à la trêve des combats, proclamée le 17 février, le général Aoun a déclenché, jeudi 1er mars à l'aube, une violente offensive contre les forces libanaises dans le secteur chrétien de Beyrouth. Selon la radio des FL, l'armée a tenté, en vain, une percée en direction du quartier général de M. Geagea. La veille, le président Hraoui avait lancé une violente diatribe contre la France, qu'il avait rendu responsable de la poursuite des combats entre chrétiens.

L'armée du général Aoun a lancé jeudi 1er mars à l'aube une violente offensive contre les positions des Forces libanaises à Beyrouth-Est. Les très violents bombardements qui ont éclaté autour du secteur chrétien de Beyrouth et de sa banlieue se poursuivaient sans discontinuer en fin de matinée.

Selon la Voix du Liban, radio proche de la milice chrétienne des Forces libanaises, l'armée du général Aoun a tenté en vain une percée en direction de la Quarantaine, le quartier général des FL, situé à proximité du port de Beyrouth. Toujours selon cette radio, l'armée a ensuite visé à l'artillerie lourde la colline proche d'Achrafieh, cœur du Beyrouth chrétien, transformé en camp retranché par les FL et encerclé par la troupe.

Par ailleurs, le président libanais Elias Hraoui a très violemment critiqué, mercredi 28 février, la politique de la France au Liban, affirmant qu'elle était *« responsable »* des combats dans le *« pays chrétien »*.

Dans une interview radiodiffusée, M. Hraoui a notamment déclaré que la France, *« en s'opposant à une intervention pour mettre un terme à la rébellion »* du général Michel Aoun, avait conduit *« à la catastrophe »*, dans une allusion aux affrontements actuels dans le *« pays chrétien »*.

Selon M. Hraoui, *« la catastrophe aurait été bien moindre si nous étions intervenus »*.

Lire la suite page 8

Un entretien avec M. Roger Fauroux

« Nous concilions l'économie mixte et la construction du marché européen » nous déclare le ministre de l'industrie

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Fauroux, ministre de l'industrie, inscrit l'accord entre Renault et Volvo dans la perspective de la politique qu'il mène depuis près de deux ans rue de Grenelle. Il définit le rôle que doit jouer, selon lui, un ministère de l'industrie, craint que les pays de l'Est ne soient aussi des concurrents nouveaux et s'explique sur son engagement politique au sein de l'Association des démocrates.

« Avec l'accord Renault-Volvo, le gouvernement a autorisé une privatisation du capital Renault à hauteur de 25 %. Pour les nationalisées, est-ce un nouveau seuil ? Ou bien serait-il possible d'ouvrir leur capital entre 100 % et 51 % ?

— Le chiffre de 25 % résulte de l'accord conclu entre les deux groupes et de leur échange de participations. Il n'a rien de magique. A l'avenir, ce type d'opération peut intervenir avec des pourcentages variables suivant les cas, les groupes restant nationalisés. Nous rentrons dans l'ordre normal des choses : les groupes nationalisés, lors d'associations avec des partenaires, pourront échanger des actions au lieu de payer en numéraire.

» Quant à l'accord lui-même, il s'ajoute à une longue série d'opérations qui illustrent l'internationalisation de nos grands groupes. La conjoncture mondiale nous permet de tirer le maximum de bénéfice de la détention par l'Etat de leur capital, en tout ou partie. Assurés sur leurs arrières, ils peuvent se développer sans crainte à l'étranger. Nous concilions ainsi deux politiques : l'économie mixte et la construction du marché européen. Cette stratégie nous rapproche des modèles allemands ou japonais, à l'opposé du modèle anglo-saxon, où les impératifs financiers dominent. La France défend une éthique industrielle.

— Vous avez récemment déclaré (le Monde daté 4-5 février) que le principal handicap de l'industrie française était sa surface insuffisante. L'industrie s'est redressée ; elle est compétitive, mais elle ne couvre pas toute la demande. Comment combler ce déficit ?

— La France souffre encore de langueur industrielle. L'industrie représente 30 % du PIB en RFA et seulement 20 % chez nous. Nous sommes, certes, au niveau américain ou britannique, mais ce n'est pas, à mes yeux, une consolation. Cette insuffisance se traduit par d'autres signes. Les écoles allemandes forment 29 000 ingénieurs par an, les britanniques 20 000 et les françaises 14 000, un chiffre qui reste désespérément insuffisant. Un groupe comme Thomson, à lui seul, en embauche 1 400 par an, soit un sur dix. Il prend bien entendu tous les électroniciens qu'il peut, et, en conséquence, les PMI ont du mal à en trouver.

» Dernier exemple : il se crée 300 000 entreprises par an en France, une démographie qui est, elle, très honorable et qui nous place au même niveau que les Allemands. Hélas, 8 % seulement de ces entreprises sont créées dans l'industrie, ce qui est sensiblement inférieur à ce qui existe en RFA.

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 21

L'heure des deux unités

L'unification de l'Allemagne exige celle de l'Europe

par Joseph Rovan

Le débat français n'est pas à la hauteur de l'événement allemand. Si la presse dans son ensemble l'a abordé plutôt sérieusement (mises à part des plaisanteries un peu surprenantes comme celle de Serge-Christophe Kolm proposant que tous les pays naguère occupés par les nazis participent à un plébiscite sur l'unité allemande), la télévision informe plutôt mal et la classe politique se montre désorientée.

Comment s'expliquer que la grande émission consacrée par Christine Ockrent le 22 février à l'Europe de l'Est, n'ait trouvé comme représentant allemand que le chef du Parti communiste de la RDA alors que de partout ailleurs c'étaient les porte-parole des révolutions qui parlaient. A croire que Dresde et Leipzig, les Nouveau Forum et Nouveau Départ n'étaient pas venus à bout des héritiers de Staline et de Brejnev.

Ce que l'on ne répète pas assez à l'opinion française, c'est que l'événement, pour ce qui est de l'Allemagne, dépasse l'imagination, et qu'il ne peut pas ne pas absorber toutes les attentions et toutes les énergies de ceux qui doivent essayer de le gérer. Si je devais chercher un exemple dans notre propre passé récent, je ne vois que 1968. Tout, soudain, et sans que rien ne le laisse prévoir, s'était trouvé complètement changé dans le monde politique. Et encore, en apparence tout au moins, tout rentra très vite dans l'ordre, même si les conséquences plus ou moins souterraines se font encore sentir vingt ans plus tard dans les familles, dans les Eglises, dans la pratique de la vie.

En Allemagne il s'agit d'autre chose : sous la menace d'une invasion implacable et irrésistible — car on ne saurait reconstruire le Mur de l'autre côté — qui fait s'accroître de plus de cinquante mille personnes, chaque mois, la population de la RFA, pour la première fois dans l'histoire, un Etat moderne est contraint d'en racheter un autre, comme une entreprise en faillite, abandonnée par ses mauvais managers. Et de le racheter très vite.

Lire la suite page 2

LIVRES ◆ IDÉES

Le cardinal Joyce

Lire l'auteur d'« Ulysse », c'est aussi déchiffrer les signes de sa biographie

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

La réunification allemande

L'heure des deux unités

Suite de la première page

Personne ne sait au juste ce que signifie ce rachat ni son prix. On parle de 1 000 milliards de deutschemarks (3 500 milliards de francs). Sept fois l'excédent du commerce extérieur de la République fédérale en 1989, et soixante-dix fois le montant du déficit du nôtre. Mais c'est surtout la nécessité de faire vite qui bouleverse tous les calculs possibles. La raison politique a dû imposer ses raisons à la raison économique. Il n'y a plus qu'une urgence : stopper l'hémorragie. Et l'on sait que celle-ci ne s'arrêtera que si les Allemands de l'Est comprennent d'expérience qu'ils ne sont plus des consommateurs de deuxième classe et que leurs salaires et autres revenus rattrapent très vite ceux de leurs frères plus fortunés.

Cette exigence a une profonde justification politico-morale : les habitants de la RDA n'avaient pas choisi leur sort. Ils ont payé beaucoup plus cher pour la guerre de Hitler : par les réparations prises et prélevées, directes ou indirectes, et par quarante-cinq années de tyrannie de plus. La nécessité de faire face à cette dette, à la fois matérielle et morale, la masse des citoyens de la République fédérale n'en avait aucune idée lors de l'ouverture du mur, et les perturbations que la prise de conscience de cette réalité est en train de produire dans une population divisée entre un hédonisme à la petite semaine et des exaltations idéologiques minoritaires qui tournent autour d'attentes ou de craintes apocalyptiques placent les hommes politiques devant des tâches auxquelles nul n'était préparé.

Il faut ajouter à ce tableau préoccupant le fait que les habitants de l'ex-Etat communiste allemand émergent d'un no man's land politico-intellectuel. Entre l'univers quotidien du soupçon, de la peur et de l'indigence qui était leur sort et l'expérience inauthentique d'un univers totalement autre que leur apportaient depuis des décennies la télévision de l'Ouest ou les brefs voyages longtemps réservés aux plus de soixante-cinq ans, ils ne savent plus, au vrai sens des mots, ce qu'il faut penser. Comme s'écriait une femme de quarante ans dans un des premiers débats libres en octobre dernier quand on demanda aux présents de dire ce qu'ils pensaient : *« On ne nous a jamais appris cela ; je ne sais même pas ce que je pense vraiment. »*

Nous n'imaginons pas ce que signifie d'avoir dû depuis l'enfance apprendre non à formuler sa pensée, mais à la dissimuler. Cette structure mentale acquise pendant quarante-cinq ans de tyrannie communiste succédant à douze ans de tyrannie hitlérienne crée une profonde incertitude sur le sens et l'issue de l'élection du 18 mars, et par conséquent sur ce qui va être dans les mois qui viennent ceux de l'unification, l'attitude des quelque 20 % de la nation allemande qui seront des nouveaux venus dans la vie politique. Les plus anciens de nos hommes d'État se souviennent du caractère politiquement insaisissable de la vie française au lendemain de la Libération, et pourtant l'Occupation et Vichy n'avaient duré que quatre ans. Les Allemands de l'Est ne savent rien de l'Europe dans laquelle ils sont en train d'entrer. Ils ne savent rien du fonctionnement d'une économie libérale, ni d'un véritable pluralisme politi-coculturel. Les dernières élections libres ont eu lieu en 1932 !

La tête et le ventre

Au lieu de s'intéresser en premier lieu à ces faits actuels et essentiels, l'opinion française a été sollicitée par des modèles de pensée, ou plutôt d'émotion, qui correspondent à une vision du monde déjà dépassée en août 1914. La tête est favorable à l'unité allemande, mais le ventre se contracte. Nous sommes de la sorte victimes d'une vulgate qui, refoulant le souvenir de 1940, a voulu faire croire aux Français que la France pouvait encore être une grande puissance au sens que ce terme avait avant juin 1940.

Entre l'idéologie de l'Etat national assise sur l'indépendance nationale et la pratique d'une politique unissant les forces désormais insuffisantes isolément des nations européennes dans la construction de l'indépendance européenne, les dirigeants français et les électeurs français n'ont jamais su choisir. Nous avons voulu mener de front la politique de l'indépendance et celle de l'intégration, alors que nos moyens n'y suffisaient pas. On rêve à ce qu'eût pu faire le général de Gaulle s'il avait consacré la fin de sa vie à dire aux Français que, désormais, leur seule ambition devait être de construire la Grande Puissance européenne, qui seule au vingt et unième siècle empêchera nos enfants et nos petits enfants de devenir les sujets soumis et passifs de puissances mondiales extra-européennes. Cela n'a pas été fait.

Nous avons cependant – Robert Schuman, Jean Monnet et Charles de Gaulle unissant leurs efforts – réussi à réconcilier d'abord et à associer ensuite la France et l'Allemagne. Il est vrai qu'il s'agissait d'une Allemagne diminuée et que cet état des choses va prendre fin. Est-ce que la nécessité de bâtir l'Europe à partir du noyau central franco-allemand en sera devenue moins urgente ? Beaucoup de réactions françaises font penser que notre problème numéro un sera de faire face non à la puissance des très grandes puissances (dont l'URSS fait toujours partie), mais à celle d'une Allemagne réunifiée qui, même avec dix-sept millions d'habitants de plus, restera dans l'univers d'aujourd'hui et de demain une puissance de second rang, incapable d'une véritable indépendance. Comme la France et comme l'Angleterre, en dépit des rodomontades thatchériennes.

L'unité allemande ne changera rien à la dimension planétaire des empires réels : ceux des Etats-Unis, de l'URSS, de la Chine, de l'Inde et de celui qui va se bâtir dans le monde musulman. Aimer vraiment nos nations signifie en cette fin du siècle qu'il faut accélérer la construction de l'union politique de l'Europe, de ceux des Etats européens qui sont d'ores et déjà capables d'entrer dans les « Etats-Unis » d'Europe.

Réassurances illusoires

Certes. Mais l'Allemagne, placée devant les tâches immenses qui l'attendent, n'est-elle pas en train de se concentrer sur ses propres affaires, de sacrifier l'unité de l'Europe à celle de la nation allemande ? L'on serait mal inspiré à Paris, où l'on ne vit cette aventure que de loin, de lui en faire reproche. Comme on est mal inspiré de faire croire aux Allemands que nous vivons la libération de leurs compatriotes, et la fin d'une division contre nature, en grincheux et en peureux qui n'ont cessé de mentir aux amis allemands en leur faisant croire que nous étions pour le droit du peuple allemand à disposer de lui-même, seulement parce que nous étions sûrs que cela ne pourrait jamais se faire.

Comment pouvons-nous d'un même mouvement accuser les Allemands de vouloir « dériver vers l'Est » et chercher nous-mêmes à Moscou des réassurances illusoires ? Les Allemands sont en ce moment obnubilés par l'importance et la rapidité de ce qui leur arrive.

Ils sont tentés de penser d'abord à l'immédiat (en quoi ils ont tort, bien entendu). Mais nous avons encore beaucoup moins de raisons qu'eux de ne pas nous préoccuper de l'écho que nos actes et nos paroles peuvent produire dans les esprits de nos voisins. Le problème n'est pas d'aimer les Allemands davantage ou moins que les Anglais ou les Hongrois. Le problème est que c'est avec eux, en premier lieu, que nous devons assurer notre survie en tant que sujets indépendants de l'histoire.

Cela signifie que nous devons d'un côté accompagner avec un maximum de sympathie et d'efficacité le cheminement accéléré de l'unité allemande et demander en même temps aux Allemands de contribuer à faire de cette unité un moteur d'accélération de l'union de l'Europe. Cela signifie concrètement que nous devons demander au gouvernement de Bonn de consentir à avancer la date de convocation de la conférence sur l'union monétaire et à engager en même temps la procédure pour l'approfondissement et l'extension de la coopération politique européenne, c'est-à-dire d'une mise en commun de la politique extérieure.

Il faut demander aux Allemands d'entrer en commun dans la réflexion sur la réforme de l'OTAN, c'est-à-dire sur une politique de défense commune à ceux des Européens qui peuvent et veulent y participer. Et il faut demander aux Allemands de formuler en commun les propositions nécessaires pour étendre les pouvoirs du Parlement européen, notamment en ce qui concerne le contrôle démocratique des instances bruxelloises.

Il ne s'agit pas d'assister passivement aux débats de l'Allemagne avec elle-même, ni de donner aux Allemands l'impression que nous voulons leur imposer des conditions ou des garanties. Il s'agit au contraire de l'aider à faire face à ses obligations européennes, en lui rappelant sans cesse que le monde extérieur existe et ne lui accorde aucune trêve. Dans la mesure où le terme d'amitié a un sens entre les nations et les Etats, c'est là pour la France son devoir d'amitié.

Une action commune

Il nous faut enfin dire clairement aux Allemands que, une fois l'unité réalisée, l'affaire des frontières doit être réglée vite et bien. Je ne suis pas de ceux qui se moquent des arguments juridiques mis en avant par Bonn pour décliner la compétence de la République fédérale. Personne ne peut sérieusement prétendre que les engagements pris par Willy Brandt en 1970, par Helmut Schmidt en 1975 et par Helmut Kohl en 1989 laissent la moindre ouverture à une politique « révisionniste ». Mais l'Etat de droit ne se divise pas. La Cour constitutionnelle a dit que seule l'Allemagne unie peut signer valablement un traité sur les frontières (c'est-à-dire sur la frontière polonaise, la seule qui fasse problème parce que les Polonais eux-mêmes savent qu'elle leur a été imposée par Staline). Eh bien ! il est temps de le dire clairement si les gouvernants allemands ne veulent pas nuire gravement à leur peuple : les dirigeants de la République fédérale demanderont à l'Allemagne unie de négocier un tel traité. Il ne faut pas laisser les Soviétiques jouer comme par le passé sur les dissensions germano-polonaises et sur les peurs. Là encore la France amie pourrait jouer un rôle utile. Car il ne faut pas non plus que, mis à part la question des frontières, l'Allemagne se concentre trop exclusivement sur le rachat de la RDA et fasse passer au deuxième rang la nécessité d'aider les autres pays abandonnés par le reflux de la marée soviétique.

Certes l'ex-RDA est chair de la chair allemande, mais Budapest, Varsovie et Prague doivent, dans notre intérêt commun, pouvoir accéder elles aussi, et le plus vite possible, à la Communauté. Ce cheminement sera plus long, car l'urgence est ici d'une nature différente : entre la mort de Franco et l'entrée de l'Espagne (dont l'économie était déjà largement soumise aux lois du marché), il s'est passé dix ans. Il faut cependant dès maintenant augmenter considérablement l'aide de l'Europe, ce qui n'est concevable que si l'Allemagne reste en partie disponible pour cet effort.

L'heure est donc plus que jamais à l'action commune de la France et de l'Allemagne unie au service de l'Europe unie. On reconnaîtra le mérite des dirigeants de nos pays à l'efficacité avec laquelle ils auront su faire face à ce défi existentiel, en faisant progresser ensemble les deux unités.

JOSEPH ROVAN

TRAIT LIBRE

Formation, sélection

Peut-on réformer l'Université?

par Jean Prieur

MALGRÉ les mises en garde répétées des enseignants et les réactions plus ou moins désordonnées des étudiants, un constat s'impose, inexorable : l'Université française se paupérise, alors que priorité est donnée depuis des années à l'éducation et à la formation, alors que le niveau moyen des jeunes Français n'a jamais été aussi élevé. Panier sans fond, l'Université absorbe de plus en plus d'étudiants, de plus en plus de crédits, sans pouvoir remplir d'une manière satisfaisante les missions qui lui sont confiées. On est loin d'un retour sur investissement acceptable.

Tous les ministres de l'éducation, depuis les tentatives avortées du plan Fouchet ou les réformes d'Edgar Faure, se sont penchés en vain sur le mal universitaire. L'impression générale est celle du bricolage, alors que, du point de vue de l'extérieur, notamment de l'entreprise, le diagnostic est simple, probablement trop simple.

Dans les faits, l'Université française souffre essentiellement de trois maux :

– Les trois fonctions essentielles qui lui sont dévolues (recherche, formation des cadres, formation des enseignants) ont été, pour cause d'élitisme ou de dysfonctionnement, confiées largement à des organismes extérieurs ;

– Le problème de la sélection n'a jamais pu être abordé d'une manière constructive ;

– Les rapports avec le monde économique ont été vécus dans la plus grande ambivalence.

Si l'on se réfère aux missions traditionnelles de l'Université, telles qu'elles sont exercées dans la plupart des pays industrialisés, on peut tout d'abord se demander si la France est assez riche en hommes et en moyens pour financer à la fois le CNRS, l'Université, les grandes écoles, les écoles normales... Quelle puissance moyenne peut se permettre d'entretenir des systèmes aussi étanches avec tous les risques de gaspillage, de dysfonctionnement et de concurrence déloyale, alors que, ailleurs, les différentes fonctions de l'enseignement supérieur sont généralement remplies par un seul organe, l'Université. On objectera le poids du passé, et il est clair qu'on ne peut en faire fi. Une fusion à court terme de tous ces organismes serait impossible et même catastrophique.

Mais, si l'on souhaite optimiser la recherche et redonner à l'Université l'aura qu'elle avait autrefois, l'intégration à terme du CNRS, des grandes écoles et des universités paraît inévitable. Si l'on excepte la médecine et l'architecture, il n'y a pas d'autre moyen pour sauver l'Université de sa dérive actuelle. Un plan à dix ans de l'enseignement supérieur doit donc prévoir des moyens financiers, mais aussi un rapprochement progressif des trois systèmes sous forme de conventions, de coopération, de mise en commun de moyens, d'échange d'enseignants, etc.

Le second mal de l'Université française concerne la sélection. Faux problème, car la sélection existe déjà, bien que sous un mode irrationnel (*cf.* : l'absurdité des modalités actuelles d'inscription en première année d'université). Vrai problème, car aucun ministre de l'éducation n'a réussi à définir et à faire admettre le principe de la sélection.

La difficulté est avant tout celle de la communication. Il faut trouver des arguments et les mots justes pour convaincre l'opinion de ce que le système actuel est à la fois inique, désastreux sur le plan économique, catastrophique pour de nombreux étudiants mal orientés et mal préparés à la discipline de l'enseignement supérieur. Pour y parvenir, il faut à l'évidence beaucoup de charisme.

Le troisième défi concerne les rapports entre l'Université et le monde économique. Sans de tels liens, le concept d'autonomie universitaire reste très formel. Que peut-il signifier lorsque les subventions de l'Etat ou des collectivités locales constituent la seule source de financement ? En fait, chacun sait que l'efficacité de l'université passe par une implication plus grande de ses établissements dans le monde de l'économie.

Le prix des études

S'il ne saurait être question de remettre en cause le caractère du service public de l'Université et de la vendre au patronat (ainsi que beaucoup d'enseignants veulent le faire croire), il faut se rendre à l'évidence : les pouvoirs publics ne disposeront jamais des fonds nécessaires au développement d'universités françaises compétitives ; en outre, le principe d'une gratuité totale de l'enseignement supérieur aussi bien pour l'individu que pour l'entreprise ne permet pas une allocation optimale des ressources nationales.

Pourquoi l'entreprise ne subventionnerait-elle pas davantage l'Université par le biais d'une taxe d'apprentissage élargie et des contrats de recherche, ce qui permettrait une participation plus active des cadres d'entreprise aux conseils d'université ? Pourquoi les études ne seraient-elles pas payantes, certes pour des sommes modestes et avec un système de bourses adéquat ? Ce serait source de justice sociale (que l'on compare ce que l'Etat finance pour la formation d'un ingénieur ou d'un médecin et pour la formation d'un apprenti) et de rentabilité. (Combien d'étudiants qui coûtent à la collectivité des salaires d'enseignants et des mètres carrés ne sont que de simples auditeurs en mal d'insertion professionnelle ?)

Ces propositions peuvent paraître révolutionnaires ou illusoires dans le contexte idéologique français. En fait, elles relèvent plutôt du bon sens. Elles reflètent, pour une large part, les conclusions des experts internationaux qui ont ausculté le système universitaire français. Face à l'enjeu européen, notre pays pourra-t-il rester longtemps sans réagir ? L'espoir est probablement là.

▶ **Jean Prieur, ancien rapporteur de la commission « éducation » du VII[e] Plan, est directeur des ressources humaines d'un établissement financier.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS

L'adoption d'une « loi sur la terre » ouvre la voie à l'agriculture privée

Les paysans soviétiques pourront *désormais* posséder en nom propre une terre *agricole*, l'exploiter librement et en commercialiser les *produits*, la *bâtir* et la laisser en héritage à leurs enfants.

MOSCOU

de notre correspondant

Avant même d'avoir adopté le projet de loi qui autorisera, dans l'ensemble des secteurs économiques, la multiplicité des formes *de propriété, et donc la propriété* privée, le Soviet suprême les a, d'ores et déjà, introduites dans les campagnes en adoptant, mercredi 28 février, la « loi sur la terre ».

A privilégier ainsi la partie sur le tout, les *députés ont bafoué* toute logique, puisque la loi permet maintenant dans l'agriculture un mode de propriété encore ignoré du droit soviétique. Outre que ce *genre d'approximation* n'est pas inhabituel à une vie politique qui s'invente, et que M. Gorbatchev a voulu faire là une bonne manière à l'opposition *radicale, après lui avoir forcé* la main, la veille, sur le passage au présidentialisme, cette confusion tient cependant aussi à l'un des rares consensus soviétiques sur *les réformes économiques.*

Car, peu ou prou, la plupart des *économistes et des hommes poli*tiques finissent aujourd'hui par considérer que la priorité dans le changement doit être donnée à l'agriculture, puisque *c'est là que la mobilisation des hommes peut* donner les résultats les plus rapides, que l'urgence politique est de remplir les magasins d'alimentation, et que l'opinion est beaucoup plus favorable à la *ferme familiale qu'à l'entreprise* industrielle privée.

Alors que la *seconde* est associée au spectre du chômage, de la différenciation des salaires et de l'augmentation des cadences, chacun peut, par sa seule vie quoti*dienne, comprendre* la *nécessité* de la première. Réformateurs et anti-occidentalistes se retrouvent là d'accord – contre les conservateurs de l'appareil communiste – puisque là où les premiers voient une progression de l'économie de marché, les seconds voient la reconstitution d'un ordre naturel. Des ténors de l'extrême droite russe ont ainsi soutenu, dans les débats, leurs pires adversaires radicaux, et la loi *a été adoptée par 349 voix contre 7.*

Un pas fondamental

Ce texte est pour autant loin de faire l'unanimité, tant ses limites, au-delà de l'audace de fond, sont grandes. Premier problème : il va falloir, pour pouvoir l'appliquer, attendre l'adoption du projet sur la propriété et les modifications *constitutionnelles qu'il implique.* De quelle longueur sera ce délai ? Chacun l'ignore et quand bien même serait-il court, il resterait, deuxième problème, qu'on n'a *osé autoriser ni la vente ou* l'échange des terres ni le recours au salariat.

Cette hypocrisie dans la violation des dogmes signifie qu'on crée un marché en lui interdisant de trouver ses équilibres et qu'on va voir naître, comme dans le petit commerce, de fausses coopératives dont les salariés seront officiellement des actionnaires. La loi incite de cette manière à la violation de la loi et à un nou*veau développement* de l'économie de l'ombre – l'une des grandes plaies des pays communistes en mutation.

Plutôt que de ne rien dire ou de fixer une norme, la loi, troisième problème, laisse enfin à chacune des *républiques le soin de définir* la taille maximale des futures exploitations privées. Un énième élément d'incertitude et un nouveau délai d'application viennent donc peser sur ce texte qui n'offre, de surcroît, aux futurs fermiers aucune garantie ni moyen de défense contre les bureaucraties locales.

Toutes ces faiblesses expliquent les grommellements de beaucoup de députés, mais il n'en reste pas moins qu'un pas fondamental a *été* franchi. Une fois le principe accepté et introduit dans la loi, la réalité suit en effet obligatoirement, comme l'ont montré, il y a un an, les nouvelles lois sur les élections. Elles étaient plus qu'imparfaites, laissaient la place à toutes les possibilités de manipulation mais ont permis de laisser jouer les rapports de forces et la dynamique de la liberté.

Comme il y a des élections plus ou moins libres selon les régions, il y aura une *agriculture plus ou* moins privée suivant les résultats des élections locales en cours. L'une des premières tâches de ces nouveaux élus sera d'ailleurs de fixer *le montant des impôts* et taxes foncières par lesquels les nouveaux fermiers s'acquitteront du prix de leur terrain. Les débats, à n'en pas douter, seront longs.

BERNARD GUETTA

Le débat sur la frontière germano-polonaise

M. Kohl propose que les Parlements de RFA et de RDA publient une déclaration commune après les élections du 18 mars

Selon le porte-parole du gouvernement de Bonn, le chancelier Helmut Kohl a confirmé, mercredi 28 février, lors du conseil des ministres hebdomadaire, que les parlements de RFA et de RDA pourraient, après les élections du 18 mars en Allemagne de l'Est, rassurer la Pologne au sujet des frontières en publiant une déclaration commune affirmant que les deux Allemagnes n'ont aucune *prétention sur les régions du territoire polonais qui faisaient par*tie du Reich avant 1945 *(le Monde* du 1er mars).

« La question de l'unité de notre nation, pour nous les Allemands, n'est pas une question que nous lions maintenant avec une modification des frontières », a dit le même jour le chancelier dans une interview accordée à la télévision est-allemande. Il s'est par ailleurs déclaré hostile à ce que la question de la ligne Oder-Neisse soulève celle des réparations à payer aux pays victimes du nazisme. *« Quiconque veut aller au-delà de la question des frontières et soulève, par exemple, celle des réparations – et certains le font déjà – rencontrera mon opposition.* (...) *En RFA, nous avons exprimé notre point de vue dans de nombreux traités internationaux... »*, a précisé le chancelier.

M. Kohl (CDU) a reconnu qu'il y avait des divergences entre lui et son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (FDP, libéral), à propos de la ligne Oder-Neisse mais il ne croit pas que cela soit *« un réel problème »*. Interrogé sur le rythme de la réunification, le chancelier s'est défendu de vouloir *« hâter »* le processus : *« Nous faisons des petits pas à un rythme rapide,* a-t-il dit, *et non de grands pas vers l'inconnu. »* Enfin, sur l'ancrage de l'Allemagne dans la Communauté européenne, M. Kohl a déclaré : *« Nous voulons que l'Allemagne, c'est-à-dire l'Allemagne unie qui est en train de se constituer, fasse partie de la CEE. Nous voulons que le Parlement allemand abandonne des compétences au Parlement européen. C'est là le meilleur ancrage des Allemands »* dans la CEE.

En visite à Copenhague, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, a répété mercredi que son pays était favorable à la participation de la Pologne aux futures négociations des « Six » (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne, RFA et RDA) sur l'union des deux Allemagnes et que, *« quelles que soient les tergiversations du chancelier Kohl, il est nécessaire, dans le cadre des structures de l'Europe, de garantir les frontières de la Pologne et la sécurité des Etats »*.

Les ambiguïtés du chancelier ouest-allemand suscitent une irritation croissante aux Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

Le président Bush a-t-il été assez ferme avec le chancelier Kohl lors de leurs entretiens de Camp David, les 24 et 25 février ? Le fait est qu'il a échoué à convaincre le chancelier de prendre enfin une position parfaitement claire sur la question de la frontière polonaise, et que l'attitude de M. Kohl suscite une irritation croissante aux Etats-Unis, aussi *bien dans la presse qu'au* Congrès.

Plusieurs leaders démocrates du Sénat – *en particulier le président* de la commission des affaires étrangères, M. Claiborne Pell, et celui de la commission des forces armées, M. Sam Nunn – ont fait part de leur *préoccupation au président.* Les sénateurs avaient été conviés à la Maison Blanche, mardi 27 février, pour évoquer la situation au Nicaragua, au lendemain de la victoire de l'opposition, mais ils ont profité de l'occasion pour faire part de leur désir de voir le chancelier Kohl sortir rapidement de l'ambiguïté qu'il cultive – manière d'inviter le président américain à se faire un peu plus pressant.

« L'équivoque [entretenue] *à propos de la Pologne est inacceptable »*, a par exemple déclaré le sénateur Pell, qui trouve par ailleurs inquiétant que le chancelier parle de l'*« unité du peuple allemand »*, dans la mesure où la localisation de ce peuple dépasse largement les frontières *de la RFA et de la RDA* (M. Pell pense en particulier à l'Autriche).

Les élus, qui comptent un grand nombre de Polono-Américains dans leur circonscription, sont tout particulièrement sensibilisés à la question : *c'est* le cas du sénateur Paul Simon, de l'Illinois (Chicago), qui a adressé à tous ses collègues une lettre pour attirer leur attention sur cette affaire *« urgente »*.

De leur côté, les grands journaux américains – qui accordent dans leurs pages informatives une place importante aux inquiétudes suscitées en Europe de l'Ouest et de l'Est par l'émergence d'une *puissante* Allemagne unifiée – ont également regretté que le chancelier Kohl n'ait pas saisi l'occasion de son séjour à Camp David pour apaiser une fois *pour toutes ces inquiétudes : le Washington Post* a réagi très rapidement, et en termes très sévères (*le Monde* du 27 février), et le *New York Times* a suivi trois jours plus *tard, en invitant,* au *cas où le chan*celier persisterait dans son attitude, le président Bush et les alliés de l'OTAN à exiger des garanties concernant les frontières.

Mais l'administration Bush ne semble pas disposée à entendre ces appels à une action plus énergique. Certes, elle ne cherche pas à masquer les divergences. *« Nous avons des positions différentes »*, a convenu le porte-parole de la Maison *Blanche, M. Fitzwater. Mais en* même temps, on *« comprend »* les raisons du chancelier Kohl, comme l'a indiqué mercredi le secrétaire d'Etat, M. James Baker, devant des sénateurs.

Les responsables de l'administration ont apparemment accepté de prendre en considération les préoccupations électorales du chancelier ouest-allemand – des préoccupations *« légitimes »*, expliquait récemment en privé l'un d'entre eux. Et ils ne souhaitent pas trop faire pression sur le chancelier, de peur d'obtenir *un résultat opposé* au but recherché. Méthode douce, dis*crétion et patience*, à l'égard d'un partenaire puissant et qu'on ne souhaite surtout pas se mettre à dos : M. Bush est fidèle à sa manière, même si nombre de ses compatriotes souhaiteraient que les Etats-Unis fassent, sur ce sujet particulièrement sensible, plus clairement entendre leur voix.

JAN KRAUZE

RDA : des désertions par milliers...

L'armée est-allemande en déroute

« L'armée est-allemande a cessé de fonctionner en tant que machine militaire. C'est stupéfiant ! » Selon les services de renseignement occidentaux et les milieux de l'OTAN à Bruxelles, les forces armées de la RDA, qui faisaient voici quelques mois encore l'orgueil du pacte de Varsovie, sont en pleine crise : les soldats désertent par milliers et la discipline *s'effondre. Au sein de l'Alliance* atlantique, on estime que l'*Armée populaire nationale* (NVA), qui comptait 173 000 hommes avant la chute du mur de Berlin en novembre dernier, est maintenant réduite de près de moitié et que ses effectifs ne sont plus que de 90 000 hommes.

« Les soldats ne se présentent plus à leur travail. Certains ont émigré à l'Ouest, d'autres sont partis chercher un autre emploi dans le pays. Nombre d'entre eux jugent l'armée désormais inutile », déclare un responsable de l'OTAN, qui désire garder l'anonymat. Depuis le début de l'année, 2 000 *Allemands de l'Est*, en moyenne, fuient chaque jour leur pays.

A Berlin-Est, le porte-parole *du gouvernement a déclaré* ne disposer d'aucune information *sur les rapports* de l'OTAN concernant l'armée de RDA. Mais il a indiqué quand même qu'un bataillon de soldats est-allemands avait refusé, la semaine dernière, de participer à un exercice dirigé par des unités soviétiques. Des officiers supérieurs ont dû chercher un bon moment avant de trouver une unité est-allemande acceptant de prendre part aux manœuvres...

Certaines unités ont été officiellement déchargées de leurs fonctions militaires pour pallier le *manque de personnel* dans l'industrie mais des milliers de soldats ont *simplement* quitté l'armée de leur propre initiative, ajoute la même source.

Grèves

Des grèves ont éclaté en janvier dans l'armée pour protester contre la discipline stricte, les conditions de vie spartiates dans les casernes et la durée du service militaire obligatoire, actuellement de dix-huit mois. Les autorités se sont engagées à étudier ces revendications.

La semaine dernière, le ministre est-allemand de la défense, M. Theodor Hoffmann, s'est prononcé pour la création d'une armée commune, dotée d'environ 300 000 hommes et d'une puissance de feu limitée, répondant aux besoins de défense d'une Allemagne réunifiée.

« Les autres pays d'Europe de l'Est ont désormais des gouvernements ayant une certaine légitimité, et les forces armées de ces nations ont une raison d'exister. Aussi sont-elles dans une large mesure restées intactes », déclare un diplomate de l'OTAN, en précisant : *« Ce n'est pas le cas de la RDA... » – (Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

PANAMA

Sauf-conduit *pour la famille* de Noriega

Felicidad, Sandra, Lorena et Thais Noriega ont reçu un sauf-conduit pour quitter le Panama, a annoncé, mercredi 28 février, le ministre des affaires étrangères Julio Linares. L'épouse de l'ancien homme fort Manuel Antonio Noriega et ses trois filles vivaient terrées dans l'enceinte de l'ambassade de Cuba depuis l'intervention militaire américaine du 20 décembre, qui a déposé l'ancien chef des armées et installé un gouvernement civil. Elles devraient quitter Panama pour la République dominicaine dès cette semaine. Deux proches de l'ancien général réfugiés à l'ambassade *du Pérou* – son porte-parole personnel, Edgardo Lopez Grimaldo, *et sa* secrétaire, Marcela Tyson de *Rodriguez – ont également été* autorisés à quitter le pays. – (AFP,

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Cessez-le-feu à Bougainville

Le gouvernement papou et la *guérilla séparatiste* de l'île de Bougainville ont conclu, mercredi 28 février, un cessez-le-feu qui pourrait dénouer la plus grave crise que le Pacifique sud ait connue depuis le coup d'Etat militaire aux îles Fidji en 1987. Cette trêve n'est pas vraiment une surprise, tant s'étaient multipliés depuis une semaine les gestes de bonne volonté de part et d'autre (*le Monde* du 27 février). *L'accord* signé prévoit le retrait des forces *papoues déployées* à Bougainville, la libération des *séparatistes détenus* sans inculpation et la reprise de l'approvisionnement de l'île en produits alimentaires et en médicaments. Les quelque quatre mille villageois déplacés dans des centres de regroupement seront également autorisés à regagner leur domicile.

De leur côté, les militants de l'Armée révolutionnaire s'engagent à déposer les armes. Il restera ensuite aux deux parties à négocier un règlement définitif. Toute la question est de savoir si les séparatistes accepteront de mettre une sourdine à leur revendication d'indépendance et s'ils se contenteront d'une formule d'autonomie élargie. Pour sa part, le gouvernement a toujours rejeté l'éventualité d'une sécession de Bougainville. – *(Corresp.)*

BULGARIE

Un Etat « démocratique » et non plus « socialiste » ?

La Bulgarie ne sera plus un *« État socialiste dirigé par la classe ouvrière »* mais un *« Etat de droit et démocratique »* si l'Assemblée nationale suit, *lundi 5 mars*, les recommandations de sa commission législative *pour amender l'article* premier de la Constitution.

Les députés doivent voter plusieurs amendements pour *débarrasser* la Constitution de ses aspects idéologiques. Il s'agit en particulier de textes affirmant que la société se trouve au stade du socialisme *« hautement développé »* et obligeant les parents à élever leurs enfants *« dans un esprit socialiste »*. Le rôle dirigeant du Parti communiste *a déjà été* aboli le 15 janvier.

La commission *législative* soumettra à la session de lundi *un projet concernant la création* d'un poste de président de la République, *élu* pour cinq ans par le Parlement, et qui ne pourra être âgé de moins de quarante ans. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Appels au dialogue pour une solution au Kosovo

Le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, a lancé mercredi 28 février un nouvel appel au dialogue pour tenter de *résoudre la crise du Kosovo*, province rattachée à la Serbie et agitée par une vague de nationalisme albanais, où 28 manifestants ont été tués ce dernier mois au cours *d'affrontements* avec la police.

M. Markovic a estimé qu'il *était nécessaire d'« utiliser au maximum la situation d'apaisement actuel du climat politique »* pour faire avancer ce dialogue. Il a, par ailleurs, laissé entendre que les *autorités « avaient pu commettre des bavures »* dans les opérations de maintien de l'ordre et indiqué que des enquêtes avaient été ouvertes sur tous ces cas.

Une première ébauche de dialogue, non officiel, sur la crise du Kosovo *devrait s'ouvrir* vendredi à Mostar, dans la République de Bosnie-Herzégovine, sous les auspices d'un mouvement d'opposition, l'Association pour une initiative démocratique yougoslave. Selon l'agence Tanjug, la plupart des groupes de l'opposition albanaise et serbe du Kosovo ainsi que des partis politiques indépendants de Serbie participeront aux discussions. Il n'est pas exclu que des personnalités officielles du *Kosovo* et de *Yougoslavie* les rejoignent. – *(AFP.)*

Une initiative de l'UNESCO

Savoir-faire occidental pour les nouveaux médias d'Europe de l'Est

Tout est à construire pour les nouveaux médias d'Europe centrale et de l'Est, totalement démunis, et les Occidentaux ont promis d'apporter leur savoir-faire, mercredi *28 février, à l'issue* d'une réunion informelle organisée à Paris par l'UNESCO. Cette réunion, la première du genre, ouverte mardi par le directeur *général de l'UNESCO, M. Fede*rico Mayor, visait à définir comment les médias et organismes professionnels de l'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis et du *Canada pouvaient répondre* aux besoins prioritaires de la nouvelle presse de l'Est.

La réponse a été donnée mercredi par le Suisse Jacques Pilet, rédacteur en chef de la revue *l'Hebdo : « Il n'y aura pas de pluie de dollars »* ni *« de camions chargés de rotatives et de papier pour Prague, Bucarest ou ailleurs »* mais une volonté réelle d'aider en matière de *« formation et de conseil ».*

Pendant deux jours, des repré*sentants* de la nouvelle presse de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Roumanie, de Pologne, de RDA, de Bulgarie et d'Union soviétique ont énuméré pêle-mêle leurs besoins, certains *donnant l'im*pression que leurs vis-à-vis occi*dentaux pouvaient trouver* la panacée à tous leurs maux.

Les médias français vont accueillir pour leur part soixante-quinze journalistes roumains en stage. Plusieurs grands organes de presse occidentaux ont fait des offres de stage (*Die Presse, le Monde, El Pais, The Guardian, The Times,* entre autres), mais leurs représentants ont souligné les problèmes linguistiques, pratiques ou de financement que cela pouvait poser. MM. Jonathan Fenby *du Guardian et Michael* Hoy du *Times* se sont même interrogés sur leur efficacité. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Vaclav Havel à Paris en mars.** – Le président tchécoslovaque Vaclav Havel se rendra en visite officielle en France les 19 et 20 mars, puis en Grande-Bretagne les 21 et 22 mars, a annoncé mercredi 28 février le porte-parole de la présidence à Prague. Auparavant, M. Havel rencontrera, le 17 mars à la frontière polono-tchécoslovaque, M. Lech Walesa, qu'il n'avait pas vu au moment de sa visite à Varsovie en janvier. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : les atteintes aux droits de l'homme

La région du Xinjiang virtuellement interdite aux journalistes étrangers

PEKIN

de notre correspondant

Après le Tibet, la région du Xinjiang, frontalière de l'Union soviétique et qui recouvre le Turkestan chinois, est en passe de devenir *« zone interdite »* à la presse étrangère.

Si l'expulsion des deux envoyées spéciales d'Antenne 2 venues en touristes n'est pas en soi inattendue, interdiction est aussi faite *de facto* aux correspondants accrédités à Pékin de visiter cette région, théoriquement ouverte aux visiteurs étrangers. *« Il est souhaité que le correspondant ne vienne pas »*, répond-on, à Urumuqi, le chef-lieu de la région, aux demandes de reportages. En chinois, cela veut dire : non. Motif : l'administration locale a *« un emploi du temps trop chargé pour le moment »* ...

A Pékin même, certains journalistes occidentaux ont relevé une surveillance policière renforcée depuis quelques semaines autour de leurs allées et venues et auprès de leurs sources ou connaissances chinoises.

Cette sollicitude, quoique apparemment sélective, a conduit le club des correspondants accrédités dans la capitale chinoise à adresser une demande d'explications aux autorités. Washington avait fait état lundi dernier de son inquiétude devant ces pratiques policières contraires à l'évolution sur laquelle misait, par sa diplomatie de conciliation, le président George Bush.

Le ministre des nationalités, M. Ismail Amat, originaire lui-même de la minorité ethnique Ouigoure du Xinjiang, a pour la première fois fait directement allusion aux troubles ethniques d'Asie centrale soviétique, limitrophe de ce « Far West » chinois, situé à quelque 2 500 kilomètres de la capitale.

Dans une interview au *China Daily*, il a exprimé *« ses profonds regrets »* au sujet des *« conflits ethniques récents survenus dans certains pays »* sans nommer l'Union soviétique et en souhaitant, sans autre précision, que *« dans un même pays, les différentes nationalités puissent vivre en paix et dans l'égalité »*.

M. Amat a lancé le énième appel officiel à renforcer l'unité des peuples multi-ethniques de Chine contre *« le séparatisme national et les forces hostiles de l'intérieur et de l'étranger »*. Il n'en a pas moins reconnu que *« les facteurs d'instabilité existent toujours dans les relations inter-ethniques en Chine »*, citant surtout *« le niveau de développement économique et culturel arriéré »* dans les régions peuplées de non-Hans. Evoquant le Tibet, il a rejeté l'idée d'un fédéralisme pour résoudre la crise, n'y voyant qu'une tentative *« de faire éclater le pays »*. Ces déclarations, venant après celles du premier ministre, M. Li Peng (*le Monde* du 21 février) sur le même sujet, confirment l'angoisse chinoise de voir s'étendre l'agitation ethnique d'Asie centrale ou renaître celle du Tibet, où l'on célèbre ces jours-ci le Nouvel An traditionnel, marquant le premier anniversaire de l'instauration de la loi martiale à Lhassa.

Les informations non officielles en provenance du Toit du monde font état d'un renforcement du dispositif de sécurité à cette occasion, en particulier autour des monastères. La presse officielle de Pékin, elle, brode sur les thèmes mirifiques du socialisme tibétain aux couleurs de la Chine.

« Des dortoirs d'universités »

L'agence Chine nouvelle fait ainsi parler les détenus d'une prison non identifiée au Tibet dans laquelle *« ce qu'il y a d'unique est qu'on n'y voit nul garde armé »*. Un prisonnier tibétain, condamné à la perpétuité pour meurtre, s'y sent *« tout autant à son aise que les gens qui sont hors des murs »*. Les cellules ? *« On dirait des dortoirs d'université. »* Les portes *« restent, en général, non verrouillées, hormis la nuit »*.

Rien d'étonnant donc que le journaliste (anonyme) ait trouvé, dans le quartier des femmes, une détenue condamnée pour corruption dont la peine touche à son terme, qui lui ait *« déclaré timidement qu'elle regretterait presque de sortir »*.

FRANCIS DERON



Une quinzaine de pays occidentaux s'adressent à l'ONU

Les pays occidentaux entendent mettre les violations des droits de l'homme par la Chine à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, a-t-on appris de source diplomatique à Genève. Une quinzaine de pays, dont ceux de la Communauté européenne, ont introduit mercredi 28 février à la Commission un projet de résolution susceptible d'emporter l'adhésion d'une majorité de membres.

Si cette démarche aboutit, ce serait la première fois qu'un membre permanent du Conseil de sécurité serait mis sur la sellette à la Commission. L'adoption d'une résolution sur la Chine en août dernier par la sous-commission des droits de l'homme, quelques mois après les événements de la place Tienanmen, avait nécessité de la part des pays occidentaux un intense effort diplomatique.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, avait estimé dans une « note » remise le 14 février dernier à la Commission que le gouvernement chinois avait *« gravement violé les droits fondamentaux et les libertés de ses citoyens »* .

D'autre part, vingt organisations non gouvernementales (ONG) ont demandé mercredi à la Commission de nommer un rapporteur spécial pour enquêter sur la situation des droits de l'homme au Tibet. M. Tien, membre chinois de Habitat Coalition International, a présenté cette requête au nom, notamment de la Commission internationale des juristes, de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, de la Ligue internationale pour les droits de l'homme, de Pax Christi International et de Pax romana.

Il a rappelé que la Commission se penche sur les violations des droits de l'homme partout dans le monde, *« avec une attention particulière pour les pays et territoires coloniaux ou dépendants, et le Tibet en est un »*, a-t-il dit. – (*AFP.*)

INDE : les élections locales

Nouvelle défaite pour le parti de M. Gandhi

NEW-DELHI

de notre correspondant

La déroute du parti du Congrès-I apparaissait clairement, jeudi 1er mars, à la lecture des résultats (encore partiels) des élections locales qui se sont déroulées mardi dans huit Etats et un territoire (Pondichéry) de l'Union indienne.

La formation de M. Rajiv Gandhi, qui a subi un cuisant échec aux élections générales de novembre dernier, est de nouveau sanctionnée par quelque 213 millions d'électeurs. Le Congrès, qui gouvernait tous ces Etats (Bihar, Gujarat, Madhya Pradesh, Orissa, Rajasthan, Maharashtra, Himachal Pradesh et Arunachal Pradesh), a d'ores et déjà perdu la majorité dans six d'entre eux. Les résultats du Maharashtra seront connus ultérieurement. Maigre consolation : le Congrès-I devrait conserver le pouvoir, avec l'alliance d'un parti local, à Pondichéry.

La victoire du Premier ministre, M. V. P. Singh, est d'autant plus exemplaire que son parti, le Janata Dal, a dû affronter des élections triangulaires dans plusieurs Etats, faute d'être parvenu à conclure un accord électoral avec son encombrant allié, le parti hindouiste de droite BJP (Bharatiya Janata Party), contrairement à ce qui s'était passé lors des élections générales. Le BJP est sûr de former le nouveau gouvernement dans au moins deux Etats – le Madhya Pradesh et l'Himachal Pradesh, – et il sera associé au Janata Dal dans deux autres (Rajasthan et Gujarat). Le parti du premier ministre, de son côté, paraît être en mesure de former un gouvernement autonome en Orissa, et les premiers résultats semblent lui être favorables au Bihar.

Le Bihar, connu pour être le « far-west » de l'Inde en raison d'une violence endémique, n'a pas failli à sa réputation : le bilan de ces élections partielles est de 96 morts et plus de 250 blessés et, à lui seul, cet Etat du nord-est de l'Inde est responsable de la mort de 80 personnes. De véritables gangs se sont affrontés armes à la main, malgré la présence de plus de 200 compagnies de forces paramilitaires, qui avaient reçu des consignes de tirer à vue sur toute personne se livrant à des violences. La presse indienne est unanime à déplorer, jeudi, cette *« caricature de démocratie »*, tout en soulignant que chaque parti politique emploie des *« tueurs »* chargés d'entretenir un climat de terreur dans les fiefs adverses.

Les opérations électorales devront être de nouveau organisées dans près de 900 centres de vote du Bihar et, à l'échelon national, dans au moins 90 circonscriptions. Cette orgie de violence n'est cependant pas l'apanage du Bihar. Au Rajasthan, la circonscription de M. Om Prakash Chautala, fils du vice-premier ministre indien, M. Devi Lal, a également été le théâtre d'affrontements sanglants.

Menace de scission au Congrès

Pour M. Gandhi, dont la formation détenait 1081 sièges sur les 1619 en jeu, ce deuxième échec, trois mois après avoir perdu le pouvoir, pourrait être lourd de conséquences. Avant le scrutin, le Congrès avait déjà enregistré plusieurs défections et il est probable que l'ancien premier ministre va devoir faire face à une fronde sans précédent à l'intérieur de son propre parti. M. Gandhi a gardé autour de lui la même coterie de conseillers personnels dont les avis avaient conduit au désastre électoral de novembre dernier. Aujourd'hui, certains « barons » du Congrès sont virtuellement en état de rébellion, et la menace d'une scission du parti ne peut plus être pris à la légère.

La performance de M. V. P. Singh apparaît *a contrario* d'autant plus magistrale, alors même que les résultats de sa politique restent bien minces. Ces élections avaient en effet valeur de « référendum. Le premier ministre, se servant habilement de la tension entre son pays et le Pakistan, a su convaincre les formations hindouistes extrémistes de remettre à plus tard une reprise de l'agitation, au nom de *« l'intérêt national »*.

En éloignant la menace d'un affrontement « communaliste », il a pu conserver la confiance que lui avait manifesté l'électorat musulman il y a trois mois. Une reprise de la tension entre musulmans et hindous est pourtant à craindre dans un proche avenir. M. Singh va devoir compter avec un regain de surenchère hindouiste de la part du BJP, dont l'influence au sein de la majorité gouvernementale sort renforcée par ces élections locales.

L. Z.

Les troubles en Asie centrale

Le mouvement islamique afghan semble avoir fortement influencé les musulmans soviétiques

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Les moudjahidins de la résistance afghane observent le soulèvement des Républiques islamiques d'Asie centrale avec satisfaction, et aussi une certaine fierté : ils estiment avoir une grande part de responsabilité dans des troubles reflétant la volonté *« de nations qui veulent se libérer de l'occupation soviétique, comme ce fut le cas en Afghanistan »*. Les violentes manifestations qui se sont déroulées à Douchambé, au Tadjikistan soviétique, ont été spécialement suivies par les Tadjiks afghans, dont les zones d'implantation sont situées le long de la frontière avec l' URSS et dans le nord du pays.

L'origine, la culture, la langue, et parfois les familles des Tadjiks afghans, soviétiques et iraniens sont communes, et la solidarité est donc totale. Depuis une dizaine d'années, la résistance afghane s'est livrée à un travail idéologique et religieux systématique pour contaminer les territoires frontaliers de l'Afghanistan, notamment en y faisant parvenir des milliers d'exemplaires du Coran ; elle estime aujourd'hui en voir les résultats.

Le commandant Ahmad Shah Massoud – lui-même Tadjik – et l'un des principaux commandants de la résistance, dont le contrôle s'étend sur plusieurs provinces du nord, multiplie les appels au soulèvement général des populations musulmanes d'Asie centrale. Le professeur Burhanuddin Rabbani, chef du parti Jamiat-e-Islami (composé notamment de Tadjiks), estime que c'est *« le droit et le devoir des Tadjiks de défendre leur héritage. »* *« Si les Soviétiques envoient leurs forces pour écraser une lutte qui est pacifique*, ajoute-t-il, *cela signifie qu'ils continuent de suivre la politique de Staline contre un peuple qui lutte pour ses droits. »*

« Ce qui se déroule à Douchambé, et aussi au Turkmenistan et en Ouzbekistan, estime Omar Cherdill, conseiller politique du Jamiat, *s'est passé en Afghanistan. C'est un écho de notre lutte. Nous avons montré que l'on pouvait affronter et battre l'Union soviétique. L'URSS est la seule puissance coloniale qui existe encore et elle est en train d'être décolonisée par la force. »*

L'exode des années trente

Avant l'invasion par les troupes soviétiques en décembre 1979, les contacts entre Tadjiks de part et d'autre de la rivière Amou-Darya, qui sépare les deux pays, étaient quasiinexistants. Jusqu'en 1950, époque à laquelle la frontière a été rendue totalement hermétique, plusieurs centaines de milliers d'habitants des provinces musulmanes soviétiques se sont installés en Afghanistan.

Ces départs ont eu lieu entre 1928 et 1935, les réfugiés fuyant à la fois la répression anti-islamique, la collectivisation et la famine. Les troupes russes ont massacré systématiquement les fuyards et cet épisode des relations soviéto-afghanes est parfaitement ancré dans la mémoire des Tadjiks. *« Mon père m'a souvent raconté l'horreur de ces réfugiés qui se noyaient dans l'Amou-Daria »*, souligne Massoud Khalili, conseiller politique du professeur Rabbani.

A la fin des années 60, les Soviétiques ont mis en œuvre une nouvelle politique consistant à autoriser des Ouzbeks et des Turkmènes afghans à se rendre en URSS pour rencontrer des membres de leur famille. Moscou espérait ainsi améliorer une image de marque singulièrement ternie par des siècles de répression féroce. Dans le même souci de rendre plus « acceptable » leur invasion, les troupes d'intervention de 1979 étaient composées presque exclusivement de Turkmènes, de Tadjiks et d' Ouzbeks. Le résultat fut catastrophique : *« Sans mosquées, sans livres saints pendant plusieurs décennies, ces soldats étaient restés de bons musulmans*, explique Massoud Khalili, *et très vite ils ont commencé à vouloir échanger leurs munitions et leurs fusils contre un exemplaire du Coran. »*

Un travail de fourmi

« La plupart du temps, ajoute Nacem Majrooh, directeur du Centre d'information afghan de Peshawar, *ils nous donnaient des conseils pour résister à l'avancée des troupes soviétiques, et parfois ils nous indiquaient l'emplacement des stocks de munitions. »*

Après un ou deux mois, ces troupes peu fiables ont été relevées par des unités russes, les Soviétiques ne gardant des Tadjiks et des Ouzbeks que comme interprètes et conseillers politiques. Revenu en URSS, ce contingent islamisé s'est livré à un travail de contamination . Ensuite, une coopération sous la forme d'échanges d'informations s'est mise en place.

« L'intervention soviétique, note le professeur Rabbani, *a brisé le mur qui existait entre Tadjiks. »* Les moudjahidins des régions frontalières ont reçu de nombreux renseignements sur les faits et gestes des unités soviétiques . En août 1988, la destruction à Kelagay (province de Baghlan) d'une importante base soviétique a pu avoir lieu grâce à des informations fournies par des Tadjiks d'Ouzbekistan soviétique.

Le Jamiat et ses commandants des provinces de Badaskham, Takhar, Kundunz et Samangan, ont accompli (avec d'autres partis de la résistance) un travail de fourmi, dans le but affiché de contribuer à soulever les quelque trente millions de musulmans des trois Républiques soviétiques du Turkmenistan, d'Ouzbekistan et du Tadjikistan. Le général Ahmed Zia Massoud, frère du commandant Massoud, estime que la question d'une aide militaire au Tadjikistan est encore *«prématurée »*. Mais d'autres responsables de la résistance n'excluent pas de faire parvenir des armes de l'autre côté de la frontière, voire d'y envoyer des moudjahidins pour cette nouvelle *« jihad »* (guerre sainte).

« Il faut d'abord qu'une certaine clarification s'opère dans le soulèvement du Tadjikistan, ajoute Ahmed Zia Massoud. *Nous attendons qu'un parti politique se forme afin que nous puissions avoir des contacts plus étroits et connaître leurs intentions et leurs besoins. »*

A Kaboul, le président Najibullah commence à s'inquiéter de cette solidarité islamique. Le chef de l'Etat afghan a récemment déclaré qu' *« il ne permettrait jamais »* que des armes soient livrées aux nationalistes tadjiks. *« Si ces événements s'amplifient*, commente Massoud Khalili, *nous ne pourrons pas rester les bras croisés. »*

LAURENT ZECCHINI



CAMBODGE

Echec des négociations de paix à Jakarta

Les pourparlers de Jakarta sur le conflit cambodgien se sont achevés tôt jeudi 1er mars sur un échec. Le gouvernement de Phnom-Penh, les trois factions de l'opposition cambodgienne armée, le Vietnam, le Laos, l'Australie, la France, l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean) ainsi qu'un représentant des Nations unies participaient depuis lundi dernier à ces entretiens.

Les deux jours et demi d'entretiens devaient notamment être consacrés au rôle des Nations unies dans un règlement de paix au Cambodge après onze ans de guerre civile. Mais les pourparlers ont finalement achoppé sur les questions qui avaient déjà bloqué les négociations de Paris l'an dernier, a-t-on indiqué de source proche de la conférence. Les Vietnamiens et leurs alliés de Phnom-Penh d'une part, les Khmers rouges soutenus par Pékin, d'autre part, s'accusent mutuellement d'être responsables de ce nouveau revers.

Des résultats décevants

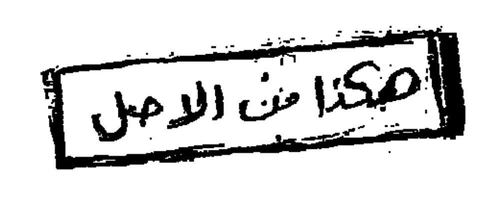
Réagissant dès jeudi matin, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré que l'échec de la conférence de Jakarta *« montre que l'obstacle principal sur la voie d'un règlement politique demeure le fait du Vietnam et de Phnom-Penh »*.

On craint, dans les milieux diplomatiques, que cet échec ne conduise le gouvernement pro-vietnamien de M. Hun Sen et les trois factions de l'opposition armée au régime de Phnom-Penh à tenter, plus que jamais, de régler par les armes sur le champ de bataille ce qui ne peut l'être par la négociation. *« Combien de temps faudra-t-il pour que les factions cambodgiennes se rendent compte que le monde perd patience, qu'il en a assez de cette absurdité alors que le peuple cambodgien se meurt ? »*, s'est demandé un diplomate occidental.

Selon certains participants à la conférence, les représentants Khmers rouges se sont opposés à toute mention, exigée notamment par Hanoï, d'un génocide dans le document final, en référence au grand nombre de personnes qui ont trouvé la mort (plus d'un million, estime-t-on généralement) pendant les quatre ans que les communistes cambodgiens, sous la direction de M. Pol Pot, ont passé au pouvoir. Les Khmers rouges, que la Chine n'a jamais cessé de soutenir et d'armer, constituent aujourd'hui la force d'opposition la plus puissante face au régime de Phnom-Penh.

Le Vietnam, dont l'intervention armée, fin 1978, aboutit au renversement du régime khmer rouge et à la mise en place d'un régime proche des intérêts vietnamiens, a pour sa part refusé des passages du document laissant entendre que des forces vietnamiennes sont encore déployées au Cambodge. *« Je ne sais pas comment nous pourrons désormais avancer »*, a déclaré le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, après la réunion . *« Le résultat est très décevant »*, a pour sa part estimé son collègue australien, M. Gareth Evans.

L'Australie avait soumis un document de 150 pages présentant des options pour le règlement du conflit, en insistant sur le rôle des Nations unies dans une administration intérimaire, jusqu'à l'organisation d'élections. La rencontre de Jakarta était la première tentative de solution négociée en vue de rétablir la paix au Cambodge depuis l'échec de la Conférence de Paris en août dernier. La prochaine étape devrait être la rencontre, pendant la deuxième semaine de mars, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – France, Grande-Bretagne, Chine, Etats-Unis et URSS, – affirme-t-on dans les milieux diplomatiques. – (*Reuter, AFP.*)



AFRIQUE

Les remous dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

Le président du Bénin accepte la libéralisation du régime

ABIDJAN

correspondance

Le président Béninois, le Général Mathieu Kérékou a finalement accepté toutes les décisions prises par la Conférence nationale, représentant les « forces vives » du pays. Ainsi, pour la première fois en Afrique noire, un militaire arrivé au pouvoir par un putsch accepte, sous la contrainte populaire, le retour au multipartisme et à la démocratie.

La Conférence nationale, qui s'est tenue du 19 au 28 février, a nommé un premier ministre, M. Nicéphore Soglo, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale qui devra conduire le pays à des élections générales en janvier 1991 (*le Monde* du 1er mars). Le général Kérékou reste à la tête de l'Etat mais perd le portefeuille de la défense. L'Assemblée nationale révolutionnaire (ANR), émanation du régime, qui a abandonné l'idéologie marxiste-léniniste en décembre dernier, sera dissoute.

Cette conférence, à laquelle participaient 488 délégués et où étaient représentées une cinquantaine de « sensibilités » de l'opposition, avait été organisée par le régime sous la pression de la rue. Le « oui » du chef de l'Etat aux réformes a provoqué une liesse générale dans les rues de Cotonou où la plupart des Béninois suivaient, l'oreille collée au transistor, la retransmission des travaux de la conférence.

Limogeage du ministre ivoirien de l'éducation

Le projet de constitution retenu prévoit un régime semi-présidentiel avec une Assemblée nationale et un président de la République élu au suffrage universel pour cinq ans, rééligible une seule fois. Le chef de l'Etat choisira son premier ministre. Le gouvernement sera responsable devant l'Assemblée. En attendant, la tâche de M. Nicéphore Soglo, qui travaillera avec l'actuel président Kérékou, s'annonce lourde. L'Etat est en pleine faillite.

Les recettes fiscales n'ont pas dépassé les 1,5 milliard de francs CFA au mois de janvier, alors que le montant des salaires des 47 000 fonctionnaires représente 2,7 milliards de francs CFA.

Les enseignants, qui ont cessé le travail depuis un an, sont néanmoins prêts à renoncer à une partie de leurs arriérés de salaire.

Le président Félix Houphouet-Boigny a joué la carte de l'apaisement en cédant aux principales revendications des étudiants en grève depuis une semaine. Le prix des chambres universitaires et des tickets de restaurant est réduit de moitié. L'annonce surprise du réaménagement technique du gouvernement avec le départ de M. Balla Keita, ministre de l'éducation nationale a provoqué la liesse des étudiants. Il est remplacé par M. Alassane N'DIAYE, ministre de la recherche scientifique et de la culture qui voit ainsi ses compétences élargies.

Cependant les étudiants estiment que seulement 30 % de leurs revendications ont été satisfaites. Tout le pays attend, d'autre part, l'annonce, en principe jeudi 1er mars, de mesures d'austérité qui risquent de relancer l'agitation sociale. Des mesures destinées à réduire de 130 milliards de francs CFA les dépenses publiques.

ROBERT MINANGOY.

Un complot contre M. Bongo serait à l'origine de l'expulsion de France d'un opposant gabonais

Le chef de l'Union du peuple gabonais (UPG - opposition), M. Pierre Mamboundou, expulsé mercredi de France vers le Sénégal, avait été prévenu plusieurs fois par les autorités à la suite de ses activités sur le territoire français, a affirmé, jeudi 1er mars, le ministre français de l'intérieur M. Pierre Joxe *(voir nos éditions datées du 1er mars)*. Ce dernier, interrogé sur RTL, a précisé que la procédure d' *« urgence absolue »* qui a été utilisée *« était très rare »*. *« Je l'emploie quelques dizaines de fois par an »*, a indiqué M. Joxe.

M. Mamboundou est arrivé mercredi en fin d'après-midi à Dakar par un vol régulier. Accompagné de policiers français, il a été remis aux autorités sénégalaises, qui doivent lui trouver un lieu d'hébergement dans ce pays d'accueil.

Selon les autorités françaises, M. Mamboundou avait préparé un complot contre le président Omar Bongo. Il voulait renverser le chef de l'Etat gabonais avec l'aide d'hommes d'affaires français et belges, d'un général de réserve et de « barbouzes ». L'opération se serait appelée « Scorpio ». Les services de police français avaient été avertis en juillet 1989 de cette tentative dont Pierre Mamboundou aurait été le chef. Les autorités judiciaires gabonaises avaient adressé, le 25 novembre dernier, une commission rogatoire internationale en cours d'examen par la justice française.

C'est en fonction de tous ces éléments que Paris – en application de l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui prévoit le caractère *« d'urgence absolue »* pour des *« nécessités impérieuses de sécurité publique »* - a pris la décision d'expulser M. Mamboundou, quarante-quatre ans, ancien fonctionnaire de l'agence de coopération culturelle et technique. Le 5 février dernier, il avait été assigné à résidence avec l'injonction de trouver un pays d'accueil dans un délai d'un mois. Le 23 février, il avait demandé le statut de réfugié politique.

La Ligue des droits de l'homme a exprimé dans un communiqué son *« étonnement »*, et a réclamé des *« informations plus explicites »* sur cette décision. SOS-Racisme a estimé que cette expulsion était *« une honte pour la démocratie, au moment où la jeunesse gabonaise descend dans la rue pour la démocratisation de son pays »*. Enfin l'Union des travailleurs sénégalais en France - Action revendicative a exprimé sa *« préoccupation »* et jugé que l'expulsion de M. Mamboundou était un acte de *« discrimination à l'égard des militants africains »*.

A la fin de sa visite à Paris

Le général Babangida lance un appel aux investisseurs français

Le chef de l'Etat nigérian, le général Ibrahim Babangida, qui achève, jeudi 1er mars, une visite officielle de 48 heures en France, a lancé mercredi un appel aux investisseurs français au cours d'un déjeuner organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris. *« Nous sommes prêts à accueillir des partenaires étrangers à bras ouverts »*, a-t-il déclaré devant un parterre d'hommes d'affaires. Le général Babangida avait déjà rencontré mardi le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, pour discuter de la dette et des investissements, les deux sujets qui préoccupent le plus le Nigéria à l'heure actuelle.

Troisième fournisseur et quatrième client du Nigéria en 1988, la France y est représentée par quelque 80 groupes qui travaillent dans de multiples secteurs, en commençant par le pétrole, principale ressource du pays. Cette présence est maintenue en dépit de nombreuses difficultés, selon les entrepreneurs sur place, qui font état d'une bureaucratie pesante, de tracasseries administratives et de corruption.

« Votre pays peut et doit jouer sur un environnement économique favorable au développement des échanges et des investissements, et affirmer le rôle de leader de l'Afrique de l'Ouest que lui confère naturellement sa situation géographique et démographique », a déclaré le président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Bernard Cambournac.

Dans la soirée, au cours d'un dîner offert par le premier ministre, M. Michel Rocard, le général Babangida a de nouveau plaidé en faveur du maintien des flux financiers vers son pays, précisant : *« Nous sommes décidés à honorer nos dettes mais l'absence d'investissements rend les choses difficiles. »*

TUNISIE

L'agitation estudiantine se poursuit

TUNIS

de notre correspondant

La situation paraît encore loin de se normaliser dans les institutions universitaires, où de nombreux mouvements de grève des cours se poursuivent. Alors que le gouvernement durcit sa position en menaçant les étudiants protestataires du retrait de leur carte d'accès aux foyers et restaurants universitaires ainsi que de leurs bourses, l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE), qui est, depuis trois mois, à l'origine de l'agitation, a décidé de poursuivre son action jusqu'à ce que ses revendications soient satisfaites.

Lors d'une conférence de presse donnée le 27 février, le secrétaire général de l'UGTE, M. Abdelhafid Mekki, a demandé le retrait de la police des établissements universitaires, la libération sans condition de tous les étudiants interpellés (700, selon lui) ou incorporés dans l'armée depuis une semaine (1) et des négociations *« directes »* avec le ministre de l'enseignement supérieur. Pour le secrétaire général de l'UGTE, si le gouvernement continue à faire la sourde oreille aux revendications *« purement syndicales et non politiques »* des étudiants, il est peu probable que l'année universitaire s'achève *« normalement »*. Mais a-t-elle vraiment commencé ?

MICHEL DEURÉ

(1) Sur les 595 étudiants arrêtés, 391 ont été incorporés dans l'armée et les 204 autres relâchés, selon le gouvernement.

M. Michel Rocard encourage la « rénovation politique »

Le Premier ministre français, M. Michel Rocard, a réagi à la crise sociale et économique qui secoue plusieurs pays africains en affirmant, mercredi soir 28 février, que la France soutiendra les Etats qui s'engagent sur la voie de la démocratie . M. Rocard a souligné que *« l'Afrique connaît une remise en question de ses structures politiques. Ici et là*, a-t-il dit, *nous voyons les étudiants, les fonctionnaires et les couches défavorisées de la population durement touchées par les conséquences des mesures brutales d'ajustement économique et financier, manifester en faveur de changements »*.

« Pourtant, il faut le souligner, a-t-il ajouté, *de nombreux pays africains ont d'ores et déjà engagé une action en vue de la rénovation politique. Ils doivent continuer sur cette voie. Je dis solennellement aujourd'hui à leurs gouvernements que, dans cette voie, la France ne leur ménagera pas son soutien pour les aider à surmonter la crise économique et pour favoriser les progrès vers la démocratie .»*

Cette déclaration, la première réaction d'un membre du gouvernement français sur les événements de Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Bénin, a été faite au cours d'un dîner officiel offert en l'honneur du général Ibrahim Babangida, président du Nigéria. *«C'est toute l'Afrique qui est particulièrement secouée par une crise profonde »*, a souligné M. Rocard, qui a évoqué les *«conséquences dramatiques des difficultés économiques sans précédent qui frappent avec une dureté particulière les pays dépendants de l'exportation de matières premières ». « Seules les mesures courageuses de réforme et de restructuration prises par de nombreux pays leur permettront de redresser la situation »*, a-t-il affirmé.

De son coté, M. Jacques Chirac, de retour d'un voyage en Côte-d'Ivoire, est revenu, à Europe 1, sur ses déclarations au cours desquelles il avaitaffirmé que *« le multipartisme est un luxe pour les pays en voie de développement »*. Il a repris ce thème, ajoutant : *« Il y a un grand nombre de tribus. Le grand effort c'est de rassembler tous ces gens. Dès que vous envisagez la création de partis, vous avez un parti par tribu. Au lieu de démocratie, vous avez l'affrontement. »* M. Chirac a fait remarquer qu'au Bénin *« en vingt-quatre heures, cinquante-deux partis se sont créés »* dès que le multipartisme a été autorisé.

Le calme est revenu dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en proie à l'agitation, tant au Bénin qu'en Côte-d'Ivoire (*lire ci-contre*). Au Sénégal, un militant de l'opposition serait mort au cours de la journée d'action organisée mercredi 28 février par les huit partis de l'opposition. Le président Abdou Diouf a réaffirmé *« sa ferme détermination à maintenir le pluralisme politique dans un Etat fort et respecté »*. Plusieurs dizaines d'interpellations ont été effectuées.

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

La Cour suprême confirme le droit de perquisition... à l'étranger de la police américaine

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Non-Américains n'ont qu'à bien se tenir, y compris dans leur propre pays. La Cour Suprême des Etats-Unis a décidé, mercredi 28 février, que les autorités américaines avaient le droit - en l'absence de tout mandat judiciaire - d'effectuer des fouilles au domicile de ressortissants étrangers, et de procéder à des saisies en dehors du territoire des Etats-Unis.

Une telle pratique est certes illégale aux Etats-Unis mêmes, où les citoyens sont protégés par le quatrième amendement de la Constitution. Mais, a statué la Cour suprême, les étrangers ne sauraient s'abriter derrière cet amendement, car il ne s'applique pas à eux... Le Congrès avait déjà voté il y a quelques mois une loi autorisant les représentants des autorités américaines à arrêter n'importe où dans le monde n'importe quel étranger poursuivi par la justice américaine.

Avec la décision de la Cour suprême, la situation devient encore plus simple : d'une part, les ressortissants étrangers sont supposés obéir aux lois américaines, peuvent être arrêtés dans n'importe quel pays du monde, même sans le consentement du pays concerné, et conduits de force aux Etats-Unis (cela a été le cas il y a quelques mois pour un Palestinien accusé d'avoir participé à un détournement d'avion) ; d'autre part, s'ils doivent obéir à la *lex americana*, ils ne peuvent prétendre bénéficier des protections qu'elle prévoit pour les seuls citoyens des Etats-Unis.

La décision (adoptée à une majorité de six voix contre trois – certains juges ayant exprimé un très ferme désaccord) a été prise à l'occasion de l'examen du cas d'un Mexicain poursuivi pour trafic de drogue, et qui avait par ailleurs été condamné pour le meurtre d'un agent de la DEA (l'office américain de lutte contre les stupéfiants).

Mais elle facilitera grandement la tâche des magistrats américains qui auront à juger le général Noriega, ex-homme fort du Panama. Les forces d'invasion américaines ont en effet saisi au domicile du général Noriega diverses pièces dont le ministère public compte faire usage au cours du procès, alors que la défense avait déjà annoncé son intention de s'appuyer sur le caractère illégal de ces saisies.

JAN KRAUZE

[Le président de la Cour suprême, M. William H. Rehnquist, indique, dans les attendus de la décision, que d'éventuelles restrictions à cette autorisation universelle de perquisition sans mandat par les autorités américaines *« doivent être imposées par les pouvoirs politiques à travers des accords diplomatiques, des traités ou des lois »*. De fait, le caractère exorbitant de la décision de la Cour suprême lui confère une portée toute théorique et rend plus qu'hypothétique son application partout où existent, comme en France, des règles précises d'entraide judiciaire internationale. Ces règles subordonnent à des conditions limitatives les possibilités d'assistance judiciaire internationale sous quelque forme que ce soit. Cette assistance ne saurait être accordée en l'absence d'actes judiciaires. Et l'exécution des demandes ne peut en aucun cas porter atteinte à la souveraineté et à l'ordre public du pays dûment sollicité.]

23 % des jeunes Noirs seraient sous contrôle judiciaire

Si l'on en croit *Sentencing Project*, un groupe de travail qui étudie des solutions de remplacement à la prison dans le système américain, 23 % des Noirs agés de vingt à vingt neuf ans se trouvent actuellement derrière les barreaux ou ont été placés, d'une manière ou d'une autre, sous contrôle judiciaire. Confirmant plusieurs observations effectuées par la justice américaine – ou des organisations humanitaires comme Amnesty International – sur la population carcérale américaine, ces chiffres sont les plus alarmistes produits jusqu'ici.

D'après l'auteur de l'étude, Marc Mauer, une génération entière de Noirs risque d'être ainsi *« éliminée »* de la vie active. Il y aurait en effet, plus de jeunes Noirs en prison qu'en fin d'études. Ce qui revient à dire que dans cette même tranche d'âge (vingt à vingt neuf ans), pour un Noir sur quatre qui a affaire à la justice, on ne trouve qu'un Hispanique sur dix et un Blanc sur seize.

□ **ÉTATS-UNIS : le procès du maire de Washington, Marion Barry, fixé au 4 juin.** – Le maire de Washington, Marion Barry, qui est sous le coup de huit chefs d'inculpations (dont usage de cocaïne et déclarations mensongères à la police à ce propos), a annoncé, mercredi 28 février devant un tribunal fédéral à Washington qu'il plaiderait non coupable. La date du procès a été fixée au 4 juin prochain. Si M. Barry est reconnu coupable, il sera passible de vingt ans de prison

Les sans-logis new-yorkais ont désormais leur journal

NEW-YORK

correspondance

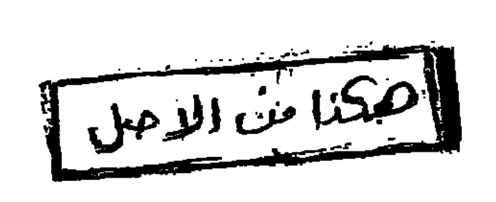
« Il vous est arrivé de vous promener dans la gare de Grand Central à Manhattan ? On se croirait à Calcutta avec tous ces sans-logis qui dorment par terre sur des cartons. Je me suis dit qu'il devait bien y avoir quelque chose à faire.. » C'est ainsi qu'un jeune musicien de rock de trente-trois ans, Hutchinson Persons, eut l'idée, en novembre dernier, de lancer un journal, *Street News* qui serait vendu par les sans-logis eux-mêmes. Après tout, Coca-Cola et Pepsi-Cola n'avaient-ils pas imaginé il y a quelques années, pour les mêmes raisons, de recycler les boîtes de soda vides, fournissant ainsi aux sans-logis toujours plus nombreux dans un New-York en pleine crise économique un premier moyen de « s'aider eux-mêmes » en collectant ces boîtes ?

Street News paraît deux fois par mois, financé avec l'appui de grandes firmes comme la Citibank, Mastercard International ou le *New York Times* ; il est vendu dans la rue soixante-quinze cents par les sans-logis, qui en gardent cinquante pour eux et en reversent cinq à un fonds d'aide au logement. Se loger étant en général le principal problème de ces exclus, qui comptent parmi leurs rangs de nombreux travailleurs dont le salaire modeste ne leur permet pas de s'offrir les loyers aux prix prohibitifs pratiqués en ville. *Street News* en tout cas est un succès : un demi-million de New-Yorkais se le sont arraché pour lire les chroniques bénévoles de célébrités comme Paul Newman, Liza Minnelli, Leslie Caron ou le chanteur Sting. Sans compter le plus intéressant, les articles écrit par les sans-logis, qui touchent ainsi pour s'exprimer cinquante dollars par « papier ».

De plus, pour cinq cents numéros vendus dans la rue, ils ont droit à un chapeau et à un manteau et les plus motivés peuvent faire carrière, en quelque sorte, dans l'entreprise qui emploie déjà deux mille personnes, en devenant distributeurs ou cadres.

Au mois de mars *Street News* sera également diffusé à Philadelphie et bientôt dans seize autres villes des Etats-Unis. Certes *Street News* n'est pas la panacée au problème des sans-logis, mais il a, de l'aveu même de ses organisateurs, réussi ce qui paraissait impensable, *« les faire se prendre eux-mêmes en charge »* : 40% des vendeurs peuvent s'offrir à présent une chambre ou un lit pour passer la nuit, et plus de deux cents d'entre eux ont déjà un logement plus permanent. Comme l'explique David, un sans-logis qui vit face à l'immeuble de l'ONU : *« Je n'ai pas encore assez pour louer une chambre, mais vendre Street News m'a redonné courage et dignité.. »*

AFSANE BASSIR POUR



هكذا من الأصل

MÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

...prême confirme le dro... ...sition... à l'étranger ...police américaine

...ans Noirs ...contrôle ...ire

...sans-logis new-yor... ...ésormais leur jour...

AMÉRIQUES

NICARAGUA : négociations et transition

Le gouvernement sandiniste proclame un cessez-le-feu

Le président Daniel Ortega a annoncé mercredi 28 février le rétablissement du cessez-le-feu suspendu depuis le 1er novembre et a appelé la guérilla antisandiniste à déposer les armes. Cette décision a été bien accueillie par la future présidente, Mme Violeta Chamorro, qui prendra ses fonctions le 25 avril. « Les raisons qui ont provoqué la guerre civile ont disparu ; les insurgés doivent abandonner leurs armes et rentrer pacifiquement au Nicaragua avec leurs familles pour participer à la reconstruction du pays, a-t-elle déclaré. »

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

Les quelque 10 000 « contras » installés avec leurs familles dans des camps au Honduras, près de la frontière nicaraguayenne, ont accueilli par des manifestations de joie la victoire de l'Union nationale d'opposition (UNO) à l'élection de dimanche. Pourtant la méfiance continue de régner à propos des intentions des actuels dirigeants sandinistes, que les rebelles soupçonnent de vouloir garder le pouvoir.

« *Nous avons deux mois jusqu'à la prise de fonctions du nouveau gouvernement pour vérifier si les sandinistes vont respecter leurs promesses* », a déclaré le chef d'état-major de la Contra, le commandant Franklin (Israel Galeano, de son vrai nom), dans une déclaration faite au camp de Yamales au Honduras. « *Dans le cas contraire*, a-t-il ajouté, *nous garderons nos armes.* »

De 2 000 à 4 000 rebelles sont à l'intérieur du Nicaragua. Ils ont réduit très substantiellement leurs opérations militaires depuis le début du processus électoral, d'autant plus que leur financement par les Etats-Unis est désormais limité à une aide humanitaire destinée à favoriser leur démobilisation, conformément au plan de paix pour l'Amérique centrale.

Parmi les principales garanties exigées par les « contras » pour un retour à la vie civile – la plupart sont de petits paysans – on note le démantèlement de la Sécurité de l'Etat et la dépolitisation de l'Armée populaire sandiniste. Le commandant Ortega et Mme Chamorro se sont engagés tous les deux au cours de la campagne électorale à diminuer les effectifs pléthoriques de l'armée (au moins 70 000 hommes et autour de 250 000 en incluant la réserve et les miliciens, pour un pays d'à peine plus de 3 millions d'habitants).

La question de l'armée

Les négociations entamées lundi entre le gouvernement sortant et la nouvelle équipe ont porté exclusivement, pour l'instant, sur le problème de l'armée et du ministère de l'intérieur dont les sandinistes cherchent à garder le contrôle. De source sandiniste, on affirme que l'actuel ministre de la défense, le général Humberto Ortega, frère du président de la République, quitterait le gouvernement, où il serait remplacé par un civil désigné par Mme Chamorro après le 25 avril. Il conserverait néanmoins de très hautes fonctions, puisqu'il serait nommé chef de l'armée et aurait sous ses ordres un état-major essentiellement composé des officiers sandinistes actuellement en place.

Pour faire accepter cette audacieuse proposition au futur gouvernement, les sandinistes seraient disposés à changer le nom de l'institution militaire, qui pourrait désormais s'appeler Armée nationale au lieu de Armée populaire sandiniste. De plus, pour modifier – très légèrement – le dosage politique du corps des officiers, quelques anciens commandants de la Contra pourraient être nommés à l'état-major et à différents postes de commandement. Les sandinistes sont cependant tout à fait opposés à l'intégration massive des rebelles dans la nouvelle armée.

Selon M. Alfredo Cesar, qui pourrait être le ministre de la défense dans le prochain gouvernement, « *il est hors de question que le général Ortega soit désigné à la tête de l'armée* ». Il reconnaît que les sandinistes doivent être associés au processus d'épuration de l'armée : « *Les sandinistes pourront reverser certains de leurs officiers très politiques à des fonctions de cadres au sein de leur parti. Par ailleurs, nous allons offrir des garanties aux militaires professionnels pour leur plan de carrière.* »

M. Cesar affirme que « *l'abolition de l'armée est un objectif à long terme* ». La Sécurité de l'Etat, qui dépend du ministère de l'intérieur, sera en revanche démantelée très vite du fait de sa très mauvaise réputation auprès de la population. « *Pour l'instant nous allons nous borner à réduire graduellement les effectifs de l'armée, en fonction de notre capacité économique et de nos besoins en matière de défense.* »

Pour diminuer les dépenses militaires, qui atteignent près de 50 % du budget de l'Etat, les nouvelles autorités veulent revendre les armes lourdes (artillerie, tanks, hélicoptères, etc.) à « *ceux qui voudront bien nous les racheter* ». Mme Chamorro a une suggestion plus radicale : « *Nous devrions jeter toutes ces armes dans les lacs et les volcans du Nicaragua pour nous en débarrasser une fois pour toutes.* »

L'opposition est préoccupée par de nombreuses rumeurs sur des distributions d'armes au cours des derniers jours. « *On cherche visiblement à nous intimider* », affirme un dirigeant de l'UNO qui, comme tous ses amis, n'ose pas sortir de chez lui pour manifester dans la rue sa joie d'avoir gagné les élections. Les *turbas* (groupes de gens des quartiers pauvres), utilisés lundi et mardi par le FSLN pour intimider les opposants, ne sont plus aussi bruyants dans la capitale, mais les gens continuent d'avoir peur.

L'UNO est également préoccupée par le retard du Conseil suprême électoral à fournir les résultats définitifs du scrutin. Les derniers chiffres portant sur 82 % des suffrages dépouillés pour l'élection présidentielle sont tombés lundi après-midi (55,2 % pour l'UNO et 40,8 % pour le FSLN, les huit autres candidats recueillant à peine 4 % au total). Depuis c'est le silence. « *Un silence inexpliqué* », selon le futur vice-président de la République, M. Virgilio Godoy, « *en particulier en ce qui concerne les résultats des élections législatives* ».

« *Nous avons des informations*, assure M. Godoy, *selon lesquelles les fonctionnaires des neuf conseils électoraux régionaux auraient annulé un grand nombre de suffrages qui nous étaient favorables. Dans le seul cas du département de Managua, ces annulations porteraient sur 30 000 bulletins.* » M. Godoy craint que les autorités ne cherchent ainsi à modifier les résultats pour empêcher l'UNO d'avoir une trop forte majorité à l'Assemblée nationale. Selon les dernières projections disponibles, l'opposition actuelle aurait obtenu 52 sièges sur 90. Le FSLN en aurait 37, le Parti social-chrétien seulement 1. Or il faut 54 députés (60 % du total) pour modifier la Constitution mise au point par les sandinistes en 1987 et combattue, à l'époque, par l'opposition.

BERTRAND DE LA GRANGE

HAITI

La coalition socialo-centriste demande la démission du général Avril

L'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP, coalition socialo-centriste modérée) a demandé mercredi 28 février la démission du général Prosper Avril, président du gouvernement militaire, et annoncé qu'elle ne participerait pas à des élections sous la direction de ce dernier. Dans une déclaration lue en créole et en français sur plusieurs radios de la capitale par l'un de ses dirigeants, M. Marc Bazin, l'ANDP a demandé au général Avril d'admettre qu'il se trouvait « *dans une impasse* » et que sa démission serait une « *solution patriotique* » conforme à « *l'honneur de l'armée* ».

Le responsable politique haïtien a proposé le remplacement du général Avril à la tête de l'Etat par le président de la Cour de cassation, M. Gilbert Austin, en expliquant que « *le général Avril n'avait ni l'intention ni les moyens de sortir le pays de la situation où il l'avait mis* ». M. Bazin a également prédit le chaos économique en cas de maintien du général Avril au pouvoir et appelé à une grande manifestation contre la misère, la corruption et la répression sans toutefois en préciser la date.

Douze partis politiques – dont les principales formations de l'opposition – qui refusent de participer aux élections avec le régime militaire actuel ont déjà appelé le 19 janvier dernier à la démission du général Avril. Des élections locales et municipales avaient été prévues par le CEP le 29 avril prochain, des législatives à deux tours en juillet et août prochains et des présidentielles en octobre (deuxième tour éventuel en novembre). – *(AFP.)*

COLOMBIE

Le trésor du « Mexicain »

Une fortune fabuleuse en or, diamants, émeraudes et dollars ayant appartenu au trafiquant de drogue colombien, Gonzalo Rodriguez Gacha, dit « Le Mexicain », a été découverte mercredi sous le lit d'un de ses ex-employés dans un quartier pauvre de Bogota, a indiqué la police locale.

Le trésor, évalué à 1,6 million de dollars (environ 10 millions de francs), se composait de dix-huit lingots d'or d'un kilo chacun, de quatre-vingt-treize pièces d'or massif, de cent barres de platine, de pièces d'argent de différents pays, de cent pièces de cent dollars australiens et de 220 000 dollars.

Le propriétaire du lit sous lequel était caché le trésor, Jaime Rodriguez, a déclaré ignorer la provenance de ce pactole.

« Le Mexicain », numéro deux du cartel de Medellin, a été tué le 15 décembre dernier dans la ville balnéaire de Tolu, sur la côte caraïbe, à 800 km au nord de Bogota, lors d'un affrontement avec une patrouille des troupes de choc de la police. Les fortunes récupérées – 36 millions de dollars avaient déjà été découverts dans une de ses propriétés – ont été remises au Conseil national des stupéfiants, qui devra décider de leur utilisation. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La difficile succession du patriarche arménien de Jérusalem

Le successeur de Mgr Derdérian, décédé le 1er février, devra faire la preuve de sa capacité à défendre les intérêts de la communauté arménienne tout en maintenant le modus vivendi avec les autorités israéliennes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« *Karabakh arménien.* » Le slogan a été bombé à la peinture noire sur les murs du couvent. C'est l'intrusion d'une actualité lointaine, quasi surréaliste, mais perçue comme toute proche, ici, au sud-ouest de la vieille ville, quelques centaines de mètres passée la porte de Jaffa.

Voilà plus d'un an que le quartier arménien vit au rythme des mauvais coups portés aux « *frères* » des républiques soviétiques. Ce fut d'abord le tremblement de terre puis les pogroms, et, aux frontières de l'enclave du Nagorny-Karabakh, ce qui ressemblait fort à un début de conflit armé avec les Azerbaïdjanais. Une fois n'est pas coutume : M. Gorbatchev n'est pas en odeur de sainteté aux alentours de l'église Saint-Jacques, la cathédrale des Arméniens, dressée à l'entrée du couvent du même nom. Comme s'il fallait ajouter à ces sombres nouvelles, la mort du patriarche de l'Église arménienne de Terre sainte, Mgr Yéghiché Dérdérian, décédé le 1er février dernier à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Jérusalem, est venue marquer la fin d'une époque : celle où la communauté était encore dirigée par des hommes nés en Arménie.

« *Il était*, dit un de ses collaborateurs, *l'un des derniers ponts avec l'Arménie d'avant le génocide* » – les massacres commis par les troupes turques, de 1915 à 1918, qui firent près d'un million et demi de morts. Originaire de Van, « *il était le symbole d'une génération qui avait encore de la terre d'Arménie aux pieds, il représentait la continuité historique – après lui, maintenant, c'est la génération des réfugiés, ceux qui sont nés en diaspora* ».

Parmi les rescapés des massacres, certains avaient naturellement pris le chemin de Jérusalem où l'Église arménienne était présente depuis le cinquième siècle. Convertis au christianisme en l'an 301, les Arméniens étaient des familiers du voyage en Terre sainte. Le couvent de Saint-Jacques avait abrité les pèlerins ; il fut le centre d'accueil de nombre de réfugiés des tueries de 1915 – et certaines de ces familles y sont encore. D'où ce mélange de laïcs et de religieux - quelque six cents personnes - installés dans ce quartier refuge, à la fois monastère et village. Cours, jardins et bâtiments représentent un sixième de la vieille ville intra-muros. Après le quartier musulman, c'est l'ensemble le plus important et, derrière ses murs, l'un des plus harmonieux et des mieux préservés.

Outre la cathédrale Saint-Jacques, élevée à l'endroit où fut décapité celui qui fut le premier évêque de Jérusalem, le monastère comprend plusieurs institutions jouant un rôle important dans le maintien de la spécificité arménienne. Il y a l'imprimerie, qui fut, en 1833, la première jamais établie en Terre sainte ; la bibliothèque, don de Calouste Gulbenkian, abritant plus de soixante mille volumes, dont quatre mille manuscrits arméniens ; un musée où plusieurs salles sont consacrées aux massacres de 1915, une école, et surtout le séminaire de théologie, qui a formé – et forme toujours – une bonne partie du clergé aujourd'hui à la tête des différentes Églises de la diaspora. A quoi il faut ajouter un confortable ensemble foncier et immobilier hors la vieille ville de Jérusalem, mais aussi à Bethléem et à Jaffa.

Une présence ininterrompue en Terre sainte

Avec quelque quatre mille représentants – trois mille à Jérusalem et en Cisjordanie, quelques centaines en Israël –, la communauté arménienne est relativement faible, victime, comme toutes les communautés chrétiennes d'Orient, d'un fort courant d'émigration. Elle est, en même temps, riche de toute la symbolique des lieux et l'héritière d'une présence ininterrompue de l'Église arménienne en Terre sainte depuis quinze cents ans. Compte tenu de la diversité des régimes qui se sont succédé à Jérusalem, la performance diplomatique est appréciable et enviée des autres Églises chrétiennes qui ne peuvent en dire autant. Cet héritage fait partie du patrimoine de la communauté et explique l'importance du patriarcat de Jérusalem, deuxième centre spirituel de l'Église arménienne après Etchmiadzine, près d'Erivan, en Arménie soviétique, où réside son chef suprême, le catholicos Vasken Ier.

Autant de raisons qui font que la succession de Mgr Derdérian n'est pas une affaire simple. Il s'en faut. L'homme incarnait, disent ses fidèles, le mélange de qualités requises pour défendre les intérêts d'une communauté dont l'histoire a, tragiquement, bien des points communs avec celle des juifs, mais qui, ces dernières années, s'est beaucoup rapprochée de la population palestinienne arabe. Un des derniers gestes de Mgr Derdérian fut de signer à Noël, avec les autres patriarches, un communiqué dénonçant la répression dans les territoires occupés.

La désignation d'un nouveau patriarche revient au collège des anciens du séminaire, la Fraternité de saint Jacques, qui comprend, aujourd'hui, une soixantaine d'archevêques, évêques et prêtres – dont quinze appartenant à la communauté de Jérusalem. En principe, la Fraternité doit se prononcer quarante jours après les obsèques, à moins qu'elle ne désigne entretemps un patriarche intérimaire, ce qui lui laisse alors de plus amples délais. Tel a été son choix : Mgr Torkom Manougian, primat du diocèse arménien d'Amérique, a été désigné patriarche intérimaire le 9 février. Dans la bataille feutrée qui se livre aujourd'hui – complexe jeu d'alliances à géométrie très variable –, c'est une position enviée, sans doute un avantage sur les deux ou trois autres candidats. Mais l'intérim est aussi une manière de mise à l'épreuve où sont testées les qualités du postulant.

On lui demande beaucoup. Aux termes du *statu quo* de 1852, répartissant les responsabilités et privilèges des différentes Églises, le patriarche arménien est l'un des trois grands gardiens des lieux saints de Jérusalem et Bethléem (avec les patriarches latin et grec orthodoxe). Il devra savoir préserver en l'état le patrimoine foncier de l'Église et protéger ce conservatoire vivant des traditions arméniennes qu'est le quartier du couvent de Saint-Jacques - mission politique à l'égard des pouvoirs extérieurs et mission culturelle vis-à-vis de sa communauté.

L'affaire Adjémian

Celle-ci a le souci de ne pas voir se répéter un conflit comme celui qui l'agita en 1982. Un différend entre le patriarche et son adjoint, Mgr Chahé Adjémian, se termina par l'exclusion de ce dernier du couvent et de la Fraternité, et ouvrit plusieurs mois d'hostilités - coups et insultes - entre leurs partisans respectifs. Quelles que soient les vraies raisons du conflit, Mgr Adjémian avait acquis la réputation d'être « *pro-israélien* » et particulièrement souple, sinon indélicat, en matière de transactions foncières. Les Israéliens prirent sa défense. A titre de pression pour obtenir sa réintégration dans la Fraternité, ils refusèrent de prolonger le visa de séjour d'un autre évêque arménien venu d'Australie et qui entendait rester au couvent, le grand sacristain Karékine Kazandjian.

C'était une menace d'expulsion pure et simple à l'encontre de Mgr Kazandjian. C'était, surtout, la première intervention directe d'Israël dans les affaires d'une des églises chrétiennes de Jérusalem, en violation de l'engagement pris en 1967, au moment de la réunification de la ville, de respecter l'indépendance des cultes et le fameux statu quo de 1852.

Emotion sous les remparts de la vieille ville, et réplique immédiate de l'ensemble des Églises chrétiennes qui dirent aux autorités : « Si vous touchez aux Arméniens, nous fermons les lieux saints ». On était à la veille des fêtes de Noël... L'avertissement a porté : les Israéliens reviendront sur la mesure d'expulsion et garderont longtemps un souvenir cuisant et catastrophique de l'aventure.

Seulement, début février, Mgr Adjémian, le banni de la communauté, le « *pro-israélien* », a regagné ses appartements dans l'enceinte du couvent où il circule entouré de gardes du corps armés.

Nouvelle tentative d'ingérence ? Sans doute pas, disent les spécialistes de la chronique politique de la vieille ville, qui font remarquer que le prélat, toujours exclu de la Fraternité, n'est pas éligible à la tête du patriarcat. Le ministre israélien des affaires religieuses a d'ailleurs immédiatement entériné la nomination du patriarche intérimaire - en attendant, quelques semaines ou quelques mois, que la Fraternité se réunisse à nouveau et fasse un choix définitif.

ALAIN FRACHON

Le président du Liban critique violemment la France

Suite de la première page

« *Vos mises en garde étaient une erreur, et vous devez assumer vos responsabilités* », a ajouté le président libanais, en rapportant les propos qu'il a tenus, selon lui, à l'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, qu'il a rencontré mardi.

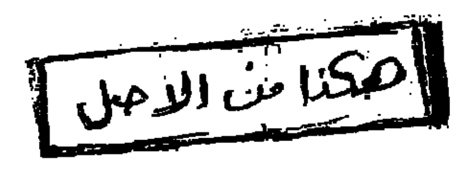
M. Hraoui avait évoqué à plusieurs reprises après son élection, le 24 novembre, l'éventualité d'une action militaire pour chasser le général Aoun du palais présidentiel de Baabda, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. La France et le Vatican avaient fait connaître leur opposition à une telle intervention qui, selon les milieux diplomatiques, aurait nécessité la participation de l'armée syrienne.

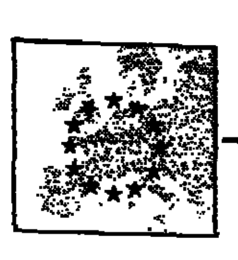
« *Votre position, ainsi que celle du Vatican, est responsable de ce qui est arrivé dans les régions-est (chrétiennes)* », a dit M. Hraoui. Mais il a affirmé que le Vatican est « *attaché à l'unité du Liban* », alors que, selon lui, la France ne défend que la communauté chrétienne.

« *Si la France*, a dit M. Hraoui, *maintient sa position, la catastrophe se poursuivra, surtout pour les chrétiens qu'elle a essayé de défendre. Mais on ne défend pas le Liban en défendant une seule communauté* ».

Il a reproché à la France d'avoir « *manqué de franchise* » et lui a demandé de se « *prononcer en faveur de la légalité* ». Il a salué la position des Etats-Unis, qui « *appuient la légalité dans tout ce qu'elle entreprend pour régler la situation dans les régions chrétiennes et dans tout le Liban* ».

Interrogé par ailleurs sur la médiation engagée par l'OLP dans le conflit interchrétien, M. Hraoui a répondu qu'il « *déplorait profondément que ceux qui ont été à l'origine de la catastrophe du pays interviennent aujourd'hui pour régler des affaires intérieures* ». Il a en outre accusé l'OLP d'avoir « *appuyé financièrement* » le général Aoun. *(AFP)*





EUROPE 93

La CEE, une Communauté de droit

II. – *L'éclosion d'un nouvel ordre juridique*

Depuis 1952, les relations entre les institutions européennes, les Etats membres de la Communauté et les citoyens sont régies par le droit communautaire, sous la houlette de la Cour de justice des Communautés européennes, qui siège à Luxembourg. Une Cour qui traite d'affaires de plus en plus complexes (*le Monde* du 1er mars).

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

M. Michel-Edouard Leclerc est un battant qui sait faire flèche de tout bois. Rien ne l'arrête, pas même la loi. Mieux : à l'occasion, il a su faire en sorte qu'elle change. *« C'est à cause de l'arrêt Leclerc que l'administration française a été obligée d'abandonner sa législation sur les prix des carburants »*, disent aujourd'hui ceux qui considèrent le numéro un de la distribution comme le fer de lance en matière de recours au droit européen.

Janvier 1985 : le gouvernement annonce la libération des prix des produits pétroliers. *« Bérégovoy a libéré les prix la veille de la décision de la Cour »*, se souvient Michel-Edouard Leclerc. La Cour en question est celle de Luxembourg. Le 29 janvier 1985, elle donnait raison aux Leclerc : en limitant les rabais sur les carburants, le gouvernement empêchait les distributeurs européens d'investir le marché français. Une entrave aux principes du Marché commun ! En statuant de la sorte, la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) obligeait le gouvernement français – ni pour la première ni pour la dernière fois – à changer de politique. Comme dit un avocat, *« les magistrats de Luxembourg ont un pouvoir énorme, celui de faire plier les Etats »*.

Pour parvenir à leurs fins, les Leclerc n'avaient pas ménagé leur énergie. *« On a demandé une centaine de fois aux juges de poser la question préjudicielle, aucun n'a osé, et puis finalement celui du tribunal de grande instance de Toulouse l'a fait »*, raconte Michel-Edouard en évoquant cet exemple. Traduction : une centaine de centres Leclerc se sont tournés vers les tribunaux, dans l'espoir que les juges nationaux se tourneraient eux-mêmes vers leurs treize homologues de Luxembourg, en leur demandant leur avis – un avis contraignant – sur la limitation des rabais. Cette procédure est appelée le « renvoi préjudiciel ».

Toute juridiction nationale peut ainsi soumettre à la Cour de Luxembourg des questions sur la manière d'interpréter telle ou telle disposition communautaire. La Cour joue alors le rôle de conseil juridique, et ses avis lient les parties concernées. Sur les 385 affaires introduites en 1989 à Luxembourg, plus du tiers (139) étaient des renvois préjudiciels, les autres étant des « recours directs », déposés par la Commission européenne (100), les Etats membres (19), des personnes physiques ou morales (86) ou des fonctionnaires européens (41) contre les Etats ou les institutions communautaires.

« Un effet de levier »

« La Cour a eu un formidable effet de levier pour des entrepreneurs comme nous qui n'arrivions pas à lever les obstacles du droit national », estime Michel-Edouard Leclerc. Autrement dit, et cette fois par le truchement d'un avocat, Me Laurent Cohen-Tanugi, *« on fait appel au droit européen pour faire aboutir des problèmes qui n'auraient aucune chance d'aboutir en droit interne »*.

Est-ce à dire que la loi nationale est sous influence d'un droit supranational ? Il est vrai que la loi française, comme la danoise ou la grecque, n'est plus la seule et unique norme à laquelle doit – ou peut – se référer le citoyen. La Communauté existe avant tout parce qu'elle est une communauté de droit : comment douze Etats, qui ont des principes communs, mais dont les intérêts divergent, dont les droits diffèrent, pourraient-ils adopter des politiques communes, des règlements applicables par chacune des administrations nationales, si un même droit ne s'imposait à chacun ? La Commission européenne n'a pas le pouvoir de faire respecter *manu militari* les décisions de la Communauté ; ni policiers ni agents dans les différentes administrations, pour imposer les milliers de règlements adoptés par les Douze. Et pourtant ces règlements s'appliquent au citoyen grec comme au danois.

La superposition des deux ordres juridiques – communautaire et national – ne peut se faire sans heurts : inévitablement, certaines règles nationales sont en contradiction avec les règles communautaires. En pareil cas, les secondes priment les premières. La primauté du droit communautaire est l'un des deux piliers sur lesquels repose l'ordre juridique européen, l'autre étant ce que l'on appelle l'« applicabilité directe ».

Dès ses débuts, la Cour de justice de Luxembourg dut trancher une question essentielle pour la Communauté : le droit communautaire s'appliquait-il uniquement aux Etats membres et aux institutions, ou les citoyens pouvaient-ils également le faire valoir ? Les Etats étaient farouchement opposés, pour les normes autres que les règlements, à l'« applicabilité directe », c'est-à-dire à une « ouverture » vers les particuliers. Mais, au début des années 60, la Cour vécut une époque de « putschs juridiques » : de manière aussi audacieuse que discrète, les juges de Luxembourg bâtirent une jurisprudence révolutionnaire.

A la base de cette jurisprudence, un arrêt fondamental : l'arrêt Van Gend et Loos (5 février 1963), du nom d'une entreprise de transport néerlandaise qui avait introduit une action contre les douanes devant un tribunal des Pays-Bas. Celui-ci saisit la Cour de Luxembourg en lui demandant si les dispositions du traité de Rome qui, normalement, ne s'appliquent qu'aux Etats, pouvaient engendrer des droits pour les particuliers. Conclusion de la Cour : la Communauté constitue un *« nouvel ordre juridique »* dont les sujets sont non seulement les Etats, mais également leurs ressortissants...

Moins de deux ans après avoir prononcé l'arrêt Van Gend et Loos, les juges de Luxembourg assirent leur autorité avec un autre « classique », l'arrêt Costa (15 juillet 1964), qui, lui, consacrait la primauté du droit communautaire. A l'origine de cette affaire, un citoyen italien, M. Flaminio Costa, actionnaire de la société Edison Volta, qui se jugeait lésé par la nationalisation, en 1962, de la production et de la distribution de l'électricité dans son pays. Ce M. Costa refusa de payer sa facture d'électricité - quelques centaines de lires - et argua du fait que cette nationalisation était contraire au traité de Rome. La Cour constitutionnelle italienne estimait, quant à elle, que le traité CEE avait été ratifié par une loi ordinaire et que, par conséquent, les lois postérieures contraires devaient prévaloir sur les dispositions du traité.

Réaction des juges de Luxembourg ? 1) les Etats membres ont *transféré définitivement* des droits souverains à une Communauté qu'ils ont créée, et ils ne peuvent revenir ultérieurement *sur ce transfert ; 2) le droit communautaire* a pour particularité de valoir uniformément dans l'ensemble de la Communauté ; *impossible pour un Etat membre* de revenir sur ce principe. Les fondements de cette jurisprudence ? Une anecdote les illustre *parfaitement : un jour, à l'époque*, M. Paul Reuter, l'un des rédacteurs du traité CECA, s'écria à l'occasion d'un *colloque : « Aller à la Cour de justice, c'est aller à Waterloo ! »* On entendit alors la voix fluette d'un jeune avocat hollandais : *« Mais, monsieur le professeur, Waterloo, c'était une victoire ! »* (1). M. Robert Lecourt, membre de la Cour à compter de 1962 et *président de 1967 à 1976*, se souvient, non sans émotion, de ses premières années à Luxembourg, comme d'*« une époque historique de la Communauté qui fut le véritable tournant de celle-ci : l'époque des arrêts fondamentaux d'une jurisprudence sans laquelle aucun marché commun n'eût été réalisé, ni même concevable »* (2). Le plus paradoxal, c'est, comme le souligne M. Pierre Pescatore, ancien membre de la Cour – on appelle membres de la Cour les juges et les avocats généraux, – que *« tout ce qui est fondamental dans la jurisprudence correspond à la crise latente du début des années 60 : l'effet direct, la primauté du droit communautaire... (...) tout cela a été fait de 1962 à 1964 (...) »*.

Pour M. Pescatore, un des « papes » du droit communautaire, trois *« arrêts centraux »* ont par la suite renforcé les piliers édifiés à cette époque : l'arrêt AETR (1974), l'arrêt Simmenthal (1978) et le célèbre arrêt Cassis de Dijon (1979). La jurisprudence de la CJCE se divise donc en trois phases : « putschs juridiques » dans les années 60, consolidation de l'édifice dans les années 70, puis réglementation des rapports de forces entre les institutions dans les années 80. Et maintenant ? *« Si le marché unique se met correctement en place, la Cour perdra sa fonction de gardienne des engagements*, estime son président, le Danois Ole Due ; *elle aura alors pour rôle d'interpréter des règles précises que l'on trouve dans les directives. Mais la nécessité de combler des lacunes ne disparaîtra pas. »*

La fin des réticences

Combler des lacunes... C'est ce à quoi se sont toujours attachés les juges de Luxembourg, en allant sans cesse plus loin que ne l'auraient voulu les Etats. *« L'Europe, c'est avant tout du droit »*, observe un spécialiste des affaires communautaires. Et ce droit, *a priori*, rien d'autre que des engagements n'obligeait les Etats à le respecter.

Si, aux origines de la Communauté, les pays du Benelux ont fait preuve de bonne volonté, la RFA, l'Italie, et surtout la France, ont traîné des pieds. La Cour constitutionnelle allemande n'a admis la primauté du droit communautaire qu'en 1974. Quant au Conseil d'Etat français, il a fallu attendre le 20 octobre dernier, *avec l'arrêt Nicolo, pour qu'il* s'incline en reconnaissant la primauté des traités sur les lois postérieures contraires ! Quelques voix se sont alors élevées pour dénoncer cette décision qui faisait *« sauter le dernier verrou »* de la souveraineté française. Mais l'époque des grandes querelles théologiques est désormais passée. *« Le principe même de l'Europe n'est plus contesté par les juristes »*, observe M. Fernand Grévisse, juge à la Cour de Luxembourg. Le premier pas est donc fait. Mais le deuxième sera aussi difficile à accomplir. Car reconnaître est une chose, connaître en est une autre.

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) Anecdote relatée par M. Mertens de Wilmars, président de la CJCE de 1980 à 1984, dans un recueil publié par la Cour à l'occasion de son trente-cinquième anniversaire, *35 Anni, 1952-1987*.

(2) *Ibid.*

Prochain article

Les défaillances des relais nationaux

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 29 juin 1988, (pourvoi : rejet le 19-6-89),

– M. SILBERMANN Ferdinand, né le 21 août 1943 à THOREE-LES-PINS (72), et demeurant à PARIS (20e), 23, rue de Tlemcen ;

● a été condamné à 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et 5 000 F d'amende.

Pour : fraude fiscale et omission de passation d'écritures (délits commis courant 1978 à 1980).

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Monde* et *France-soir*.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, dans les conditions fixées à l'article 1741 du Code général des impôts (Établissement professionnel : SARL STAFF WORK SERVICE, 20, boulevard Poissonnière à PARIS (9e) – liquidation des biens par jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 6 mars 1980 – Succursales ou magasins de vente : 68, rue Saint-Honoré à PARIS (1er) et 3, cité Voltaire à PARIS (11e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 20e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 13 octobre 1989,

– M. MONMOUSSEAU Pierre, né le 19 juillet 1926 à SAINT-AVERTIN (37) et demeurant à JOUY-EN-JOSAS (78), 58, rue Kurzenne ;

● a été condamné à 2 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à une amende de 5 000 F.

Pour : blessures involontaires et infraction aux mesures générales d'hygiène et de sécurité dans le bâtiment et les travaux publics (faits commis le 18 juillet 1988 à Paris 5e).

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 15 JOURS, sur les portes de la SARL MONMOUSSEAU, 58, rue Kurzenne à JOUY-EN-JOSAS (78), où M. MONMOUSSEAU exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 6 juin 1988,

– M. ZEMOUR Julien, né le 15 août 1928 à SÉTIF (Algérie), fils de Albert et de Laure BARACASSA, demeurant à NICE (06), 91, boulevard de la Madeleine ;

● a été condamné à 1 AN d'emprisonnement avec SURSIS et 50 000 F d'amende.

Pour : complicité de soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :

1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde*.

2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de NICE (06) *et* sur la porte extérieure de l'immeuble où M. ZEMOUR Julien exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 13 octobre 1989,

– M. AHMED Sayed, né le 11 août 1954 au CAIRE (Egypte), et demeurant à ALFORTVILLE (94), 4, avenue Paul-Vaillant-Couturier ;

● a été condamné à 2 ANS d'emprisonnement dont 18 MOIS avec SURSIS.

Pour : tromperie sur la nature, l'origine, la qualité d'une marchandise ; non-respect du délai de réflexion de l'acheteur dans une vente à domicile, défaut de conclusion de contrat exigé en matière de démarche et de vente à domicile.

La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

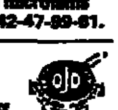
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes

Les contentieux réglés « en quasi-totalité »

Bien que le PS n'ait encore fourni officiellement aucune indication, les résultats des premiers votes sur les motions en présence au congrès de Rennes commencent à être connus. D'après ces résultats, les sections du Havre (fief fabiusien) et de Dunkerque (fief de M. Delebarre, signataire de la motion Mauroy-Jospin) illustrent le verrouillage de la représentation des minorités : chez M. Fabius, M. Mauroy obtient zéro voix et chez M. Delebarre, M. Fabius en obtient deux.

Les résultats des Landes confirment la suprématie de M. Jospin dans cette fédération qui lui est acquise. Dans l'Aude, dont le premier secrétaire est fabiusien, les partisans du président de l'Assemblée nationale obtiennent la majorité, selon la direction fédérale qui a communiqué les résultats. M. Rocard perd près de deux points par rapport à son score de 1985 et ne profite pas des polémiques qui ont été vives dans ce département entre les partisans de M. Jospin et ceux de M. Fabius. Le premier ministre s'était rendu lui-même dans ce département juste avant le vote de la fédération, où les partisans de M. Jospin avaient obtenu de M. Mauroy l'autorisation exceptionnelle de voter à bulletin secret. Il semble, en fait que, selon les endroits, les votes aient été publics ou secrets.

D'autre part, la commission des contentieux a terminé son travail. Elle a validé le nombre de mandats nationaux prévu pour toutes les fédérations, a annoncé mercredi 28 février, au terme de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif, M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national chargé des fédérations, (proche de M. Jospin). Ces contentieux, dont la *« quasi-totalité »* sont réglés, selon M. Vaillant, portaient principalement sur le nombre de mandats nationaux dans l'Hérault, l'Aude et le Gard.

La motion Mélenchon-Dray a obtenu le soutien de treize intellectuels, non membres du PS *« pour la plupart »*, qui affirment que ce congrès ne les *« enthousiasme pas »* mais se prononcent pour ce texte qui leur paraît *« représenter une culture et une réflexion qui font défaut au sein du PS »*. Les signataires sont Mmes et MM. Blandine Barret Kriegel, Julien Blaine, Hélène Bliskine, Jean-Paul Dollé, Antoine Grumbach, Hervé Le Bras, Daniel Lindenberg, Gilles Perrault, Françoise Sagan, Pierre Salama, Yves Simon, Philippe Sollers, Jean-François Vilar.

Voici le détail des résultats dont nous disposons. Les sept motions en présence sont la motion 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), la motion 2 (Poperen), la motion 3 (Rocard), la motion 4 (Mélenchon-Dray), la motion 5 (Fabius), la motion 6 (Lienemann), la motion 7 (Chevènement). Les scores respectifs de ces motions dans l'Aude, les Landes, et dans lessections du Havre (Seine-Maritime), de Dunkerque (Nord) et d'Auxerre (Yonne), sont les suivants :

Aude : motion 5 : 54,68 % ; motion 3 : 20,31 % ; motion 1 : 12,82 % ; motion 7 : 5,85 % ; motion 2 : 4,41 % ; motion 6 : 1,05 % ; motion 4 : 0,88 %.

Landes : motion 1 : 64 % ; motion 2 : 17,77 % ; motion 3 : 11,75 % ; motion 5 : 2,20 % ; motion 7 : 1,60 % ; motion 4 : 0,66 % ; motion 6 : 0,44 %.

Le Havre (Seine-Maritime) : motion 5 : 67,27 % ; motion 2 : 19 % ; motion 3 : 9,61 %. La motion de M. Mauroy (motion 1) n'a recueilli aucune voix. Les motions 4,6 et 7 ont obtenu moins de 1 % des voix.

Dunkerque (Nord) : motion 1 : 82 % ; motion 3 : 12 % ; motion 7 : 3,44 % ; motion 2 : 2,22 %. La motion Fabius (motion 5) n'a recueilli que deux voix, la motion Lienemann a obtenu une voix, celle de M. Mélenchon n'en a obtenu aucune.

Auxerre (Yonne) : motion 2 : 45 % ; motion 1 : 41 % ; les motions 3, 5 et 7 obtiennent moins de 1 % des voix ; les motions Mélenchon-Dray et Lienemann (4 et 6) n'ont obtenu aucune voix.

J.-L. A.

Pas-de-Calais : Cendrillon va au bal

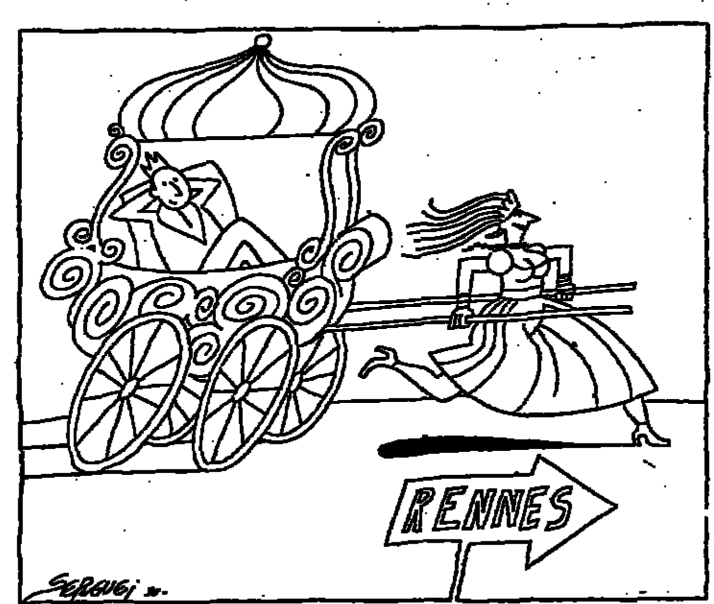
Comme le prince charmant, M. Fabius a séduit cette fédération ouvrière qui s'estime délaissée par Pierre Mauroy

ARRAS

de notre envoyé spécial

La fédération socialiste du Pas-de-Calais est la plus belle de France. Elle aimerait qu'on le sache. Onze députés socialistes et un apparenté sur quatorze, trois sénateurs sur sept, la majorité presque absolue au conseil général (34 sièges sur 68), les mairies principales et secondaires – sauf celle de Calais, que la direction du PS lui avait interdit l'an dernier de disputer au PCF, et celle de Boulogne perdue par maladresse – et, à la fois cause et conséquence de ces succès, 16 000 militants pour 1,4 million d'habitants : qui dit mieux ?

Cendrillon en avait assez de brosser le carrelage pendant que ses sœurs des Bouches-du-Rhône et du Nord, richement dotées en leaders nationaux en la personne de Gaston Defferre et de M. Pierre Mauroy, allaient au bal. Elle a trouvé le prince charmant en M. Laurent Fabius, venu lui passer la pantoufle de verre un beau jour de septembre dernier à Etaples. Ce jour-là la commission exécutive fédérale était réunie tous courants confondus. On a demandé aux responsables n'appartenant pas à la majorité de sortir afin que les autres puissent entendre ce que le président de l'Assemblée nationale avait à leur dire. Quinze jours plus tard les chefs de file du courant dirigeant décidaient à la quasi-unanimité d'apporter leur soutien à M. Fabius pour le congrès de Rennes. Pour l'essentiel, la fédération du Pas-de-Calais appuie M. Laurent Fabius, dont la motion devrait y recueillir, selon les avis, de 40 à 50 % des mandats.



M. Fabius, hérault des cités ouvrières et des corons de Liévin, Hénin-Beaumont et Courrières, voilà qui contredit l'image que les adversaires de l'ancien premier ministre cherchent à donner de lui. C'est oublier que M. Fabius est au Grand-Quevilly l'élu d'une circonscription et d'une ville prolétariennes dont l'histoire et la structure sociale ont plus d'un point commun avec celle du Pas-de-Calais : une vieille implantation SFIO, un monde ouvrier composite qui n'a pas tout à fait perdu sur ses franges le contact avec le mode de vie rural, la concurrence d'un Parti communiste enraciné et intraitable vis-à-vis des socialistes. Ces points communs, M. Fabius les a cultivés de longue date en venant dès le milieu des années 70 animer des stages de formation à Béthune. Les affinités sociologiques toutefois n'expliquent pas tout. Il a fallu d'autres motifs pour que le Pas-de-Calais choisisse Fabius. Le complexe de Cendrillon, précisément.

Les handicaps de M. Mauroy

Les socialistes de Liévin, de Béthune, de Boulogne et d'ailleurs étaient excédés de voir leurs terres patiemment labourées considérées comme l'arrière-cour du Nord. Ils n'avaient aucune envie d'apporter une fois encore leurs mandats à M. Mauroy comme ils l'avaient fait en 1979 au congrès de Metz. Depuis lors, le contentieux avec Lille s'est aggravé. On reproche à l'actuel premier secrétaire de n'avoir *« rien fait »* pour sa région quand il était chef du gouvernement. On n'a pas oublié le choix d'un communiste, M. Georges Valbon, pour présider Charbonnages de France, ni l'attribution à la CGT de certaines caisses locales de Sécurité sociale des mineurs. On vit encore surtout les conséquences de la douloureuse cessation d'activité des mines.

A ces griefs anciens s'est ajouté le conflit de la présidence de région. Celle-ci devait revenir au Nord, après trois ans d'exercice par un élu du Pas-de-Calais, M. Noël Josèphe. M. Michel Delebarre piaffait d'impatience. Le 22 octobre 1988, à Lille, M. Mauroy réunissait les premiers secrétaires fédéraux, le président du groupe socialiste du conseil général et M. Josèphe pour demander l'application de l'accord. Le maire de Lille annonce alors, selon M. Daniel Percheron premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais, que, par dérogation spéciale obtenue du président de la République, M. Delebarre pourra rester membre du gouvernement tout en exerçant la présidence de la région. Le ministre de l'équipement serait ainsi intronisé en patron régional et le Pas-de-Calais prié de laisser humblement la place. M. Percheron voit la faille : s'il en est ainsi, dit-il, l'équité exige pour M. Josèphe – et pour le Pas-de-Calais – une sortie *« par le haut »*, autrement dit un poste au gouvernement. On en est toujours là, un an et demi plus tard.

Etrange homme que M. Percheron ! Premier secrétaire fédéral depuis dix-sept ans, sénateur, sans autre ambition apparente que de continuer à tenir sa fédération comme d'autres leur entreprise. Aux yeux de ses adversaires, c'est un Guy Mollet qui, pour ses calculs, serait passé de l'âge du bout de crayon à celui de l'ordinateur. Pour ses partisans, c'est le cerveau de la fédération. Pour lui-même *« l'entraîneur de l'équipe »*. « Mollettiste » ? Il

tutions républicaines, c'est-à-dire de la maison Mitterrand, et il avait pris la fédération à Guy Mollet en 1973 avec l'aide d'un jeune mauroyiste d'alors, M. Jacques Mellick. M. Percheron avait ensuite entraîné le Pas-de-Calais derrière M. Mauroy, c'est-à-dire derrière la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle de 1981. *« C'était une erreur*, concède-t-il, *j'en porte la responsabilité »*. M. Mitterrand n'est pas homme à oublier ce genre d'*« erreur »*. Là réside, sans doute pour une part, l'explication du singulier destin de M. Percheron. Faute d'autre distinction dont il assure n'avoir cure, il travaille à faire gagner la fédération socialiste du Pas-de-Calais.

La tradition guesdiste, ici, c'est celle d'un parti ouvrier dont les candidats aux élections étaient encore avant la guerre désignés par le Syndicat des mineurs et qui s'organisent autour des mairies. D'où la coloration travailliste prise par la SFIO sous la direction de Guy Mollet dans ce département : radicalité idéologique, réformisme pratique, anticommunisme farouche. Le guesdisme cependant avait pour corollaire la faiblesse de l'appareil fédéral. M. Percheron a changé cela : les élus cotisent, la fédération est puissante, ils lui doivent tout.

« Vive Berlin libre ! »

Dans le Pas-de-Calais, quand le mur de Berlin s'ouvre et quand le PC tchèque doit abandonner la partie, les murs se couvrent d'affiches frappées au poing et à la rose et qui proclament : *« « Vive Berlin libre ! »*. La plus grande fierté de M. Percheron est d'avoir fait reculer pied à pied le PCF, sans méconnaître une dialectique subtile : combattre les communistes dans le bassin minier, mais ne pas oublier qu'on a besoin d'eux pour battre la droite sur le littoral. Le PS y est parvenu en s'affirmant auprès de la population comme un parti protestataire autant que gestionnaire. On reconnaîtra là une inspiration commune avec celle d'un propos que M. Fabius avait généralisé en novembre dernier à tout le Parti socialiste.

En 1987, quand le gouvernement de M. Jacques Chirac envisagea de mettre en cause la Sécurité sociale, la fédération socialiste du Pas-de-Calais avait diffusé 500 000 cartes de protestation à lui renvoyer pour transmission à Paris : 60 000 cartes lui sont revenues. Les secrétaires de section sont ici des gens connus, animateurs de la vie militante autant que de la convivialité sociale. Distributeurs d'aides aussi ? *« Nous appliquons*, dit un responsable, *le principe du petit père Combes : la justice pour tous, les faveurs pour les amis. »* Il serait excessif, cependant, de parler de clientélisme. Ce qui domine, c'est plutôt la solidarité d'un groupe social soudé autour de ses représentants politiques. *« Les élus, ici, sont des fils du peuple »*, dit avec fierté le même responsable.

Et les élus *« je les déifie »* explique M. Percheron. La fonction est en effet magnifiée aux yeux de la population, selon une tradition ancienne qui oppose, dans chaque commune, l'imposante mairie à l'église. L'église a perdu de sa superbe, mais la mairie a conservé celle qu'elle avait conquise contre sa concurrente. Ainsi accrochés à leur terrain toutes tendances confondues autour d'une majorité qui se veut légitimiste – donc aujourd'hui *« mitterrandiste »* et par voie de conséquence fabiusienne – les socialistes du Pas-de-Calais forment une sorte de principauté autonome qui regarde volontiers de loin, avec une humilité mi-sincère mi-feinte, les rivalités des « grands » agitant le PS.

Mais voilà, le Pas-de-Calais apporte à lui seul 8 % des mandats. Il est la première fédération de France depuis que les Bouches-du-Rhône ont été émondées de leurs cartes douteuses, et s'il ne s'intéresse que modérément au reste de la France socialiste, celle-ci s'intéresse à lui. En outre, les sages champions de M. Percheron commencent, pour certains d'entre eux, à se sentir pousser des ailes. C'est ainsi que se sont rencontrées les intentions de M. Fabius et celles de M M. Mellick, maire de Béthune, ministre délégué à la mer, et Dominique Dupilet, député, président du groupe socialiste du conseil général.

L'université bien venue

A la mi-juillet dernier, le ministre délégué à la mer ainsi que M M. Percheron et Josèphe étaient reçus par M. Fabius à l'hôtel de Lassay. Quelques jours plus tard, M. Mellick rejoignait les conseillers généraux en voyage d'études en Californie et les convainquait de soutenir le président de l'Assemblée nationale. C'était ainsi, expliquait-il, que le Pas-de-Calais pèserait le plus. Et puis n'était-ce pas l'occasion ou jamais de se réconcilier avec le chef de l'Etat, dont on ne pouvait douter que M. Fabius eût la faveur ?

Tous les mitterrandistes du Pas-de-Calais, loin s'en faut, n'ont pas suivi les fabiusiens. M M. Delelis et Fatous ont pris parti pour M. Josèphe – plus que pour M. Mauroy – sans dissimuler ce que leur choix devait à l'accord de principe donné par le ministre de l'éducation nationale pour l'installation d'une université dans le département.

Université ou pas, le choix de M. Delelis ne faisait guère de doute, ce ne pouvait être que l'inverse de celui de M. Percheron, auquel le maire de Lens voue une hostilité tenace. Autre héritier de Guy Mollet, le député d'Arras, M. André Delehedde, a soutenu M. Louis Mermaz avant de rejoindre avec lui les amis et alliés de M. Mauroy. M. Wilquin a fait le même choix, pour des raisons proches de celles de M. Delelis : comment les défenseurs du mitterrandisme, qui avaient obtenu 33 % des mandats de la fédération au congrès de Metz, pourraient-ils faire cause commune avec M. Percheron ?

La fédération du Pas-de-Calais est donc plus diverse qu'il n'y paraît. Surtout si l'on tient compte d'une présence rocardienne non négligeable, de même que d'un courant Socialisme et République et d'un courant poperéniste, auquel M. Percheron ne dissimule pas son estime. Ainsi va le Pas-de-Calais. Lorsque la fédération a voulu « marquer le coup », elle a organisé le 21 janvier dernier à Béthune un banquet républicain, auquel M. Percheron assure avoir invité M. Rocard. Le premier ministre, qui n'a pas oublié lui non plus qu'après l'avoir soutenu M. Percheron était rentré au bercail mitterrandiste, a décliné l'invitation, et il est venu à Arras le 9 janvier de son propre chef et sans prévenir le premier secrétaire fédéral. A Béthune, douze jours plus tard, c'est M. Fabius qui a célébré, avec onze mois d'avance, l'anniversaire du congrès de Tours et la victoire posthume de Léon Blum. Toute la fédération était là.

Conscient de la défection de « ses » mitterrandistes, M. Percheron s'était cependant prononcé en novembre dernier pour un accord national au sein du courant dirigeant du parti. Allié certes, mais allié volontiers incommode, M. Percheron estime qu'à moins de 45 % des mandats pour la motion du président de l'Assemblée nationale la position de la direction fédérale serait ébranlée. Ceux qui l'ont poussé dans cette direction seraient alors les premiers à pâtir de cet ébranlement.

Le désir d'autonomie de certains élus a quelque peu bousculé le « système Percheron ». Si le résultat est médiocre en termes de mandats, on peut compter sur le premier secrétaire fédéral pour savoir en tirer parti afin de ramener au siège d'Arras le centre de gravité de cette fédération un temps déplacé vers le conseil général.

PATRICK JARREAU

Les débats au sein de l'opposition

Unanimité au RPR pour l'organisation de « primaires à la française » en vue de l'élection présidentielle

L'inauguration, mercredi 28 février, dans les locaux du RPR refaits à neuf (123, rue de Lille), d'une exposition ouverte au public et commémorant le centenaire de la naissance de De Gaulle ne pouvait qu'illustrer l'œcuménisme du « compagnonnage ». D'ailleurs, tous les dirigeants du mouvement, toutes tendances confondues, s'y sont retrouvés en une communion unanime et dans un coude à coude qui ressemblait à s'y méprendre aux solidarités de naguère.

Cette ambiance a pu marquer la première réunion du bureau politique du RPR qui s'est déroulé aussitôt après et dont trente membres ont été élus le 17 février dernier, parmi lesquels les représentants des courants Chirac, Pasqua et Carignon. Si la discussion a duré deux longues heures, tous ont déclaré qu'elle avait été *« intéressante »* mais que chacun était demeuré sur ses positions. Celles-ci n'ont toutefois pas été rappelées avec la même force qu'au cours des dernières semaines, comme si une telle répétition était inutile, ce qui a permis à M. Chirac de juger que *« les clivages étaient beaucoup moins nets »*.

M. Noir, qui s'était entretenu la veille avec le président du RPR, est longuement intervenu mais n'a pas évoqué précisément la création du *« forum civique »* qu'il compte lancer en mars. De même, MM. Pasqua et Séguin n'ont pas confirmé l'intention qui leur est prêtée de publier à peu près au même moment une sorte de « manifeste ».

La discussion conduite par M. Chirac a d'abord porté sur la stratégie d'union de l'opposition. Il a été convenu que M. Chirac, accompagné d'une délégation du RPR dans laquelle figurera notamment M. Pasqua, exposera les solutions retenues par le RPR devant le comité de coordination de l'opposition qui se réunira mardi 6 mars. Un accord s'est réalisé entre tous les courants pour demander que soit rapidement étudiée la procédure d'organisation de *« primaires à la française »* pour la désignation d'un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle.

C'était là le point qui offrait le moins de difficultés, puisque le RPR, toutes tendances confondues, a déjà approuvé cette initiative, dont l'auteur est M. Pasqua. C'est, en revanche, sur le degré d'intégration que revêtira l'union de l'opposition que les représentants des courants seront le plus attentifs, puisqu'il y a entre eux des divergences sur ce point.

M. Noir souhaite toujours que l'union se resserre au point de se transformer le plus vite possible en fusion. MM. Pasqua et Séguin, en revanche, insistent pour que le RPR conserve et même accentue sa personnalité.

Cet aspect de la stratégie politique du RPR avait déjà été abordé, le matin même, au cours de la réunion de la commission exécutive du mouvement, à laquelle M. Chirac assistait. L'état de l'opinion militante a *été évoqué*, notamment par M. Jean-Yves Chamard, secrétaire national à la protection sociale, qui a demandé que l'on tienne compte des sentiments des adhérents du RPR qui sont sensibles aux arguments de M. Pasqua lorsqu'il exalte l'originalité du gaullisme dans l'opposition.

Selon ses auditeurs, M. Chirac aurait bien reçu le message : la reconnaissance de la spécificité du RPR, tout à fait légitime, n'est pas, selon lui, antinomique avec la recherche d'une union plus étroite de toutes les composantes de l'opposition. Mieux encore, c'est la force même du mouvement gaulliste qui doit lui permettre d'être l'élément le plus important de l'opposition.

Pour soutenir cette affirmation, M. Chirac s'est basé sur certains résultats de l'enquête effectuée par l'institut BVA pour *Paris-Match* du 14 au 19 février, c'est-à-dire après les assises du Bourget du 11 février. Selon ce sondage, si des élections législatives avaient lieu dimanche prochain, 28 % des personnes interrogées voteraient pour un candidat RPR contre 26 % en janvier. Le total des intentions de vote RPR-UDF se maintient à 48 % contre 38,5 % pour la gauche, soit un demi-point de moins pour le PC avec 7,5 %, le PS restant stable à 29 % d'un mois sur l'autre. Mais surtout, la cote de confiance dont bénéficie M. Chirac auprès de l'électorat RPR-UDF se maintient au plus haut niveau avec 82 % contre 64 % à M. Giscard d'Estaing, 57 % à M. Noir, en baisse de 10 points en un mois, et 41 % à M. Séguin, également en recul.

Le bureau politique du RPR a prévu de convoquer avant la fin avril un conseil national consacré à la politique européenne. Il a adressé ses félicitations à Mme Chamorro pour son élection à la présidence du Nicaragua dans laquelle il voit une *« victoire de la démocratie et des droits de l'homme »*. Il a souhaité que le gouvernement français accompagne les mesures d'assainissement économique prises par certains Etats africains comme la Côte-d'Ivoire afin de manifester sa solidarité avec eux. Le bureau a, enfin, décidé d'apporter l'aide technique et matérielle du RPR à la coalition constituée par le Parti paysan roumain, le Parti social-démocrate et le Parti libéral dans leur campagne électorale contre les *« néo-communistes du Front de salut national »*.

ANDRÉ PASSERON

Dissensions dans l'Hérault

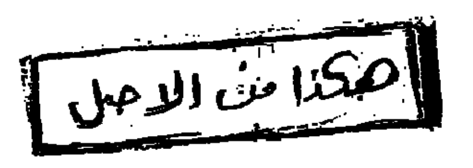
MONTPELLIER

de notre correspondant

Rien ne va plus au RPR de l'Hérault après la démission du secrétaire départemental, M. Jean-Pierre Grand, maire de la commune de Castelnau-le-Lez, mis en minorité par son comité départemental par 25 voix contre 23. Ce fidèle serviteur de M. Jacques Chirac a été la cible des feux croisés des partisans de la ligne dure du RPR et de ceux qui lui reprochent d'avoir fait preuve de complaisance à l'égard du maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau secrétaire départemental, M. Alain Juppé vient de charger M. Georges Fontès, ex-secrétaire d'Etat aux anciens combattants du gouvernement Chirac et ancien maire de Béziers, de panser les plaies d'un RPR orphelin et meurtri par ses dissensions internes. Il devra remettre dans quelques mois un rapport au secrétaire général afin de lui permettre de nommer un nouveau secrétaire départemental susceptible d'obtenir l'adhésion de la majorité de son comité. Le choix de M. Georges Fontès peut paraître surprenant : il avait fait l'objet d'une procédure d'exclusion du RPR entre les deux tours des élections municipales de mars 1989 pour avoir inscrit sur sa liste M. Yves Untereinner, un membre du Front national. Cette procédure avait été interrompue après sa défaite.

JACQUES MONIN



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

● *Les programmes d'enseignement*

A la suite du rapport remis par le Collège de France au Président de la République en 1985, le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a confié à des scientifiques de haut niveau une réflexion sur les disciplines enseignées. Les « principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement » dégagés par ces personnalités, ont servi de base à une consultation nationale qui a permis à plus de 150 000 personnes de s'exprimer. Puis un compte rendu national, le 25 janvier dernier à Paris, a pris en compte les conclusions des colloques régionaux qui ont réuni *13 000* personnes dans toutes les académies de France et du colloque sur l'enseignement technique.

Tous ces travaux seront remis au Conseil national des programmes institué par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 et qui sera installé le 6 mars prochain.

Instance indépendante, le Conseil est composé de 22 membres choisis dans tous les ordres d'enseignement et dans toutes les disciplines, ainsi que parmi les responsables des collectivités territoriales, du monde économique et de la vie associative.

Il disposera, dès son entrée en fonction, d'un ensemble de données précieuses pour remplir sa mission de conseil et d'expert auprès du ministre de l'éducation nationale. De sa propre initiative ou à la demande du ministre, il analysera les grandes évolutions scientifiques, les conséquences en matière d'enseignement. Ses avis seront rendus publics.

Le Conseil examinera en priorité la réforme de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.

Le Conseil national des programmes est un élément important de l'entreprise de renouvellement des contenus et de l'organisation de notre système éducatif.

● *La vie quotidienne des demandeurs d'emplois*

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire ont présenté au Conseil des ministres une communication sur les suites du rapport sur la vie quotidienne des demandeurs d'emploi lors du Conseil des ministres du 7 juin 1989.

I – Certaines des mesures proposées ont été reprises dans deux dispositifs – deuxième plan *pour l'emploi, réforme du service* public de l'emploi – et dans des lois déjà votées – loi favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle, surendettement des ménages, protection sociale complémentaire – ou en cours de discussion – droit au logement.

II – Des mesures concrètes *ont été prises au cours de ces derniers* mois ou vont l'être incessamment pour améliorer la vie quotidienne des demandeurs d'emploi :

– depuis le mois de juillet 1989, les demandeurs d'emploi peuvent obtenir, dès la rupture de leur contrat de travail, les attestations nécessaires à l'établissement de leur dossier de demande d'allocations de chômage ;

– à compter du premier trimestre 1990, 500 agences locales pour l'emploi mettent sur place des téléphones gratuits à la disposition des demandeurs d'emploi, afin de leur permettre de répondre rapidement aux offres d'emploi ;

– des possibilités sont offertes aux demandeurs d'emploi afin de leur permettre d'exercer un travail à temps réduit tout en conservant le bénéfice de leurs indemnités au titre du régime d'assurance ou de solidarité ;

– à la fin du mois de mars prochain, sera publié un annuaire des associations intervenant auprès de demandeurs d'emploi ;

– à partir du deuxième trimestre 1990, les aides au transport accordées par l'ANPE seront désormais versées avant les déplacements ;

– des examens de santé gratuits sont actuellement offerts à titre expérimental à des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an ; cette expérience pourrait être généralisée après étude.

Il est rappelé que, dès l'an prochain, des conseils pratiques pour l'entrée dans la vie professionnelle seront donnés aux élèves des collèges et des lycées.

III. – Les mesures suivantes seront mises en œuvre d'ici la fin de l'année 1990 :

– les informations relatives aux demandeurs d'emploi seront intégrées dans la base de données « vos droits », accessible par minitel, qui sera mise en place par la Documentation française ;

– les services des collectivités territoriales pourront consulter par minitel les offres d'emploi déposées à l'Agence nationale pour l'emploi et une expérience de consultation directe par les usagers sera engagée ;

– une couverture sociale complémentaire sera proposée à tous les demandeurs d'emploi et de formation qui le souhaitent ;

– les différents services recevant des demandeurs d'emploi vérifieront périodiquement les conditions d'accueil des usagers ainsi que le niveau des services qui leur sont rendus ;

– *la possibilité pour les* demandeurs d'emploi de conserver le bénéfice d'un service téléphonique restreint sera mise à l'étude.

IV – Une réflexion complémentaire sera engagée sur les sujets suivants : l'utilisation des médias pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi et de formation ; le respect du droit à indemnité, en cas de chômage, des agents non titulaires de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics ; la mise en place d'une couverture sociale relative aux accidents de trajet et de travail pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion qui suivent certaines formations ; la possibilité d'accomplir le service national en partie auprès d'associations humanitaires.

● *La revalorisation des sciences de l'homme et de la société*

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au Conseil des ministres une communication sur la valorisaiton des sciences de l'homme et de la société.

1) Les sciences de l'homme et de la société, qui contribuent à la compréhension de notre vie quotidienne, feront l'objet de nouvelles collaborations internationales par l'intermédiaire de réseaux européens de laboratoires.

2) Afin d'encourager une recherche interdisciplinaire de qualité :

– des actions incitatives seront lancées sur les sujets nouveaux. 15 millions de francs ont été consacrés à cette tâche en 1986 sur le Fonds de la recherche et de la technologie ; 38,5 millions sont prévus en 1990 ; ce budget sera encore augmenté en 1991 ;– un effort particulier sera fait pour favoriser l'orientation des jeunes vers la recherche : le ministère de l'éducation nationale renforcera la création de nouveaux diplômes d'études approfondies plus généralistes ; le ministère de la recherche et de la technologie poursuivra l'augmentation du nombre d'allocations de recherche, qui est passé de près de 300 en 1988 à près de 650 en 1990 ;

– la constitution d'unités associées au CNRS, tournées vers de nouveaux champs scientifiques, tout particulièrement interdisciplinaires, sera encouragée ;

– pour renforcer la collaboration encore récente entre les chercheurs en sciences de l'homme et de la société et les entreprises, une association de valorisation sera créée. Elle aura pour mission à la fois de trouver de nouveauxw objets de recherche et de favoriser la diffusion et l'utilisation des résultats de recherche. Les leçons de cette expérience seront tirées dans deux ans.

M. Lang et M. Noir condamnent les propos de M. Le Pen

M. Jack Lang, ministre de la culture, a indiqué, mercredi 28 février, à Sarcelles (Val-d'Oise), que les propos tenus, lundi 26 février, par M. Jean-Marie Le Pen à propos du *« détail »*, *« ne sont pas dignes d'un homme public ». « M. Le Pen est un homme qui se met hors de la cité, hors la loi, en pactisant avec des mouvements nazis ou para-nazis »*, a ajouté M. Lang

« Tout citoyen ne peut être que choqué, dans son âme de Français. Naturellement, c'est plus spécialement provoquant ici-même, où la communauté israélite est importante. Proféré ici, dans les circonstances où Le Pen s'est exprimé, cela peut revêtir un caractère antisémite », a conclu le ministre, venu soutenir la candidature de M. Dominique Strauss-Kahn (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à la mairie de Sarcelles.

M. Michel Noir, député (RPR) et maire de Lyon, a estimé, pour sa part, sur Radio-Shalom, que l'*« on a beau être habitué au plus horrible en ce qui concerne Le Pen, (...) ces sortes de jeu de mots, c'est du domaine de l'inacceptable et du monstrueux ». « Ça désigne simplement un comportement politique qui me paraît de haute psychopathie. Rien ne peut permettre de comprendre ce qu'est ce délire verbal, et cette sorte de machiavélisme politique, sauf pour peut-être tirer je ne sais quel bénéfice au niveau d'un fonds de commerce électoral »*, a conclu M. Noir.

□ **Décès de Dominique Wapler, ancien député de Paris.** – Nous apprenons le décès de M. Dominique Wapler, éditeur, ancien député de Paris, qui était âgé de soixante et onze ans.

[Né le 1er janvier 1919 à Neuvecelle (Haute-Savoie), Dominique Wapler avait suivi ses études secondaires au lycée Hoche a i p t i o n 18e arrondissement) en remplacement d'Alexandre Sanguinetti nommé membre du gouvernement jusqu'en mars 1967.]

L'application des accords de Matignon en Nouvelle-Calédonie

M. Jorédié (FLNKS) « tire la sonnette d'alarme »

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, s'est entretenu, mercredi après-midi 28 février, de l'application des accords de Matignon avec les deux présidents des provinces indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, MM. Léopold Jorédié et Richard Kaloï, tous deux membres de l'Union calédonienne.

« Nous avons tiré la sonnette d'alarme, a notamment souligné M. Jorédié, président de la province du Nord, au terme de cette entrevue. *Il faut accélérer la mise en œuvre des contrats de plan triennaux entre l'Etat et les provinces. Il ne faut pas donner raison à ceux qui pointent du doigt les accords de Matignon en disant* « ça ne marche pas ! » *Il faut aussi que certains des dossiers que nous essayons de boucler avec des entreprises privées ne soient pas systématiquement bloqués par Paris. »* M. Jorédié a regagné le territoire mercredi soir.

Rentrée scolaire perturbée à Nouméa

La rentrée scolaire 1990 a été perturbée, jeudi 1er mars, à Nouméa, par un mouvement de grève déclenché par la Fédération des fonctionnaires qui sollicite une augmentation des personnels de service dans les établissements en raison de l'accroissement du nombre des élèves. Les personnels en grève (agents affectés aux internats et aux cantines) ont fermé les grilles d'accès du lycée Lapérouse et du collège Baudoux, deux des principaux établissements de Nouméa, à l'aide de cadenas, empêchant 1 200 élèves de reprendre leurs cours. Ce sont, au total, près de 3 000 élèves du secondaire, scolarisés à Nouméa, qui n'ont pu être admis dans les établissements.

La Fédération des fonctionnaires réclame la dotation d'une cinquantaine de postes nouveaux alors que sept ont été créées pour cette rentrée. Aucun enseignant ne s'est solidarisé avec le mouvement et, à l'exception de Nouméa, la rentrée s'est effectuée normalement sur le reste de l'archipel.

Le vice-recteur, M. Jean Lombard, s'est dit ouvert à la négociation, tout en soulignant que les revendications dépendent désormais des provinces et non plus de l'Etat. Conformément aux accords de Matignon, la Nouvelle-Calédonie est divisée depuis le 14 juillet dernier en trois provinces (Nord, Sud et îles Loyauté) dont la compétence s'exerce notamment en matière d'enseignement.

□ **Rectificatif.** – Une erreur de transmission a modifié, dans nos éditions du mercredi 28 février, le sens d'une phrase de l'article intitulé « L'Histoire s'emballe. la France attend... ». Il était écrit que *« l'extrême droite aujourd'hui, ce ne sont plus seulement de gros bourgeois »*. Il fallait lire *« gros bras »* et non pas *« gros bourgeois »*.

□ **Précision.** – Dans l'erratum paru dans nos éditions datées du 27 février, nous avons écrit que *« M. Christian Nucci n'était plus député »* et qu'*« il avait abandonné son siège après sa nomination, au conseil des ministres du 9 décembre 1981, comme haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et ne l'avait pas retrouvé par la suite »*. De 1982 à 1986, c'est-à-dire au cours de la même législature, M. Nucci avait été en effet nommé ministre délégué chargé de la coopération et du développement. Il a été réélu, le 16 mars 1986, dans la 8e circoncription de l'Isère, puis battu, le 12 juin 1988.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article intitulé « Ce que disent les motions du congrès socialiste de Rennes sur le « ni-ni », paru dans *le Monde* du 27 février, nous avons écrit que Mme Marie-Noëlle Lienemann, dans sa motion *« passe tout simplement sous silence la théorie du « ni-ni »*. Ce n'est pas tout à fait exact. Sans évoquer directement ce principe, le député socialiste de l'Essonne souhaite, dans sa motion, *« redéfinir les contours du secteur nationalisé »* selon le schéma *« privatisation des entreprises produisant des biens de consommation ; nationalisation ou (re) nationalisation des biens collectifs »*.

Les compliments présidentiels

Le président de la République, selon M. Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a jugé, à propos de la communication de M. Jospin, que la mise en place du conseil national des programmes scolaires est *« une très heureuse initiative qu'il convient d'approuver sans réserve »*. D'après M. Le Pensec, le président a ajouté : *« Nos programmes sont trop encyclopédiques. Acquérir une culture, c'est posséder l'outil intellectuel qui ouvre l'appétit du savoir. »* Pour le président, *« les programmes sont trop lourds »* et il faut *« oser réduire la part du cours magistral »*. Le président de la République a souhaité que le conseil national des programmes *« propose un meilleur équilibre entre les disciplines »* et il a souligné la nécessité d'être *« très sensible au problème des rythmes scolaires »*.

M. Mitterrand a ajouté à l'adresse de M. Jospin que *« ce qu'il a décidé pour le primaire est très heureux »*. Le président de la République *« approuve les propositions présentées par le ministre de l'éducation et félicite le ministre »*, a conclu M. Le Pensec.

M. Mitterrand a fait, d'autre part, devant les ministres un exposé de politique internationale portant notamment sur l'Afrique et l'Allemagne, dans lequel il a réfuté les critiques qui se font jour sur une présence trop discrète de la France. Enfin M. Mitterrand a souhaité que, d'une manière générale, *« le gouvernement poursuive dans le chemin qu'il a excellemment tracé »*.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé mercredi 28 février, sur proposition de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, au mouvement préfectoral suivant :

Alpes-de-Haute-Provence : M. Monchovet

M. Louis Monchovet, sous-préfet de Vienne, est nommé préfet des Alpes-de-Haute-Provence en remplacement de M. Bernard Leurquin, nommé préfet hors cadre.

[Né le 1er mai 1940 à Craponne (Haute-Loire), ancien élève de l'Institut régional d'administration de Lyon, M. Monchovet a commencé sa carrière administrative comme inspecteur des lois sociales en agriculture (1969). Chargé des questions de l'emploi à la préfecture du Rhône en 1973, il a été nommé sous-préfet de Clamecy en 1981, puis sous-préfet de Vienne en 1984.]

Dordogne : M. Sebastiani

M. Pierre Sebastiani, préfet des Ardennes, a été nommé préfet de la Dordogne en remplacement de M. Patrice Magnier nommé le 7 février préfet de l'Aisne.

[Né le 27 octobre 1939 à Savigny-sur-Orge (Essonne), M. Sebastiani, ancien élève de l'ENA, a été notamment directeur du cabinet du préfet de la Nièvre (1971), secrétaire général de la Lozère (1973), secrétaire général du Lot-et-Garonne (1975), avant de devenir en 1978 conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement (M. Jacques Limouzy), sous-préfet de Libourne (en 1975), enfin secrétaire général de la Vienne, en janvier 1982. Préfet des Landes (1985), M. Sebastiani avait été nommé préfet des Ardennes en novembre 1987.]

Selon un sondage

MM. Mitterrand et Rocard en baisse

Selon une enquête réalisée par BVA (du 1er au 5 février sur un échantillon national représentatif de 3 699 personnes, et du 14 au 19 février auprès de 951 personnes) et publiée dans le numéro de *Paris-Match* de cette semaine, la cote de confiance de M. Michel Rocard est en baisse de deux points en février, avec 49 % d'opinions positives contre 51 % en janvier. Les *« mauvaises opinions »* sont en hausse de deux points (39 % des personnes interrogées contre 37 % en janvier). La cote de M. François Mitterrand est également en légère baisse en février (58 % de bonnes opinions contre 59 % en janvier). Le nombre d'opinions défavorables augmente de deux points (34 % contre 32 % le mois précédent).

Quarante-quatre pour cent des personnes interrogées refuseraient la confiance au gouvernement si elles étaient députés, au lieu de 40 % en janvier. Trente-trois pour cent la voteraient, au lieu de 37 % le mois précédent. Si les élections législatives avaient lieu dimanche prochain, la droite devancerait d'ailleurs nettement la gauche (48 % des voix contre 38,5 %). Enfin, pour les personnes interrogées, *« le meilleur des quatre premiers ministres de François Mitterrand »* est M. Jacques Chirac (31 %), devant MM. Michel Rocard (30 %), Laurent Fabius (10 %) et Pierre Mauroy (8 %).

□ **Les communistes s'abstiennent sur le budget du conseil général de Seine-Maritime.** – Le conseil général de Seine-Maritime a adopté, mercredi 28 février, le buget 1990 du département. La majorité (34 conseillers UDF, 12 RPR et un divers droite) a approuvé logiquement le budget présenté par M. Jean Lecanuet (CDS). Les quatorze élus socialistes ont voté contre. La surprise est venue des neuf conseillers communistes qui se sont abstenus. *« Le budget comporte des décisions qui vont dans le bon sens »*, a déclaré M. Michel Grandpierre, maire (PCF) de Saint-Etienne-du-Rouvray, pour expliquer le vote de son groupe. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Loi du silence, incrédulité et racontars

Une affaire d'inceste devant les assises du Gers

Trois naissances, deux avortements : pendant sept ans, Rachel n'avait pas osé parler

AUCH

de notre envoyé spécial

Il est des jours où la justice ne fait pas tout à fait la loi. Où d'autres règles, face à elle, défendent crânement leur modèle, celui des clans, du silence, du quart-monde psychologique et du droit de cuissage des ascendants sur les jeunes filles. Des jours comme ce mercredi 28 février, où le malentendu peut persister tout au long d'une audience parce qu'un atavisme s'oppose à une culture et que le siècle, sans doute, n'est pas le même pour tous.

Et, à ce jeu, la justice peut se retrouver finalement seule au banc des accusés, bousculée, niée par une peur plus forte, comme durant cette première journée des assises du Gers. On jugeait Jean-Paul Bonnemazou, quarante-trois ans, pour près d'une dizaine d'années d'inceste, combien de viols, d'attentats à la pudeur *« avec violence ou contrainte »* – et cinq procréations – sur la personne de sa fille Rachel, née d'un premier lit de sa mère et qu'il avait reconnue. A écouter l'acte de renvoi, cela paraissait chose relativement aisée, puisque ce père avait déjà été condamné à huit années d'emprisonnement, en 1988 à Tarbes, pour les mêmes motifs, et que la décision n'avait été cassée que pour vice de forme. La monstruosité de la situation sautait aux yeux. Rachel, aujourd'hui âgée de vingt-quatre ans était présente dans le prétoire, refusant le huis clos, décidée, avec l'aide de l'association Enfance et Partage, à reprendre l'horrible récit de son adolescence, non pour laisser plus longtemps son père en prison, mais pour l'exemple. Son corps même en racontait suffisamment, gonflé, déréglé. Dégoûté.

Rachel, pourtant, ne parla pas. Son tour, comme celui de sa soeur Erika, qui avait dénoncé Jean-Paul Bonnemazou en 1986, comme celui de leur tante Josette, qui appuyait leurs accusations, ne viendrait que le lendemain. La cour d'assises resta confrontée au petit homme propret et intelligent du box, et ce ne fut pas une mince affaire. Du viol, de cette relation incestueuse d'un autre âge, il fut à peine question. Il niait tout, à cheval sur des principes qu'on le soupçonnait d'avoir transgressés, écœuré, selon ses propres termes, des grossesses de sa dévergondée de fille.

Mais on égrena beaucoup d'autres délits larvés, la faute des autres, l'habitude, la soumission des épouses, des mères à la violence du chef de famille, la non-assistance à personne en danger, les faux témoignages, le laxisme des services sociaux de la région de Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

Rarement accusé fut aussi soutenu. Par ses collègues des P et T de Saint-Gaudens, venus saluer le mérite et la compétence de l'un des leurs, père de six enfants, qui s'était élevé si difficilement dans l'échelle professionnelle. Par les voisins des deux villages successivement habités par la famille, Artiguemy (Hautes-Pyrénées) et Réjaumont (Gers), qui n'avaient jamais rien vu ni entendu. *« De rien, de rien »*, dit même un maire. Un jour de 1983, au soir du 15 août, Rachel se précipita le visage et le corps en sang chez René Rousse, le retraité de la SNCF. Battue, comme Erika, pour un retard, après la sérénade de la fête locale. Le maire amnésique avait été alerté. Danielle, l'épouse de Jean-Paul Bonnemazou, la grand-mère paternelle, un oncle, s'étaient même retrouvés chez le vieil homme dans l'attente du médecin. Peut-être bien...

Enceinte à treize ans pour la première fois, Rachel avait bien été blessée par balles par son père. Un simple accident de tir, et par ricochet en plus. Et ainsi de suite, souvenirs perdus, vieilles vertus du chacun chez soi. Bien sûr, ils n'étaient pas là, les voisins et les maires. Ils avaient simplement entendu dire. *« Mais, vous savez, monsieur le Président, s'il fallait écouter tous les racontars... »*

Complot familial

Soutenu encore, Jean-Paul Bonnemazou, par les siens, les soeurs et les beaux-frères, des gens normaux avec travail, maison et bonne moralité. Même par sa belle-mère, Aline Courtade, qui habitait trop loin – 15 kilomètres – pour rendre visite à sa fille. D'ailleurs, elle ne lui parlait pas. D'ailleurs, *« elle ne s'intéressait pas »*. Elle mentit, comme les autres, et le président, M. Jean Brousse, dut lui rappeler avec une infinie patience qu'elle avait, auparavant, déclaré avoir eu connaissance des deux premières grossesses de Rachel. Ah oui ?, répondit la belle-mère.

Elle n'en démordait plus, la vieille dame : il y avait complot au sein même de la famille, lâcha-t-elle dans un lourd sous-entendu, et c'était bien pis qu'une audition en justice. La honte, la seule, c'était qu'on retenait Jean-Paul en prison et qu'en attendant quatre enfants manquaient de père. Quatre ?, s'inquiéta le président. Comme les autres, comme une tante, une infirmière, qui n'avait jamais trouvé à sa nièce la taille arrondie, elle oubliait délibérément les deux filles, Rachel, reconnue, et Erika, l'aînée par le sang.

Complot, absolument ! L'accusé le détailla longuement, lui aussi inconsciemment avec les mots de Jacques Brel dans sa chanson *Chez ces gens-là*. *« J'ai jamais tué de poulet »*, hurla-t-il même, à propos de l'un des cent ragots dont il se prétendait la victime. Tout venait de Josette, sa propre soeur, *« fragile »*, et qui avait toujours cherché, *« depuis l'adolescence »*, à le *« détruire »*. Josette qui, la première, avait laissé entendre qu'au temps des vaches maigres, à Bordeaux, le jeune Bonnemazou avait prostitué Danielle, l'épouse soumise. Qui savait l'enfant d'Evelyne, sœur de Danielle, né, en fait, de lui. *« Elle préparait son coup depuis longtemps »*, répétait Jean Paul, et le président, le jury, le public, comprirent que cette première journée resterait limitée à ces haines partagées et mystérieuses, à ces inextricables histoires de famille qu'on ne livre pas à la justice.

D'ailleurs Josette, *« par qui le malheur était arrivé »*, était restée hors de la salle, avec Erika. C'était lui qu'on jugeait, eux dont on critiquait les si longues dérobades au devoir, mais c'étaient elles les exclues. Avec Rachel. Jeune femme brisée, violée une première fois, selon l'arrêt de renvoi, avant l'âge de treize ans, et que son père condamnait haut et fort à l'audience comme la pire des garces. La battait-il ? Il reconnut deux *« dérouillées »*, qu'en honnête homme il regrettait, mais c'était *« peu pour cinq grossesses »*. N'était-il pas terriblement jaloux ? Ne la tenait-il pas enfermée à la maison ? Il redoutait son libertinage, à elle. La preuve, toujours : ces cinq grossesses.

Les seules fautes que se reprochait cet employé modèle étaient l'abandon de ses études, puis d'une courte carrière dans l'armée, les difficultés matérielles auxquelles il avait soumis les siens par sa propre modestie sociale. Les Bonnemazou avaient vécu à neuf dans une seule pièce. Il avait dû passer concours sur concours pour qu'un peu d'aisance survienne. Pour le reste, il s'était toujours comporté *« en homme »*, sévère mais juste. Il avait la main un peu leste, mais c'était dans son tempérament. Il buvait, parfois, par contrariété, surtout parce que Rachel lui causait du souci.

Trois enfants abandonnés

Les experts ébréchèrent cette trop bonne réputation, et cette certitude de soi. Son obsession à vouloir tout contrôler des faits et gestes de son entourage, sa constance sociale, sa maniaquerie, ses *« manifestations intensives de principes »* masquaient *« un dégagement de responsabilité »*. Un psycho-rigide qui transférait sur l'extérieur. S'il violait, si sa relation à Rachel terrorisait son entourage, le culpabilisant lui-même sans doute, c'était la faute aux autres. A Rachel, qu'il battait. A sa femme, à Balthazar, l'ancien ami, qu'il avait répudié pour sa liaison physique avec *« la fille de la maison »*. Rachel, encore, sans doute.

Un psychiatre avait cru déceler dans ce dédale d'acrimonies sur fond sexuel *« une pathologie familiale »* et avait recommandé des expertises élargies au clan. Conseil demeuré sans suite. Il n'eut aucun avis, ce n'était pas son rôle, sur l'attitude des assistantes sociales qui accompagnèrent l'adolescence de la jeune fille. M. Brousse s'en chargea avec courage. De 1979 à 1985, Rachel mit au monde trois enfants, abandonnés à la naissance, et subit deux interruptions volontaires de grossesse. La rumeur de la faute du père ne fit que s'amplifier au fil de ces années. Aucun rapport ne fut rédigé à l'intention de la DDASS (Direction départementale des affaires sociales et de la santé).

Quelques doutes

Certaines assistantes sociales eurent bien quelques doutes. Comme Mme Ballardin, la première à intervenir. Elle s'opposa même à ses collègues qui refusaient toute idée d'enquête. Rachel, à chaque retour à l'hôpital, avait une explication plausible, un fiancé, un père pour son enfant, et les structures sociales de sauvegarde se contentèrent de ces versions naïves. Malgré les blessures par fusil, les coups reçus et certifiés, les dénonciations d'un autre oncle, dès 1979. L'inspecteur des P et T, le syndicaliste dévoué de la CGT, le petit employé obstiné qui allait devenir contrôleur ne pouvait avoir failli.

Cette loi du silence, l'incrédulité générale, durèrent jusqu'en 1986. Erika avait alors dix-sept ans et demi. Rejetée par son père qui lui préférait Rachel, traumatisée depuis l'enfance pour avoir vu sa sœur passer entre les bras paternels sur l'autre couchette du lit superposé, elle s'était tue, comme les autres, rappelée à l'ordre, parfois, par des coups. Elle ne parla, en fait, que lorsque, selon son témoignage, Jean-Paul Bonnemazou menaça d'en faire aussi sa partenaire. Elle ne confia que ce fait précis, rien, d'abord, du sort de sa soeur. Josette, convoquée au lycée, confirma la menace. Pas l'enfer de Rachel. Le père rugit encore de son autorité, il protesta, finit par accepter l'idée d'un départ pour un foyer.

Hors d'atteinte, bientôt sauvée par sa majorité, Erika raconta enfin les particularités de la vie familiale depuis 1979. Josette confirma. Rachel commença son récit. Cette confession devrait marquer la seconde journée du procès. Et faute de preuves matérielles, face à cette auto-défense de meute, ce sera sa parole contre la leur.

PHILIPPE BOGGIO

SCIENCES

Un plan présenté par M. Hubert Curien

Le gouvernement veut favoriser les sciences de l'homme et de la société

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a défini, lors du conseil des ministres du mercredi 28 février, de nouvelles orientations visant à favoriser le développement des sciences de l'homme et de la société. Un effort de restructuration de la recherche sera engagé par le gouvernement pour valoriser l'apport de ces disciplines à l'analyse de nos sociétés et à la modernisation des entreprises.

Les sciences de l'homme et de la société seraient-elles à ce point malades pour que le gouvernement se penche à leur chevet ? Dans ce domaine, la France dispose pourtant d'un potentiel important de chercheurs : dix-huit mille environ (soit 12 % des scientifiques, toutes disciplines confondues), dont deux mille au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et quinze mille enseignants-chercheurs dans les universités – le reste étant réparti entre divers ministères et associations. Et ce département, de l'économie à la philosophie, en passant par le droit, la sociologie, les sciences politiques, la linguistique ou l'archéologie, couvre au total treize sections du CNRS.

Mais, *« paradoxalement, les sciences de l'homme et de la société sont parmi les moins utilisées par l'homme et par la société »*, constate M. Curien. Les équipes y sont très émiettées – (4,6 chercheurs en moyenne) et, plus que toutes autres, ces disciplines souffrent du manque de dialogue entre chercheurs, entrepreneurs et décideurs.

Pour donner aux scientifiques la possibilité de *« répondre pleinement aux défis lancés à la recherche dans ce domaine »*, et afin qu'ils puissent mieux contribuer *« à la compréhension de notre vie quotidienne »*, plusieurs mesures gouvernementales ont été présentées :

– des « actions incitatives » seront lancées sur des sujets nouveaux ; au total, 38,5 millions de francs y ont déjà été consacrés pour 1990 (15 millions en 1986), et ce budget sera augmenté en 1991 ;

– Afin de favoriser l'orientation des jeunes vers ces domaines de recherche, le ministère de l'Education nationale renforcera la création de nouveaux DEA (diplômes d'étude appliquée), plus généralistes. Le ministère de la recherche et de la technologie, de son côté, augmentera le nombre d'allocations de recherche ; portées de 336 en 1988 à 484 en 1989, elles devraient être environ 650 en 1990 ;

– La recomposition d'unités associées au CNRS sera encouragée, pour privilégier les approches interdisciplinaires ;

– Pour favoriser le transfert des connaissances vers les entreprises et identifier des objets de recherches intéressant ces dernières, une association, l'ANVIE (1), sera créée à titre expérimental. Un bilan sera effectué dans deux ans pour déterminer sa structure définitive.

Axes prioritaires

Le ministère de la recherche a annoncé par ailleurs le lancement de projets ponctuels, portant sur quelques axes prioritaires. Ainsi, sur le thème de l'environnement, une action nationale « Ecologie et sciences sociales » sera chargée de coordonner les approches des différentes disciplines et institutions. En ce qui concerne la drogue et la prévention du sida, une série d'études anthropologiques sera menée pour analyser localement les différents acteurs et leur environnement (insertion dans le système scolaire, professionnel, milieu urbain, etc.). Enfin, deux enquêtes seront lancées par l'Institut d'études démographiques (INED), à la demande conjointe du ministère de la recherche et de celui des affaires sociales. La première, « Enfants et familles de migrants », étudiera l'intégration scolaire des enfants. La seconde, baptisée « Insertion et mobilité sociale des populations d'origine étrangère », portera sur l'intégration des immigrés dans le marché du travail, en fonction des habitudes culturelles des individus et de leurs liens avec leur pays d'origine.

CATHERINE VINCENT

Lire page 24 l'entretien avec M. Hubert Curien sur la recherche en France

(1) ANVIE : Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises.

MÉDECINE

Le conflit sur la convention médicale

La Fédération des médecins de France en position d'arbitre

Après le rejet, mercredi 28 février, des dernières propositions de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), l'éventualité d'une intervention directe du gouvernement est suspendue à la position qu'adoptera dimanche la Fédération des médecins de France (FMF). Si cette dernière n'approuve pas le schéma proposé par la CNAM, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, est décidé à se saisir du dossier dès lundi et à réunir syndicats et caisses d'assurance-maladie dans la perspective d'un texte de loi.

Au cours d'une conférence de presse, le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, a indiqué, mercredi 28 février, que l'assemblée générale de son organisation a rejeté *« à la quasi-unanimité »* les dernières propositions de la CNAM (admission d'un millier de jeunes médecins chaque année dans le secteur à honoraires libres, dont l'accès ne serait plus autorisé pour les médecins appliquant les tarifs conventionnels). Alors que, la veille, la CNAM avait simplement réitéré son offre de compromis, M. Beaupère a curieusement relevé des *« ouvertures »* dans l'attitude de l'assurance-maladie, sur lesquelles il s'est appuyé pour réclamer la poursuite des négociations.

Les partenaires conventionnels s'étaient pourtant mis d'accord pour parvenir à un texte avant le 1er mars. Le président de la CSMF n'en a pas moins réclamé une revalorisation des honoraires (la consultation du généraliste devrait, selon lui, rapidement passer de 85 à 100 F) et la création d'un secteur *« promotionnel »* parmi les médecins qui appliquent strictement les tarifs de la Sécurité sociale. Ce préalable doit, estime le syndicat, permettre de traiter plus facilement le problème du secteur 2 (honoraires libres).

Les déclarations du docteur Beaupère ont été fort mal accueillies à la CNAM. Selon des sources concordantes, le président de la CSMF s'était en effet engagé à donner une réponse positive aux ultimes propositions de la CNAM...

Au ministère, on indiquait jeudi matin qu'il était hors de question de donner un nouveau délai aux négociateurs, dont les discussions ont débuté en avril 1989. M. Evin attend de connaître l'issue de la réunion, dimanche, de l'assemblée générale da la FMF avant de se saisir du dossier. Or, s'il n'est guère séduit par le schéma mis en avant par la CNAM (qui aboutit à introduire une discrimination entre praticiens en fonction de leur date d'installation), le gouvernement préférerait malgré tout qu'il soit avalisé par la FMF. Il est vrai qu'une intervention directe (qui nécessiterait le vote d'une loi afin de remédier à l'impuissance des partenaires sociaux) comporte quelques risques politiques.

JEAN-MICHEL NORMAND

A Nancy

L'arsenal du retraité

Les policiers de Nancy ont saisi, mercredi 28 février, au domicile d'un retraité nancéien, collectionneur d'armes, un véritable arsenal. Dans cet appartement, situé au centre ville, les policiers, aidés par des artificiers, ont en effet découvert plusieurs tonnes d'obus, de grenades, quelques mines et même une bombe au phosphore, le tout datant, pour l'essentiel, de la seconde guerre mondiale, sans parler de quelque cent cinquante fusils.

Le retraité, un ancien dentiste, désamorçait lui-même la plupart de ces projectiles, mais pas tous, et procédait à ces opérations dans son appartement. Parmi les tonnes – une douzaine environ – de munitions retrouvées, soit dans la cave, soit dans les pièces mêmes de l'habitation, certains obus ou mines non démilitarisés auraient pu, en cas d'explosion, provoquer des destructions considérables dans le voisinage.

L'ancien chirurgien-dentiste, homme *« charmant, très poli, mais inconscient »*, selon les enquêteurs, a été inculpé de détention d'armes de première catégorie et laissé en liberté. Son identité n'a pas été révélée.

FAITS DIVERS

Saisie record aux Pays-Bas

Trois tonnes de cocaïne découvertes dans un entrepôt près d'Amsterdam

AMSTERDAM

de notre correspondant

Quatre jours après la découverte de 45 tonnes de haschisch dans la région d'Amsterdam, (*le Monde* du 27 février) les policiers néerlandais ont procédé, le mercredi 28 février, à une nouvelle saisie record de drogue. Quelque trois tonnes de cocaïne ont été mises à jour dans un hangar du port d'Ijmuiden, à l'ouest d'Amsterdam.

La *« poudre blanche »* était dissimulée dans 115 fûts dont l'étiquette indiquait qu'ils contenaient de la pulpe concentrée de fruit de la passion. En réalité, celle-ci n'était qu'une garniture : en la renversant, les policiers ont trouvé les conteneurs métalliques dans lesquels la drogue était cachée, soigneusement emballée, à raison de trente kilos environ par fût.

Qualifiée de *« gigantesque »*, cette saisie de cocaïne est sans précédent en Europe occidentale. Le record était, jusqu'à présent, détenu par les policiers espagnols avec la prise d'une tonne au début de l'an dernier. La quantité de cocaïne découverte à Ijmuiden équivaut à quelques kilos près, à la totalité des saisies opérées aux Pays-Bas... de 1983 à 1989 inclus.

Elle confirme la tendance à la hausse du trafic constatée au cours des trois dernières années avec un volume de cocaïne confisquée en progression constante : respectivement 406 kilos, 517 kilos et 1350 kilos.

La valeur marchande des trois tonnes de drogue saisies mercredi est, en pratique, incalculable, le nombre de doses étant variable et leur prix dépendant à la fois du mode et du lieu d'écoulement. Mais une estimation d'un milliard de francs est un minimum.

C'est en tout cas une coquette fortune qui a été ainsi soustraite aux trafiquants sur la piste desquels la police de Haarlem avait été mise par un renseignement, au mois de janvier. Ayant placé l'entrepôt suspect sous haute surveillance, les enquêteurs ont remarqué, mardi soir, un regain d'activité. La marchandise venait d'être livrée. Sa provenance est officiellement inconnue, mais parmi les huit personnes arrêtées, mercredi, en flagrant délit d'emballage de la cocaïne dans des boites en carton, quatre sont de nationalité colombienne, une espagnole les trois autres néerlandaises.

En procédant à quatre jours d'intervalle à deux coups de filet d'une ampleur exceptionnelle, les policiers néerlandais ont incontestablement fait preuve d'efficacité. Mais, toute médaille a son revers : si elles représentent deux opérations *« énormes »*, la saisie des 45 tonnes de haschisch et celle des trois tonnes de cocaïne confirment la place de choix qu'occupent les Pays-Bas dans le dispositif des trafiquants.

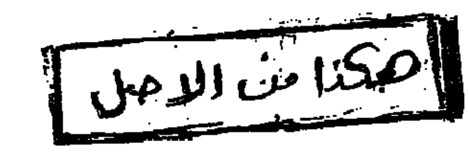
CHRISTIAN CHARTIER

ENVIRONNEMENT

□ **L'incendie de la décharge de pneus au Canada est éteint.** – Le gigantesque incendie de pneumatiques, qui ravageait depuis dix-sept jours un dépôt canadien, a fini par être maîtrisé, puis noyé par les pompiers locaux, assistés d'une flottille de canadairs bombardiers d'eau.

Les centaines d'habitants de la localité voisine d'Hagersville (Ontario), qui avaient dû être évacués, vont pouvoir regagner leurs demeures. Quatorze millions de vieux pneus sont partis en fumée. – (*Reuter.*)

□ **Exxon proteste contre son inculpation.** – Inculpée pour avoir pollué des centaines de kilomètres de rivage en Alaska en mars 1989, et ainsi menacée d'avoir à payer des centaines de millions de dollars d'amende, la société pétrolière Exxon se défend âprement. Elle rappelle que les opérations de nettoyage, qui seront poursuivies cette année dès le printemps, lui ont déjà coûté 2 milliards de dollars l'an dernier, qu'elle a indemnisé treize mille pêcheurs locaux et autres plaignants au prix de 180 millions de dollars, et qu'elle ne voit pas pourquoi elle serait en outre condamnée à une amende.



مكرر من الأصل

SOCIÉTÉ

La tempête en Europe

Inondations sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord

La tempête, ininterrompue depuis le 26 février, a encore soufflé pendant toute la nuit du 28 février au 1er mars. En France, quatre morts de plus sont à déplorer ; en Grande-Bretagne, un ; au Danemark, deux ; en Italie, un ; en Grèce, trois ; en Autriche, un ; en Belgique quatre. Le plus inquiétant est, à chaque marée haute, le débordement de la mer sur les zones basses. La violence du vent devait s'atténuer – sauf celle du mistral et de la tramontane – au cours de la journée du 1er mars. Dans le même temps, la température devait baisser jusqu'à retrouver ses valeurs normales pour la saison.

La tempête a fait de nouvelles victimes au cours de la journée du 28 février. En France, deux sapeurs-pompiers, MM. Jean-Claude Lecanu et Pascal Rocher, ont été tués et trois autres blessés par la chute d'un arbre sur leur véhicule : ils tentaient de dégager, près de Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime), la nationale 28 obstruée par des arbres. A Lampaul-Plouarzel (Finistère), un homme a été enlevé par une vague alors qu'il se trouvait sur des rochers en bordure de mer. A Emmerin (Nord), M. Desruelle a été tué dans son jardin par la chute d'une charpente. Enfin, le corps d'un véliplanchiste allemand a été retrouvé flottant sur le Rhin près de la rive française.

Plusieurs autres personnes ont été blessées dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Près de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), un homme a été tué et deux autres blessés : ils ont été électrocutés accidentellement en réparant une cheminée endommagée la veille par la tempête.

Vagues énormes et vent violent

En Grande-Bretagne, une automobiliste a été tuée et son fils blessé par la chute d'un arbre. Un train a déraillé après avoir heurté un arbre *tombé sur la voie : six* blessés légers.

Sur tout le littoral du nord-ouest de l'Europe la tempête a provoqué l'inondation des zones côtières basses, inondation qui se répète à chaque marée haute. Le très haut niveau de la mer, les vagues énormes et le vent très violent conjuguent leurs effets pour saper les cordons de dunes et les digues, ou tout simplement pour faire envahir les zones basses par la mer. Etretat et Fécamp en Seine-Maritime la côte picarde, notamment, ont ainsi été inondées à plusieurs reprises. La zone côtière est inondée entre Le Touquet et Berck-Plage sur une largeur de 200 mètres.

Dans le nord-ouest du pays de Galles, les 2 000 habitants du *port de Towyn, qui ont été évacués* dans la soirée du 26 février, ne pourront probablement pas rentrer chez eux avant huit jours : après la rupture d'une digue, leurs maisons sont sous 1,5 mètre d'eau. La mer recouvre aussi des milliers d'hectares de terres jusqu'à *4 kilomètres de la côte.*

Sur la côte ouest du Danemark, les digues ont été endommagées et plusieurs ports sont inondés. En *Allemagne fédérale, à Hambourg* où le quartier du port a été envahi par l'eau, tout le monde se souvient de la tempête de 1962, au cours de laquelle trois cents personnes avaient péri noyées. Les habitants du littoral de la mer du Nord et ceux des îles de Frise orientale sont sur le qui-vive.

Aux Pays-Bas, les digues, très surveillées, tiennent bon. Mais quelques agglomérations ont été évacuées. Pour la première fois, on a fermé les énormes portes installées sur les bras de l'Escaut et du Rhin.

Partout les dégâts matériels sont énormes. Dans le Pas-de-Calais, cent dix mille foyers étaient toujours privés d'électricité jeudi. Le trafic ferroviaire est très perturbé.

6 milliards de francs

Depuis le début de l'année, les assureurs français estiment que les tempêtes leur ont coûté 6 milliards de francs, ce qui entraînera une majoration de 10 points du rapport de 65 % habituel entre les sinistres et les primes. Mais pour que les assurances prennent en charge les dégâts, notamment ceux des inondations, il faut que le gouvernement reconnaisse par décret l'état de « catastrophe naturelle », ce que ne sont pas normalement les tempêtes.

La CEE va verser une nouvelle aide de 1,7 million d'écus (12 millions de francs) aux sept pays membres frappés par la tempête. Depuis le début de l'année, l'aide de la CEE est montée ainsi *à 38 millions de francs.*

Etretat mangée par la mer

LE HAVRE

de notre correspondant

« La dernière facétie d'Arsène Lupin ? Voler les galets. » Une plaisanterie qui faisait encore sourire, jeudi, à Etretat, malgré l'inquiétude éprouvée par les habitants à quelques heures d'une nouvelle *marée haute redoutée avec son* fort coefficient et des pointes de vent de 140 km/h.

Les galets qui protégeaient naguère la station balnéaire de l'invasion des flots ont disparu. Une part infime en jonche les rues en bordure de la plage. Mais des centaines de tonnes de ces pierres grises, arrondies à force de rouler sous les vagues, au pied des falaises, ont pris le large, s'éloignant du rivage, pour remonter de quelques centaines de mètres, vers la porte d'Amont. Celle-ci, à la façon d'un verrou, leur interdit de subir plus au-delà la force de la houle, en fuyant vers le nord, vers l'estuaire de la Somme. Ils reviendront peut-être dans un mois ou deux... Attirés par d'autres forces sous-marines, ils reconstitueront alors l'épais talus pierreux de protection, de quelque 4 mètres de haut sur plusieurs dizaines de profondeur, qui empêche les vagues de se briser contre la digue et de franchir ainsi les murets de protection ou de les contourner. On sait aussi qu'ils reviendront moins nombreux, comme chaque fois que le phénomène se produit. Et ce sont autant de défenses qu'Etretat perd, face à la mer, et devra combler.

Ainsi, depuis le 26 février, la moitié d'Etretat vit calfeutrée, barricadée contre les eaux qui menacent toujours de franchir la digue de la promenade, à l'étale de pleine mer. Des sacs-poubelle remplis de sable, des panneaux de bois hâtivement fixés au pied des portes ou contre les fenêtres, tous les moyens de fortune paraissent bons pour tenter de canaliser les flots, au cas où...

Le phénomène a connu une ampleur particulièrement inquiétante. Pourtant prévisible, admet M. Prouveur, ingénieur à la direction départementale de l'équipement, chargé du secteur maritime. *« Depuis l'inondation du 12 février, on pouvait penser que la mer franchirait à nouveau la digue. Lundi, il y avait des vagues de 5 à 6 mètres et des vents de 75 kilomètres à l'heure... Rien d'exceptionnel pour Etretat. Mais avec l'érosion de la côte et un niveau de galets aussi bas, on pouvait tout craindre. Il faudra reconstruire, mais différemment, repenser le front de mer, pour empêcher que ça se reproduise. »*

Des aménagements nouveaux, M. Henri Dupain, maire de la commune, les évalue à quelque 10 millions de francs *« pour que les gens vivent dorénavant tranquilles »*. Selon les premières estimations, les dégâts causés à la ville et aux *particuliers seraient de 6 à* 7 millions de francs. C'est ce chiffre qui a été avancé, mercredi 28 février, devant M. Quyollet, préfet de région venu sur place. Celui-ci a annoncé qu'il transmettrait à la commission interministérielle, *réunie le 8 mars, la demande de* reconnaissance de catastrophe naturelle.

Malheureusement, la haute mer de la nuit du 28 février au 1er mars a de nouveau débordé vers le fond de la valleuse : toute la ville basse (plusieurs centaines de maisons) a été inondée sur 800 à 1 000 mètres à partir du littoral. Le montant des dégâts devra donc être fortement majoré.

Touristes fidèles au poste

En attendant, le tourisme d'hiver fonctionne bien, comme chaque année à pareille époque lorsque les Parisiens sont en vacances. Tous les hôtels – ou presque – affichent complet, et le romantisme des flots déchaînés et des gerbes d'embruns recouvrant le casino fait toujours recette. D'autres touristes, qui n'avaient pas réservé, sont arrivés. Curieux de voir les blessures des précédentes tempêtes, quelques rues au macadam crevassé, les débris des caloges – ces barques recouvertes d'un toit de chaume sous lequel se vendent les souvenirs de l'été, – attentifs aux prévisions sur le temps et sur la force de la mer des quelques Etretatais qui ressemblent à des pêcheurs, bien protégés dans leurs cirés.

Ils apprennent ainsi pêle-mêle que le flot est entré comme un torrent dans la salle du restaurant Noroît, avant de ressortir par la cuisine ; que La Tricorne, où *« Maurice Ronet aurait tourné une scène du film* les Galets d'Etretat *»*, a ses cuisines, installées dans une cave, complètement noyées ; que déjà en 1984 *« on avait eu très peur, mais qu'en 1928 la mer était entrée à 2 kilomètres à l'intérieur de la valleuse »*.

Il n'y a que quelques enfants pour s'amuser, quand la mer se retire, sur une plage, hier de galets, devenue aujourd'hui de sable fin.

PATRICK PESLIER

Six mille arbres abattus ou cassés à Paris

Près de six mille arbres ont été arrachés, fendus ou cassés à Paris, depuis le début de l'année. Les bois de Vincennes et de Boulogne sont les plus atteints mais les arbres d'alignement, bien que protégés par les immeubles, ont aussi beaucoup souffert dans certaines avenues, l'avenue Foch notamment.

Deux cent vingt bûcherons de la Ville de Paris, aidés par douze entreprises privées, ont commencé à parer au plus pressé : évacuer les arbres tombés, scier les branches restées en suspens.

« L'ampleur des dégâts causés depuis le 3 février est sans égale depuis trente-six ans », estime Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire de Paris, chargée des espaces verts. La remise en état coûtera près de 12 millions de francs.

Nouvelles aides aux pêcheurs sinistrés

Le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, a pris une série de nouvelles mesures pour aider les pêcheurs dont les activités ont été très fortement perturbées par les intempéries depuis trois mois.

Les préfets des départements côtiers ont mis en place un dispositif ouvrant droit à des mesures de chômage partiel permettant l'indemnisation des pêcheurs salariés et l'exonération de cotisations sociales pour leurs employeurs. Les caisses de chômage-intempéries opèrent, par ailleurs, le versement d'allocations à leurs cotisants.

« La persistance des intempéries et la constatation de la disparité des situations doivent néanmoins conduire à compléter ce dispositif dans les jours qui viennent », indique le ministre.

« A cet effet, il sera demandé au Crédit maritime d'accorder, dans le cadre de la réglementation existante et après examen des dossiers individuels, les reports d'échéance des prêts d'équipement souscrits par les pêcheurs. »

En outre, dans les situations les plus graves, il sera également demandé aux services des affaires maritimes de recenser les cas exigeant une intervention immédiate sous la forme de versement de secours d'urgence. Ces mesures permettront d'aider, dans l'immédiat, à surmonter les situations les plus difficiles.

□ **Les pertes des professionnels des sports d'hiver.** – La Fédération française de l'industrie du sport et des loisirs (FIFAS) et la Fédération nationale du commerce des articles de sports et de loisirs (FNCASL) estiment que le manque de neige constaté depuis le début de la saison a fait perdre 40 % du chiffre d'affaires de leurs entreprises. Ils demandent que, pour éviter des dépôts de bilan, les pouvoirs publics acceptent des reports de paiement des charges sociales et fiscales, la mise en place d'un système de chômage partiel dans les départements de montagne, un rééchelonnement des emprunts et l'octroi de prêts à taux bonifiés.

DÉFENSE

Nominations militaires

- *L'amiral Tripier, préfet maritime de Toulon*
- *L'amiral Merlo, commandant l'escadre de Méditerranée*

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 28 février a approuvé les promotions et nominations suivantes *(nos dernières éditions du 1er mars)* :

● MARINE. – Sont nommés : préfet maritime de Toulon et commandant en chef pour la Méditerranée, le vice-amiral Michel Tripier, en remplacement du vice-amiral d'escadre Alain Duthoit, qui atteint la limite d'âge de son rang le 20 mars ; commandant l'escadre de la Méditerrannée, le contre-amiral Marc Merlo, en remplacement du vice-amiral Tripier.

[Né le 5 février 1934 à Riga (Lettonie) et ancien élève de Navale, Michel Tripier a notamment commandé l'escorteur rapide *l'Alsacien* (1971), la corvette *Aconit* (1977), puis le porte-avions *Clemenceau* (1982). En 1984, il est adjoint au chef du cabinet militaire de Charles Hernu, alors ministre de la défense. Promu contre-amiral en 1986, Michel Tripier devient sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine. Promu vice-amiral en 1988, il était, depuis novembre de cette même année, commandant l'escadre de la Méditerranée à Toulon.]

[Né le 8 septembre 1935 à Hanoï, (Indochine) et ancien élève de Navale, Marc Merlo est un spécialiste des sous-marins. Il a notamment commandé le sous-marin de chasse classique *Doris* (1965), le sous-marin nucléaire lance-missiles *l'Indomptable* (1978), puis la corvette de lutte anti-sous-marine *Jean-de-Vienne* (1985), avant de devenir, en 1986, adjoint au chef du cabinet militaire de M. André Giraud, alors ministre de la défense. En 1987, le contre-amiral Merlo devient chef de la division « forces nucléaires » à l'état-major des armées.]

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Philippe Saint-Claire Deville ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau François Laffargue et Christian Rouyer.

● TERRE. – Sont promus général de brigade, les colonels Yves Crene, Jacques Baton et Pierre Forterre.

Est nommé directeur du commissariat de l'armée de terre de la IVe Région militaire, le commissaire général de brigade Jean Laurent.

● AIR. – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Georges Mercier et Claude Gautier ; général de brigade aérienne, le colonel Claude Chrétien.

Sont nommés : chef de la division « forces nucléaires » à l'état-major des armées, le général de brigade aérienne Jean Rannou ; directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne, le général de brigade aérienne Yvon Guyader.

● SERVICE DE SANTÉ. – Est promu pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste chef Jacques Saint-Blancard.

Est nommé inspecteur technique des réserves du service de santé des armées, le médecin général Pierre Rieunau.

● GENDARMERIE NATIONALE. – Sont promus : général de brigade, les colonels Yves André et Emile Le Steon.

SPORTS

FOOTBALL : l'équipe de France bat la RFA (2-1)

La nouvelle donne des Bleus

L'équipe de France de football a dominé celle de RFA (2-1) en match amical, mercredi *28 février à Montpellier*. Cette victoire face à l'une des meilleures formations du monde a permis d'évaluer véritablement les possibilités de l'équipe sélectionnée par Michel Platini.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Michel Platini a tenu parole. *« Ma véritable équipe, nous la verrons à l'œuvre contre la RFA »*, n'avait-il cessé de promettre en janvier, lors de la tournée au Koweït de sa sélection. Il ne s'était pas trompé : l'équipe de France de football qui a battu son homologue allemande (2-1) en match amical, mercredi 28 février à Montpellier, devant trente mille spectateurs, s'est par la même occasion révélée sous son vrai visage, avec ses défauts et ses qualités, son potentiel et ses limites.

La victoire aidant – surtout face à un adversaire qui figure parmi les favoris de la prochaine Coupe du monde, – la petite histoire retiendra essentiellement les points positifs : une bonne volonté de tous les instants, une indéniable rage de vaincre, l'opportunisme d'un avant-centre, le Marseillais Jean-Pierre Papin, auteur du premier but (tir sous la barre à la quarante-deuxième minute de jeu), le talent de Bruno Martini à son poste de gardien, ou bien encore la rapidité et le coup d'œil de l'Auxerrois Pascal Vahirua, dont le centre fort bien ajusté permit à Eric Cantona d'inscrire de la tête le but victorieux à huit minutes de la fin de la partie...

Pourtant, en dépit d'un score qui pourrait paraître flatteur tant les Allemands, même à court de condition physique, ont dominé la seconde période, l'équipe de France peut difficilement être exempte de tout reproche : le *manque de créativité au milieu de terrain*, la désespérante nonchalance de Laurent Blanc, l'inquiétante fébrilité de la charnière centrale composée du Toulonnais Bernard Casoni et de l'Auxerrois Basile Boli (le Marseillais Franck Sauzée, titulaire au poste de libéro, était blessé), la passivité des défenseurs sur le but de la tête de Andreas Möller en première période (36e). *Plus grave encore* : l'incapacité de suivre les consignes tactiques de Michel Platini, qui a passé une bonne partie de la seconde mi-temps debout devant son banc de touche à hurler des instructions que ses joueurs comprenaient à contre-sens !

La véritable équipe de France, celle de Platini version sélectionneur, est pourtant bien celle-là, courageuse mais limitée, qui, à force de volonté et pugnacité, est parfois capable de parvenir à ses fins. Reste à savoir si elle pourra réussir plusieurs fois de suite de telles performances ou si elle devra se contenter d'exploits clairsemés.

Michel Platini sera vite fixé à ce sujet. Après avoir rencontré la Hongrie à Budapest, fin mars, et suivi, la Coupe du monde à distance en Italie ses joueurs entameront à partir de septembre les matches de qualification pour le championnat d'Europe des nations 1992 en Suède. Au programme : des rencontres face à l'Islande, l'Albanie, la Tchécoslovaquie et, surtout, l'Espagne. Une seule équipe sera qualifiée dans ce groupe. *Les Espagnols* sont largement favoris. Français et Tchécoslovaques se disputent le rôle du prétendant ambitieux.

Avant ces éliminatoires, le succès face aux Allemands, présumés supérieurs aux Espagnols et aux Tchèques, arrive à point nommé. L'objectif de ce match amical a été atteint : bien plus sérieuse que les matches « exotiques » disputés dans le Golfe contre une équipe de club (Al Quadisiya, 3-0), la sélection koweïtienne (1-0) et celle de RDA hors de forme (3-0), la rencontre de Montpellier face à un adversaire invaincu depuis vingt mois a permis aux Français de donner un aperçu de leurs possibilités.

Des joueurs plus physiques que techniques

« Il nous reste à travailler la technique à l'entraînement », répétait le sélectionneur à l'issue du match, comme pour promettre des lendemains meilleurs du point de vue du spectacle. Cette fois, il devrait avoir du mal à tenir parole. A deux ou trois exceptions près (Eric Cantona, Pascal Vahirua, Jean-Marc Ferreri), l'équipe qu'il propose – sans doute est-ce la meilleure possible – est constituée de joueurs plus physiques que techniques. Or un joueur ne se métamorphose pas en technicien haut de gamme simplement parce son *sélectionneur le décrète.*

Cette équipe ne sera jamais une formation d'artistes. Il est d'ailleurs symptomatique que le seul pourvoyeur de ballons d'attaque de cette sélection, dépourvue de meneur de jeu, soit le Bordelais Bernard Pardo, un milieu de terrain spécialisé dans le secteur défensif. Michel Platini le sait, lui qui avoue en souriant : *« Il est certain que nous ne pratiquons pas vraiment un jeu à la française... »*

Son équipe est donc condamnée à évoluer dans un registre différent, celui du cœur et de la « gagne ». Et lui à tenter d'améliorer, par quelques retouches, le rendement collectif de l'ensemble, quitte à renier, à travers cette nouvelle donne, les conceptions du jeu de football qui étaient les siennes du temps où il était encore sur le terrain et perdait contre la RFA à Séville (demi-finale de la Coupe du monde 1982 en Espagne) et àGuadalajara (demi-finale 1986 au Mexique).

PHILIPPE BROUSSARD

□ **Incidents entre supporters.** – De multiples incidents se sont produits lors du match France-RFA entre de jeunes supporters allemands et des partisans du club local de Montpellier. Aux cris de *« German hooligans »* ! une centaine de visiteurs allemands ont chargé des Français rassemblés dans une tribune située derrière l'un des buts. Après des échanges de projectiles et de coups, lors de la mi-temps, les policiers sont intervenus pour expulser 150 visiteurs. Quelques échauffourées ont eu lieu sur les parkings situés autour du stade, obligeant les forces de l'ordre à utiliser des grenades lacrymogènes. Deux spectateurs et trois CRS ont été légèrement blessés au cours de cette soirée mouvementée.

CULTURE

THÉATRE

Le secret de Célimène

L'univers impitoyable de la Cour reconstitué pour « le Misanthrope » par Dominique Pitoiset, à Dijon

Dominique Pitoiset a fait ses classes à l'école de Strasbourg, a travaillé à Villeurbanne, Genève, Lausanne, Dijon. Dijon où il a formé sa compagnie et où, sous l'égide du centre dramatique de Bourgogne, il donne *le Misanthrope*, le quatrième de la saison, après ceux de Simon Eine, Jacques Weber et Niels Arestrup. Ce nouvel Alceste, interprété fort bien par Laurent Sandoz a une rudesse paysanne. C'est un provincial bien dans sa peau et mal à l'aise dans les salons parisiens, dégoûté par ce monde auquel, de par ses activités littéraires il appartient, mais fasciné par Célimène qui en symbolise la séduction.

Pas de modernisation, pas de reconstitution historique. L'histoire se passe au temps du Roi-Soleil, devant une tapisserie représentant des scènes de chasse-teintes ocres, dessins sytlisés – qui plaque les personnages sur le devant de la scène. De ce fait, il paraissent trop grands pour l'espace. Ils sont encombrants. Ils encombrent la vie et l'esprit d'Alceste. Ils sont mal dégrossis autant que lui, mais d'une autre façon. Ils ont des comportements de parvenus qui croiraient avoir tout réglé en s'habillant chez Mügler et Gaultier.

C'était ça la façon d'être, sur le modèle de Versailles, tout au moins quand Molière écrit *le Misanthrope*. La cour n'était jamais qu'un ramassis de soudards, de hobereaux fauchés qui achevaient de se ruiner dans l'espoir de rencontrer qui il faut, de frimeurs se donnant l'alibi de beaux esprits, et sans doute la proportion normale d'escrocs et de profiteurs. Une cour où maquillages, parfums, perruques dissimulaient à peine la saleté des corps, la brutalité des mœurs. C'est ce que suggère la mise en scène de Dominique Pitoiset, ce qu'il montre, sans insister, à travers des attitudes composées, des gestes incontrôlés, à travers la contradiction entre la muflerie de ces hommes et la préciosité de leur langage.

Quelques instants de vérité

L'un des marquis offre à Célimène un oranger, et l'autre une dinde (vivante) dont le plumage noir et blanc redouble la robe de la belle. Oronte (Yves Reynaud) se conduit en goujat. Philinte (Jean-Marc Roulot) n'est pas le « raisonneur », porte-parole du bon sens, il est cynique. Ses liens avec Eliante (Marie-Paule Sirvent) n'ont rien de platoniques. C'est en libertin, en frère aîné de Valmont, qu'il la pousse vers Alceste. Et l'attirance qu'elle éprouve pour ce misanthrope en pleine santé, tire vers le plaisir d'une expérience amusante à la Lady Chatterley, plus que vers un amour timide.

Dans le domaine de la muflerie, d'ailleurs, personne n'a rien à envier à personne. Le texte de Molière n'est pas galant – les galanteries sont dites pour le vaniteux bonheur de se les entendre dire, – ni romantique. Le spectacle non plus. Sans parler d'Arsinoé (José Devron) pure garce, chez Alceste lui-même on peut difficilement parler de sentiments, uniquement d'un désir rageur de possession. Il veut coucher avec Célimène (Nadia Fabrizio), elle l'a fait marcher trop longtemps, mais il est trop macho pour essayer de comprendre ce qu'elle veut, ce qu'elle cherche.

Que cherche-t-elle ? Elle est le mystère du spectacle. A deux reprises, on la voit dans l'ombre, le visage caché sous un voile ou baissé, comme malade, prenant un gobelet des mains de son valet, buvant avant de repartir. De quelle drogue, de quel médicament a-t-elle besoin ? Elle semble persuadée de sa mort prochaine et pressée de vivre. Comme Molière. En quelques images belles et brèves, qui arrivent comme des instants de vérité, Dominique Pitoiset amène une poésie, une sorte de paix mélancolique.

COLETTE GODARD

▶ **Jusqu'au 11 mars au Théâtre du Parvis-Saint-Jean, Dijon, 20 h 30, dimanche 16 h ; relâche lundi. Du 14 mars au 3 avril, tournée. Renseignements : Théâtre du Parvis-Saint-Jean, BP 1230, 21029 Dijon Cedex. Tél. : 80-30-63-58.**

MUSIQUE

Colin Davis, maître berliozien

« La Damnation de Faust » à la Bastille : un miracle d'interprétation

On ne pouvait imaginer plus beau prélude à l'ouverture de l'Opéra-Bastille, plus belle introduction aux *Troyens*, que cette *Damnation de Faust* donnée par Colin Davis, le plus berlioziens des berlioziens, à la tête des chœurs et de l'orchestre de la Radio bavaroise qu'il dirige depuis sept ans.

Ce chef anglais refuse le clinquant trop souvent associé au nom de Berlioz, par la faute même de celui-ci. Et il nous amène tout doucement, très fraternellement, au cœur de ce génie solitaire d'où sont sorties ces visions qui s'enchaînent comme les épisodes d'un rêve.

On avait l'impression, mardi soir, de découvrir cette musique d'un raffinement inouï, d'une fraîcheur ineffable, d'une légèreté de comédie shakespearienne, dont les orchestrations féeriques semblent des sortilèges de la reine Mab. La « Marches hongroise », sans brutalité ni pompiérisme, restait une vision de rêve. « la course à l'abîme », implacable, gardait une rigueur très sobre, et même la scène de la taverne d'Auerbach, menée dans un mouvement très vif, avec les amusantes voix pincées de l'*Amen*, ne cédait rien à la vulgarité.

La battue de Colin Davis, généreuse, élégante, très expressive et souvent inattendue, voire humoristique (comme les lunettes perchées au bout de son nez...) transfigurait les chœurs lumineux et l'orchestre de la Radio bavaroise aux sonorités de velours et d'or, qui compte maints solistes merveilleux, tels l'alto solo du « roi de Thulé », le hautbois de « d'amour l'ardente flamme » ou les cors qui accompagnent la disparition de Faust.

Mais l'autre joyau de la soirée, ce fut Thomas Moser. Avec cette voix flexible, une telle émotion nimbant ce timbre de ténor élégiaque, jamais peut-être un Faust n'avait été si loin dans l'introspection. Il semblait incarner Berlioz lui-même, l'idéalisme qui survole toute l'œuvre, son profond enracinement dans la nature depuis l'enfance, le sentiment d'une solitude qui échoue à briser son isolement ; tout cela passait mystérieusement dans son chant.

Du même coup, les autres protagonistes pâlissaient, comme des créations de son *« imagination ardente »* : même la séduisante Marguerite, d'Anne Sofie von Otter, semblait en regard un personnage de cire, au timbre neigeux, mais assez dépourvu d'émotion, tandis que Siegmund Nimsgern palliait difficilement l'étoffe étriquée de sa voix par une diction de Méphisto quelque peu mélodramatique.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Colin Davis a signé en 1973 un enregistrement inégalé de *la Damnation de Faust*, avec Nicolaï Gedda, Joséphine Veasey et Jules Bastin, les chœurs et l'orchestre symphonique de Londres (Philips, deux disques compacts 416.395-2, ou trois microsillons).**

Installation officielle du Conseil supérieur des bibliothèques

MM. Lionel Jospin, Jack Lang et Hubert Curien ont procédé mercredi 28 février au Collège de France, à l'installation du Conseil supérieur des bibliothèques. A quelques années de l'ouverture de la Bibliothèque de France, ce nouvel organisme permettra de mener une politique commune dans un domaine coupé en trois depuis 1975 (les bibliothèques publiques et les grands établissements nationaux, comme la Bibliothèque nationale, dépendent du ministère de la culture ; les établissements, scolaires et universitaires, de l'éducation nationale ; les instituts de recherche, du ministère de la recherche).

Les vingt membres, scientifiques, littéraires ou professionnels du livre, comme Jacques Le Goff, Pierre Nora, Emmanuel Le Roy Ladurie, sous la présidence d'André Miquel, professeur au Collège de France, devront siéger au moins trois fois par an. Ce Conseil supérieur n'aura qu'un pouvoir de propositions. Il sera notamment chargé de la mise en place de services collectifs, tel que l'établissement d'un catalogue national des livres rassemblant les données bibliographiques de toutes les bibliothèques publiques.

CINÉMA

Une esthétique en noir et blanc

« Erreur de jeunesse » de Radovan Tadic : un singulier film d'auteur

Le film est en noir et blanc. Tantôt plus noir que blanc, tantôt plus blanc que noir. Et situé dans un Paris qui n'est peut-être pas Paris, même si les stations de métro sont des points de repère. Monde étrange, décalé, rêvé peut-être.

De cet univers esthétique, beau et froid, mais comme chargé de tension émotionnelle, surgissent des personnages touchés par le mal de vivre, pris dans la toile d'araignée d'une existence dirigée par les fantasmes, les obsessions. Une vieille demoiselle, Thérèse (Muni, qui fut si bizarre chez Bunuel et pourrait être, maintenant, une créature d'une autre planète, à la diction chantante comme une mélopée indigène), donne des coups de téléphone de menaces dans les cabines publiques et lit à son chien les faits divers des journaux. Thérèse joue les justicières, pousse des gens à la mort pour assouvir quelque vieille haine sociale, à moins qu'elle ne soit une Parque impassible. Elle habite une chambre de bonne.

Au même étage, Antoine, ouvrier typographe (Francis Frappat, Pierrot lunaire et romantique tourmenté, comédien exceptionnel qui ne prend modèle sur personne) cultive, dans sa mansarde, une vocation de poète troublé par le corps, la démarche des femmes. Dans le métro, Antoine rencontre une fille qui lit, comme lui, les poèmes de T.S. Eliot. Mais la création lui paraît impossible. Il se suicide, se rate.

Thérèse s'arrange pour qu'Antoine entre en relation avec une nouvelle locataire du couloir, Françoise, (Géraldine Danon, apparition blonde, fragile, au sourire perdu, à l'activité sexuelle débordante). L'échec et la mort rôdent. Il y a aussi des comparses telle cette jeune femme (Isabelle Weingarten) qui, venant d'essayer une veste dans une boutique, dénude ses seins devant la vendeuse, vieille femme cadavérique, et lui demande de les toucher.

Des liens invisibles, des connivences inavouées soudent Thérèse, Antoine, Françoise et les autres. Les images ne font pas progresser un récit dramatique. Elles vous entraînent constamment de l'autre côté du miroir du réalisme et du rationnel, là où doit être la lumière intérieure qui pourrait éclairer, réchauffer les ombres. Pas étonnant si, à la fin, un adolescent ferme les yeux pour voir au fond, tout au fond de ces âmes tremblotantes qui viennent d'être absorbées par ce singulier film d'auteur.

JACQUES SICLIER

PHOTOGRAPHIE

Un monde sans hommes

Le Musée d'Orsay révèle l'univers familial, typiquement victorien, de lady Hawarden

Fille d'un amiral, et mère de dix enfants, lady Hawarden commence à photographier par goût de la nature en 1857. Ayant appris la technique dans les manuels, elle réalise d'abord des vues stéréoscopiques de sa maison et de sa propriété irlandaise, à Dundrum.

De retour à Londres, dans sa demeure à Princes Garden, elle entame une œuvre originale. Le salon du premier étage, réservé aux réceptions, est vidé de ses meubles, et aménagé en atelier. Là, elle photographie avec fraîcheur et naturel ses filles dans leurs occupations quotidiennes. Cousant, lisant, posant en couple, Isabella, Grace, Clémentine et les autres campent avec une candeur feinte des scènes intimes.



Isabella Grace et Clementina Maude, chez elles, à Londres

Les yeux baissés, elles se détournent le plus souvent de l'appareil et s'abîment avec une gravité pensive dans leur reflet renvoyé par une fenêtre ou un miroir. Cette ode à la féminité naissante est magnifiée par la vivacité de la lumière qui entre à flots par la baie. Ses trois filles aînées s'illustrent aussi dans des scènes de genre. Elles sont alors déguisées en déesses, en saintes extasiées ou miment des scènes de la vie de Marie Stuart. L'académisme de ces compositions est à rapprocher des tableaux vivants de Cameron, inspirés des peintres préraphaélites anglais, eux aussi, réalisés avec des membres de sa famille, mais caractérisés par l'usage audacieux du flou et du gros plan.

On conçoit que ces divertissantes saynettes aient séduit Lewis Carroll. Perdues dans une sensualité rêveuse, ces égéries pubères ne pouvaient qu'enthousiasmer le père d'Alice. Celui-ci acquit cinq épreuves de lady Hawarden à une vente de charité, et lui présenta un de ses modèles fétiches, Irène Mac Donald, qu'il fit poser pieds nus, cheveux défaits, un miroir à la main, en robe de nuit de flanelle blanche.

Lady Hawarden mourut prématurément d'une pneumonie à l'âge de quarante-deux ans, le 19 janvier 1865. Elle n'aura photographié en tout que huit ans. Son œuvre resta dans l'ombre jusqu'à sa découverte par l'historien Helmut Gernsheim. La famille Hawarden avait fait don, en 1939, au Victoria et Albert Museum d'un lot de 775 épreuves, jusque-là soigneusement préservées dans ses albums.

Ces études photographiques, sans titre, aux tonalités chaudes, d'un brun vibrant, très représentatives de la société victorienne, sont d'une maîtrise technique parfaite. Réalisées sans subterfuge, elles diffèrent des œuvres de Rejlander, Price et Robinson, pionniers de l'art photographique en Angleterre, qui recouraient volontiers aux trucages et aux doubles expositions pour égaler la peinture.

PATRICK ROEGIERS

▶ **Un photographe victorien : Lady Hawarden (1822-1865), Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e, jusqu'au 29 avril. Catalogue conçu par Virginie Dodier, 40 F.**

MODE

La surcharge et le style

A Paris, à New-York, deux expositions racontent deux fins de siècle : la première parle de costumes, la deuxième restitue les goûts d'une époque

« La gorge est-t-elle placée haut ou bas ? A-t-elle besoin d'être avantagée ? Y a-t-il quelque partie délicate sensible à la pression ? » Telles sont quelques-unes des innombrables questions du « Bulletin spécial de mesures de la maison Vertus Sœurs », exposé à Galliéra dans les vitrines de « Femmes fin de siècle, 1885-1895 ». Il y a des époques plus modernes que d'autres. Celle qu'a choisie le Musée de la mode et du costume est, à bien des égards, la décennie de la contrainte et de la surcharge. Le corset, voilà l'ennemi. Avec lui, l'expression « mourir de rire » prend tout son sens. Constitué d'une vingtaine d'étoffes, il va, au cours de cette époque, rallonger sur les hanches, creuser l'estomac. *« Le dernier représentant de ces appareils maudits s'appelait le Gache Sarraute »*, note Paul Poiret (*En habillant l'époque*, Grasset).

Ce couturier inspiré par l'Orient le fera disparaître au début du vingtième siècle : *« Certes, j'ai toujours connu les femmes encombrées de leurs avantages et soucieuses de les dissimuler ou de les répartir*, écrira-t-il. *Mais ce corset les classait en deux massifs distincts : d'un côté, le buste, la gorge, les seins ; de l'autre, le train de derrière tout entier, de sorte que les femmes, divisées en deux lobes, avaient l'air de tirer une remorque. »* Lacée, serrée par des lames d'acier, soutenue par des goussets, la silhouette de cette décennie se caractérise d'abord par une suite de déformations. Quand elle ne fait pas ressortir la poitrine (grâce au retour de la tournure dès 1883), la ligne met l'accent sur les manches, qui gonflent en gigot dès 1893.

Dans cette époque secouée par les crises parlementaires et les scandales (Panama, le boulangisme, la mode prône l'auto-défense. Le vêtement apparaît comme le château-fort idéal d'une bourgeoisie effrayée par les premières grandes grèves et les attentats anarchistes. Si l'intérieur des maisons s'améliore (chauffage central, éclairage électrique, téléphone, télégraphe, ascenseur...) la robe-cuirasse prend des allures de refuge : accumulation de perles, de broderies, de galons, de pompons, condamnant l'épouse à faire tapisserie parmi ses meubles. Avec l'apparition des différents sports, l'univers s'aère un peu, illustré ici par des tenues comme les maillots de bain couvrants ou les culottes de cycliste.

La documentation est consciencieusement réunie : costumes, gravures du *Journal des demoiselles*, affiches, photos de Nadar, etc. Mais l'absence de tout décor, la mise en scène austère, la classification sévère (« manteaux », « étoffes », « mariage », « deuil »), les étiquettes ramasse-poussière (« visite satin de soie cramoisi », « velours coupé uni changeant », etc.), évoquent un monde de bigotes, d'épouses acariâtres et de chaisières, en dépit du catalogue de l'exposition, qui chante « Paris, ville lumière », capitale du chic. Où sont donc passées les danseuses de Degas et du Moulin-Rouge (1889), les coquettes de Feydeau et les spectatrices de l'Alcazar, de l'Eldorado ou des Menus Plaisirs ?

Tableaux vivants

Organiser une exposition dans un musée de la mode, c'est d'abord faire voir une époque. C'est ce qu'a réussi à New-York, le Metropolitan Museum avec « L'âge de Napoléon. De la Révolution à l'Empire ». Plus qu'un inventaire chronologique, c'est d'abord une suite de tableaux vivants, qui ne trahit jamais l'histoire : ils restituent des attitudes, des goûts, l'esthétique même du corps, à laquelle nous sommes si sensibles aujourd'hui.

A force de détails invisibles (les cent soixante-dix mannequins sont recouverts de mousseline, les coiffures en papier mâché sont adaptées au volume de chaque robe), les personnages se remettent à palpiter. Femmes de David, ressemblant à des statues grecques, vivant dans la Nouvelle Athènes : femmes de l'Empire, somptueusement postées dans une galerie d'apparat, avec leurs soieries, leurs brochés, souvenirs de l'Ancien Régime. La précision est là, donnée par tous les accessoires, réticules, châles, chapeaux, charivaris (mille robes et objets au total), dont le « porté » se réfère à des études de gravures, des descriptions extraites de lettres, de mémoires...

Katell Le Bourhis, commissaire de l'exposition, a préparé cette exposition pendant deux ans. Opération résumée par un somptueux catalogue, auquel ont collaboré huit spécialistes de l'époque. Elle parle d'une *« aventure de coeur »* et affirme : *« Il faut lutter contre le goût de la vieille chose : réduire la mode à un assemblage sentimental, c'est aller à son encontre. La recréer, c'est se limiter à faire du Madame Tussaud. »*

LAURENCE BENAIM

▶ **« Femmes fin de siècle, 1885-1895 », Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Tél. 47-20-85-23. Jusqu'au 20 mai.**

« L'âge de Napoléon, costumes de la Révolution à l'Empire », Metropolitan Museum of Art, 82e Rue et 5e Avenue, New-York, 10 028. Tél. (212) 879 55 00). Jusqu'au 15 avril.

هكذا من الأصل



CULTURE

DANSE

Le jeune Balanchine

Le Kirov présente au palais Garnier plusieurs chorégraphies de Balanchine, période classique

George Balanchine, qui s'appelle alors Georgi Melitonovitch Balanchivadzé, né à Saint-Petersbourg et formé à l'école de danse du théâtre Maryinski (futur Kirov), a vingt ans lorsqu'il quitte sa patrie, en 1924, à la faveur d'une tournée en Allemagne avec un petit groupe de danseurs. Il sera bientôt engagé par Diaghilev, fera aux Ballets russes puis en Amérique la longue et glorieuse carrière de chorégraphe que l'on sait.

Il ne retournera à Léningrad qu'en 1972, en tournée avec le New York City Ballet. Oleg Vinogradov, directeur du Ballet du Kirov, souhaite consacrer une soirée à ses œuvres, ils parviennent à un accord de principe. Cependant, peut aujourd'hui écrire Vinogradov, ce projet *« ne rencontrera pas la compréhension des instances compétentes. On nous tenait à l'écart des chefs-d'œuvre de la culture mondiale depuis de longues décennies »*...

Balanchine meurt (en 1983). Mais survient la perestroïka, qui secoue jusqu'au petit monde conservateur du ballet. Il faut encore obtenir les droits de la fondation Balanchine. Le Kirov reçoit enfin l'autorisation d'inscrire à son répertoire *Symphonie écossaise* et *Thème et Variations*, remontés par les danseuses Suzanne Farrel, dernière égérie de Balanchine, et Francia Russel. La première a lieu au Kirov en février 1989. Sa troupe les apporte aujourd'hui à Paris.

Aucun frisson

Qu'on ne se leurre pas : ce n'est pas là le Balanchine moderne, le plus génialement subversif – celui auquel la musique de Stravinski inspire *Agon*, *Symphony in Three Movements* ou *Violin Concerto* – qu'a choisi le Kirov. C'est le Balanchine classique, voire académique, l'héritier direct de Marius Petipa (qui régna cinquante ans à Saint-Petersbourg). Rien, dans *Symphonie écossaise* ou dans *Thème et Variations*, qui puisse surprendre ou désemparer les danseurs soviétiques, élevés dans cette tradition de Petipa. Même si la chorégraphie de ces œuvres porte la griffe suprêmement élégante et musicale de « Mister B ».

Symphonie écossaise, musique de Mendelssohn, est dansé dans un décor on ne peut plus romantique – grands arbres, ruines et cascades – par huit couples, les filles en tutu mi-long, rose pâle, les garçons en kilt, une soliste également en kilt (la délicieuse Larissa Lejnina) et un couple d'étoiles (Elena Pankova et Alexandre Kourkov, excellents sans nous arracher de frissons). *Thèmes et Variations*, musique de Tchaïkovski, fait on ne peut plus divertissement impérial avec son décor de salle de théâtre en miroir, ses lustres, ses candélabres, ses diadèmes et ses tutus pailletés. La troupe du Kirov danse Balanchine avec peut-être moins de vitesse et d'insolence que le New York City Ballet, mais de plus beaux bras et une meilleure discipline d'ensemble.

Entre ces deux œuvres, *Petrouchka*. Non pas le merveilleux ballet de Fokine et Alexandre Benois, chef-d'œuvre qu'on ne se lassera jamais de revoir, mais un *Petrouchka* signé Oleg Vinogradov, que Paris voit en création mondiale. La musique est toujours de Stravinski ; les décors et costumes, d'Irina Press et Vyatislav Okounev, assez plaisants dans leur patchwork de couleurs vives et de papier journal. L'affaire n'est pas très claire. Il semble qu'il s'agisse d'un meneur, d'un rebelle poursuivi par les flics, qui se heurte à l'incompréhension de la foule avant d'être imité par elle (tout le monde se débarrasse de ses oripeaux pour apparaître dans le même maillot blanc que lui). Vous avez dit opportuniste ?

La chorégraphie est à la fois vigoureuse et d'un manque d'invention impressionnant. Andris Liepa (Petrouchka), prêté par le Bolchoï, grimace beaucoup mais il est beau comme un ange et danse fort bien. L'image finale est l'exacte copie de celle du *Sacre du printemps* de Béjart.

On portera plutôt au crédit de Vinogradov d'avoir ouvert la porte à Balanchine. En attendant qu'il l'ouvre plus grande.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Opéra de Paris-palais Garnier, jusqu'au 2 mars. Programme suivant : *Giselle*, du 5 au 8 mars.



COMMUNICATION

Une émission d'Antenne 2 suscite une polémique à Marseille

Les remous d'un « carnet de route »

MARSEILLE

de notre correspondant

Dépôt de plaintes, question écrite au ministre de la communication, pétitions, de pleines pages de protestations dans les journaux locaux, toutes tendances politiques confondues, la levée de boucliers est générale à Marseille contre l'émission de Christine Ockrent « carnet de route », diffusée mardi soir sur A 2. On reproche essentiellement à son auteur de n'avoir donné de Marseille qu'une image négative et d'avoir manqué d'équilibre. Il est vrai que ce fut le défaut majeur de ces quarante-cinq minutes de reportage, qui ont conduit d'usines désertes en quartiers déshérités au long de séquences ponctuées de clichés.

On y a entendu un truand masqué déplorer le *« bon temps »* où le milieu assurait sa propre police, et affirmer *« qu'on peut se payer un tueur pour 5 000 francs »*.

M. Charles-Emile Loo, maire du cinquième secteur de Marseille et président de l'association Carrefour socialiste, a chargé deux avocats, Mes Paul Lombard et Roland Amselem, de formuler une demande de droit de réponse à A 2 afin d'obtenir *« réparation »* par une émission qui montrerait Marseille sous un jour positif. *« Marseille a été présentée comme la ville la plus atteinte par le sida, sans qu'on dise qu'elle est aussi à la pointe de la recherche dans ce domaine*, remarque M. Loo ; *et j'aurais aimé, puisqu'on a fait largement allusion aux récentes affaires qui ont agité le monde des cliniques, que l'on montre que l'on vient à Marseille se faire soigner de toute l'Europe. Parler de Château-Gombert et montrer des joueurs de boules plutôt que la technopole relève du parti pris de dénigrement. »*

« On a choisi essentiellement les clichés les plus éculés et les images les plus honteuses de Marseille », assure de son côté M. Jean-Claude Gaudin, sénateur UDF et président du conseil régional. *« L'évocation des difficultés de notre ville correspond certes à une réalité*, reconnaît-il, *mais elles n'ont jamais été pondérées par des éléments positifs qui appartiennent aussi à la réalité de Marseille. »* Dans une question écrite, le sénateur des Bouches-du-Rhône demande à Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, d'envisager sur les chaînes de télévision publiques, à une heure de grande écoute, la diffusion d'une émission qui, tout en ne masquant pas les difficultés de la ville, *« ne passerait pas sous silence ses atouts et ses efforts pour préparer l'avenir »*.

Ce que la classe politique marseillaise ne semble pas pardonner à la réalisatrice de « carnet de route », c'est de l'avoir superbement ignorée pour ne donner la parole qu'à des gens de la rue.

JEAN CONTRUCCI

Christine Ockrent : « Nous voulions comprendre les blessures de cette ville »

Contactée par *le Monde*, le 1er mars, Christine Ockrent a répondu aux critiques des élus marseillais : *« Les réactions négatives ne sont pas aussi unanimes qu'on veut bien le dire. Edmonde Charles-Roux, par exemple, qu'on ne peut soupçonner de méconnaître et de ne pas aimer Marseille, a réagi de façon extrêmement positive »*. Selon la journaliste, l'équipe de « Carnets de route » avait délibéremment choisi de ne pas donner la parole aux personnes appartenant à la classe politique locale. *« Peut-être en ont-elles été choquées*, remarque la présentatrice, *mais notre démarche était autre. Nous voulions comprendre les blessures de cette ville en donnant la parole à ceux qui ne l'ont jamais : des gens qui ont dit à l'écran, leur besoin d'affection et leur ressentiment contre le mépris que semble leur témoigner le reste du pays. Si les Marseillais réagissent aujourd'hui, c'est justement parce que nous avons montré l'extraordinaire difficulté à regarder leur ville. Leurs réactions prolongent notre reportage en montrant la mesure de ce malaise. »*

Quand on veut comprendre les blessures d'une ville, poursuit Christine Ockrent, *on ne suit pas le dépliant de la chambre de commerce. Marseille souffre d'un vrai problème économique. Son vieux centre s'éteint au profit de sa périphérie. Et la ville qui avait toujours su assimiler les immigrants n'y arrive plus. Même le milieu traditionnel des truands se dit maintenant débordé par une délinquance violente. Ce sont des faits. Et les faits sont en principe l'essentiel de notre métier. Mon émission n'était pas polémique. Marseille est une ville que j'ai découverte et aimée »*.

Devant le tribunal de commerce de Paris

M. Loo subordonne son projet de reprise de l'ACP à une participation de l'AFP

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Charles-Emile Loo, PDG de la SOCOMA et maire (ex-PS) du cinquième secteur municipal de Marseille, a apporté, le 28 février, certaines précisions concernant son projet de reprise de l'Agence centrale de presse (ACP) (*le Monde* du 1er mars). Ce projet qu'il a transmis, le vendredi 23 février, au tribunal de commerce de Paris par l'intermédiaire de l'administrateur judiciaire de l'agence, M. Régis Valiot comporte un *« dispositif de collaboration »* proposant trois solutions différentes. Dans tous les cas de figure, la SOCOMA détiendrait la majorité absolue (51 %). La première solution prévoit une association avec l'Agence-France-Presse (AFP), Maxwell Media et l'agence Telpresse de M. René Tendron. La seconde ne prend pas en compte la participation de M. René Tendron et la troisième concerne la SOCOMA, l'AFP et d'autres partenaires éventuels. *« En tout état de cause*, a souligné M. Loo, *la participation de l'AFP est une condition* sine qua non *de notre projet de reprise. Ou l'opération se fait avec l'AFP ou elle ne se fera pas. Elle est également subordonnée à un appui du gouvernement selon des formes à déterminer. »*

Le PDG de la SOCOMA a par ailleurs indiqué que le financement du plan était de 40 millions de francs, somme nécessaire pour couvrir, notamment, le déficit prévisionnel d'exploitation pendant les vingt premiers mois. La nouvelle société rachèterait l'ACP pour le franc symbolique et reprendrait le matériel informatique, estimé à 7 millions de francs. L'ACP quitterait vraisemblablement son siège actuel, rue du Sentier, dont les installations sont surdimensionnées, pour d'autres locaux exclusivement réservés aux services rédactionnels (le reste allant à Marseille).

M. Loo a encore précisé que les effectifs de l'ACP (118 salariés, dont 70 journalistes) devraient être *« réajustés »* en fonction du volume d'activités et en concertation avec le comité d'entreprise. Il a confirmé, à ce propos, son intention de créer de nouveaux produits, dont un fil financier et des services destinés aux collectivités territoriales (régions, départements, communes). *« Le personnel de l'agence*, a-t-il déclaré, *est sensible au fait que la nouvelle société fonctionnera sur le modèle de la SOCOMA, celui d'une coopérative de production, dont les salariés reçoivent 47 % des bénéfices (47 % allant aux investissements et 6 % à la rémunération du capital.)* Le tribunal de commerce de Paris doit statuer, le lundi 5 mars, sur l'homologation du projet de reprise qui lui a été soumis. Mais l'avocat de la SOCOMA, Me Paul Lombard, a indiqué qu'il demanderait un délai supplémentaire pour que les négociations *« aillent plus au fond »*.

GUY PORTE

Départ et nomination à la tête des Échos

M. Alain Sourisseau directeur général démissionnaire estime avoir été licencié

Le groupe de presse Les Échos a annoncé, le 28 février, le départ de son directeur général, M. Alain Sourisseau (nos dernières éditions du 1er mars). Selon un communiqué de la direction du groupe, racheté en janvier 1990 par le conglomérat britannique Pearson PLC, M. Sourisseau, qui occupait son poste depuis septembre 1988, partirait *« à son initiative, afin de se consacrer à un projet personnel »*. Telle n'est pas la version du directeur général des Échos, qui précise que, *« s'il a bien démissionné le 20 février, c'est en raison d'un désaccord profond avec l'actionnaire du groupe »*. M. Sourisseau indique aussi *« être victime d'une mesure de licenciement dans des conditions particulièrement vexatoires et abusives »*. La rédaction du quotidien *les Échos*, bien que surprise, explique ce départ par *« une incompatibilité d'humeur entre Franck Barlow, président des* Échos *et directeur général du* Financial Times *(Pearson) et Alain Sourisseau »*.

Le président du groupe (*les Échos, Dynasteurs, Panorama du médecin, Tonus*, etc.) a nommé au poste de directeur général M. Gilles Brochen, auparavant directeur général adjoint. Il sera assisté de MM. Bruno Dussourt, Olivier Fleurot et Christiphe Pouthier, nommés tous trois directeurs généraux adjoints. M. Nicolas Beytout, rédacteur en chef et directeur adjoint de la rédaction du quotidien *les Echos*, a été confirmé dans ses fonctions.



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 1er MARS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

EDITION TRAVERSIÈRE. Salle d'actualité. Jusqu'au 12 mars 1990.

FILONOV. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 30 avril 1990.

GÉATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 14 mai 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HYPNOSES. Salle d'actualité. Jusqu'au 14 mai 1990.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 18 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril 1990.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les jeudis et samedis à 15 h du 15 février au 14 avril.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 26 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et les 18 mars, 1, et 15 avril à 11 h.

HERBERT BRANDL, ERNST CARAMELLE, FRANZ WEST. Entrée : 15 F. Du 2 mars 1990 au 22 avril 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

SAD 90, CINQUANTE-CINQUIÈME SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. (43-59-66-10). T.l.j. de 10 h à 20 h, nocturnes les mer., ven. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (46-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

JEAN-FRANÇIS AUBURTIN. Mairie du IXe arrondissement, 6, rue Drouot. T.l.j. de 11 h à 18 h. Du 1 mars 1990 au 29 avril 1990.

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

JEAN-JACQUES LE CORRE. Association France-URSS, salons, 61, rue Boissière (45-01-59-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 mars 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

FRÉDÉRIC DAMBREVILLE. Studio Usine, 49, rue de Bagnolet (43-70-24-60). T.l.j. sf dim. de 10 h à 0 h. Jusqu'au 23 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins – 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

LES INDUSTRIELS POUR L'ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 5 mars 1990 au 23 mars 1990.

CHRISTIAN LETOCT. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Du 5 mars 1990 au 16 mars 1990.

JEAN-DENIS MALCLÈS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

MOHROR. Photographies. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

MOON SHIN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

PARISTANBUL. La peinture contemporaine turque. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. (ainsi que les jours fériés) de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars 1990.

MARTINE PIAU. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Du 5 mars 1990 au 24 mars 1990.

QATAR A PARIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 28 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

KN THURLBECK. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

GALERIES

ALECHINSKY. Livres et livres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 mars 1990.

ALIGHIERO E BŒTTI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 6 mars 1990 au 20 avril 1990.

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 3 mars 1990 au 31 mars 1990.

COLETTE ALVAREZ URBAJTEL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 mars 1990.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai 1990.

ARTE POVERA, MULTIPLES 1969-1970. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 mars 1990.

ARTISES DU MONDE. Galerie Bernanos, 31, avenue Georges-Bernanos (43-29-12-43). Jusqu'au 4 mars 1990.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 28 mars 1990.

AU TOUR DE L'ÉCRITURE, UN GROUPE DE LETTRISTES AUTOUR D'ISIDORE ISOU. Galerie Hugues Bourdin, 55, rue Claude-Bernard (43-36-55-66). Du 5 mars 1990 au 31 mars 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

VINCENT BARRE ET DANIEL PONTOREAU. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-76). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

MICHAEL BASTOW. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

NORMAN BLUHM, ARNULF RAINER, ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

EBERHARD BOSSLET. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 6 mars 1990 au 15 avril 1990.

ALAIN BOUCHACOURT. Espace Emergence, 16, rue du Faubourg-Montmartre (45-23-34-51). Jusqu'au 29 mars 1990.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 mars 1990.

ANDREAS BRANDT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 3 mars 1990 au 14 avril 1990.

PETER BRIGGS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 14 mars 1990.

CHARLES BÉZIE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 17 mars 1990.

EUGENIO CANO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 24 mars 1990.

ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 3 mars 1990 au 29 mars 1990.

LE CARNET D'ARTISTE. The artist's notebook. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 8 mars 1990.

TOM CARR. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 1 avril 1990.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Du 6 mars 1990 au 7 avril 1990.

CHAMBAS. Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 10 mars 1990. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 mars 1990.

JOHN CHRISTOFOROU. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Du 6 mars 1990 au 14 avril 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

CHRISTOFF DEBUSSCHÈRE. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Du 6 mars 1990 au 6 avril 1990.

JOËL DUCORROY. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 24 mars 1990.

STÉPHANE DUROY. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Du 2 mars 1990 au 28 avril 1990.

DORING. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Du 3 mars 1990 au 4 avril 1990.

ECOLE NÉGRO-CARAIBE. Serge Helenon, Louis Laouchez (peintures). Galerie Maine Durieu, 57, quai des Grands Augustins (43-26-82-52). Du 1 mars 1990 au 1 avril 1990.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 24 mars 1990.

OLIVIER GAGNÈRE. Galerie Via, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33). Du 1 mars 1990 au 20 mars 1990.

LIONEL GODART. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Du 3 mars 1990 au 30 mars 1990.

JACQUES GRINBERG. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 5 mars 1990 au 30 mars 1990.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 mars 1990.

MARC HALINGRE. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

WERNER HANNAPPEL. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 mars 1990.

IONA. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Du 6 mars 1990 au 31 mars 1990.

MARINA KARELLA. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 6 mars 1990 au 7 avril 1990.

JOHN-FRANKLIN KŒNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 10 mars 1990.

LES LEVINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 28 mars 1990.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 24 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 mars 1990.

ABEL OGIER. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

MICHEL PELLOILLE. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

CLAUDE PICART. Galerie J. Debaigts, 28, rue de Poissy (43-25-71-73). Du 1 mars 1990 au 14 avril 1990.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Du 3 mars 1990 au 4 avril 1990.

PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 1 mars 1990 au 12 avril 1990.

PLUS OU MOINS RARES ÉDITIONS... Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 mars 1990.

DANIEL PONTEREAU, VINCENT BARRÉ, OLIVIER DEBRÉ. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

JOAQUIN RAMO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Du 6 mars 1990 au 21 avril 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 30 mars 1990.

BJARNE ROTTERUD. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Du 6 mars 1990 au 7 avril 1990.

DANIEL SCIORA. Galerie de Francony, 59, rue de Seine (46-34-50-71). Jusqu'au 31 mars 1990.

OLIVIER SEGUIN. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 17 mars 1990.

HANNA SIDOROWICZ. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Du 6 mars 1990 au 7 avril 1990.

THIERRY SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

SAADI SOUAMI. Galerie la Ferronnerie, 11, rue de la Ferronnerie (42-36-42-66). Jusqu'au 31 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 10 mars 1990.

HIROSHI SUGIMOTO. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 9 mars 1990.

SÉLECTION DE PEINTRES ISRAÉLIENS. Galerie Stavit, 4, rue de Luynes (42-22-51-36). Jusqu'au 15 mars 1990.

THE SHADOW OF PRESENCE. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 15 mars 1990.

JACQUES TRUPHÉMUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 17 mars 1990.

BERNAR VENET. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 14 mars 1990.

ANDY WARHOL. Estampes. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 mars 1990.

EUGEN WILLI. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (43-66-76-58). Du 1 mars 1990 au 21 avril 1990.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-35). Jusqu'au 4 mars 1990.

MASAFUMI YAMAMOTO. Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-62-86). Du 6 mars 1990 au 3 avril 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. (à partir du 12 mars) de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet 1990.

LA COLLECTION JEAN HENRY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

DEUX PALAIS SUR UN QUAI. L'Institut de France et l'Hôtel de la Monnaie. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 mai 1990.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

EVOLUTION DU STYLE. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 31 mars, 15 au 30 juin, 15 au 30 sept). Jusqu'au 15 mars 1990.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882 - 1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Du 1 mars 1990 au 21 mai 1990.

LES MISÉRICORDES DE FRANCE. Bibliothèque Nationale, département des imprimés, 58, rue de Richelieu (47-03-88-48). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 17 mars 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS AU FIL DE L'EAU. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 avril 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

PROJETS ARCHITECTURAUX DE RESTRUCTURATION DU MUSÉE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 11 mars 1990.

JOSEP RENAU. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai 1990.

SINGULIERS PLURIELS, AU TOURNANT DU SIÈCLE ET AU TOURNANT DES RUES. Groupes en tous genres par photographes anonymes. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

NEAL SLAVIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

TREMPLIN POUR DES IMAGES. Projection d'œuvres de jeunes photographes. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE, DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Du 1 mars 1990 au 30 avril 1990.

VISAGES - IMAGES, PROJECTION DE PHOTOGRAPHIES DE JEAN MOUNICQ. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 1 mars 1990 au 14 mai 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Yves Lisou, la ville anonyme. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 6 mars 1990 au 7 mai 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Philippe Lamy, Patricia Noblet. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

CORBEIL-ESSONNES. Gérard Alary. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990. Une collection pour la Grande Arche. Grande Arche, toit, 1, Parvis de la Défense (49-07-26-26). T.l.j. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

IVRY-SUR-SEINE. David Bcono, Jean-Paul Marcheschi, Michel Paysant. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 mars 1990. Jean Clareboudt, Jean-Claude Ruggirello. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

PARIS-LA DÉFENSE. Jean-Paul Marcheschi. Onze mille nuits. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars 1990.

PAVILLONS-SOUS-BOIS. Pierre Halopé. Regard sur l'Inde. Espace des Arts, 114, av. Jean-Jaurès (48-48-10-30). T.l.j. sf dim. de 15 h à 19 h, dim. de 17 h 30 à 19 h. Du 2 mars 1990 au 22 mars 1990.

RUEIL-MALMAISON. Christophe Lamoine. Centre culturel Edmond Rostand, 20, bd Edmond-Rostand (47-51-85-45). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h 30, sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Du 5 mars 1990 au 24 mars 1990.

SAINT-CLOUD. La Gravure contemporaine. Musée municipal, jardin des Avelines, 30 ter, boulevard de la République (46-02-67-18). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Du 2 mars 1990 au 5 avril 1990.

SAINT-DENIS. Olivier Debré. Dessins 1945 - 1960. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

LES ULIS. Medecine d'hier et medecine d'aujourd'hui. Centre culturel Boris Vian et médiathèque, rue du Morvan (69-07-65-53). T.l.j. de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Du 5 mars 1990 au 14 mars 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 MARS

« Les poètes et la poésie au Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Les multiples aspects du très vénéré Avalokiteshvara », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La messe polyphonique », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Seigneurs, artisans, paysans, archéologie d'un village médiéval », 14 heures, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (L'art pour tous).

« L'Observatoire de Meudon, la grande lunette astronomique et les vestiges du château », 14 h 30, devant les grilles, en haut de l'avenue du Château.

« Le néo-byzantin. Saint-Denys-de-la-Chapelle : un projet oublié, la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc », 15 heures, 16, rue de la Chapelle (Monuments historiques).

« Les salons baroques de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, place d'Anjou (D. Bouchard).

« Le romantisme à la Nouvelle-Athènes », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Sauvegarde du Paris historique).

« L'opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, sous la statue de Lully (Arts et caetera).

« La rue Saint-Denis, de Saint-Leu-Saint-Gilles à la tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, hall RER, sortie L (C. Mer…

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Visite et étude de la grande Pyramide, la nouvelle crypte et le donjon », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« La Pyramide du Grand Louvre et la crypte renfermant le château de Philippe Auguste », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Bonassat).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel de Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Connaissance de Paris).

« Institut du monde arabe et exposition « Egypte-Egypte », 15 heures, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (Tourisme culturel).

« Le mystère des templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

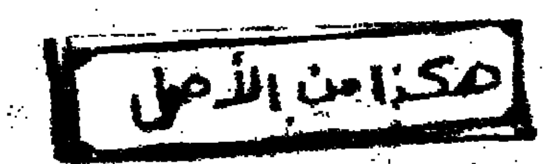
Pour les jeunes

« De la forteresse de Philippe Auguste à la Pyramide de Peï : histoire du Palais du Louvre », 14 h 30, devant le Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

14, rue Bonaparte, 18 h 30 : « Histoire de l'art et féminisme : le maintien d'une distance critique », par R.-M. Arbour (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Comment reconnaître un maître spirituel ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er mars à 0 heure et le dimanche 4 mars à 24 heures.

Après une journée de vendredi encore assez nuageuse en de nombreuses régions, les pressions remonteront nettement sur tout le pays. En conséquence, les vents se calmeront, sauf en Méditerranée, mais les brouillards matinaux et les gelées seront de retour. Les après-midi seront par contre plutôt bien ensoleillées mais fraîches.

Vendredi : encore plutôt nuageux avec des averses de neige.

Le pourtour méditerranéen connaîtra un temps plutôt ensoleillé tout au long de cette journée malgré quelques passages nuageux. Toutefois, le mistral soufflera fort et se renforcera encore en cours d'après-midi pour dépasser les 100 km/h.

Ailleurs, le temps sera en général nuageux. Une zone de temps faiblement pluvieux avec même quelques chutes de neige jusqu'en plaine traversera une grande partie du pays. Elle se situera le matin des pays de Loire et des Charentes aux Ardennes et à la Lorraine et à la mi-journée des Pyrénées aux Alpes du Nord.

A l'arrière, le temps restera tout de même nuageux avec encore quelques averses possibles, essentiellement près des côtes de la Manche et sur le relief. Les éclaircies seront de plus en plus belles en cours de soirée.

Les températures minimales seront en nette chute par rapport aux jours précédents avec le retour de gelées sur la moitié nord du pays. Au lever du jour, il fera donc entre – 2 et 2 degrés de la Bretagne, au Nord, au Centre, au Lyonnais et au Nord-Est, de 2 à 6 degrés plus au sud.

Les températures maximales dépasseront difficilement les 10 degrés même dans le Sud. L'après-midi, on pourra en fait compter sur 4 à 7 degrés sur la moitié nord du pays, de 7 à 10 degrés plus au Sud, et localement près de la Méditerranée jusqu'à 14 degrés.

Samedi : belles éclaircies l'après-midi, sauf près de la Manche et dans le Nord-Est.

Cette journée de samedi verra le retour des brouillards matinaux. Ils seront fréquents en de nombreuses régions et pourront même être localement givrants puisque les gelées se seront généralisées à la quasi-totalité du pays.

Cependant, près des côtes de la Manche et dans le nord-est du pays, le temps pourra rester gris toute la journée, avec des nuages abondants et même des brouillards persistants dans le Nord-Est.

Ailleurs, l'après-midi sera plutôt bien ensoleillée. Des nuages pourront se développer sur le nord des Alpes et donner encore quelques flocons de neige.

En Méditerranée, le vent du nord soufflera toujours fort, que ce soit sur le continent ou en mer. Il commencera à s'atténuer en cours d'après-midi.

Les températures minimales seront encore en baisse. Il fera le matin sur l'ensemble du pays entre – 2 et – 5 degrés, avec des températures légèrement positives seulement près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront encore en baisse par rapport à la veille de 1 à 2 degrés en général, et même localement plus, surtout dans le Nord-Est.

Dimanche : journée bien ensoleillée.

Le matin, les brumes et brouillards seront nombreux sur la majeure partie du pays. Ils se dissiperont souvent pour laisser place par endroits à un très bel ensoleillement, surtout au sud de la Loire. Les nuages, par contre, resteront nombreux près des côtes de la Manche, sur le nord et le nord-est du pays. Des passages nuageux affecteront aussi la Corse.

Les températures minimales iront de – 3 à – 6 degrés sur l'Est, le Centre, le Centre-Est et le Massif Central, – 2 à – 4 sur le Sud-Ouest, elles resteront légèrement positives près des côtes jusqu'à 4-5 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront 5 à 7 degrés sur la moitié nord dans l'intérieur, 7 à 9 degrés près des côtes, 10 à 12 sur le Sud-Ouest et 12 à 14 sur le pourtour méditerranéen.

SITUATION LE 1er A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

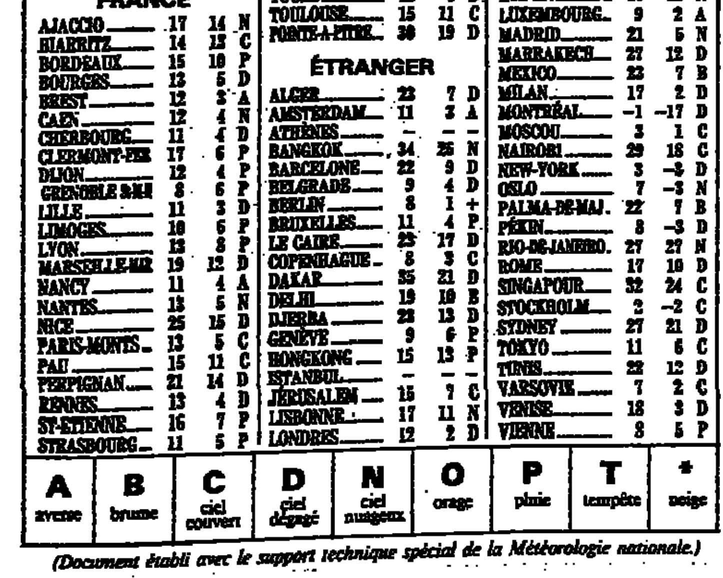
PRÉVISIONS POUR LE 3 MARS A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 02_03_90 DEBUT DE MATINEE



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 1er-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-2-1990 à 6 heures TU et le 1er-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	17	14	N
BIARRITZ	14	13	C
BORDEAUX	15	10	P
BOURGES	13	5	D
BREST	12	3	A
CAEN	12	4	N
CHERBOURG	11	4	D
CLERMONT-FER	17	6	P
DIJON	12	4	P
GRENOBLE St-M-H	8	6	P
LILLE	11	3	D
LIMOGES	10	6	P
LYON	13	8	P
MARSEILLE-MAR	19	12	D
NANCY	11	4	A
NANTES	13	5	N
NICE	25	15	D
PARIS-MONTS.	13	5	C
PAU	15	11	C
PERPIGNAN	21	14	D
RENNES	13	4	D
ST-ETIENNE	16	7	P
STRASBOURG	11	5	P
TOURS	13	5	D
TOULOUSE	15	11	C
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER

ALGER	23	7	D
AMSTERDAM	11	3	A
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	22	9	D
BELGRADE	9	4	D
BERLIN	8	1	+
BRUXELLES	11	4	P
LE CAIRE	25	17	D
COPENHAGUE	8	3	C
DAKAR	35	21	D
DELHI	19	10	B
DJERBA	23	13	D
GENÈVE	9	6	P
HONGKONG	15	13	P
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	15	7	C
LISBONNE	17	11	N
LONDRES	12	2	D
LOS ANGELES	16	12	N
LUXEMBOURG	9	2	A
MADRID	21	5	N
MARRAKECH	27	12	D
MEXICO	23	7	B
MILAN	17	2	D
MONTRÉAL	–1	–17	D
MOSCOU	3	1	C
NAIROBI	29	18	C
NEW-YORK	3	–4	D
OSLO	7	–3	N
PALMA-DE-MAJ.	22	7	B
PÉKIN	8	–3	D
RIO-DE-JANEIRO	27	27	N
ROME	17	10	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	2	–2	C
SYDNEY	27	21	D
TOKYO	11	6	C
TUNIS	22	12	D
VARSOVIE	7	2	C
VENISE	18	3	D
VIENNE	8	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 27 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 90-230 ; Aussois : 30-90 ; Avoriaz : 100-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-100 ; Bessans : 62-70 ; Bonneval-sur-Arc : 70-200 ; Les Carroz-d'Arâches : 5-180 ; Chamonix : 15-250 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 15-120 ; La Clusaz : 0-180 ; Combloux : 0-130 ; Les Contamines-Montjoie : 5-200 ; Le Corbier : 5-90 ; Courchevel : 130-145 ; Crest-Voland-Cohennoz : 10-80 ; Flaine : 46-200 ; Flumet : 10-40 ; Les Gets : 0-80 ; Le Grand-Bornand : 0-100 ; Les Houches : 0-100 ; Megève : 20-200 ; Les Ménuires : 50-150 ; Méribel : 35-158 ; Morillon : 0-180 ; Morzine : 5-100 ; La Norma : 10-130 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 50-200 ; La Plagne (altitude) : 130-260 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : 50-100 ; Praz-de-Lys-Sommand : 30-70 ; Praz-sur-Arly : 10-80 ; La Rosière 1850 : 110-240 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Saint-Gervais : 0-105 ; Les Saisies : 80-145 ; Samoëns : 0-170 ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 100-250 ; La Toussuire : 8-5 ; Val-Cenis : 5-150 ; Valfréjus : 15-130 ; Val-d'Isère : 95-200 ; Valloire : 30-140 ; Valmeinier : 25-130 ; Valmorel : n.c. ; Val-Thorens : 140-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 90-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-60 ; Auris-en-Oisans : 30-80 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 5-50 ; Le Collet-d'Allevard : 0-20 ; Les Deux-Alpes : 50-350 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-10 ; Les Sept-Laux : 0-80 ; Villard-de-Lans : n.c.

ALPES-DU-SUD

Auron : 10-40 ; Beuil-Les-Launes : n.c. ; Briançon : 10-100 ; Isola-2000 : n.c. ; Montgenèvre : 80-80 ; Orcières-Merlette : 40-200 ; Les Orres : 20-130 ; Pra-Loup : 10-90 ; Puy-Saint-Vincent : 40-150 ; Risoul-1850 : 65-110 ; Le Sauze-Super-Sauze : 10-80 ; Serre-Chevalier : 30-180 ; Superdévoluy : 0-100 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 20-55 ; Val-d'Allos-la-Foux : 25-100 ; Vars : 45-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 10-15 ; Cauterets-Lys : 10-30 ; Font-Romeu : 15-20 ; Gourette : n.c.-15 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 10-20 ; Peyragudes : 0-20. ; Piau-Engaly : 5-140 ; Saint-Lary-Soulan : 0-10 ; Super-Bagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-5 ; Besse/Super-Besse : 0-10 ; Super-Lioran : 0-15.

JURA

Métabief : 0-15 ; Les Rousses : 0-10.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 0-0 ; Gérardmer : 0-0 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

– Elise et Jacques ADAM
ainsi que Zoé et Alexandre,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Isis,

le 14 février 1990.

53, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Daniel DESHAYS,
Geneviève FRAISSE,
ainsi que
Chloé FRAISSE-BONNAUD,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Virgile,

le 16 février 1990.

Nouvelle adresse :
25 *bis*, rue Victor-Hugo,
92320 Châtillon.

Mariages

– M. et Mme GUILLORE,
Mme Jacques LEJEUNE,
M. et Mme Gilbert BONIFACE,
sont heureux de faire part du mariage

d'Isabelle et Xavier,

qui aura lieu à Paris le 3 mars 1990 dans l'intimité familiale.

14, rue de la Saïda,
75015 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Abdelhak BELLEMOU,
directeur général de Paramètres,
chargé de cours à l'université
René-Descartes Paris-V,

survenu à Paris, le 23 février 1990, à l'âge de trente-sept ans.

Un service religieux sera célébré le vendredi 2 mars, à 10 h 30, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris (13e).

L'inhumation, précédée d'une bénédiction, aura lieu au cimetière nouveau de Roscoff (Finistère), le samedi 3 mars, à 11 h 30.

De la part de
Mme Marie-Dominique Bellemou,
son épouse,
Vanessa Bellemou,
sa fille,
M. et Mme Jean-René Borde,
ses beaux-parents,
M. et Mme Patrick Borde
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Cotti
et leurs enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que tous ses parents, alliés, nombreux collaborateurs et amis.

Condoléances sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

108 *bis*, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– **Abdelhak BELLEMOU**

nous a soudainement quittés le 23 février 1990, à l'âge de trente-sept ans.

Marie-Dominique et Vanessa,
Jeannie Berger,
Pascale et Pierre-Jean Chalvidan,
Sylviane Fior,
Paule et Alain Fraigneau,
Léon Gani,
Laurence et Gandéric Gillibert,
Anne-Marie et François
Imbach-Reboul,
Joëlle et Claude Mathis,
Christine Reboul et Jean Landrin,

invitent tous ses amis à se réunir en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris (13e), le vendredi 2 mars, à 10 h 30, et au cimetière nouveau de Roscoff (Finistère), le samedi 3 mars, à 11 h 30.

Des dons peuvent être adressés à Amnesty International, 4, rue de la Pierre-Levée, Paris (11e).

« J'ai appris que peu d'hommes vivaient avant de mourir. »
Marguerite Yourcenar

Cet avis tient lieu de faire-part.

108 *bis*, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Mme Colette Dassonneville,
M. Olivier Dassonneville,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. François J. DASSONNEVILLE,

survenu subitement, le 27 février 1990.

– La famille Forbes,
Et tous ses collaborateurs et amis,
font part du décès de

M. Malcolm STEVENSON FORBES

aux Etats-Unis.

Ils vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention au service religieux qui sera célébré à sa mémoire le 8 mars 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Martin-de-Balleroy.

Château de Balleroy,
14490 Balleroy.
(Le Monde *du 26 février.*)

– Mme Maurice Ozanne,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Ozanne,
M. et Mme Claude Ozanne,
Mme Yves Ozanne,
M. et Mme François Ozanne,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Maurice OZANNE,
ingénieur A et M et ESE,
contrôleur général de l'EGA,
en retraite,
officier de la Légion d'honneur,

le 22 février 1990, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

334, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. Fernand Pauly,
Marie-Caroline Pauly et Jean-Louis Delarras,
Emmanuelle et Delphine,
Mme René Mariat,
Les familles Pauly, Aubert, Ortali, Miny, Paris, Cagnone,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 février 1990, à Créteil (Val-de-Marne), de

M. Fernand PAULY,

leur époux, père, grand-père, gendre, parent.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 mars, à 15 h 30, au cimetière de Sellières (Jura).

La famille rappelle à votre souvenir son fils bien-aimé

Laurent,
aspirant médecin,

disparu le 6 mai 1984.

« La mort n'est pas l'obscurité : c'est la lampe qui s'éteint lorsque le jour se lève. »
(John Randall)

30, boulevard Rabelais,
94100 Saint-Maur.

– Tox. Marseille.

M. Jean Ristori,
Mme Marie-Thérèse Blum,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Claire RISTORI,

survenu le 27 février 1990, à Marseille.

Remerciements au professeur Acquaviva et à toute son équipe du CHU la Timone.

– Paris. Verdun. Nîmes.

La famille Simonet
a la douleur de faire part du décès de

Michel SIMONET,
ingénieur principal SNCF,
détaché SOFRERAIL,

survenu le 25 février 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'Ariège dans l'intimité familiale.

81, rue de la République,
30000 Nîmes.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 1er mars 1987,

Pierre BEMMAOR

nous quittait.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu de lui accorder une pensée.

– Il y a cinq ans, le 1er mars 1985,

Majo,
Marie-Josèphe PONTILLON

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, aient ce jour une pensée pour elle.

Avis de messes

– Saint-Quentin.

Une messe solennelle, à la mémoire de

M. André MISSENARD,

sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 2, avenue de Tourville, 75007 Paris, le samedi 10 mars 1990, à 11 heures.

32, rue Jeanne-d'Arc,
02100 Saint-Quentin.

– Une messe sera célébrée le mardi 6 mars 1990, à 17 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris (16e), pour

M. Stephen de PIETRI,

décédé le 17 février 1990, à Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le mardi 6 mars à 14 h 30, Censier, 13, rue de Santeuil. Mlle Nadia Panunzi : « Drogue, espérance sociale et espace intérieur. Approche clinique des usagers de toxiques incarcérés ».

AGENDA

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de mars

Rythmes scolaires : les cadences infernales

La semaine d'école du petit Français est plus lourde que celle de ses camarades européens : vingt-sept heures ! C'est là le corollaire d'un autre record pas très enviable : l'année scolaire hexagonale est hyper-concentrée, avec ses 316 demi-journées de classe seulement et ses 414 demi-journées libres. Ces longues vacances, on les aime bien, à l'âge des nattes et des culottes courtes ; mais le tribut qu'on leur paie, ce sont les cadences infernales du primaire — d'ailleurs déjà endurées en maternelle.

La question des rythmes scolaires est un serpent de mer : on en parle depuis le XIXe siècle ! Mais tailler dans les horaires, c'est presque nécessairement trancher dans les programmes — c'est-à-dire enfreindre un tabou. Depuis quelques lustres, pourtant, des médecins et autres spécialistes ont démontré que tout était à repenser pour mieux respecter *les rythmes vitaux des enfants*. C'est ce dossier que Martine Valo a défriché dans *le Monde de l'éducation* de mars, car le ministre de l'éducation nationale a, le 15 février, annoncé une réduction, à vingt-six heures, de la semaine scolaire.

Egalement au sommaire :

— « Les jambes sans la tête » : une enquête sur l'avenir des sections sport-études ;

— « Les étudiants comparent les prix » : les universités françaises sont-elles vraiment les moins chères d'Europe ? Et un point de vue de Jean-Louis Quermonne sur l'avenir des premiers cycles ;

— *Une analyse de l'état d'esprit des étudiants en médecine parisiens ;*

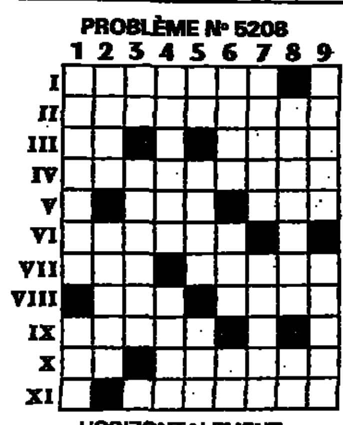
— « Ariane » : un dossier sur la reconversion de dix mille professeurs du « technique » ;

— Nos rubriques (Guide : les musées s'ouvrent au public scolaire ; Parents-enfants : un éloge de l'ennui ; Ecole mode d'emploi : l'enseignement technologique, pourquoi pas ?) ;

— Enfin, notre évaluation mensuelle : les classes préparatoires aux grandes écoles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5208



HORIZONTALEMENT

I. S'intéresse aux étoiles. — II. Amenées à ne pas manger le morceau. — III. Abréviation. Travaille sur le « sujet ». — IV. Touche du bois. — V. On ne saurait dire qu'il ne peut pas se voir en peinture. A peut-être couru deux lièvres à la fois. — VI. Qui sont plus ou moins bien vues. — VII. Eut une action rapide. Elle porte un manteau. — VIII. Se termine en queue de poisson. Est au bord de la dépression. — IX. Fait perdre de l'importance. — X. Source de mécontentement. Telle qu'il y a eu de l'abus. — XI. A de nombreuses bouches à nourrir.

VERTICALEMENT

1. Quelqu'un qui peut facilement passer du coq à l'âne. Fut envoyé au loin. — 2. On ne souhaite pas qu'elle se montre. Moyen d'obtenir du liquide. — 3. Vient de l'étranger. Etait proche de la nature. — 4. Apporte le repos. Où il n'est pas rare que l'on taille une bavette. — 5. Parcouru des yeux. Fait répondre. Inspira Michel-Ange et Rodin. — 6. Ne sont plus. Est destiné à la terre. En hiver. — 7. Qui ne risque pas de faire un malheur. Peut être placée dans un pistolet. — 8. Fut à l'origine d'un abus de pouvoir. Participe. — 9. A des hauts et des bas. Ce n'est pas au moulin qu'il apporte de l'eau.

Solution du problème nº 5207

Horizontalement

I. Moustache. — II. Abreuvé. — III. Quelea. Aï. — IV. Us. Lunchs. — V. Perte. — VI. Lait. Allô. — VII. Lestage. — VIII. Artère. Na. — IX. Gai. Oui. — X. Eglises. — XI. Létale.

Verticalement

1. Maquillage. — 2. Obus. Aérage. — 3. Ure. Pistil. — 4. Sellette. Il. — 5. Tueur. Arasé. — 6. Avantagé. Et. — 7. Ce. Célé. Osa. — 8. Ah. Nu. — 9. Epistolaire.

GUY BROUTY

France loto — TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 3 7 4 4 3 9 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille: 074439, 174439, 274439, 474439, 574439, 674439, 774439 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
304439	370439	374039	374409	374430	10 000,00 F
314439	371439	374139	374419	374431	
324439	372439	374239	374429	374432	
334439	373439	374339	374449	374433	
344439	375439	374539	374459	374434	
354439	376439	374639	374469	374435	
364439	377439	374739	374479	374436	
384439	378439	374839	374489	374437	
394439	379439	374939	374499	374438	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4439	4 000,00 F
	439	400,00 F
	39	200,00 F
	9	100,00 F

LOTO Nº 9 TIRAGE DU MERCREDI 28 FEVRIER 1990

3 4 20 28 37 41 — 31 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 MARS 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 28 FEVRIER 1990 12e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er mars

TF 1

20.40 Série : Un privé au soleil. *Un boxeur face à la Mafia.*
22.10 Magazine : Ex-libris. Expliquez-moi : Doris Lessing *(le Cinquième Enfant)*, Ysabelle Lacamp *(l'Eléphant bleu)*, Christine Angot *(Vu du ciel)*, Marie Lebey *(Un ange en exil)* ; Exploration : Alain Fournier *(Colombe, Blanchet)* ; Extérieur livre : Shere Hite *(les Amants : les bons... et les autres)*, Huguette Bouchardeau *(George Sand)*.
23.10 Sport : Spécial Harricana.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Drôles d'histoires.
1.05 TF1 nuit.
1.45 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.05 Info revue.
2.50 Feuilleton : Cogne et gagne.
3.35 Série : Mésaventures.
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Spécial Israël. *La rédaction d'A 2 dans les territoires occupés.*
21.40 Cinéma : Un si joli village. Film français d'Etienne Perier (1978).
23.20 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.35 Météo.
23.40 Sport : Basket. Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Split.

FR 3

20.35 ▶ La dernière séance. 1er film : Les grands espaces. ■ Film américain de William Wyler (1958).
23.05 Dessins animés. Bug's Bunny ; Tex Avery.
23.45 Journal et Météo.
0.10 2e film : Anna et les Maoris. ■ Film américain de Charles Walters (1961).
1.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La soule. ■ Film français de Michel Sibra (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : L'ouragan vient de Navarone. □ Film britannique de Guy Hamilton (1978).
0.05 Cinéma : Histoires fantastiques nº 2. ■ Film américain de Steven Spielberg, Peter Hyams, Danny De Vito (1986).
1.15 Variétés : Extraverty.

LA 5

20.40 Cinéma : Elephant man. ■■■ Film britannique de David Lynch (1980).
22.55 Série : Deux flics à Miami.
23.50 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Désir (suite).
0.30 La nouvelle malle des Indes (rediff.).
1.30 Série : Les cinq dernières minutes.
3.00 Magazine : Ciné Cinq.
3.10 Le journal de la nuit.
3.20 Chéri-Bibi (rediff.).
3.35 La calanque (rediff.).
4.00 Les cinq dernières minutes (rediff.).
5.30 Série : Tendresse et passion.

M 6

20.35 Cinéma : Chorus line. ■■ Film britannique de Richard Attenborough (1985).
22.35 Série : Brigade de nuit.
23.20 Jo Gaillard (rediff.).
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Charmes.
0.45 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Jo Gaillard ; Succès ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Jo Gaillard.

LA SEPT

20.40 Jazz soundies collection.
20.45 Documentaire : Le métier de créer.
21.00 Magazine : Megamix.
22.00 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma. De François Manceaux.
23.00 *Documentaire :* Hello Actor's studio (1). D'Annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La vraie Camille Claudel, de Guy Dumur.
21.30 Profils perdus. Max-Pol Fouchet.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre histoires en France.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 février salle Pleyel) : Des Knaben Wunderhorn, Fischpredigt, de Mahler, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Hartmut Holl, piano.
23.07 L'invité du soir. Heinz Holliger, hautbois.

Vendredi 2 mars

TF 1

13.35 Sport : Spécial Harricana.
13.40 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.20 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Maxime Le Forestier. Variétés : Nicoletta, Corinne Hermès, Jimmy Sommerville, Alain Fédèle, Soldat Louis, Kashtin.
22.45 ▶ Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Tango, de Christian de Dedelsen et Tony Comiti.
23.40 Documentaire : La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 1. Gilbert Bécaud.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. *Maigret hésite, de Claude Boissol, avec Jean Richard, Françoise Christophe.*
15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. L'aventure extrême.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf docteur ? Reportages ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : SOS-Disparus. L'eau bleue, de Daniel Losset, avec Alexandra Stewart, Jean-Pierre Sentier. *Sur les traces d'un gamin et de son chien.*
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : La fidélité. Invités : Catherine Hermary-Vieille *(le Rivage des adieux)*, Alexandre Jardin *(Fanfan)*, Gabriel Matzneff *(Mes amours décomposées)*, Denise et Pierre Stagnara *(Amours fidèles : utopie et réalité)*.
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : *Allemagne année zéro.* ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1947).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Catherine Bonnet, pédopsychiatre.
14.03 Magazine : L'heure du tee.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Série : Sur la piste du crime.
16.00 Magazine : Océaniques.
16.30 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : *Denver, le dernier dinosaure.*
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Poisson d'argent, de Béatrice Bergé et Jacques Boulen. *Petite histoire de la sardine en boîte.*
21.30 Feuilleton : Moravagine. De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.30 Journal et Météo.
22.55 *Magazine : Faut pas rêver.* De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.55 Musique : Carnet de notes. Improvisations de Marcel Dadi et Jean-Félix Lalane.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : L'aventure intérieure. ■■ Film américain de Joe Dante (1987).
15.30 Cinéma : Moitié-moitié. □ *Film français de Paul Boujenah (1989).*
16.55 Bandes annonces cinéma.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Léotard.
20.30 Téléfilm : Tu récolteras la tempête. De David Greene.
22.05 Sport : Sumo.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : Dontact.
23.00 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■■ Film français de Pascal Thomas (1988).

LA 5

13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.45 Série : Le renard.
16.40 *Dessins animés.* Les triplés ; Les Schtroumpfs ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Comment te dire adieu, d'Iwan Schumacher.
22.15 Téléfilm : La maison de tous les plaisirs.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : SOS otages. D'Arthur Kean.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Feuilleton : Jo Gaillard.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 *Cinéma : Quatre aventures* de Reinette et Mirabelle. ■ Film français d'Eric Rohmer (1986).
16.40 Documentaire : Takato Doi, une femme en politique. De Jean-Yves Cauchard.
17.05 Documentaire : Kokono Iro. D'Ann Marchi.
18.00 Téléfilm : La femme de papier. De Suzanne Schiffman.
19.30 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
20.00 Documentaire : Seiji Tsutsumi ou les vertus de la fortune. De Jean Antoine.
21.00 Documentaire : A la recherche du soleil. De Werner Schroeter.
22.40 Documentaire : Tadao Ando, architecte du silence. De Jean Antoine.
23.10 Documentaire : Dance of darkness (v.o.). D'Edin Velez.

FRANCE-CULTURE

20.00 *Musique : Le rythme et la raison.* Le mode musical. 5. Le mode de si, de Schubert à Yamamoto ; le mode de do, de sœur Marie Keyrouz à la Corse.
21.30 Musique : Black and blue. Jazz en sourdine.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre histoires en France.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 27 avril 1989 au Théâtre des Champs-Elysées)* : Symphonie nº 39 en sol mineur de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre (transcription du concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129), Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Sanderling ; sol. : Gidon Kremer, violon.
22.20 Musique légère. Carnaval de Venise, variations, de Genin ; Guignol, de Walberg ; Personnages de Venise, de Metchen.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 28 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,9	Santa Barbara 17,0	Pub 8,3	Actual. région 20,5	Pub 2,5	Reporters 3,7	Hulk 2,7
19 h 45	59,2	Roue fortune 25,4	Dessinez 11,5	19-20 infos 12,0	Nulle part 3,8	Journal 3,1	Roseanne 3,7
20 h 18	74,0	Journal 29,7	Journal 17,8	La classe 12,4	Football 3,9	Journal 5,4	Pub 5,6
20 h 55	66,6	Sacrée soirée 22,4	Diamants... 13,8	Coup de soleil 12,0	Football 7,6	Mort innoc. 8,0	Le procureur 3,7
22 h 8	62,1	Sacrée soirée 19,4	Diamants... 14,8	Coup de soleil 10,0	Football 7,7	Mort innoc. 7,6	Le procureur 3,4
22 h 44	33,5	Pub 11,3	My Tele... 5,4	Coup de soleil 7,4	Pacte tueur 1,2	Pub 4,8	Le saint 3,0

ÉCONOMIE

BILLET

La CEE et les aides

Les aides publiques à l'industrie sont interdites au sein de l'Europe d'après le traité de Rome. Elles faussent la concurrence. Seules des dérogations sont possibles sous l'autorité de la Commission. Les sommes versées par les gouvernements n'ont cessé de se développer jusqu'à ces dernières années. La perspective du Marché unique a donné des moyens à la Commission pour qu'elle essaie d'y mettre bon ordre. Mais la tâche est loin d'être simple tant les systèmes de versement sont opaques. Bruxelles s'attaque aux aides les plus voyantes et on peut se demander si la France dont les dépenses sont budgétées au grand jour, n'est pas sur la sellette plus souvent qu'à son tour.

La Commission européenne a autorisé mercredi 27 février le versement pour 1990 de 3,26 milliards de DM (11 milliards de francs) d'aides publiques à l'industrie du charbon, destiné à la sidérurgie en Allemagne. Bruxelles a justifié son aval en expliquant que ces soutiens étaient inférieurs à ceux de l'année dernière : 3,78 milliards de DM En outre, un « certain plafonnement » serait prévu.

Les autres aides versées par l'Etat et les régions allemandes au charbon, destiné cette fois à la production d'électricité, font toujours l'objet d'un litige entre Bruxelles et Bonn. La Commission, poussée par la France qui veut vendre du courant électrique outre-Rhin, estime depuis des années que ces aides doivent disparaître.

Sir Leon Brittan, le très libéral commissaire à la concurrence, avait affirmé à son arrivée il y a un an qu'il se faisait fort de clarifier le maquis des aides. Dans un entretien à *la Tribune de l'économie* du jeudi 28 février il expose « *que les situations sont très disparates (...) qu'il faut les passer en revue (...) et regarder au cas par cas* ». Bref tout reste à faire... En outre il admet que « *la restructuration de l'industrie de l'Allemagne de l'Est exigera un soutien massif* ». Entorse compréhensible mais entorse de taille.

La conclusion devrait, pour la France, être claire : les autorisations par Bruxelles des aides d'Etat dépendent non pas d'une philosophie libérale plus ou moins bien appliquée mais de purs rapports de force. Par une sorte de mauvaise conscience jacobine, Paris cède plus vite que d'autres capitales comme Bonn et Rome, sans parler d'Athènes.

E. L. B.

En annonçant que l'Etat garantit le risque politique pour les sociétés mixtes

M. Bérégovoy exhorte les entreprises françaises à investir dans les pays de l'Est

« Dans le cadre des sociétés mixtes, nous garantissons le risque politique mais nous demandons aux entreprises de prendre en charge le risque commercial », a déclaré, mercredi 28 février M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie devant les six cents chefs d'entreprise réunis par le CNPF à Paris sur le thème des pays de l'Est. Face à ces nouveaux marchés, les patrons français restent « *pragmatiques et prudents* ».

La France n'est que le cinquième partenaire commercial des pays de l'Est - avec seulement 6,6 % du marché, derrière la RFA, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon, a rappelé le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, lors de son intervention au colloque. « *Il existe un fort contraste entre la faiblesse de notre présence à l'Est et l'importance des débouchés* », a-t-il souligné pudiquement. « *Le gouvernement entend vous encourager* » à travailler avec les pays de l'Est, a expliqué le ministre, qui a ajouté « *il faut aller vite sinon d'autres prendront votre place* ».

Le fait est qu'un grand nombre d'entreprises françaises regardent encore avec timidité vers l'Est, et comptent bien approcher la région armées de tous les garde-fous nécessaires. Ainsi, l'un des grands thèmes abordés au cours de cette journée organisée par le CNPF a été celui des garanties d'investissements.

Le colloque aura permis aux industriels présents de se débarrasser de nombre d'idées reçues. Ainsi, la signature de l'Union soviétique n'est plus aussi irréprochable qu'on avait l'habitude de le penser, et d'ailleurs, M. Bérégovoy n'a pas caché que « *la solvabilité des pays de l'Est est inégale, et le décollage économique ainsi que celui des échanges pourront être déstabilisé par des crises politiques* ».

Les déconvenues de Lurgi en Urss.

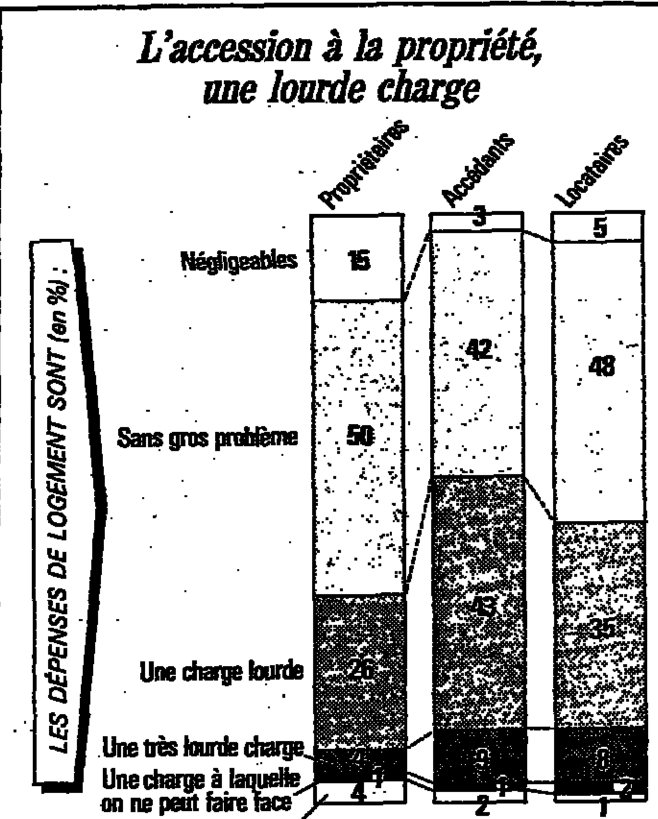
M. Paul Rocques, président du directoire de Lurgi-France qui participe à l'équipement du complexe pétrochimique géant de Tenguiz en URSS a fait état de ses déconvenues récentes lorsqu'il s'est aperçu que son client, une puissante centrale d'achat soviétique, n'était plus en mesure de faire face à ses échéances et que l'Etat s'en désengageait. « *Le crédit de l'Union soviétique est en cause dans cette affaire* », a affirmé M. Rocques.

Le président de la Coface (compagnie française d'assurance du commerce extérieur), M. Henri Baquiast, a reconnu que « *la carence de l'Etat soviétique n'est pas facile à définir puisque ce qui est en cause, c'est la solvabilité d'une personne morale* » (la centrale) qui n'en n'est pas véritablement une. La Coface accorde habituellement sa garantie aux investissements français en URSS en échange de celle - donnée presque automatiquement jusqu'à une date récente - de la Banque du commerce extérieur soviétique (la VEB). Le problème, selon M. Baquiast, c'est que, compte tenu du vide juridique qui existe dans les pays de l'Est, « *on ne sait pas passer du risque commercial au risque politique* ». En tout état de cause, M. Bérégovoy l'a répété, « *pour les sociétés mixtes, nous garantissons le risque politique et nous demandons aux entreprises de prendre en charge le risque commercial* ». Mais, comme le faisait remarquer M. Michel Freyche, président de la Banque française du commerce extérieur, une rupture d'approvisionnement entre-t-elle dans la première ou la seconde catégorie ? Les industriels souhaitent ainsi que la notion de risque politique soit définie plus précisément.

Même si le ministre sait que « *les entreprises préfèrent de bonnes déductions fiscales à de bonnes paroles* », il n'a rien proposé de nouveau dans ce domaine. Tout au plus a-t-il demandé au directeur de la Direction des relations économiques extérieures (DREE), M. Jacques Desponts, de négocier des solutions acceptables sur le problème des garanties.

Parmi les idées nouvelles on note celle qui a été émise par M. Philippe Rémond, directeur adjoint de la DREE. Selon lui, l'assurance prospection qui garantit contre l'échec d'une opération d'approche et qui permet à l'entreprise, en cas de succès, de rembourser sans intérêt les sommes empruntées auprès de la Coface devrait être accordée aussi à des sociétés de taille plus importante que celles qui bénéficient habituellement de cette facilité. La DREE procède actuellement à un renforcement de ses postes d'expansion économique à l'Est - dans certains pays, les moyens mis en oeuvre apparaissent actuellement dérisoires par rapport aux besoins des entreprises- et compte permettre à un grand nombre de sociétés d'employer des volontaires du service national en entreprise (VSNE), afin de s'implanter à moindres frais.

FRANÇOISE LAZARE



Tous les Français rêvent d'être propriétaires de leur logement. Une fois qu'ils le sont vraiment (entendez : quand ils ont fini de rembourser leurs emprunts), ils se sentent financièrement confortables, puisque 65 % d'entre eux jugent « *négligeables* » ou « *sans gros problème* » leurs dépenses de logement. Quand ils sont encore locataires, la proportion de ceux qui assument allègrement la charge tombe à 53 %. C'est pour les « *accédants* » que la situation est la plus difficile, eux qui remboursent chaque mois capital et intérêts des emprunts contractés. Ils ne sont plus que 45 % à trouver la charge supportable sinon tout à fait légère, mais la majorité d'entre eux (53 %) souffre peu ou prou de la décision qu'ils ont prise de devenir propriétaires. Pour 9 %, la charge est même très lourde, et 1 % d'entre eux ne savent comment faire face...

Ceux qui, propriétaires, accédants ou locataires, trouvent la charge très lourde ou insupportable ont des difficultés budgétaires dans tous les domaines. Ils rognent sur tout, voiture, vacances, habillement, achat d'équipement ménager, pour plus des deux tiers d'entre eux, mais même parfois sur les dépenses consacrées aux enfants (34 % d'entre eux), sur l'alimentation (35 %) et les soins médicaux (17 %). Ces ménages sont jeunes (un sur deux a moins de 40 ans), ils ont des enfants dans trois cas sur cinq, ils sont fortement atteints par le chômage. « *La cessation de l'activité professionnelle des femmes est souvent à l'origine des difficultés financières de ces ménages* », conclut Robert Rochefort, qui a mené au Credoc cette enquête sur « Les opinions sur le logement » (*Consommation et Modes de vie*, février 1990).

Les chiffres du 4e trimestre révisés en hausse

La croissance a été de 3 % aux Etats-Unis en 1989

Le produit national brut (PNB) américain a progressé de 0,9 % en rythme annuel au quatrième trimestre de 1989, et non de 0,5 % comme l'indiquait la première estimation officielle publiée il y a un mois.

Pour l'ensemble de 1989, le PNB s'est accru de 3 % contre 4,4 % en 1988, soit l'augmentation annuelle la plus modeste depuis les 2,7 % de 1986.

Toutefois, même si l'économie s'est finalement révélée au quatrième trimestre moins chancelante qu'initialement estimé, grâce surtout à une nette amélioration du commerce extérieur en décembre, elle a néanmoins enregistré pendant cette période sa plus faible performance trimestrielle depuis plus de deux ans.

Cette révision en hausse a un peu atténué les craintes de récession suscitées par la faiblesse de certains indices, comme les commandes de biens durables, rendus publics récemment. Les conjoncturistes, qui tablaient sur une révision en légère baisse (plus 0,4 % en moyenne), n'en restent pas moins perplexes quant à l'avenir de la croissance économique aux Etats-Unis.

INSOLITE

RDA à vendre

Qui se souvient que la RDA est encore pour quelque temps un Etat souverain, et communiste de surcroît ? On pouvait lire ces jours-ci dans la *Far Eastern Economic Review* (datée du 22 février), le magazine économique international de l'Asie, une publicité du groupe immobilier ouest-allemand Thomas Kramer qui propose sans façon de vendre « de » l'Allemagne de l'Est aux investisseurs asiatiques.

Pour s'associer à « *l'une des premières occasions d'investissement* » dans l'immobilier est-allemand, le droit d'entrée minimum est de 100 000 dollars, (environ 560 000 F). « *Ne manquez pas ce grand retournement* », conclut l'annonce. Nul doute que le droit est-allemand saura s'aligner.

Controverse autour de l'influence des fonctionnaires au sein de la mutualité française

Création de deux nouvelles fédérations nationales

Le poids des fonctionnaires au sein de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) est-il excessif ? Avec ses six mille mutuelles de base et ses vingt-cinq millions de personnes protégées, la FNMF domine largement le paysage mutualiste français et joue un rôle essentiel dans le système de protection sociale. Or, des voix s'élèvent pour s'inquiéter d'une présence trop pesante de la fonction publique.

Cette contestation, qui ne date pas d'hier et reste assez limitée, vient néanmoins de donner le jour à un projet « sécessionniste » dans le département du Pas-de-Calais où s'est constitué un organisme indépendant au plan national. Encore embryonnaire, la Fédération nationale interprofessionnelle de la mutualité (FNIM) affiche clairement son ambition : créer une troisième fédération nationale « *moins soumise à l'emprise de la fonction publique* ». Une autre fédération, essentiellement ouverte au monde médical, sera lancée le 14 mars prochain. M. Michel Hermant, qui a officiellement présenté mercredi 28 février à Paris la FNIM, s'oppose à « *l'hégémonie* » des fonctionnaires « *qui cherchent parfois à imposer leurs vues* » aux organismes départementaux et s'inquiète d'une « *mauvaise représentation des autres secteurs économiques* ». Conformément au code de la mutualité, la FNIM a créé un système fédéral de garantie afin de pouvoir lancer une structure nationale. A l'heure actuelle, elle n'est parvenue à soustraire à la FNMF que deux unions mutualistes du Pas-de-Calais qui comptent quelque 135 000 adhérents, mais elle espère en rassembler un million à la fin de l'année.

Née d'un conflit avec l'union départementale de la FNMF autour de l'utilisation d'un fichier et doublée de rivalités entre banques, cette tentative apparaît surtout comme le produit d'un différend local. Elle témoigne malgré tout d'un malaise plus général. « *La fonction publique a pris en mains l'appareil de la fédération, d'où un manque d'ouverture, une crise du militantisme et une désaffection de nombreux responsables locaux qui ne se sentent plus concernés* », assure un animateur départemental de la FNMF qui, pour autant, n'envisage pas de rejoindre la FNIM.

Subtil équilibre

Au printemps dernier, une controverse est apparue entre plusieurs mutuelles et la direction parisienne à propos de Mutex, un produit de prévoyance directement géré par la fédération nationale. Certains, faisant remarquer que la fédération de la fonction publique dispose de ses propres instruments de prévoyance, ont dénoncé une atteinte à leur indépendance. La FNMF a accepté de revenir en arrière mais le directeur de Mutex, en conflit avec elle, a quitté son poste.

Ce dernier, M. Thierry Laurent, est d'ailleurs à l'origine de la constitution du groupe Pasteur Mutualité. Cette quatrième fédération nationale, qui assure avoir d'ores et déjà « débauché » plusieurs mutuelles de la FNMF, entend s'adresser aux médecins et aux professions de santé ainsi qu'à tous les salariés.

Ces controverses font le miel des Mutuelles de France (six cents mutuelles, sept millions de personnes protégées) qui, proches du Parti communiste et de la CGT, ont rompu il y a cinq ans avec la FNMF, dont les principaux dirigeants ne dissimulent pas leurs sympathies socialistes. M. Daniel Le Scornet, secrétaire général des Mutuelles de France (il devrait être élu président fin 1990), y voit l'occasion de relancer son idée d'une confédération unique et de reprocher à la FNMF de ne pas suivre « *une véritable stratégie mutualiste* ». Pour M. Le Scornet, il conviendrait en effet d'interdire purement et simplement aux assurances le secteur de la santé.

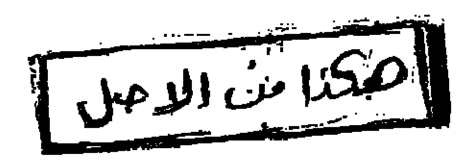
M. René Teulade, président de la FNMF, ne paraît guère s'inquiéter des accusations dont il fait l'objet. « *Ce genre de petit mouvement anti-fédéral et anti-fonctionnaire est périodique mais ses critiques sont infondées* », commente-t-il. « *Bien sûr*, ajoute M. Teulade, *les fonctionnaires sont numériquement nombreux chez nous, y compris aux postes de responsabilité. Mais ils sont élus ! Est-ce ma faute si les fonctionnaires sont ceux qui peuvent le plus facilement se dégager de leurs obligations professionnelles ? N'exagérons pas. Nos structures fédérales sont composées en parité de délégués des unions départementales et de délégués de sociétés mutualistes nationales. Quant au comité exécutif, il compte des représentants de multiples professions et des sensibilités politiques différentes.* »

Cependant, afin de mieux doser le « *subtil équilibre* » qu'il entend respecter mais aussi désamorcer les critiques, le président de la FNMF a chargé la commission des structures de « *réfléchir à une amélioration* » du « *pacte d'union* » afin, notamment, de faciliter l'accès des non-fonctionnaires aux responsabilités.

Persuadé que la tentative de la FNIM ne menace pas la cohésion de son organisation, M. Teulade affirme s'inquiéter davantage de l'évolution des dépenses de santé et de l'avenir européen de la mutualité. « *Je ne jouerai pas le jeu des dépassements d'honoraires. Les jeunes médecins doivent se faire une raison : ils n'auront pas les revenus dont disposent les plus anciens* », assure-t-il.

Alors que la FNMF refuse d'aller au-delà des tarifs de la Sécurité sociale, la concurrence des assurances contraint pourtant plusieurs mutuelles – au grand dam de la fédération – de couvrir une partie des dépassements d'honoraires. Pour les mêmes raisons, d'autres réduisent les tarifs proposés aux jeunes salariés. Parce qu'elle refuse, contrairement aux assurances, de « *sélectionner les risques* », la mutualité est en effet menacée de ne pouvoir faire jouer la solidarité entre l'ensemble des classes d'âge et des catégories sociales.

JEAN-MICHEL NORMAND



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Bénéfice record pour Philips l'an dernier

AMSTERDAM

de notre correspondant

Conformément à ce que ses dirigeants avaient laissé entendre au cours de l'an dernier, la multinationale Philips a annoncé jeudi 1er mars un bénéfice record pour 1989. Il se monte à 1 374 millions de florins (4,12 milliards de francs) contre 1 056 millions de florins (3,16 milliards de francs) en 1988, soit une hausse d'environ 30 %.

Cette somme se décompose en 792 millions de florins (2,37 milliards de francs) de bénéfice net provenant de l'exploitation normale de l'entreprise (+ 45 %) et en 582 millions de florins de plus-value exceptionnelle (+ 12 %).

En revanche, le chiffre d'affaires de Philips n'a progressé que de 2 %, à 171,6 milliards de francs et le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 5 %, à 6,87 milliards de francs, contre 7,26 milliards de francs en 1988.

CHRISTIAN CHARTIER

M. Jan Timmer remplacera M. Van der Klugt à la tête du groupe néerlandais

Ayant atteint la limite d'âge, M. Cornelis Van der Klugt, président du groupe néerlandais Philips, quittera ses fonctions le 1er juillet 1991. M. Jan Timmer, actuellement président de la division *électronique grand public*, devrait être désigné pour le remplacer à la prochaine assemblée des actionnaires. M. Van der Klugt avait été nommé à la tête de Philips le 22 avril 1986.

Jusqu'ici PDG de la Compagnie française Philips, M. Thierry Meyer, l'étoile montante de la nébuleuse hollandaise, deviendra le 1er avril 1990 membre du comité de management de Philips International NV, une des plus hautes instances du groupe. *Il* y remplacera M. Jan Timmer et deviendra le 1er juillet prochain président de Philips Consumer Electronics International BV.

A la même date, M. Jean-Louis Pilliard, actuel président de la filiale La Radiotechnique, remplacera M. Meyer à la tête de la Compagnie française Philips.

Un entretien avec M. Roger Fauroux

Suite de la première page

» Ce retard qui nous fait conserver certaines caractéristiques d'un pays encore pré-industriel s'explique simplement : la France n'a pas assez investi dans le passé et elle a, de surcroît, consacré l'essentiel de ses forces aux grandes causes du nucléaire, de l'espace, de l'armement et pas assez aux usines. Le regain des investissements observé depuis 1985 est rapide, mais il est encore loin d'être suffisant : les capacités de production s'accroissent de 2 % l'an mais la demande industrielle gagne 5 %. D'où l'insuffisance de l'offre, les importations et le déficit commercial qui malheureusement vont se prolonger encore un moment.

– Avec les corsets de la Commission européenne à l'approche de 1993, avec la fin des « grandes causes » d'équipement du pays dont vous parlez, quel rôle reste-t-il à un ministre de l'industrie en France ?

– Il lui reste encore beaucoup à faire. D'abord encourager les grandes entreprises à se mondialiser, on l'a vu. Avec tous les achats qui ont eu lieu, American Can par Pechiney, Zénith par Bull, RCA par Thomson, Connaught et Rorer par Mérieux et Rhône-Poulenc, avec les accords Volvo-Renault et Hoechst-Rhône-Poulenc, avouez que nous avons pas mal réussi ! En deux ans, les groupes français sont passés de la cour des moyens à la cour des grands. Le secteur public est bien vivant et performant.

» Le deuxième axe concerne l'*innovation*. Avec la *relance des* grands programmes technologiques (JESSI dans les composants électroniques, la télévision haute définition, la voiture propre, le TGV de troisième génération, les matériaux et la biotechnologie), le gouvernement prépare l'avenir dans les mêmes conditions que ce qui a été fait pour le nucléaire et l'aéronautique. Dans chacun de ces domaines, le capitalisme privé est incapable d'investir assez à long terme. Il est donc légitime *que l'Etat intervienne et qu'il le* fasse avec force : nous dépensons 4 milliards de francs par an sur ces programmes – ce n'est pas rien ! – avec un engagement moral pluriannuel de crédits vis-à-vis des entreprises.

» Troisième axe : les PMI. L'action ministérielle est là, discrète, répartie dans la profondeur du terrain, mais essentielle. Par des aides diverses, très décentralisées, pilotées par des experts locaux et contractualisées avec les régions, nous agissons « à l'allemande ». Au total, une PMI sur quatre en France bénéficie d'une façon ou d'une autre d'un soutien au conseil ou à l'innovation technologique du ministère de l'industrie. Les bénéfices ne sont ni spectaculaires ni immédiats, j'en conviens, mais ce patient travail de jardinier portera de bons fruits.

» J'ajoute un dernier rôle pour le ministère qui est celui d'exercer ce que j'appelle une « magistrature d'influence ». Nous exerçons un rôle de réveil, de lanceur d'idées nouvelles. Le rapport que j'ai demandé à MM. Jolles et Bounine sur le textile, par exemple, a créé un mouvement dans cette profession et il est maintenant discuté au sein des entreprises et de leurs organisations. C'est une mission d'éveil, ou si vous préférez d'agit-prop que nous allons poursuivre dans d'autres secteurs et qui est bien accueillie quand elle peut être accompagnée d'autres appuis.

– Pensez-vous que les événements à l'Est perturbent la construction de la Communauté à douze ?

– Il y aura peut-être quelques retards, quelques incidents, mais pas de remise en cause. La CEE est notre horizon obligatoire. Je crains qu'il n'y ait pas d'atterrissage en douceur du communisme à l'Est, et le réflexe salutaire pour les Douze est de serrer les rangs. J'entends dire qu'à l'hégémonie russe sur l'Europe centrale va se *substituer une hégémonie allemande* et qu'il faut la redouter. A mes yeux, tout ça n'a pas de sens. L'essentiel, c'est la géographie et l'histoire : les pays de l'Est sont à moins de deux heures d'avion et leur salaires sont de 25 % inférieurs à ceux du Portugal. Voilà le défi : ils seront nos clients mais aussi de redoutables concurrents. Nous sommes plus que jamais condamnés à faire des produits de qualité et de haute valeur ajoutée.

– Votre « magistrature d'influence » ne semble pas toujours s'exercer facilement au sein du gouvernement. Le dossier des 12 milliards de Renault vous a échappé, les dotations en capital des nationalisées sont plus faibles que vous le réclamiez, votre réforme de l'actionnariat de Framatome a été refusée par l'Elysée.

– Je peux vous répondre point par point :

» Renault ? Le niveau du conflit avec la Commission de Bruxelles était tel que le premier ministre a jugé bon de prendre le relais. Notre coordination a permis de conduire pendant plus d'un an une bonne négociation.

» Naturellement, l'accord Renault-Volvo change les données du problème et montre que la patience a parfois quelque vertu.

» Framatome ? J'avais obtenu de la CGE, l'actionnaire aujourd'hui majoritaire, qu'elle redescende à 50 % et qu'elle donne à l'Etat un droit de regard sur la nomination du PDG. Ces concessions ont été jugées insuffisantes. On en *est resté* là. Quant aux nationalisées, je n'ai pas les 10 milliards que j'estimais nécessaires mais 7,2 milliards en comptant les reports, ce qui n'est tout de même pas mal.

» Vous pouvez vous interroger sur l'influence du ministère de l'industrie et constater que les organisations sont différentes en Grande-Bretagne avec un ministère de l'industrie et du commerce ou en Allemagne avec la technologie d'un côté, l'économie de l'autre. Mais, j'en ai fait l'expérience lors des conseils des ministres à Bruxelles : au bout du compte, la machine gouvernementale française tourne avec plutôt moins de hoquets qu'ailleurs. Un ministère de l'industrie autonome donne du poids à l'expertise industrielle dans un pays qui souffre d'un déficit à cet égard.

Nommer de bons dirigeants

– Certains vous reprochent un manque de volontarisme, dans l'électronique par exemple.

– Mon rôle est de réconcilier le sang-froid et le rythme long de l'industrie avec un monde politique par essence plus orienté sur l'événement. Intervenir au jour le jour serait désastreux. Le volontarisme de ce type n'a aucun sens. Il faut nommer de bons dirigeants – cela a *été* fait il y a moins d'un an – puis leur donner des moyens et surtout un peu de temps, et je m'y emploie. Mais, de grâce, la télévision haute définition (TVHD) met en œuvre des efforts de sept ou huit ans, pas de trois jours ou de trois mois ! Souvenez-vous du temps qu'il a fallu pour réussir Airbus. Qu'on laisse les entreprises travailler. Le gouvernement a refusé depuis longtemps le dirigisme à l'égard des nationalisées : cela me convient d'autant plus que leurs résultats sont très bons.

– Est-ce néanmoins spour accroître votre influence au sein du gouvernement que vous êtes entré en politique, comme maire de Saint-Girons dans l'Ariège, puis en militant au sein de l'Association des démocrates (ADD) ?

– Non. Mon histoire est chronologiquement différente. Je suis entré au gouvernement comme un expert de l'industrie : il est vrai que j'ai consacré à l'entre*prise vingt-cinq ans de ma vie*. J'y suis entré aussi par amitié pour un homme, Michel Rocard, et au service d'une politique que j'approuvais. Ensuite, j'ai constaté que le travail d'équipe avec des collègues qui sont presque tous des hommes politiques et, pour la moitié d'entre eux, des socialistes était non seulement possible mais le plus souvent sympathique et généralement constructif.

» D'où l'idée, à partir de cette *expérience positive, de regrouper* des gens de mon type, actifs dans l'économie et la société et politiquement vacants pour en faire une force d'appui au président et à la majorité. Ce sont des hommes et des femmes disponibles qui redoutent une victoire de la droite aux législatives en 1993 et la désorganisation désastreuse qu'une nouvelle cohabitation entraînerait.

– L'ADD semble avoir échoué à ramener des personnalités parlementaires du centre vers le PS.

– Ce n'était pas l'objet. Il n'y a pas d'élection en vue et le travail aujourd'hui n'est pas le débauchage individuel de personnalités mais un ensemencement en profondeur sur le terrain de province. D'ici trois ans, on pourra récolter des voix et des élus. Quant au Parlement, je constate simplement que l'ouverture fonctionne bien puisqu'elle a atteint son objet : le risque d'une motion de censure par l'Assemblée s'est éloigné et les efforts des ministres *d'ouverture n'y sont pas pour* rien. Je l'ai expérimenté moi-même concrètement lors de la discussion de mon budget, pour lequel j'ai obtenu l'abstention des centristes de l'UDC.

– Allez-vous rallier les tentatives de Jean-Pierre Soisson de fédération de centre gauche ?

– C'est déjà fait. Nous allons construire une fédération avec l'ADD à laquelle j'ai adhéré à ses débuts, les radicaux de gauche et les clubs de toute sorte. Un large rassemblement qui doit éviter néanmoins de se figer en parti au sens traditionnel.

L'industrie des hommes

– Serez-vous candidat à quelque chose ?

– Je ne suis pas contre. Le travail d'élu – je le pratique à la mairie de Saint-Girons – est très complémentaire du métier de ministre et l'humanise.

– On attendait beaucoup de Roger Fauroux, chef d'entreprise-ministre, pour donner corps au concept d'économie mixte. Mais on a l'impression que vous la vivez mal, cette économie mixte, comme en constante opposition.

– Si j'avais voulu m'y opposer, je l'aurais fait en 1982 lorsque j'étais PDG de Saint-Gobain, qui a été nationalisé. Je suis à l'époque resté à mon poste, seul de mon espèce d'ailleurs, estimant que je m'en accommoderai et que l'on s'accommoderait de moi. Cela a été le cas. Puis en 1986, lors des privatisations, j'ai préféré céder la place à un successeur que j'avais choisi. Je suis donc sans états d'âme vis-à-vis de l'économie mixte et singulièrement de la présence de l'Etat dans le capital de certaines entreprises. Ce qui est urticant, ce sont les tentations d'intervention des administrations dans la gestion des sociétés. Cela n'a rien à voir avec l'idéologie.

– Le centrisme industriel existe-t-il ?

– Je suis saint-simonien, du nom de l'économiste, philosophe du début du dix-neuvième siècle. Comme lui, je crois au progrès, à l'action humaine et à la raison, à l'éducation et à la morale, à l'esprit d'entreprise et à l'Etat. Je crois au marché mais pas à ses miracles. En Hongrie, j'ai entendu au cours d'un voyage récent, de la bouche d'un communiste fraîchement converti, qu'il fallait de grandes inégalités sociales pour obtenir plus de croissance économique. Eh bien, je pense le contraire. Bref, je crois à l'industrie des hommes. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

□ **M. Mexandeau réclame un soutien accru à JESSI.** – M. Louis Mexandeau, ancien ministre des PTT et député (PS) du Calvados, a réclamé mardi 27 février un triplement du soutien financier (27 milliards) au programme européen JESSI qui réunit SGS-Thomson, Siemens et Philips pour développer les puces du futur. Présentant un rapport rédigé pour le compte de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, M. Mexandeau n'a pas hésité à emprunter largement au vocabulaire guerrier appellant notamment à la « *résistance* » contre les Japonais.

Nouvel accord industriel franco-allemand

Usinor-Sacilor et Mannesmann rapprochent leurs activités « tubes »

Usinor-Sacilor poursuit avec méthode sa politique d'alliances et d'implantations outre-Rhin. Le groupe sidérurgique français – déjà deuxième producteur d'acier en RFA depuis le rachat au début de 1989 de Saarstahl – négocie actuellement avec Mannesmann, géant de la mécanique ouest-allemande, un accord de coopération industrielle et commerciale dans le domaine des gros tubes soudés.

L'information révélée par le quotidien économique ouest-allemand *Handelblatt* dans son édition de mercredi 28 février a été confirmée dans la soirée par Usinor Sacilor.

La recherche d'un partenaire outre-Rhin dans le domaine des gros tubes soudés apparaît on ne peut plus naturelle pour le groupe de M. Francis Mer. Usinor-Sacilor dipose déjà de deux tuberies en Allemagne, *via* sa filiale Dillinger, qui complète la production de ses trois usines françaises (Dunkerque, *Belleville et Jœuf*). Et en Europe, l'essentiel du marché se trouve à l'Est.

Mais Usinor-Sacilor comme Mannesmann ont tout à gagner en misant sur « l'effet taille ». Le secteur des gros tubes soudés n'affiche pas actuellement une forme des plus brillantes. Les commandes sont au niveau d'étiage en raison de la faiblesse des grands contrats énergétiques. On utilise en effet ces tubes de fort diamètre pour le transport du pétrole, du gaz et de l'eau. Mannesmann – dont les activités tubes tous formats représentent 20 % du chiffre d'affaires (soit environ 14 milliards de francs) – a eu recours récemment au chômage technique dans sa tuberie de Muelheim.

Un ensemble Mannesmann-Usinor pèserait, à en croire les spécialistes, 30 % à 40 % d'un marché mondial actuellement dominé par l'URSS, premier producteur et principal utilisateur. Il serait aussi en mesure de mieux maîtriser ses coûts et ses prix.

Dans l'aéronautique

L'activité civile l'a emporté sur le secteur militaire en 1989

Pour 1989, le chiffre d'affaires de l'industrie française aéronautique et spatiale a été de 93,4 milliards de francs, en augmentation *de 8,2 % (en francs constants)* par rapport à 1988, selon M. Jean-André Larpent, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Les prises de commandes (nationales et étrangères) ont atteint 147 milliards de francs (courants), soit une progression de 22 %. M. Larpent a souligné cette montée régulière du secteur civil, particulièrement sensible à l'exportation (56 % de l'activité) avec, notamment, les ventes des Airbus et Falcon. L'analyse des projections économiques confirme cette tendance à l'augmentation progressive du secteur civil et à l'amenuisement du marché militaire, surtout à l'exportation.

Compte tenu des importations (achats d'équipements étrangers par les fournisseurs français ou par les armées), le solde aéronautique national demeure largement positif, à environ 38 milliards de francs au profit de la balance commerciale. Au total, l'industrie aéronautique et spatiale française employait 120 000 salariés en 1989, un chiffre relativement stable.

Le marché de la feuille acrylique

ICI rachète Juraplex

Déjà un des premiers fabricants mondiaux de feuilles acryliques, le groupe britannique ICI, numéro quatre mondial de la chimie avec un chiffre d'affaires de 127,8 milliards de francs, vient de renforcer sa position en rachetant la société Juraplex, un des principaux producteurs français avec plus de 10 % du marché.

Ce rachat, dont le montant n'a pas été rendu public, va permettre au géant britannique de passer au premier rang en France dans la feuille acrylique, avec une part de marché portée de moins de 20 % à plus de 30 %, avec une production globale de 4 950 tonnes/an.

Courte, mais émouvante histoire que celle de Juraplex, affaire montée en 1988 par une vingtaine de personnes avec les indemnités de licenciement qu'elles avaient perçues chez Altulor (groupe ORKEM). Il aura simplement manqué des fonds propres à ces audacieux entrepreneurs pour s'installer sur le marché des feuilles acryliques, en très rapide développement (20 % l'an).

Ce matériau, de plus en plus utilisé, est principalement employé pour fabriquer des pièces de sanitaire (baignoires, lavabos...), des enseignes lumineuses, des garde-corps pour balcon, du mobilier design, du vitrage, des capots de machines-outils. Le marché européen est évalué à 136 000 tonnes/an, dont 16 500 t. pour le marché français.

A cause du manque de capitaux, Juraplex n'aura jamais pu tourner à pleine capacité (1000 tonnes/an). ICI se propose de porter la production de la société à 5000 tonnes d'ici à 1992. ICI avait déjà sérieusement renforcé ses positions en 1989 sur le marché des feuilles acryliques en rachetant la firme américaine KSH Inc., leader en Amérique du nord dans cette branche d'activité.

A. D.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour un montant de 18,3 milliards de francs

Les paiements britanniques fortement déficitaires en janvier

Le déficit de la balance des paiements courants britannique a plus que doublé en janvier, atteignant 1,9 milliard de livres (18,3 milliards de francs) contre 817 millions de livres en décembre, selon l'Office central de statistique (CSO). Le dérapage a été provoqué notamment par de grosses importations de diamants et par la baisse des exportations d'avions. Après un bref accès de faiblesse mercredi 28 février, la livre et la Bourse de Londres se sont redressées. Le déficit courant révisé de décembre porte à 20 milliards de livres le solde négatif de la balance des paiements courants pour 1989, contre 14,7 milliards en 1988.

En Israël

Nouvelle dévaluation du shekel

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour stimuler l'activité au moment de la vague d'immigration des juifs soviétiques, le gouvernement israélien a de nouveau dévalué le shekel, comme le réclamait le patronat depuis plusieurs semaines. Annoncée mercredi soir 28 février, la dévaluation est de 6 % par rapport au « *panier* » de devises servant à déterminer la valeur de la monnaie israélienne.

En un peu plus de douze mois, celle-ci a ainsi été dévaluée de 24 % (4,9 % en juin et 13 % en janvier 1989), à chaque fois dans l'espoir de relancer les exportations et d'entamer un mouvement de récession qui se solde par un fort taux de chômage (environ 10 % de la population active). Le shekel devrait s'échanger dorénavant à 2,05 dollars.

Les exportateurs en attendent une relance immédiate, s'estimant, jusqu'alors, pénalisés par une surévaluation du shekel par rapport aux devises de leurs principaux partenaires commerciaux (Europe et Etats-Unis). Nombre de responsables politiques ont, en revanche, critiqué une mesure qui ne pourra, selon eux, qu'entretenir une inflation qui tourne autour de 20 %.

Parallèlement, le gouvernement a annoncé une hausse de 1 point du taux de TVA : il passe de 15 à 16 %. Il s'agit de dégager de nouvelles recettes budgétaires destinées à l'intégration des immigrants en provenance d'URSS. Au cours des deux premiers mois de l'année, 9 600 personnes sont arrivées d'Union soviétique. Les autorités estiment que les chiffres iront en augmentant dans les semaines à venir pour culminer à 30 000 par mois durant l'été – nombre de familles attendant la fin de l'année scolaire pour quitter l'URSS.

Certains milieux officiels affirment déjà que quelque 230 000 juifs soviétiques gagneront Israël en 1990.

ALAIN FRACHON

L'équilibre public-privé en Italie

Nouveau renvoi de l'assemblée générale pour la séparation du pouvoir chez Enimont

L'astuce juridique employée par M. Raul Gardini, PDG du groupe italien Ferruzzi-Montedison, en vue de prendre le pouvoir chez Enimont (*le Monde* du 1er mars), n'a pas fonctionné, ou pas encore.

L'Eni a demandé et obtenu mercredi 28 février le renvoi au 3 mars de l'assemblée générale qui nommera les deux administrateurs supplémentaires réclamés par M. Gardini pour représenter les actionnaires minoritaires et sensés lui donner la main-mise sur l'Enimont.

Engagé dans la défense des droits de l'Etat, le gouvernement refuse l'hypothèse d'une privatisation d'Enimont. Bien que la majorité apparaisse divisée entre les tenants des participations de l'Etat, notamment la *Démocratie chrétienne*, et les partisans des lois du marché (libéraux, républicains) la ligne de l'exécutif suit deux voies possibles : celle de la renégociation anticipée des accords, normalement prévue fin 1991, et, en cas d'un durcissement de la position du groupe Ferruzzi-Montedison, celle d'un recours devant la magistrature.

De toute manière l'enjeu est de taille, car au-delà d'Enimont la question est posée en Italie des rapports entre secteur public et secteur privé et des équilibres des privatisations dans le système économique mixte de la péninsule. Une première tentative de mariage entre Fiat et l'IRI (holding d'Etat) dans le secteur des télécommunications avait échoué il y environ deux ans.

A. D.

Les difficultés du secteur financier américain

Shearson Lehman Hutton licencie 2 000 personnes

Après la faillite de Drexel, Wall Street enregistre une nouvelle secousse. Shearson Lehman Hutton, la banque d'affaires filiale d'American Express, a annoncé mercredi 28 février qu'elle s'apprêtait à réduire ses effectifs de près de 2000 personnes. Elle n'exclut pas de licencier massivement une nouvelle fois au cours des prochaines semaines.

Une réorientation stratégique serait également en cours. American Express, actionnaire principal de Shearson, qui avait fait savoir depuis plusieurs mois qu'elle souhaitait se désengager partiellement, a annoncé à la surprise générale voici quelques jours une injection de fonds propres de 750 millions de dollars. Près de 250 millions de dollars avaient précédemment été investis par American Express en décembre 1989

Les affaires de Shearson vont mal depuis le krach boursier de 1987 et le rachat calamiteux de E. F. Hutton, une firme de courtage de Wall Street. American Express qui a pris en main la restructuration de son empire a révélé mercredi avoir engagé des discussions avec d'éventuels acquéreurs comme Smith Barney-Harris Upham, un courtier de Wall Street filiale de Primerica, dans le but de dégager des synergies et de réaliser des économies d'échelle.

Sanford Weill, président de Primerica, a occupé d'importantes fonctions au sein d'American Express et joué un rôle clé dans le rachat de E. F. Hutton par Shearson, voici quelques années. Les négociations sont à peine engagées entre les deux groupes et rien n'a été révélé de leur teneur. Le programme de licenciements devrait économiser à Shearson près de 400 millions de dollars au cours de l'année 1990

TRANSPORTS

□ **Lufthansa veut racheter un quart du capital de son homologue est-allemand Interflug.** – La compagnie ouest-allemande Lufthansa a proposé à son homologue est-allemande Interflug de racheter 26 % de son capital. Cette offre, qui permettrait à Lufthansa d'obtenir des droits de trafic vers l'Europe de l'Est, sera soumise au vote des salariés d'Interflug. D'autre part, la compagnie américaine Pan Am a proposé à Lufthansa de lui vendre pour 350 millions de dollars toutes ses lignes (97 vols par semaine) entre Berlin et Francfort, Hambourg, Dusseldorf, Hanovre, Cologne, Munich, Stuttgart. Lufthansa trouve cette offre trop chère, mais aimerait avoir enfin le droit de desservir Berlin qui lui est interdit depuis la fin de la guerre.

ÉNERGIE

□ **La privatisation de l'électricité en Grande-Bretagne aura lieu d'ici juin 1991.** – La privatisation de la production et de la distribution d'électricité en Grande-Bretagne sera achevée en juin 1991, a annoncé le 1er mars le ministre de l'énergie John Wakeham. Cette opération porte sur une somme estimée à 11 milliards de livres (105 milliards de francs).

SOCIAL

A l'occasion de la signature du 60 000e contrat à Meaux

M. Mitterrand demande le doublement des crédits formation

Le président de la République s'est rendu à Meaux (Seine-et-Marne), le 28 février, en compagnie de M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, pour y signer le 60 000e contrat de crédit formation. Un heureux hasard a voulu que ce contrat concerne un jeune horticulteur alors que de nombreux précepteurs du nouveau dispositif en faveur des moins de vingt-cinq ans se plaignent de sa dérive. Pour les trois quarts, prétendent-ils, les contrats orientent vers des métiers du tertiaire, au détriment des emplois industriels.

La cérémonie a surtout été l'occasion, pour M. François Mitterrand, de rappeler son vif intérêt pour la formule qu'il avait annoncée dans la *Lettre à tous les Français* et que M. Laignel a été chargé de mettre en oeuvre. Le président de la République a souligné qu'il avait demandé au gouvernement « *de doubler la mise pour l'année suivante* » en donnant « *un élan nouveau et formidable* », pour l'application de ce qui est considéré comme la deuxième grande innovation du septennat avec le revenu minimum d'insertion.

« Une seconde chance »

Initialement, le crédit-formation qui vise à offrir « *une seconde chance* » devait bénéficier à 100 000 jeunes sans qualification d'ici la fin 1989. Mais le programme a connu des difficultés de démarrage et M. Mitterrand n'avait pas caché qu'il avait souhaité un objectif plus ambitieux.

A Meaux, donc, le chef de l'Etat a insisté en déclarant : « *Doubler la mise, cela veut dire 200 000 au lieu du rythme actuel de 120 000 par an. On va essayer de mettre les bouchées doubles.* » « *On ne peut pas s'arrêter qu'aux jeunes*, a-t-il poursuivi. *On veut aussi pouvoir s'adresser aux adultes et aux travailleurs qui sont dans la vie normale.* » Depuis des mois, en effet, le projet de crédit-formation étendu aux salariés adultes est retardé par une série de contre-temps (*le Monde* du 1er mars).

Gillette renoue avec le masculin

Sérieusement malmené par des OPA à répétition, le numéro un mondial du rasage mise 300 millions de dollars sur le Sensor. A part Braun et Waterman, ses autres diversifications n'ont pas eu le développement escompté

BOSTON

de notre envoyé spécial

« *ICI aussi, le mur va tomber.* » Derrière les grandes palissades en bois qui coupent les ateliers en deux se cache une zone quasi militaire : le temple du Sensor, objet de la plus importante campagne marketing de l'histoire du rasoir.

Un mois après le lancement de ces deux lames montées individuellement sur ressorts (avant, le rasoir Contour ne pivotait que de haut en bas, nuance...), le rideau de contreplaqué isole toujours les spécialistes maison qui, après une formation spéciale, ont le droit de regarder sur écran comment se présente l'enfant. La micro-tête en premier, plus petite que celles qui l'ont précédée, les lames ensuite, renforcées au chrome et platine, le manche anticorrosion enfin, dont le poids doit répondre au souci exprimé par les 5 000 consommateurs testés et qui ont la même exigence : l'avoir bien en main.

« *Nous n'avons pas eu le temps d'enlever les palissades, nous sommes trop occupés par le lancement* », explique Robert Dalton, l'un des responsables de l'usine de Gillette Park, non loin de Boston, où s'affairent plus de 2 000 personnes, dont nombre d'ouvriers hispaniques et asiatiques.

Son souci s'explique. En lançant le 28 janvier, à l'occasion du Super-Bowl, match phare de la saison de football américain, le Sensor, Gillette ne se contente pas d'ajouter une nouveauté à sa gamme. C'est l'avenir du groupe qui est en jeu. Un groupe qui est installé depuis l'origine dans le rôle de premier de la classe et qui, désarçonné par les assauts à répétition de plusieurs raiders, n'a dû son salut qu'à une vigoureuse reprise en main... et à un endettement très lourd.

« *Cette opération constitue une étape importante pour nous* », confirme John W. Symons, le président de Gillette North Atlantic, responsable de la division lames et rasoirs (l'activité la plus rentable du groupe) et qui a récemment repris le secteur hygiène beauté, plutôt mal en point. « *Pour la première fois, nous allons vendre le même produit dans tous les pays avec une campagne de publicité identique et une action médiatique unique*, explique-t-il. *C'est d'ailleurs ce que nous avions commencé à faire à l'intérieur de la CEE pour les précédents articles.* »

Une première année déficitaire

A Boston, John W. Symons est « l'homme du Sensor ». Il est aussi le « Monsieur Europe » du groupe. C'est depuis Londres qu'il a orchestré la campagne du nouveau rasoir, avant de rejoindre en janvier 1988 la tour Prudential Bache où est installé le siège bostonien de la firme. A la demande expresse de Colman M. Mockler, président du numéro un mondial du rasage.

Nommé vice-président pour l'occasion, John W. Symons, ancien « flic », pèse désormais très lourd : 110 millions de dollars en campagne de publicité pour 1990, plus de 75 millions de dollars investis dans la recherche depuis plus de dix ans et 125 millions de dollars en investissements matériels. Soit plus de 300 millions de dollars au total, près de 1,8 milliard de francs !



D. R.

Le Sensor a été l'objet de la plus importante campagne marketing de l'histoire du rasoir.

Dans un premier temps, compte tenu de cette somme, le Sensor perdra de l'argent cette année, assure Deepak D. Raj, vice-président de Merrill Lynch et l'un des grands spécialistes de la valeur. Mais la courbe devrait vite s'inverser. Environ 3 millions d'exemplaires de ce nouveau rasoir et 12 millions de lames ont été vendus en Amérique du Nord au cours du dernier trimestre 1989, ce qui a déterminé la hausse de 22 % du marché constatée durant cette période, explique cet analyste.

Gillette espère vendre la première année 15 millions de Sensor et compte sur une montée en puissance pour dépasser 20 millions d'unités en 1993, révèle Sally Schaadt, analyste chez Fourteen Research. De quoi cannibaliser les rasoirs traditionnels... John Symons n'en disconvient pas. « *C'est un risque calculé. D'après nos estimations, 70 % à 75 % des clients de ce nouveau produit étaient déjà des fidèles de Gillette. Les 25 % à 30 % restant, nous devrons aller les prendre à la concurrence !* » C'est-à-dire essentiellement à Schick (groupe Warner Lambert), à Wilkinson (du groupe suédois Swedish Match), dont Gillette a repris l'année dernière les activités lames de rasoir en dehors de la CEE (1), et, enfin, à Bic, toujours bien placé sur le rasoir jetable, un produit trop concurrentiel qui n'est pas une priorité pour la firme de Boston

Focalisé sur son métier de base, et détenant encore 50 % de son marché national, le groupe continue à passer au peigne fin ses diversifications antérieures. Ainsi Gillette a décidé en décembre de se retirer du marché des cosmétiques féminins en Europe. Décidé à se recentrer sur les produits masculins, le groupe de Colman Mockler a mis en vente ses dernières acquisitions, trop peu rentables.

Waterman : une locomotive

Passent ainsi à la trappe Toja Cosmeticos, première entreprise espagnole du secteur, achetée en 1985, et la firme italienne Antica Erboristeriua reprise en 1988. En revanche, cap sur les déodorants là où les grands du marché (L'Oréal ou les lessiviers) permettent d'occuper quelques niches.

Les diversifications plus anciennes sont vues d'un meilleur œil. Braun, qui devrait atteindre les 900 millions de dollars de chiffre d'affaires cette année, est considéré comme un complément indispensable de l'image de Gillette. Même si peu de gens font le rapprochement entre la firme de Kronberg, près de Francfort, et le groupe bostonien, l'essentiel est que Braun ait pu ébranler les deux géants du rasage électrique Philips et Remington.

Quant à Waterman, la firme française cédée en 1986 à Gillette par Francine Gomez, elle constitue encore la locomotive du secteur stylos-articles de bureau, qui pèse environ 10 % du chiffre d'affaires et des bénéfices du groupe.

Autant d'éléments qui, pour la communauté financière, témoignent d'un souci de développement et d'une reprise en main après des années d'inertie. Dans un premier temps, ce sont les salariés du groupe qui en ont fait les frais. Après les 2 400 suppressions d'emplois annoncées par le groupe en 1988, environ 750 licenciements supplémentaires (dont 500 en Europe) étaient décidés l'an dernier. L'usine d'Annecy a d'ailleurs failli être sacrifiée à ces « dégraissages » *(voir encadré page 24)*, mais c'est finalement l'unité canadienne de Montréal qui a fermé ses portes.

Ces compressions d'effectifs, ajoutées aux 100 millions de dollars que le groupe espère retirer des cessions en cours, vont avoir un effet de levier sur les résultats. D'ores et déjà les bénéfices 1990 devraient dépasser les 350 millions de dollars (contre 285 millions fin 1989), estiment certains analystes.

SERGE MARTI

Lire la suite page 24

(1) Pour 72 millions de dollars. Le département américain de la justice a toutefois bloqué cette opération au mois de janvier en invoquant la législation antitrust. L'affaire est en cours.

Une multinationale à tête pivotante

Utilité, sûreté et qualité, ce sont les trois critères que King C. Gillette assignait en 1901 à son premier rasoir. Depuis quatre-vingt-dix ans, la firme de Boston s'inspire des mêmes principes, qui lui assurent encore les deux tiers du marché

TOUS les grands hommes vous le diront : c'est généralement dès potron-minet, en se rasant ou au sortir du bain, que l'idée géniale vient aux inventeurs. King C. Gillette, lui, avait conjugué deux éléments favorables : une belle matinée de l'été 1895, propice aux idées claires, et un coupe-chou à la lame si émoussée que la chasse au poil superflu était devenu un véritable supplice.

Jetant nerveusement l'instrument de torture dans le plat à barbe, le voyageur de commerce qu'il était alors sut qu'il tenait là l'idée de ce produit qu'il cherchait depuis tant d'années. En l'occurrence, un nouveau rasoir, fait de lames interchangeables, un article courant aussi commode que possible à l'usage et dont des millions d'individus de par le vaste monde ne pourraient plus se passer. La ruine des barbiers...

Chez les Gillette, une honorable famille vivant à Chicago avant que l'incendie de 1871 contraigne George et Fannie Gillette, accompagnés de leurs trois fils, à s'installer dans le Massachusetts, l'invention était presque de tradition. Ils avaient tous déposé plus ou moins un brevet. Mais à ce jour sans débouché industriel. Depuis qu'il était entré en tant que VRP à la Baltimore Seal Co. en 1891, à l'âge de trente-six ans, King C. Gillette piaffait d'impatience. Jusqu'à cette fameuse matinée d'été dans sa maison de Brookline.

La guerre : une bénédiction

Lui était sûr d'avoir inventé cette fois le produit-miracle : une pièce de métal supportant la future lame, une sorte de serre-joint pour la verrouiller et un manche en bois pour soutenir le tout. L'idée était bonne mais elle avait du mal à intéresser les sponsors. Ce n'est qu'en 1901, six ans plus tard, que William Nickerson, un ingénieur du fameux MIT (Massachusetts Institute of Technology), accepta de l'aider. Sans grand enthousiasme. Mais qu'importe. Le 28 septembre 1901, King Gillette créait l'American Safety Razor Company. Avec l'aide de Nickerson, il passait deux années à peaufiner « *le premier rasoir de sûreté* » et, en 1903, la société commençait sa commercialisation.

Prix de vente du coffret : 5 dollars, avec 20 lames de rechange. Et un mode d'emploi assorti d'un délai de trente jours pour retourner – éventuellement – l'article. Satisfait ou remboursé. En dépit de cette campagne originale pour l'époque, le lancement du premier rasoir Gillette fut un bide. A la fin de l'année, la société qui avait mis le produit sur le marché au mois d'octobre n'avait vendu que 51 rasoirs et 168 paquets de lames !

Il en fallait plus pour rebuter le « King ». Avec un prénom pareil... L'année suivante, son produit était breveté et, fin 1905, après avoir réorganisé son réseau de vente, la société affichait des chiffres plus réconfortants : 250 000 rasoirs vendus et 100 000 paquets de douze lames chacun. Par la suite, la firme vendait bon an mal an près de 400 000 rasoirs et autant de paquets de lames. Forte de ces résultats, la société, qui avait emménagé en 1911 dans le sud de Boston où elle employait à présent mille cinq cents personnes, pouvait payer rubis sur l'ongle les dividendes promis aux actionnaires qui avaient cru au rasoir Gillette.

A l'abri de ses succès, la firme s'installait dans son confort quand la guerre, la première, la vraie, vint la rappeler à l'ordre. En 1914, l'Europe était en feu. Trois ans plus tard, les Etats-Unis prenaient part au conflit. Ce qui aurait pu être une catastrophe pour King Gillette fut une bénédiction. Sa société allait devenir le fournisseur de l'armée américaine. Il n'était plus question de centaines de milliers d'articles.

Les hommes combattant dans les tranchées avaient besoin de 3,5 millions de rasoirs et de dix fois plus de lames. A la fin du conflit, la société pouvait compter sur des millions de clients captifs. Aux Etats-Unis bien sûr, mais aussi en Europe où, dès 1920, Gillette disposait d'une demi-douzaine de filiales, la principale ayant vu le jour dès 1905 en France sous forme d'antenne commerciale. Dans le même temps, la firme de Boston étendait son petit empire à l'Asie, à l'Australie, à l'Amérique du Sud. Trois ans plus tard, elle réalisait 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

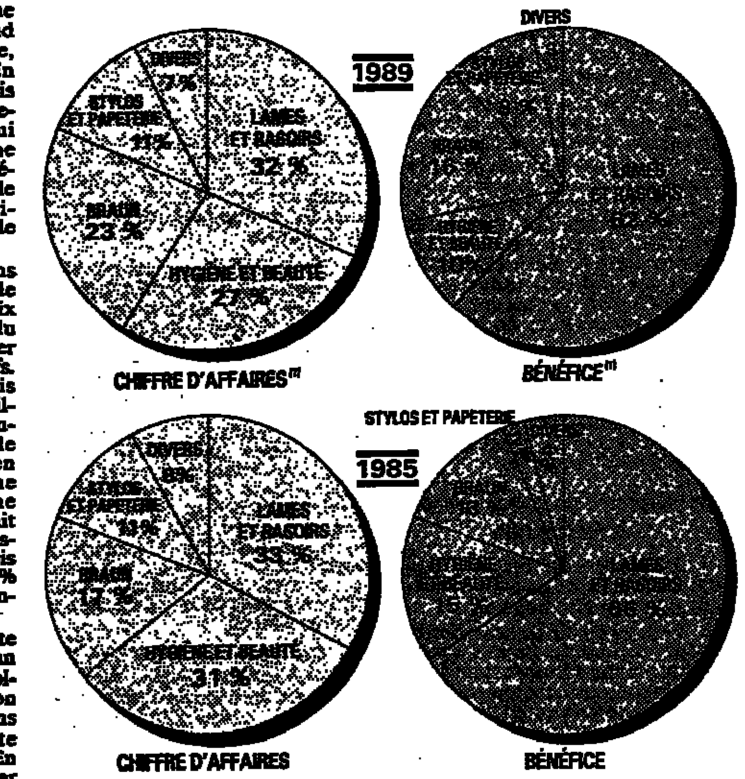
La même année, King Gillette avait présenté son dernier-né : un rasoir plaqué or au prix de 1 dollar. Imbattable. Avec une version féminine, le Debutante. Moins cher, normal. Mais la réussite n'exclut pas toutes les audaces. En 1932, Gillette devait confesser que, trois ans plus tôt, sa nouvelle lame lancée au cours de la rude bataille qui l'opposait à l'un de ses plus redoutables concurrents, Henry J. Gaisman, le patron de Auto-Strop Safety Razor, et de son produit-fétiche, le Probak, n'était pas aussi satisfaisante que la firme l'avait précédemment affirmé.

Cette « *Confession* » (c'était le titre de la publicité) parut dans 600 journaux américains. Pour rompre avec cette mauvaise image, Gillette décida de donner à ses produits une couleur, le bleu, symbole de l'acier inoxydable. Le « Gillette bleu » était né. Une nouvelle idée du King. La dernière. Il devait mourir en juillet 1932 à l'âge de soixante-dix-sept ans, en Californie où il s'était retiré après avoir confié sa société à Henry Gaisman, l'ex-rival dont l'entreprise avait finalement fusionné avec Gillette trois ans plus tôt.

La désignation de Joseph P. Spang en 1938 à la tête de Gillette constitue une autre date importante. Son prédécesseur quittait la scène alors que les bénéfices de Gillette étaient au plus bas depuis 1915. Certes, la firme figurait encore au premier rang, mais elle ne détenait plus que 18 % d'un marché âprement disputé par quantité de fabricants de lames et de rasoirs. Une fois de plus, la guerre mondiale, la seconde, éclatait au bon moment... En décembre 1941, les Etats-Unis entraient en guerre.

Des centaines de milliers de soldats montaient au front avec le Gillette en poche. Une fidélité sans précédent. Résultat comptable : pendant les quatre années du conflit, le groupe avait vendu plus de 20 millions de rasoirs et 1,5 milliard de lames !

Répartition des activités par segments



(1) Source : Merrill Lynch

Au cours des cinq dernières années, les ventes de lames et rasoirs, qui représentent environ le tiers des ventes, assurent toujours près des deux tiers des résultats. Depuis le rachat de Waterman, l'activité stylos-papeterie a renforcé sa contribution aux bénéfices, à, l'inverse des cosmétiques.

Certes, les restrictions imposées par l'effort de guerre avaient empêché Gillette de sortir de nouveaux produits mais la société, qui s'était retirée en 1940 du marché des rasoirs électriques (où elle avait esquissé quelques pas en 1938), avait tout de même fourni à l'armée américaine des instruments de contrôle du carburant destinés à des dizaines de milliers d'avions. La paix revenue, Joseph Spang, dont la présidence devait s'achever en 1956, allait s'attacher à diversifier les produits maison tout en accentuant leur diffusion dans le monde.

En 1948, Gillette rachetait Tony Company, une petite entreprise spécialisée dans les produits pour permanentes. En 1955, la société qui avait mis cinquante ans à sortir du rasoir, à l'issue d'un long débat au sein du conseil, reprenait Paper Mate, une société d'articles de bureau, activité que le groupe poursuit à ce jour. Auparavant, le lancement de la crème à raser Foamy confirmait la présence de la firme dans le secteur des articles d'hygiène. C'est à partir de ces trois métiers que le groupe a poursuivi son expansion pendant près de quarante ans.

Défendre son pré carré

Sa diversification en dehors de ces activités a connu des fortunes diverses. Le rachat, en 1971, du ST Dupont et la commercialisation, l'année suivante, du briquet jetable Cricket fabriqué par cette filiale française n'a pas répondu aux espérances (Gillette s'est séparé de cette société en 1987). Pas plus que l'acquisition, en 1973, d'une entreprise de l'Ohio spécialisée dans les produits chimiques destinés au jardinage et à l'horticulture.

En revanche, l'apport, en 1967, de la firme ouest-allemande Braun, un des grands noms du rasage électrique, est un atout incontestable pour Gillette. De même que la société Oral-B, acquise en 1984 et spécialisée dans les articles dentaires à destination des professionnels et du grand public. Une activité qui figure encore à la rubrique « Divers » dans les comptes de la compagnie et qui réalise actuellement un peu moins de 10 % du chiffre d'affaires total.

Mais l'essentiel reste le rasoir. Tous ceux qui, depuis une génération, ont présidé aux destinées du groupe, lui consacrent toute leur attention. Car c'est sur lui que reposent l'image de la firme et la majeure partie de ses résultats.

Durant les dix années passées à la tête de l'entreprise, Carl J. Gilbert (qui a succédé en 1958 à Joseph Spang dont il était l'adjoint depuis deux ans) a eu notamment à défendre le Safety Razor contre les visées de la firme (alors) britannique Wilkinson Sword, venue l'attaquer sur son terrain.

Son successeur, Vincent C. Ziegler, nommé en 1965 pour une durée de dix ans, a pu, lui, s'enorgueillir du lancement en 1971 du Trac II, suivi au plan international, un an plus tard, par le G II. Quant à l'actuel patron, Colman M. Mockler, il a dû ferrailler ferme dès son arrivée, en 1976, pour résister au produit révolutionnaire lancé en 1975 de l'autre côté des mers par le baron Bich : le rasoir jetable.

Pour une fois, l'initiative ne venait pas de Gillette. Et la firme mit près de quatre ans pour riposter à l'offensive de Bic en lançant, en 1980, le premier rasoir jetable à tête pivotante, après avoir commercialisé, en 1978, l'Atra Plus, un rasoir classique mais à tête pivotante lui aussi.

A partir de 1986, l'histoire du numéro un mondial s'est poursuivie plus souvent dans les gazettes boursières que dans les laboratoires. Attaquée à de multiples reprises, la firme a passé tout son temps à défendre son pré carré. Et sa direction fut accusée de verser des miettes aux actionnaires de Gillette et de s'être singulièrement assoupie durant la dernière décennie.

Après avoir laissé passer l'orage, Colman M. Mockler ne semble pas troublé outre mesure. Son groupe, désormais présent dans plus de deux cents pays (avec des unités de fabrication dans une trentaine d'entre eux), produit un bon millier d'articles différents, toutes activités confondues, destinés à un milliard de consommateurs. Avec ses trente mille quatre cents salariés (dont le tiers aux Etats-Unis), il détient encore près des deux tiers du marché mondial du rasage.

Et il se contente d'écouter chaque matin (en se rasant, bien sûr...) les bulletins de victoire qu'il croit déceler dans la formidable campagne publicitaire accompagnant le lancement du Sensor. Le patron de Gillette, que l'on dit volontiers taciturne, sait en tout cas une chose. A la différence de King C. Gillette, qui a su tirer profit des conflits armés, Colman M. Mockler, lui, ne peut plus compter sur une troisième guerre mondiale.

S. M.

Lire la suite de notre dossier sur Gillette en page 24

AFFAIRES

Gillette renoue avec le masculin

Suite de la page 23

De quoi accorder des dividendes plus élevés à des actionnaires longtemps mécontents et qui ont failli débarquer l'actuelle direction de Gillette il n'y a pas si longtemps.

A trois reprises en effet, en l'espace de deux ans (1986-1987), Ronald Perelman, le vainqueur – à l'arraché – de Revlon, a essayé de s'emparer du roi du rasage. Et il a échoué de peu. A peine Colman Mockler venait-il de signer une trêve avec l'impertinent raider que trois autres chasseurs regroupés dans une firme d'investissements, Coniston Partners, se lançaient en 1988 à l'attaque du groupe dont ils détenaient alors 6 % du capital. Trop peu pour prendre le contrôle mais suffisamment pour revendiquer des sièges au conseil d'administration en se livrant auprès des actionnaires à une *« proxy fight »*, une guerre des procurations de vote aux assemblées, qui aurait tourné à l'avantage de Coniston si les tribunaux n'en avaient pas décidé autrement il y a quelques mois.

Epuisé par cette série d'attaques, Gillette était contraint de racheter des quantités impressionnantes (1,6 milliard de dollars) de ses propres actions. Avec pour effet de voir son niveau d'endettement grimper à près de 2 milliards de dollars. Pour comprimer le niveau de sa dette et se doter d'un ballon d'oxygène en cas d'OPA, le groupe a cédé l'été dernier à Warren Buffet, le président de la compagnie d'assurances Bershire Hathway, l'équivalent de 600 millions de dollars d'actions préférentielles, soit 11 % du capital. En échange, cet investisseur, qui affirme prendre un engagement à long terme avec Gillette, a fait son entrée au conseil d'administration.

Rassuré sur ses arrières, Gillette a pu, l'esprit un peu plus tranquille, lancer son Sensor (il lui a tout de même fallu plus de dix ans pour accoucher de cette nouvelle lame) et se chercher d'autres débouchés. La société a annoncé récemment son projet d'installer en Union soviétique une usine de 50 millions de dollars capable de fournir 500 millions de lames par an. Un bon moyen pour devenir le fournisseur occidental attitré de l'URSS et de ses 100 millions d'adeptes du rasoir, et, qui sait, des autres pays de l'Est engagés sur la voie de l'économie de marché. Et donc friands de biens de consommation, à défaut de rasage gratis...

Une bonne occasion de faire oublier que Gillette, à la différence de nombre d'entreprises américaines, ne s'est jamais retirée d'Afrique du Sud. A Boston, on ne mélange pas la politique et les affaires.

SERGE MARTI

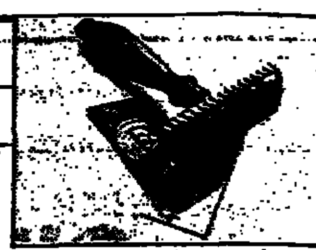
Les chiffres-clés du groupe (en millions de dollars)

Année	Chiffre d'affaires Total	Dont			Bénéfice net	Total des actifs	Dette à long terme	Nombre d'actions en circul. (en millions)
		Etats-Unis	Europe	Autres				
1989	3 818,5	ND	ND	ND	284,7	2 800,0	970,0	109,6
1988	3 581,2	1 251,3	1 466,8	863,1	268,5	2 867,9	1 675,2	109,6
1987	3 166,8	1 166,3	1 264,0	736,5	229,9	2 731,2	839,6	115,1
1986	2 818,3	1 100,9	1 029,9	687,5	15,8	2 539,5	915,2	127,3
1985	2 400,0	1 024,8	764,1	611,1	159,9	2 424,6	435,9	123,5

ND : Non disponible. A paraître dans le rapport annuel 1989. (*Source : Gillette.*)

Au vu des résultats financiers de ces dernières années, l'évolution du chiffre d'affaires aura été marquée par une forte croissance de la part réalisée en Europe alors que les ventes aux Etats-Unis ont beaucoup moins progressé. Cette évolution est également vraie au niveau du bénéfice net, où la part de l'étranger est en augmentation de plus du double par rapport à celle des Etats-Unis. Par ailleurs, la forte diminution du nombre d'actions en 1987 et 1988 résulte du rachat par Gillette de ses propres actions pour résister aux assauts menés contre la société. Le résultat en est un considérable accroissement de son endettement à long terme, lequel représentait fin 1988 quasiment l'équivalent des actifs non immobiliers de la société (1 739,7 millions). Heureusement, le rachat, l'été dernier, de plus de 600 millions de dollars d'actions Gillette par Warren E. Buffett, a permis de réduire cet endettement.

La bataille d'Annecy



« Gillette Annecy – Non à la fermeture ! » Quand la banderole de la CFDT plantée au sommet du mont Blanc est apparue sur les écrans de télévision, en septembre 1988, les 720 salariés français du groupe américain savaient qu'ils venaient de marquer un point important.

On se souvient de la suite : la constitution d'un multisyndicat européen (France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne) qui n'hésite pas à aller plaider son dossier à Boston, et la convocation Rue de Grenelle, par Roger Fauroux en personne, de Derwyn F. Phillips, vice-président du groupe Gillette.

« Je lui ai simplement indiqué que si Gillette décidait de fermer l'usine d'Annecy (Haute-Savoie), elle n'entrerait pas seulement en conflit avec les salariés de l'entreprise mais aussi avec la France... », déclarait peu après le ministre de l'industrie.

Avertissement entendu. Il y a tout juste un an, en février 1989, le groupe américain annonçait sa décision de poursuivre la production des lames double tranchant à Annecy *« dans les années à venir pour satisfaire les besoins du marché européen et pour répondre à certaines demandes d'exportation »*.

Mais le roi du rasoir obtenait tout de même l'accord des autorités françaises pour procéder à des réductions d'effectif (de l'ordre de 200 personnes sur une durée de deux ans) sous forme de départ *« dans toute la mesure du possible sur la base du volontariat »*, Gillette s'engageant également à attirer de nouvelles activités industrielles dans la région pour compenser les départs prévus dans cette usine.

« Nous avons respecté notre accord », affirme aujourd'hui à Boston John W. Symons, le patron de l'activité rasoirs et cosmétiques pour l'Atlantique nord. *« Un plan social exceptionnel a été décidé et nous poursuivons un programme très important de reclassement d'emplois »*, assure-t-il. Chargé de cette tâche, le cabinet DLM, qui a déjà travaillé sur ce type de problème pour Saint-Gobain, doit trouver un nouvel emploi aux 150 salariés qui quittent l'entreprise avec une prime de départ représentant deux ans de salaire.

Compte tenu de 50 autres départs prévus dans le cadre d'une convention FNE, ce sont 200 postes (sur 400) qui sont supprimés à Annecy, une usine importante pour Gillette puisqu'elle réalise encore un volume d'affaires significatif tout en gagnant de l'argent.

Des marchés perdus

« L'usine française avait perdu les marchés du Moyen-Orient, désormais livrés par des usines locales dans le cadre de la réorganisation géographique décidée par le groupe. De ce fait, notre production a été divisée par deux. D'où le plan de réduction des effectifs... », explique Alain Calviera, président de Gillette-France, l'une des plus anciennes implantations du groupe. Dès 1905, elle figurait parmi les principales unités de fabrication de la firme américaine.

C'est à partir d'Annecy et à destination des pays européens et d'Amérique du Nord que sont fabriquées les traditionnelles lames à double tranchant Gillette Bleu. Mais tout le reste, les rasoirs jetables et les « systèmes », les rasoirs à cartouche (y compris le nouveau Sensor) sont importés pour être ensuite commercialisés.

Gillette France réalise actuellement un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs et une centaine de millions de francs de bénéfices avant impôts, pour l'essentiel dans sa division lames et rasoirs, une part minime (60 millions de francs) provenant des bombes à raser, et un chiffre encore inférieur d'articles de papeterie, également importés.

Avec 470 millions de lames et rasoirs vendus chaque année ainsi que 8 millions de bombes, la firme française détient environ 63 % du marché domestique du rasoir contre 10 % à chacun de ses trois principaux concurrents (Bic, Schick, Wilkinson), le reste (5 %) allant aux marques de distributeurs (Carrefour...). Naturellement, sur le « jetable » qui représente 40 % du marché national, la part de Bic, l'inventeur du produit (en 1975) est bien supérieure (25 %).

Sur le plan européen, Gillette détenait encore, à la fin de l'année dernière, 59 % du marché (calculé en unités), devant Bic (17 %), Wilkinson (13 %), Schick (6 %) et les distributeurs (5 %), un pourcentage comparable à la part mondiale du groupe américain (60 %) qu'il espère bien accroître avec son dernier-né, le Sensor. Pour sa part Gillette France aura investi 80 millions de francs en publicité pour ce nouveau produit dont elle espère vendre 2,5 millions d'exemplaires la première année, et 30 millions de lames.

S.M.

CONVICTIONS

L'effort de recherche au risque de la finance

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Curien, dresse un tableau des forces et faiblesses de la recherche en France. Et s'inquiète de l'importance accordée par certains financiers aux préoccupations à court terme.

GRAND commis de la science, disciple d'Yves Rocard à l'Ecole normale supérieure et gendre de Georges Dumézil, Hubert Curien en est à son troisième poste de ministre de la recherche et de la technologie.

Il a été directeur du CNRS, de la délégation générale de la recherche scientifique et technique et du Centre national de l'espace (il est un des pères d'Ariane). Ce Vosgien calme et obstiné, cheville ouvrière d'Eurêka, a su nouer des liens étroits avec le monde scientifico-industriel en France et à l'étranger.

« La nouvelle bataille financière (fusions, acquisitions, OPA) livrée par les groupes industriels français en vue de 1993, ne se fait-elle pas au détriment de leur compétitivité technologique ?

» L'effet de taille est important pour les groupes industriels. On ne peut être indifférent au fait que, parmi les vingt plus grandes entreprises mondiales, il n'y en a pas de françaises. Il est donc naturel que nos industriels cherchent à grandir par des acquisitions.

» La raison des concentrations industrielles est moins la volonté de puissance que la quête d'efficacité. Mais le danger de ces tractations financières est que les industriels en fassent leur souci quasi unique, au détriment d'une stratégie technologique à long terme. Une telle stratégie technologique n'implique pas nécessairement des « fusions », il suffit parfois de « rapprochements ». Un exemple : les deux grands constructeurs français Renault et PSA viennent de se rapprocher pour travailler ensemble sur la « voiture propre ». La stratégie technologique est, selon moi, la première priorité.

» Or je constate sans plaisir que, en 1989, l'effort industriel de recherche-développement a faibli de 1 % aux Etats-Unis. Et je me demande si les Américains, confrontés à la concurrence commerciale extrêmement vive du Japon, ne sont pas conduits à privilégier la conquête ou la reconquête des marchés à court et moyen terme au détriment de la recherche et de la préparation du long terme.

» Ce n'est certainement pas l'exemple que nous devons suivre, nous Européens. Les Japonais, moins accaparés maintenant par la conquête immédiate de nouveaux marchés, intensifient leur recherche à long terme ; il en est de même de la République Fédérale d'Allemagne.

– Mais les trois pays « battants » que vous venez de citer disposent d'un budget de recherche industrielle supérieur à celui de la France...

– Les statistiques nous montrent qu'un effort supplémentaire est nécessaire chez nous en recherche industrielle. Des calculs simples conduisent à affirmer que 20 milliards de francs supplémentaires consacrés chaque année à la recherche industrielle nous mettraient au rang des meilleurs.

– N'est-il pas paradoxal qu'au moment où la concurrence mondialisée se gagne justement grâce à une stratégie d'innovation les entreprises françaises, dont les plus grandes, accusent un déficit dans leur budget de recherche industrielle ?

– C'est un fait qu'il faut s'attacher à corriger. Pourquoi souffrons-nous de ce décalage significatif, sans être aucunement caricatural ? D'abord, parce que nous avons peu de très grosses entreprises qui permettent précisément des actions massives de recherche. Les groupes superpuissants peuvent se permettre d'investir dans des voies prospectives et exploratoires plus diversifiées que les plus petits, qui sont amenés à adopter une politique de choix plus frileuse.

» D'autre part, si nous nous comparons à la République fédérale d'Allemagne, nous constatons que le taux de recherche dans ses PME est nettement supérieur au nôtre. Cela provient du fait que beaucoup de nos PME travaillent encore dans des secteurs traditionnels de moindre valeur ajoutée. Nous avons là un réel effort à faire. Nos PME doivent s'orienter vers des produits à valeur ajoutée plus forte.

» A cet égard, le jeu de l'Allemagne a été plus efficace que le nôtre. Et puis, j'ajouterai une remarque : je ne suis pas sûr que nous sachions utiliser au mieux nos ingénieurs les plus brillants. Sélectionnés pour leurs études en raison de leurs dons pour les sciences, ne vont-ils pas trop vite et trop massivement vers des métiers où leur talent de chercheurs, d'inventeurs aura moins d'occasions de s'exercer ?

– Serait-ce pour cela que la France a régressé de la neuvième à la treizième place des pays innovateurs ?

– Nous devons et nous pouvons regagner des places dans cette compétition. Il nous faut, pour cela, poursuivre et amplifier une politique volontariste. D'autre part les échanges internationaux du savoir-faire doivent être intensifiés, en aller... et retour. Ce sont les Français qui ont proposé, en 1985, la mise en place d'une nouvelle procédure de coopération industrielle européenne, le programme Eurêka. JESSI (1) est l'un des projets les plus importants de ce programme : l'électronique européenne y trouvera un point d'appui fort.



– On reproche pourtant aux laboratoires publics de recherche de ne pas déposer assez de brevets.

– La référence au nombre de brevets déposés par les laboratoires publics peut être discutée : c'est un indicateur qui allume effectivement un clignotant... Mais, depuis une dizaine d'années, nous avons fait d'énormes progrès en ce qui concerne les relations entre la recherche publique et les milieux industriels. Alors qu'il était parfois considéré comme curieux, pour ne pas dire suspect, pour un laboratoire public de travailler avec une firme industrielle, il est maintenant au contraire considéré comme étonnant qu'un organisme de recherche n'ait pas de contrat avec l'industrie.

Un réservoir de savoir-faire technologique

– N'est-ce pas antinomique que les pouvoirs publics financent la recherche privée ?

– Voyons les différents modes d'intervention de la puissance publique dans l'innovation et le développement technologique industriel. Parlons d'abord de l'Etat client, qui passe de grands marchés à l'industrie : grands marchés civils (télécommunications, transports, etc.) ; grands marchés militaires (électronique, aéronautique, etc.). Aux Etats-Unis, par le biais de tels marchés, notamment militaires, des sommes considérables sont injectées dans la recherche. Qui s'en offusque ?

» Bien sûr, l'Etat intervient aussi par d'autres voies, fiscale avec le crédit d'impôt-recherche, ou directe pour la passation de contrats de recherche qui encouragent les collaborations avec des établissements publics. Une composante essentielle de la politique de recherche est de faire en sorte que tout ce qui est découvert ou mis au point dans les organismes publics puisse profiter le plus rapidement et le plus complètement possible à l'industrie.

– Comment devrait alors opérer votre « office de courtage technologique », qui cherche à encourager les investissements des PME dans les nouvelles technologies ?

– En complément à l'action déjà fort efficace de nos délégués régionaux à la recherche et à la technologie (DRRT), nous venons de décider que le CEA (2), qui est un remarquable réservoir de savoir-faire technologique, viendra alimenter l'ANVAR (3), qui est en charge de la diffusion technologique, pour que de nouvelles fabrications à plus forte valeur ajoutée puissent s'implanter. Nous faisons donc une première expérience sur quatre régions (4) pour en tirer les conclusions dans un an. Il est nécessaire de mener une action répartie au niveau régional si nous voulons avoir un véritable impact sur les PME ; la connaissance du milieu ne s'acquiert que sur le terrain.

– Pourquoi avez-vous recours aux ingénieurs du CEA plutôt qu'à ceux du CNRS pour ce transfert de technologie ?

– Le CNRS est, lui aussi, fortement impliqué dans la politique de diffusion technologique et ses relations avec l'ANVAR sont quasi organiques : issue du CNRS, cette agence fut créée alors que j'étais directeur au CNRS. Mais nous avons voulu élargir le champ en faisant fortement appel au CEA qui mène, certes, des activités de recherche fondamentale, mais qui est aussi un centre de connaissances technologiques dans les domaines les plus divers.

– Comment se fait-il que des chercheurs du CNRS, faisant partie de la fonction publique, puissent travailler comme consultants dans le privé ?

– Je crois savoir que quelques professeurs de médecine, ou de droit, ont aussi une activité de cette nature... Faudrait-il que les universitaires ne puissent exercer leur métier en prise directe avec le milieu industriel ? Certes, les conditions financières doivent être raisonnablement codifiées. Mais tout cela n'est qu'une affaire de règles à définir. La morale n'est pas antinomique à l'efficacité.

– L'économie mixte a donc de multiples avantages...

– Une économie bien comprise ne doit pas dresser de mur entre le secteur public et le secteur des entreprises : le pays vit grâce aux deux et à leur bonne entente.

– Et s'il fallait sortir de l'alternative : aéronautique/espace ou informatique/télécommunications (représentant 80 % du financement public), quels seraient vos axes préférentiels ?

– Avant d'en sortir, regardons d'abord ce qu'il y a dedans. Pourquoi devons-nous rester dans le spatial ? Rappelez-vous le temps où le seul pays occidental capable de mettre en orbite des satellites importants était les Etats-Unis ; nous n'avions aucune flexibilité, aucune autonomie pour satisfaire nos besoins stratégiques, civils ou militaires. Cela a conforté notre volonté de construire notre propre capacité spatiale : c'était vital pour l'Europe.

» Et d'ailleurs, nous ne sommes pas dispendieux : nous dépensons dans l'espace, nous, Européens, dix fois moins que les Américains. Par ailleurs, il n'est pas question de freiner l'aéronautique ; voyez notre excellente réputation, le succès de nos avions sur les marchés internationaux. En ce qui concerne le troisième volet, l'électronique, le Japon est évidemment omniprésent.

» Mais le caractère stratégique de l'électronique est évident : vous ne pouvez plus fabriquer la moindre machine sans puces. Il nous faut donc développer l'électronique afin de maîtriser raisonnablement la production industrielle. Or celle-ci exige une continuité : ni renoncer prématurément à telle voie ni éternellement hésiter pour prendre telle autre.

» Mais il n'est pas risqué d'affirmer que nous devons être très présents dans les transports terrestres où nous marquons de très bons points : dans l'agroalimentaire ; dans les biotechnologies en plein essor ; et que nous devons trouver de bonnes niches dans le secteur de l'équipement industriel.

– Serait-il possible de contrôler davantage le passage de la découverte scientifique à ces applications industrielles, afin d'éviter des dérapages nuisibles ?

– La question est tout à fait actuelle. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, mais il frappent surtout les imprudents...

– Faites-vous allusion à Tchernobyl ?

– Il faut se préoccuper de la prévention des risques technologiques en temps utile. Ce n'est pas une agitation fébrile au moment des crises qui est féconde, mais un travail calme, continu. La France peut être considérée comme un modèle en ce qui concerne les recherches sur la sécurité nucléaire.

– Et les dangers potentiels du génie génétique ?

– Les comités d'éthique font un excellent travail. Et, de plus, nous voici confrontés à une nouvelle forme de droit. Celui-ci avait pour objet de proposer des règles dans un champ de phénomènes connus, nous voici maintenant amenés à codifier dans des domaines où la « vérité » est susceptible de changer au rythme des découvertes.

Mettre la science à la portée de tous

– Vous avez d'ailleurs dit : « la science peut trouver la main de Dieu ou la queue du diable... »

– La connaissance scientifique s'approche de plus en plus vite de la compréhension des mécanismes et de la nature ultime du monde inerte et vivant. Tout au bout est la « main de Dieu ». La main, pas nécessairement la tête. Car la connaissance du « comment » n'est pas encore celle du « pourquoi ». Mais entrevoir la « main de Dieu » c'est, aussi, frôler la « queue du diable ».

– Or un récent sondage de la SOFRES (5) indique une baisse du capital-confiance envers la science : 73 % des Français ne considèrent pas qu'elle fait partie de la culture...

– Comment voulez-vous qu'un Français pense que la science fait partie de sa culture alors que la télévision ne lui en parle presque jamais ? La science ne doit pas apparaître comme un jardin réservé à ceux qui le cultivent, elle n'est pas la propriété privée de ceux qui savent. Il faut la mettre, assidûment mais agréablement, à la portée de tous. »

Propos recueillis par **GUITTA PESSIS PASTERNAK**

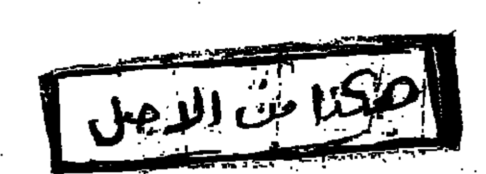
(1) Joint European Submicron Silicon : mise au point des composantes électroniques grâce à un projet commun à SGS-Thomson, Philips et Siemens. Budget de 25 milliards de francs.

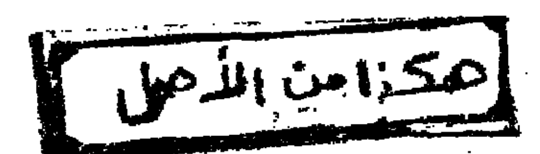
(2) Commissariat à l'énergie atomique.

(3) Agence nationale pour la valorisation de la recherche.

(4) La Bretagne, le Limousin, la Lorraine et Rhône-Alpes.

(5) Réalisé en février 1989 pour le compte du ministre de la recherche et de la technologie.





Le come-back de la Continental Illinois

Quasiment nationalisée après sa faillite en 1984, la grande banque de Chicago refait surface. Banque à tout faire autrefois, elle s'est aujourd'hui spécialisée dans les services aux entreprises

CHICAGO

de notre envoyé spécial

AU printemps 1984, le krach de la Continental Illinois ébranlait le monde de la finance. Une banque pouvait donc faire faillite. Ce très prestigieux établissement du Middle West, dont les facades néoclassiques plongent au cœur du Loop, le quartier des affaires de Chicago, avait dû déposer brusquement son bilan. Des prêts inconsidérés aux grands pays latino-américains, une politique de crédit non moins imprudente aux PME d'un secteur pétrolier en pleine déconfiture...

Il n'en avait pas fallu plus pour entraîner la faillite et déclencher un début de panique chez les déposants. Pour tous les observateurs, c'était comme si l'ensemble du système financier américain avait commencé de vaciller. La gravité de l'événement fut telle que la Continental fut immédiatement *« nationalisée »*

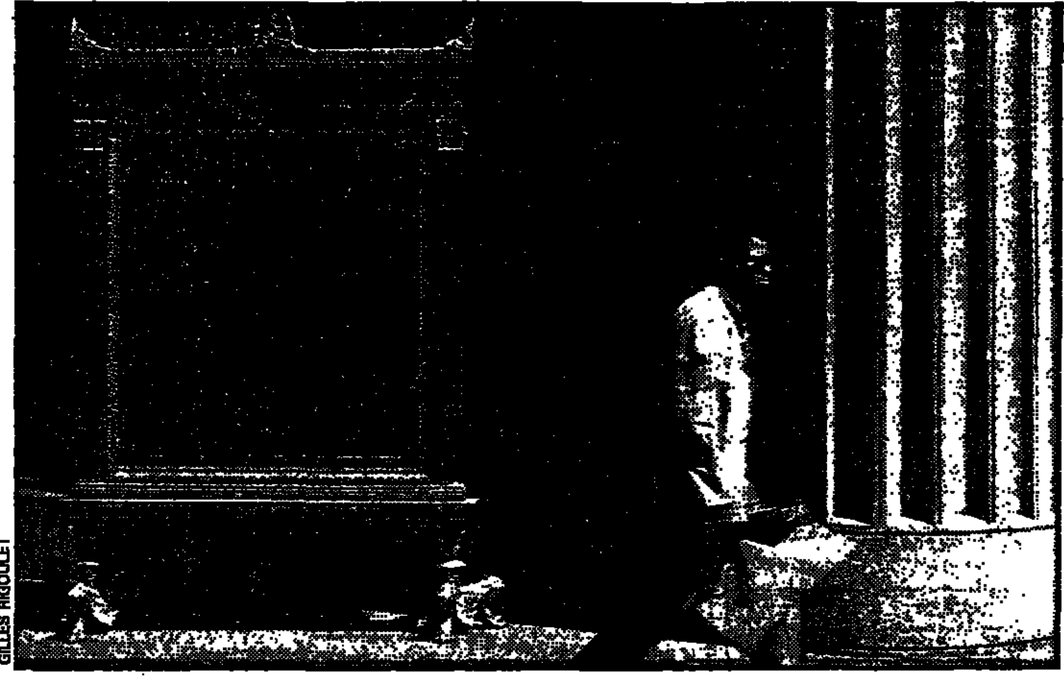
Le terme de nationalisation si étranger au vocabulaire du monde politique et financier américain ne fut, certes, pas prononcé. Mais le 14 mai 1984, la Réserve fédérale – la banque centrale des Etats Unis – le Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC, compagnie d'assurances des déposants) et l'Office of the Controller of the Currency (le troisième des organismes de *contrôle des banques) se mobilisèrent* pour apporter une assistance immédiate. Entre autres mesures, un pool de vingt-huit banques fut sommé d'ouvrir une ligne de crédit de 5,5 milliards de dollars à la Continental. En juillet, un plan permanent en trois parties fut rendu public afin d'insuffler vie à cet établissement en état de coma avancé.

La première de ces mesures avait pour but d'assainir la plus grande partie du portefeuille. *Le* FDIC rachetait pour 3,5 milliards de dollars de créances douteuses, ramenant ainsi leur proportion à un niveau inférieur à 1 milliard de dollars. Simultanément, le FDIC lançait un emprunt obligataire de 1,5 milliard de dollars pour que la Continental Illinois puisse assainir, si besoin était, une autre tranche de créances irrecouvrables.

Une nouvelle équipe dirigeante

Au 30 septembre 1985, la Continental n'avait utilisé qu'un tiers de la somme ainsi mise à sa disposition. Une fois le portefeuille de la banque nettoyé, le FDIC entreprit ensuite de restructurer le capital. Des titres hybrides (mi-capital, mi-obligations) ont alors été émis à hauteur de 1 milliard de dollars dans le dessein de reconstituer *les* fonds propres de l'établissement.

Libéralisme oblige, les titres ainsi émis firent du FDIC l'actionnaire unique et bâillonné de la Continental : ses actions n'étaient dotées d'aucun droit de vote et ne lui conféraient même pas le droit de siéger au conseil d'administration. Le FDIC précisa néanmoins que ces titres seraient remis sur le marché *« aussitôt que possible »*. Divers autres apports élevèrent en l'espace de six mois les fonds propres de la Continental aux environs de 2,25 milliards de dollars, soit presque 8 % de son total de bilan.



GILLES RIGOULET

Le siège de la Continental Illinois à Chicago.

Enfin, dernière mesure, l'équipe dirigeante fut entièrement refondue. John Swearingen, ancien président de la Standard Oil et figure éminente du business américain, accepta la présidence de la Continental. William Ogden, ancien vice-président de la Chase Manhattan, se rangea à ses côtés avec les titres de vice-président et de directeur général.

Deux ans durant, jusqu'en juillet 1987, les deux hommes expédièrent les affaires courantes, remirent de l'ordre dans le fonctionnement d'un établissement traumatisé et, surtout, s'employèrent à *réactiver la confiance*. Chose extraordinaire, l'essentiel de la clientèle resta fidèle à la Continental. Au point que dès 1985 le FDIC commenca à remettre, au compte-gouttes, des titres de la banque sur le marché.

Mais c'est avec l'arrivée, en 1987, de Thomas Theobald que la Continental va prendre réellement un nouveau départ. Plutôt longiligne, d'apparence très bri*tannique*, celui-ci n'est pas n'importe qui : il est l'ancien vice-président de la Citicorp, le numéro deux de la première banque américaine. Ayant échoué à y devenir « chairman » – sur les deux vice-présidents, c'est l'autre, John Reed, que le conseil d'administration devait choisir – Theobald accepta la tâche de redresser définitivement la Continental.

Trois mois après avoir pris possession de son immense bureau présidentiel, le 28 octobre 1987, Theobald dressa un nouveau plan stratégique. Dès le départ, le but était clairement indiqué : la Continental ne serait plus une banque à tout faire capable de servir les besoins du particulier comme de l'entreprise, mais deviendrait une banque spécialisée tout entière au service des entreprises.

Un métier de base et un seul

En effet, Thomas Theobald était convaincu que le temps des vaches grasses était terminé pour les grandes banques américaines généralistes. Les profits faciles à l'abri de frontières réglementaires relevaient selon lui d'une époque en train de s'achever. La déréglementation *ne permettrait plus* aux banques américaines de bricoler dans toutes les directions. Autrement dit, le secteur financier allait entrer dans le même cycle de restructurations que les industries de l'acier, du papier, du transport aérien ou de l'automobile avaient connu avant lui. Sachant cela, il devenait donc urgent de définir un métier de base et de s'y tenir.

Pourquoi avoir choisi de devenir une banque de services pour les entreprises ? A Chicago, on avance aujourd'hui deux raisons. La première est que de, tout temps, la Continental avait été liée au grand business de la ville. La seconde tient à la cité de Chicago elle-même. Quand vous sortez sur le seuil de la Continental, dans Lasalle Street, il suffit de tourner à gauche sur cinquante mètres pour pénétrer dans le Chicago Board of Trade, le premier marché à terme d'instruments financiers du monde. En revanche, si vous tournez à droite, vous tombez immanquablement, après quelques « blocs », sur le Chicago Mercantile Exchange, le second marché à terme de produits financiers de la planète.

Diriger un établissement bancaire dans une *ville qui se prévaut* de deux laboratoires financiers de premier plan et se contenter de faire de la banque de détail (du *retail banking* comme disent les Américains lorsqu'ils parlent de la banque pour les particuliers) aurait été pur aveuglement. Le 9 décembre 1988, la Continental vendait donc pour 750 millions de dollars (5 milliards de francs) ses 60 000 comptes de particuliers à une autre banque, la First Chicago Corp.

Ainsi allégée, la Continental – qui perdait aussi dans son logo l'« Illinois » – allait pouvoir déployer toutes ses forces dans la direction choisie. Le *corporate banking* (la banque pour les entreprises), placé sous la direction de Garry Scheuring, a été modernisé, un département commercial créé avec pour tâche le démarchage *des clients*, tandis que le département crédits, nouvellement autonomisé, devait être étoffé. Il n'a plus aujourd'hui pour simple fonction d'accorder un prêt, mais d'analyser le problème financier d'un industriel, de l'aider à définir ses besoins puis de lui tailler ensuite un prêt sur mesure. Bien entendu, commerciaux et techniciens travaillent de concert et sont coresponsables de chaque client. Nul ne peut *rejeter sur l'autre la* responsabilité d'un échec.

Un produit-clé : la gestion du risque

Une activité *risk-management* a également été développée, sous la responsabilité de Waite Rawls III. Tous les responsables de la Continental vous le diront, c'est ce département qui est promis au plus grand avenir. Qu'est-ce que le *risk management ?* Réponse : la prise en compte de l'ensemble des risques que court une entreprise. Inauguré d'abord dans l'industrie, le poste de *risk manager* avait pour but de parer aux dangers physiques menaçant l'entreprise : incendie, dégâts des eaux, piratage informatique, etc.

La Continental a eu l'idée d'étendre ce concept aux risques financiers. Le raisonnement est simple : plus les marchés financiers se décloisonnent et moins les entreprises de tous les pays sont protégées contre les mouvements erratiques du cours de l'argent. Appuyée contre les deux marchés à terme de Chicago, la Continental est donc en mesure d'élaborer tous les instruments permettant de parer aux risques de taux, de change, de variation de cours de matières premières...

Le poids du passé

Frends, un produit d'investissement basé sur la titrisation des crédits a ainsi été travaillé pendant neuf mois avant d'être proposé avec le plus grand succès à une clientèle largement internationalisée. *« Nous avançons rapidement vers une époque ou les stratégies de* risk management *seront construites comme des automobiles de manière à satisfaire tous les goûts du public en matière de couleur, de résistance, d'aménagement intérieur ou de vitesse. Bientôt les entreprises viendront nous voir en disant : voilà ce dont j'ai besoin et voilà ce que je peux mettre : qu'est ce que vous m'offrez pour ce prix »*, explique Waite Rawls III ?

Se spécialiser, c'était aussi se concentrer et abandonner le reste. Cette stratégie de la niche ne supportait pas qu'une partie des efforts de réorganisation soit distraite. Après la vente des comptes de particuliers, ce fut au tour du réseau international d'être élagué. Les succursales de Belgique, de Corée, de Taïwan, d'Espagne... furent cédées ou fermées tandis, que celles de Tokyo, Milan, Paris, Londres furent renforcées. First Options, une filiale de services pour les opérateurs en Bourse, fut également vendue.

Parallèlement, des services nouveaux virent le jour : une équipe spécialisée dans les fusions et acquisitions a été débauchée à grands frais. Elle opère désormais pour le compte de la Continental dans la gamme des entreprises moyennes, les numéros 200 à 500 du classement annuel du magazine *Fortune*.

Unique concession aux particuliers, un département gestion de fortune a également été créé. Mais il n'est pas destiné au tout-venant. Il accueille surtout les poids moyens, ceux dont l'« épargne » atteint au bas mot 10 millions de dollars. Si un pauvre pourvu de 1 à 2 millions de dollars seulement frappe à la porte, les dirigeants de la Continental assurent que personne ne la lui claquera sur le nez.

Les salariés de la banque n'ont naturellement pas été épargnés par cette cure de jouvence menée tambour battant par Thomas Theobald. Ils étaient 12 000 au moment de la faillite. La Continental Bank n'en compte plus que 7 500. Même si l'établissement a pris un nouvel essor, le poids du passé continue de peser sur ses comptes : les pertes enregistrées au dernier trimestre 1989 (58 millions de dollars) sont en partie le résultat d'une politique de provisionnement intense des créances sur le tiers-monde. *« Ces provisions font partie de l'apurement du passé. elles n'empêcheront pas le redéploiement progressif de l'établissement sur des bases assainies »*, assurent les dirigeants de la Continental.

Preuve d'une confiance retrouvée, le FDIC a pu remettre sur le marché en 1989 près de 13 % des titres de la banque. 26 % environ restent encore entre ses mains. *Grâce à l'Etat, la Continental* existe. Les années Reagan furent certes celles d'un libéralisme pur et dur, mais comme on le voit, il y eut des exceptions.

YVES MAMOU

Un champion à la tête de la filiale française

Pour percer sur le marché financier parisien, il fallait quelqu'un que l'effort ne rebute pas. Depuis janvier 1988, c'est un Français, Patrick Pera, deux fois médaillé olympique de patinage artistique (en 1968 à Grenoble et en 1972 à Sapporo), qui préside aux destinées françaises de la Continental Bank. *« Le sport est une bonne école. Les standards d'excellence sont élevés et cela aide pour le business, qui exige une forte capacité de rebondissement »*, explique Patrick Pera.

Patrick Pera a eu une adolescence *« intéressante »*. Ce qui signifie que, de 6 heures à 22 heures, il a réussi à mener de front le sport de haute compétition et les études.

En 1973, âgé de vingt-quatre ans, il hésite entre devenir professionnel du patinage et donc gagner beaucoup d'argent tout de suite ou bien poursuivre des études.

Il opte pour la voie longue. Il obtient alors une bourse du ministère des sports pour partir s'entraîner aux Etats-Unis, plus une autre du ministère des affaires étrangères pour mener de front un MBA (master of business administration) à l'université de Columbia.

Lever à 6 heures,puis entrainement jusqu'à midi. Après le déjeuner, cours à Columbia,le dimanche étant tout entier consacré aux études. *« Patiner six heures par jour, six jours par semaines pendant onze mois de l'année, tout cela faisait de rudes journées »*, se souvient Patrick Pera.

D'autant que, comme les bourses étaient insuffisantes pour assurer un train de vie décent à New-York, Patrick Pera travaillait à entraîner parallèlement le Skating Club de New-York.

En 1976, MBA en poche, il rentre à la City Bank. C'est là qu'il rencontrera Thomas Theobald, l'actuel « chairman » de la Continental. Après un poste en Italie, il quittera la City Bank en 1982 pour la Continental Illinois.

Mais en 1984, quand la banque dépose son bilan, les chasseurs de tête recrutent Patrick Pera pour le compte de la Barclay's Italie. *« Je ne croyais pas que l'établissement s'en relèverait. Mais quand Theobald m'a rappelé à la fin de 1987, j'ai su qu'avec lui elle redeviendrait un établissement de premier plan. »*

Aujourd'hui, Patrick Pera ne regrette pas d'avoir opté pour les finances plutôt que pour le sport. Il va régulièrement à la patinoire *« en séance publique »*, mais pour faire découvrir ce sport à ses filles.

Il ne souhaite pas cependant qu'elles suivent le chemin de la compétition, *« c'est vraiment trop dur »*. Pour lui-même, s'il continue le sport, c'est afin de se maintenir en forme. Pour ce qui est de la compétition, il s'apprête à passer de l'autre côté de la barrière, celle des juges chargés de noter les champions.

Y. M.

BIBLIOGRAPHIE

Le patron-fléau de Dieu

On connaissait déjà le « manager minute » (1), on vient de découvrir le « leader situationnel » (2). Voici maintenant le patron-fléau de Dieu, celui après le passage duquel la moquette ne repousse plus : Attila le Hun. On nous dit qu'avant d'être un best-seller aux Etats-Unis l'ouvrage de Wess Roberts a été édité à compte d'auteur et lu sous le manteau par les grands patrons de choc américains, dont le baroudeur texan Ross Perrot (celui qui libère lui-même les otages en Iran et affronte General Motors à mains nues).

Pas étonnant : les « secrets de leadership » du Hun reconstitués par l'ex-major de l'armée américaine et ex-directeur de l'American Express sont une véritable leçon sur la façon de devenir un vrai chef. Chef de bande, chef de horde... et donc, par analogie, chef d'entreprise, voire chef de service.

Le major Roberts a bien étudié son affaire et conte d'abord avec une grande sobriété la véritable histoire d'Attila, depuis son enfance à Rome jusqu'à sa mort dans les bras de sa trois-centième épouse (quel chef !). Le major écrit au carré et s'emploie à présenter Attila sous un jour presque sympathique. Certes sa horde pillait, tuait et incendiait, mais le major nous explique que les hommes d'Attila étaient ainsi très motivés... Une façon comme une autre d'adhérer « au projet d'entreprise », comme on dit.

L'auteur a donc imaginé qu'au soir de sa vie ce leader un peu spécial, assis près d'un feu de camp, énonce son testament spirituel. Le résultat, dans un style un peu répétitif (lancinante mélopée...), ne manque pas d'intérêt, *ne serait-ce que par* l'insistance sur quelques thèmes souvent oubliés par les « chefs » français.

Avoir envie d'être chef

Le major Roberts, par exemple, fait dire à Attila des choses très censées sur la juste appréciation de l'ennemi : le bon chef choisit son adversaire *et ne sous-estime* ni son intelligence ni ses capacités de réaction ou de vengeance. Les récentes batailles autour de Prouvost, de la Générale de Belgique ou de la Société générale ont montré que certains leaders reconnus pèchent par excès de prétention et sous-estiment leurs adversaires.

Autre leçon salutaire : pour être un bon chef, il faut avoir envie d'être chef. Une évidence ? Voire... Nombre de chefs le deviennent dans les entreprises pour des raisons obscures ou déraisonnables : avoir bien réussi au niveau *n* – 1 ne prédispose pas à réussir au niveau *n*, comme chacun sait. Etre un bon guerrier ne conduit pas à devenir un bon chef. Le major est très clair sur ce point. Il faut donc revoir ses classiques, et l'ouvrage fourmille de bonnes idées – classiques certes – mais articulées de manière intelligente.

Cela écrit, fallait-il vraiment en appeler à Attila pour faire passer le message ? Les stratèges militaires sont à la mode dans la littérature managériale, mais de là à ressortir le Hun de son cercueil d'or, d'argent et de fer...

Le monde du management *serait-il à ce point à la* recherche de modèles qu'il se précipite sur toute analogie ou métaphore possible avec avidité ? Nous avions déjà eu les leçons de business de Socrate (3) ou du général Bigeard (4), aujourd'hui Attila... A quand les *Dix leçons pour gagner un marché*, d'Adolf H. et les *Trente conseils pour motiver une équipe*, de Benito M. ?

D. Py.

(1) De Blanchard et Johnson, Editions d'organisation.

(2) De Paul Hersey, Editions d'Organisation.

(3) De Peter Koestenbaum, Interéditions.

(4) Préface aux *Stratégies militaires appliquées aux affaires*, de David Rogers. Editions First.

► ***Attila le Hun – Secrets de leadership*, de Wess Roberts, Editions First, 154 pages.**

MARCHÉS FINANCIERS

La Banque de France s'adresse à son homologue allemand

La Bundesbank est appelée à intervenir dans le conflit entre la DG Bank et plusieurs établissements français

Le refus de la DG Bank d'exécuter ses engagements à l'égard de plusieurs banques françaises provoque des tensions dans les relations financières entre la France et l'Allemagne fédérale.

Ce qu'il est convenu d'appeler maintenant le « *scandale de la DG Bank* », selon les propres termes du procureur de la République de Francfort, pèse de tout son poids sur les marchés et risque d'altérer gravement les relations financières franco-allemandes. Ainsi, M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, vient, au titre de président de la commission bancaire, d'écrire à son homologue d'outre-Rhin M. Kuntz, président du Bund Aufsicht AMT (office fédéral de contrôle des banques) pour lui faire part de la vive inquiétude que lui inspire l'attitude des dirigeants de la DG Bank. Le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, par le même courrier, a également fait part de son souci à son collègue, M. Karl-Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, qui, la semaine dernière, avait déclaré se laver les mains d'une « *affaire de droit privé* ».

Les dirigeants de la DG Bank refusent, on le sait, de racheter les obligations mises temporairement en pension auprès de plusieurs établissements français, comme il est prévu dans ce genre d'opérations. En ce cas, les banques françaises auraient sur les bras des titres fortement dépréciés du fait de la baisse de leurs cours depuis l'automne (10 à 14 %). Comme le total de ces mises en pension atteint 20 milliards de francs, on mesure l'ampleur des pertes potentielles pour les détenteurs de ces titres.

La Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) est-elle vraiment en position pour jouer les Ponce Pilate ? C'est peu vraisemblable, et ceci pour deux raisons. La première est qu'elle est membre, de droit, du conseil d'administration de la DG Bank, son représentant actuel étant M. Helmut Schlesinger, vice-président de la Bundesbank en personne. La seconde est, qu'au titre de la Convention de Bâle signée en 1975, les banques centrales européennes sont convenues de régler, sur leurs propres marchés, tout problème bancaire qui serait susceptible de perturber les marchés voisins. C'est ainsi que l'année dernière, la Banque de France, évoquant la solidarité de base au titre de l'article 52 de la loi bancaire, mit à la charge de l'ensemble des banques françaises le renflouement de la Saudi Bank (2,1 milliards de francs) avec, comme justification, la nécessité absolue de désintéressser les créanciers étrangers, notamment britanniques, dont la confiance en Paris ne devait, en aucune façon, être ébranlée.

Les autorités françaises ont souhaité que le même raisonnement soit tenu à Francfort où, il faut le dire, la presse se garde bien de prendre le parti de la DG Bank. La première chaîne de télévision allemande, ARD, est allée, comportement très inhabituel, jusqu'à mettre en cause la Bundesbank : « *Si on était en France, il y a longtemps que la Banque centrale serait intervenue pour remettre un peu d'ordre* », a-t-on pu entendre.

Masquer des moins-values

De l'ordre, c'est ce qu'apparemment les dirigeants de la DG Bank s'efforcent de mettre dans les affaires de leur direction des obligations après la découverte d'opérations irrégulières effectuées avec une filiale hypothécaire, la Schwaebische Hall, et la constitution d'importantes provisions, tant pour ses opérations que pour le litige avec la France. Aux dernières nouvelles, selon le gouverneur de la Banque centrale de Hesse, l'office fédéral de contrôle des banques va ouvrir une enquête sur l'affaire, tandis que le courtier allemand EDD, qui a servi d'intermédiaire dans ces opérations, semble prendre le parti des banques françaises.

A Paris, et maintenant à Francfort, on se demande si la flambée des taux d'intérêt à long terme en Allemagne depuis deux mois, qui a fortement déprécié les obligations en portefeuille, n'a pas contraint certains services de la DG Bank à masquer des moins values gênantes. Découvrant le pot aux roses, la direction aurait invoqué « l'imprécision » de certains contrats de pension pour débarrasser le bilan des titres désormais dépréciés. En ce cas, la réputation de la place de Francfort, si orgueilleuse jusqu'à maintenant, se trouverait fortement entamée. Le passage à une phase judiciaire, avec la perspective de voir les banques françaises poursuivre en justice la DG Bank, n'arrangerait rien, bien au contraire. Si le dénouement des opérations de marché doit désormais s'effectuer devant les tribunaux, les établissements bancaires devront flanquer d'un juriste chaque opérateur. Ce serait l'instauration d'un climat de défiance généralisé. Et la fin de tout, en vérité. A Paris, sur le marché financier, on ne parle plus que de cela, ce qui empoisonne l'atmosphère . C'est pourquoi l'affaire de la DG Bank est si grave, car elle touche le cœur de toute transaction financière, nationale ou internationale, à savoir le respect de la parole donnée.

FRANCOIS RENARD

NEW-YORK, 28 février ↑

Nouvelle progression

Tirée par les valeurs vedettes, la Bourse de New-York a poursuivi sa progression mercredi en dépit d'une petite baisse de tension dans le courant de la séance. En hausse de près de 25 points peu après l'ouverture, l'indice *Dow Jones* des valeurs vedettes a terminé à 2 627,25 en progrès de 10,14 points.

Le marché était actif avec quelque 185 millions d'actions échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 927 contre 566. 472 titres restaient inchangés. Selon des analystes, la capacité de résistance de Wall Street après la chute de la Bourse de Tokyo et la reprise partielle de cette dernière ont redonné confiance aux investisseurs. Toutefois, le regain de tension des taux d'intérêt à long terme a mis un bémol à ce sentiment. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans s'établissaient à 8,53 % mercredi en fin d'après-midi contre 8,44 % mardi soir. L'annonce d'une révision en hausse du produit national brut américain au quatrième trimestre 1989 (lire page 20) n'a pas trouvé d'écho sur le marché.

Boeing a gagné 2–1/4 à 63–7/8, CBS a progressé de 2–5/8 à 182–5/8 et Digital equipment 4–3/4 à 76–3/4. Exxon a perdu 1–1/8 à 47–1/8, Quaker Oats a cédé 1 à 46–1/8 et Monsanto 1–1/4 à 107–3/4.

VALEURS	Cours du 27 fév.	Cours du 28 fév.
Alcoa	63 1/2	64 1/4
A.T.T.	39 5/8	38 3/4
Boeing	61 5/8	63 7/8
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	38 3/4	39 1/4
Eastman Kodak	37 3/4	37 3/8
Exxon	48 1/4	47 1/8
Ford	46 1/8	46
General Electric	62	61 3/4
General Motors	45 1/8	45
Goodyear	33 1/2	33 3/4
I.B.M.	103 5/8	103 7/8
I.T.T.	54 1/8	54 7/8
Mobil Oil	61 1/2	61 3/4
Pfizer	59 1/8	58 7/8
Schlumberger	46 7/8	47 3/8
Texaco	58 3/4	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	128 7/8	131
Union Carbide	23 3/4	24 1/8
U.S.X.	35 5/8	35 3/4
Westinghouse	71 1/4	70 3/4
Xerox Corp.	52	51 1/2

PARIS, 28 février ↑

La hausse continue

Pour la troisième journée consécutive, le mouvement de hausse s'est poursuivi mercredi rue Vivienne. La Bourse de Paris a toutefois ralenti l'allure avant d'allonger de nouveau la foulée. A l'ouverture matinale, l'indice CAC-40 avait d'abord affiché une progression nettement plus timide de 0,60 %, avant d'accélérer légèrement la cadence. Vers 13 heures, son avance atteignait 0,94 %. En fin d'après-midi à la clôture, elle était de 1,33.

Après le « krach mou », le temps paraît se rétablir sur les grandes places financières internationales. L'amélioration persiste à New-York. Le redressement de Tokyo se poursuit en s'accélérant.

Paris a tout lieu de se réjouir, car, en plus, les derniers chiffres du commerce extérieur pour janvier témoignent que le redressement est en cours avec un déficit ramené à 790 millions de francs (contre 2,44 milliards pour décembre).

Pourtant, sous les lambris, l'atmosphère était à la prudence. « *Et s'il ne s'agissait que d'une embellie ?* », s'interrogeait un professionnel.

Pas facile d'y voir vraiment clair. Quelques voyants rouges se rallument ici et là, avec, par exemple, la chute des commandes de biens durables aux Etats-Unis, qui relance la thèse de la récession. De ce côté de l'Atlantique, l'affaire de la DG Bank, qui risque de tourner au scandale financier, jette une ombre sur les marchés, qui, d'autre part, n'ont rien perdu de la crainte que leur inspire l'union monétaire des deux Allemagnes. Enfin, le rétablissement de Tokyo paraît un peu trop rapide pour être durable. Mais, échaudée par les deux derniers krachs, le mini-dur et le mou, la communauté financière est peut-être inutilement pessimiste. En attendant, la faiblesse persistante de l'activité témoigne de l'attentisme général.

LONDRES, 28 février =

Tendance indécise

A l'issue d'une séance très irrégulière, la Bourse de Londres a terminé la journée de mercredi sur une note très indécise. L'indice Footsie des cents valeurs vedettes a gagné 0,6 point à 2 255,4. Quelque 363 millions de titres ont été échangés, contre 337 millions mardi.

L'annonce d'une aggravation surprise du déficit de la balance des paiements courants britanniques en janvier à 1,87 milliard de livres a plutôt été mal perçue par les opérateurs. La brasserie Guinness a été recherchée avant la publication prochaine de son bénéfice. En revanche, la compagnie d'assurance General Accident a sévèrement chuté après l'annonce d'une baisse de moitié de son bénéfice annuel, largement inférieur à l'attente des analystes. Commercial Union s'est effrité après la publication de ses résultats tandis que Royal Insurance s'est affaibli par sympathie quelques heures avant la publication, jeudi, de son bilan annuel.

Le groupe chimique Amersham s'est fortement replié en raison des prévisions d'une baisse de son bénéfice.

Les fonds d'Etat ont terminé en repli de près d'un point par endroits. Les mines d'or comme Driefontein et Vaal Reef ont légèrement progressé.

TOKYO, 1er mars ↓

Rechute

Après deux jours de forte reprise, la Bourse de Tokyo a brutalement rechuté jeudi à l'issue d'échanges assez animés. Réamorcé presque à l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi en s'accélérant et, à la clôture, l'indice Nikkei avait reperdu 762,41 points (– 2,2 %) pour s'inscrire à 33 829,58, effaçant ainsi, et même au-delà, tout le bénéfice de son avance précédente. La nouvelle baisse du yen a derechef fait passé un vent glacé dans les rangs des boursiers. Le marché des obligations s'est vivement replié et celui des actions en a fait autant. Les particuliers ont recommencé à se dégager. Mais les dénouements de positions d'arbitrages sur indices boursiers effectués par les grandes maisons de titres américaines ont passablement contribué à l'alourdissement de la tendance. L'activité a porté sur l'échange de 600 millions de titres contre 700 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 fév.	Cours du 1 mars
Akai	1 180	1 200
Bridgestone	1 530	1 510
Canon	1 600	1 600
Fuji Bank	3 280	3 200
Honda Motors	1 680	1 640
Matsushita Electric	2 170	2 120
Mitsubishi Heavy	1 010	1 030
Sony Corp.	8 280	8 150
Toyota Motors	2 340	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bass veut vendre les hôtels Crest.** – Le groupe britannique Bass (brasserie, hôtellerie, restauration, loisirs) a mis en vente, mercredi 28 février, la plus grande partie de sa chaîne d'hôtels Crest (47 établissements sur 55). La firme a expliqué qu'elle donnait la priorité à Holiday Inn, première chaîne mondiale avec 361 000 chambres, qu'elle a rachetée en août 1989 pour 1,2 milliard de livres (environ 11,6 milliards de francs). Les huit hôtels Crest conservés (moitié en Grande-Bretagne, moitié à l'étranger) seront transformés en Holiday Inn. Les établissements vendus (43 en Grande-Bretagne, 4 aux Pays-Bas), totalisant 5 100 chambres, auraient une valeur de 350 millions de livres (3,4 milliards de francs). Les actionnaires de Bass ont souhaité réduire l'endettement du groupe. Déjà, en septembre 1989, celui-ci avait revendu onze hôtels et résidences de tourisme en Espagne pour 45 millions de livres (436 millions de francs).

□ **Clause : Axa-Midi cède à Lafarge et Rhône-Poulenc le reliquat de sa participation.** – En raison de la dégradation des résultats de son ancienne filiale Clause, Axa-Midi a cédé à Lafarge et Rhône-Poulenc, actionnaires majoritaires depuis le début de septembre 1989, le solde de sa participation dans cette filiale, soit 20 %, au prix de 240 millions de francs (environ 790 francs l'action). Une offre publique de retrait sera lancée avant le 30 avril au cours de 800 francs environ. Ce chiffre est à rapprocher des 1 390 francs payés par Lafarge et Rhône-Poulenc et offerts au public au début septembre à l'occasion d'une procédure de maintien de cours. Cette baisse intervient après des « vérifications complémentaires » demandées par le nouveau conseil d'administration. Par ailleurs, Clause va céder à Axa-Midi pour 365 millions de francs la majeure partie de son patrimoine foncier par exploitation.

□ **Mobil investit 220 millions de francs dans sa raffinerie normande.** – La compagnie américaine Mobil Corporation a annoncé, le 28 février, un investissement supplémentaire de 38 millions de dollars (220 millions de francs) dans la raffinerie de sa filiale française Mobil Oil à Notre-Dame-de-Gravenchon, en Seine-Maritime. Mobil installera de nouveaux instruments de filtrage pour améliorer la qualité de ses produits. Mobil a investi 500 millions de francs, ces deux dernières années, pour la rénovation et la modernisation des installations de cette usine. – *(AFP)*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	448	Le gd livre du mois	....	445
Asystel	....	77 50 o	Loca Investissement	....	282
B.A.C.	....	208	Locamic	....	135
B. Demachy & Assoc.	....	576	Metro Communication	....	211 30
Banque Tarneaud	189	189	Métallurg. Minière	....	216
B.I.C.M.	....	816	Molex	212 10	210
Boiron	....	370	Navale-Delmas	....	1210
Boisset (Lyon)	....	240	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2390	Om. Gest.Fin.	....	569
Calberson	....	733	Pinault	....	446 20
Cardif	....	772	Presbourg (C. In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	920	Présence Assurance	....	488
C.D.M.E.	....	1820	Publicat. Filipacchi	....	730
C. Equip. Elect.	....	348	Razel	....	935
C.E.G.E.P.	....	282	Rémy & Associés	....	371 80
Ciments d'Origny	....	625	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	319
C.N.I.M.	....	695	St-Honoré Matignon	....	238
Codetour	....	282 10	S.C.G.P.M.	....	832
Conforama	....	1108	Segin	....	312
Creeks	....	340	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	197	S.E.P.	....	370
Dauphin	....	545	Sanbo	....	524
Devanlay	....	1023	S.M.T.Goupil	....	304
Deville	....	473	Sodinforg	....	200 o
Dollfus	....	180	Supra	....	....
Editions Belfond	....	....	Thermador Hold. (Lyon)	....	289
Elysées Investissem.	....	15 15	TF 1	....	323
Finacor	....	189 50	Unilog	....	175
Gaconar	....	....	Union Financ. de Fr.	....	512
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	352	Vial et Cie	....	....
Gravograph	....	216	Yves Saint-Laurent	....	1043
Guintoli	....	820			
I.C.C.	....	265			
Idia	....	280			
Idianova	....	139			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1030			

Marché des options négociables le 28 février 1990

Nombre de contrats : 17 400.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	–	–	26,50	45
CGE	560	9,50	27	23	–
Elf-Aquitaine	560	37	58	–	–
Eurotunnel SA-PLC	60	2,20	–	4,20	7,20
Euro-Disneyland SC	110	1,65	–	–	–
Havas	1 500	15	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	4,50	15,50	30	33
Michelin	140	–	10,45	–	10
Midi	1 300	15	–	83	100
Paribas	640	17	–	23	–
Pernod-Ricard	1 167	21	–	37	–
Peugeot SA	680	123	–	3	13
Rhône-Poulenc CI	400	17	28	4	–
Saint-Gobain	520	32	56	5	16
Source Perrier	1 500	42	–	58	–
Société générale	600	8	21	35	–
Suez Financière	440	11	26	17	23
Thomson-CSF	140	3,50	9,80	7,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 février 1990

Nombre de contrats : 34 833.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,20	99,44	99,60
Précédent	99,52	99,80	100

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,47	1,02	2,85	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,77 F ↑

Le dollar a poursuivi son raffermissement le jeudi 1er mars vis-à-vis de l'ensemble des monnaies, après l'annonce d'une révision en hausse du PNB américain au quatrième trimestre. Par ailleurs, le yen s'est à nouveau affaibli malgré les interventions massives de la Banque du Japon : les opérateurs attendent toujours avec impatience le relèvement du taux de l'escompte. Le mark cède à nouveau du terrain et s'échangeait à 3,38 francs.

FRANCFORT	28 fév.	1 mars
Dollar (en DM)	1,6920	1,7050
TOKYO	**28 fév.**	**1 mars**
Dollar (en yens)	148,50	149,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er mars) . . 10 3/16-10 5/16 %
New-York (28 fév.) . . 8 5/16-8 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	27 fév.	28 fév.
Valeurs françaises	89,9	90,9
Valeurs étrangères	93	94,2
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	494,6	497,5
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 825,38	1 849,68

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 617,12	2 627,25

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 781,5	1 781,4
Mines d'or	284,7	287,7
Fonds d'Etat	...	

TOKYO

	28 fév.	1 mars
Nikkei Dow Jones	34 591,99	33 829,58
Indice général	2 565,54	2 536,01

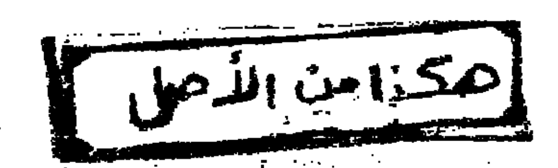
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7630	5,7680	+ 98	+ 120	+ 202	+ 240	+ 690	+ 790
$ can.	4,8408	4,8491	– 157	– 98	– 255	– 184	– 566	– 407
Yen (100)	3,8484	3,8530	+ 96	+ 127	+ 197	+ 241	+ 623	+ 716
DM	3,3797	3,3840	+ 54	+ 76	+ 111	+ 143	+ 303	+ 373
Florin	2,9984	3,0026	+ 34	+ 52	+ 66	+ 98	+ 236	+ 304
FB (100)	16,2247	16,2479	– 21	+ 109	– 48	+ 172	+ 92	+ 595
FS	3,8420	3,8479	+ 35	+ 62	+ 71	+ 109	+ 267	+ 359
L (1 000)	4,5738	4,5814	– 85	– 32	– 201	– 82	– 494	– 339
£	9,6415	9,6556	– 390	– 325	– 813	– 699	– 1995	– 1747

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Yen	6 1/2	6 3/4	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 7/16	7 9/16
DM	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 13/16	8 15/16
Florin	8 3/8	8 5/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	9	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 3/8
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	12 1/8	13 1/2	12 3/8	12 3/4	12 7/8	13 1/4
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3855	3855	3855	....
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1225	C.C.F. T.P.	1228	1229	1239	+ 0 81
1045	Créd. Lyon. T.P.	1043	1044	1044	+ 0 10
1680	Renault T.P.	1740	1745	1720	− 1 15
2044	Rhone-Poul. TP	1825	1830	1905	− 1 04
1220	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1190	Thomson T.P.	1220	1220	1230	+ 0 82
845	Accor	835	837	839	+ 0 48
610	Air Liquide	600	604	616	+ 2 67
2130	Ale. Superm.	2070	2080	2080	+ 0 48
555	A.L.S.P.I.★	560	563	574	+ 2 50
2550	Arjom. Prioux★	2418	2450	2470	+ 2 24
615	Aussedat-Rey★	615	615	615	....
975	Aux. Entrepr. ★	998	985	1011	+ 1 30
525	Av. Dassault ★	520	550	535	+ 2 88
300	Axa Midi Assur.	293 80	293 90	289	− 1 63
340	BAFP ★	330	330	333	+ 0 91
325	Bail-Equipem.★	314	319 90	314 50	+ 0 16
990	Bail Investiss★	940	940	965	+ 2 66
420	B.N.P. C.I. ★	415	413	414	− 0 24
885	Bolloré Tech.	875	875	876	....
480	Cie Bancaire ★	526	529	530	+ 0 76
730	Bazar H.-V.★	680	701	700	+ 2 94
750	Béghin-Say ★	740	747	753	+ 1 76
1410	Berger (Ma)	1330	1335	1336	+ 0 45
665	Bic ★	635	642	629	− 0 94
950	B.I.P. ★	903	904	950	+ 5 20
570	B.I.S.★	524	524	522	− 0 38
2830	Bongrain S.A. ★	2700	2710	2770	+ 2 59
1000	Bon-Marché ★	999	1000	1010	+ 1 10
560	Bouygues ★	529	536	536	+ 1 32
175	B.P. France ★	175	174	176	....
710	B.S.N.★	714	719	722	+ 1 12
810	Canal Plus★	795	805	793	− 0 25
430	Cap Gem. S.★	416	420	429	+ 3 13
3100	Carrefour★	3196	3200	3200	+ 0 13
160	Casino★	146 80	150	149	+ 1 64
120	Casino A.D.P.★	115 40	117 50	120 50	+ 4 42
965	Castorama D.I.	950	965	950	....
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
655	C.E.G.I.D.	603	605	605	+ 0 33
245	Centrest	239 90	237	240	+ 0 04
565	C.E.P. Comm.	544	536	536	− 1 47
405	Ceres CER	395 50	395	390	− 1 39
490	Cetelem★	529	525	535	+ 1 13
680	C.F.A.O.★	684	689	685	+ 0 15
540	C.G.E.	539	540	543	+ 0 74
1520	C.G.I. Informat.	1491	1495	1475	− 1 07
1190	C.G.I.P.★	1223	1230	1270	+ 3 84
600	C.G.P.	600	605	599	− 0 17
1110	Chargeurs S.A★	1087	1099	1111	+ 2 21
770	Cica	745	743	743	− 0 27
1300	Ciments franç.★	1301	1320	1339	+ 2 92
700	Club Méditerr.★	649	652	659	+ 1 54
185	C.M.B. Packag.	170 80	174 80	163 30	− 4 28
180	Codetel★	188	180 10	177 50	− 5 59
410	Cofimeg★	409 90	400	400	− 2 42
470	CPR (Par.-R.)★	481	481	482	+ 0 21
665	Coles ★	708	710	728	+ 2 82
280	Cpt. Entrepr.★	287 10	292	305 20	+ 6 30
970	Compt. Mod. ★	984	984	1004	+ 2 03
390	Concept S.A.	382	385	390	+ 2 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1239	1236	1242	+ 0 24
495	C. F. Immeub. ★	509	606	509	....
230	C.C.F.★	219 80	220	219 80	....
705	Cr. Lyon. (CI) ★	701	699	695	− 0 86
1310	Crédit Nat.★	1286	1304	1286	....
300	C.S.E.E. ★	318 10	324 90	325	+ 2 17
3820	Damart S.A. ★	3596	3600	3590	− 0 14
1860	De Dietrich★	1710	1700	1700	− 0 58
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	210	210	....
310	Dév. R. Sud-Est	300	298	293	− 2 33
590	D.M.C.	555	567	575	+ 3 60
4600	Docks France ★	4420	4470	4415	− 0 11
820	Dumez ★	823	826	819	− 0 49
2020	Eaux (Gén.)★	2073	2090	2137	+ 3 09
500	Ecco ★	505	505	511	+ 1 19
910	Electrofinanc. ★	900	913	914	+ 1 56
400	El. S. Dassault★	392	395	398	+ 1 53
585	Elf-Aquitaine	587	582	591	+ 0 68
425	− (certific.) ★	423	423	443 90	+ 4 94
1320	Epeda B.-F.	1290	1310	1305	+ 1 16
2700	Essilor★	2570	2570	2570	....
1180	Essil. Inc.(DP)★	1140	1155	1200	+ 5 26
690	Esso S.A.F. ★	638	645	638	....
2400	Eurafrance★	2370	2370	2398	+ 1 18
1810	Eurocom ★	1760	1740	1780	+ 0 57
100	Eurodisneyland	97 80	98 40	98 50	+ 0 72
4300	Euromarché★	3970	4090	4020	+ 1 26
1230	Europe nº 1 ★	1250	1264	1215	− 2 80
56	Eurotunnel ★	57 75	57 90	57 40	− 0 61
1700	Exor ★	1672	1682	1674	+ 0 12
1780	Facom★	1639	1645	1640	+ 0 06
1180	Fichet-Bauche★	1150	1150	1150	....
199	Financial★	204	205	203	− 0 49
420	Fives-Lille★	392	398	395	+ 0 77
2310	Fromager. Bel★	2290	2305	2310	+ 0 87
1780	Gal. Lafayette★	1660	1625	1650	− 0 60
510	Gascogne★	495	504	504	+ 1 82
1530	Gaz et Eaux★	1510	1520	1530	+ 1 32
1120	Géophysique★	1105	1102	1115	+ 0 90
680	Gerland★	674	679	670	− 0 59
720	Groupe Cité★	719	719	724	+ 0 70
1480	Gr. Victoire	1355	1357	1399	+ 3 25
1120	− (certif.)	1005	1001	980	− 2 49
1300	GTM-Entrep.★	1290	1300	1300	+ 0 78
1160	Guyenne-Gas.★	1040	1050	1079	+ 3 75
370	Hachette ★	348 60	351	352	+ 0 98
1420	Havas ★	1421	1430	1433	+ 0 84
580	Hénin (La)★	544	549	550	+ 1 10
1130	Hutchinson ★	1119	1125	1148	+ 2 59
270	Iméral ★	274	277	280 50	+ 2 37
78	Immobil. Phénix	76	77	77	+ 1 32
136	Ingénico ★	125 80	125	127	+ 0 95
5430	Inst. Mérieux★	5200	5360	5250	+ 0 96
510	Interbail★	510	510	509	− 0 20
1600	Intertechnique★	1590	1610	1580	− 0 63
1010	J. Lefebvre★	963	965	971	+ 0 83
1100	Labinal ★	1050	1055	1051	+ 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2484	2430	2480	− 0 16
320	Lafarge-Coppée	318 80	320 10	323 40	+ 1 44
1310	Lebon ★	1270	1270	1289	+ 1 50
3160	Legrand ★	3271	3295	3300	+ 0 89
1780	Legrand (DP) ★	1675	1700	1700	+ 1 49
....	Leroy-Somer★	2101	2101	2101	....
770	Locabail Im.★	770	779	774	+ 0 52
530	Locafrance ★	508	519	520	+ 2 36
845	Locindus★	840	842	842	+ 0 24
490	Luchaire★	489	490	487	− 0 41
4680	L.V.M.H.★	4610	4623	4645	+ 0 76
625	Lyonn. Eaux ★	539	542	550	+ 2 04
320	Majorette (Ly)★	320 80	323	314 50	− 1 99
385	Mar. Wendel ★	383	384 50	387	+ 1 04
345	Matra ★	345	349 10	349 40	+ 1 28
4800	Merlin-Gerin ★	4705	4685	4800	+ 2 02
205	Metaleurop★	184 70	185 20	185 20	+ 0 27
230	Métrologie Int.★	208	208 10	210 90	+ 1 39
131	Michelin	132 40	132 90	135	+ 1 96
1290	Midi (Cie)	1230	1233	1221	− 0 73
174	Midl. Bk SA★	165	166	170	+ 3 03
460	Min Salsig (Ms)	436	432	432	− 0 92
178	M.M.BM. ★	178	180	179	+ 0 56
123	Moulinex★	121 50	124 90	123	+ 1 23
1890	Navig. Mixte ★	1906	1935	1945	+ 2 05
166	Nord-Est ★	170	173 60	172	+ 1 18
430	Nordon (Ny)	415	418	411 10	− 0 94
730	Nouvelles Gal.★	700	700	690	− 1 43
790	Occid. (Gén.)★	767	777	795	+ 3 65
1670	Omn.F.Paris★	1639	1631	1630	− 0 55
370	Olipar ★	384 90	388	394 50	+ 2 49
4300	Oréal (L')★	4407	4449	4445	+ 0 86
620	Paribas	630	632	629	− 0 16
1650	Pechelbronn ★	1525	1525	1600	+ 4 92
265	Pechiney CIP★	278	278	269	− 3 24
155	Pechiney Int.	142	143 50	139	− 2 11
565	Penhoet★	543	550	543	....
1340	Pernod-Ricard★	1120	1139	1148	+ 2 50
705	Peugeot S.A.	778	785	790	+ 1 54
405	Plastic Omn.★	410	412	415	+ 1 22
490	Poliet ★	496	494	488	− 1 61
1160	Prétabail Sic.★	1165	1160	1165	....
880	Primagaz★	800	805	825	+ 3 13
600	Printemps★	562	570	580	+ 3 20
3790	Promodès★	3721	3840	3850	+ 3 47
640	Radiotechn. ★	639	631	635	− 0 63
200	Raff. D. Total ★	202	202	202	....
3150	Redoute (La) ★	3090	3100	3100	+ 0 32
400	R.-Poulenc CIP★	389 50	391	406 50	+ 4 36
325	Rober financ.	323	325	325	+ 0 62
102	Rochette (La)	95	96 20	97	+ 2 11
1950	Roussel-Uclaf★	1930	1940	1970	+ 2 07
4600	R. Impér. (Ly)	4700	4620	4640	− 1 28
185	Sade	183 10	183	183 50	+ 0 22
1440	Sagem ★	1410	1411	1436	+ 1 77
535	Saint-Gobain	536	540	547	+ 2 05
1480	St-Louis ★	1440	1475	1462	+ 1 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2610	Salomon	2570	2560	2515	− 2 14
545	Salvepar	534	539	540	+ 1 12
990	Sanofi ★	989	989	1024	+ 3 54
1780	S.A.T. ★	1548	1581	1600	+ 3 36
335	Saul-Chât (fi)★	318	318	322	+ 1 26
1500	Saupiquet (Na)	1475	1480	1480	+ 0 34
880	Schneider ★	850	860	874	+ 2 82
42	S.C.O.A.★	39 80	40	41	+ 3 02
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1105	1100	....
1040	Seb ★	1035	1035	1053	+ 1 74
510	Sefimeg ★	510	508	505	− 0 98
585	Sextant A.	525	540	524	− 0 19
1350	S.F.I.M.★	1410	1410	1410	....
235	S.G.E.★	222 90	225	234	+ 5 26
830	Silic★	820	830	820	....
585	Simco	576	580	598	+ 3 82
1040	St. Rossignol★	1017	1006	1002	− 1 47
920	Sligos ★	909	900	905	− 0 44
540	Société Génér.	560	563	566	+ 1 07
142	Sodecco	145	144 90	144 90	− 0 07
170	Sodero (Na)	170	171	171	+ 0 59
675	Sodexho ★	680	685	695	+ 2 21
98	Sogenal (Ny)	99 50	98 50	98 60	− 0 90
510	Sogerap★	483	484 90	490	+ 1 45
2150	Somm-Allib. ★	2120	2150	2185	+ 3 07
1500	Source Perrier★	1448	1451	1472	+ 1 66
645	Sovac ★	665	668	665	....
720	Spie-Batignol.★	728	734	732	+ 0 55
1190	Strafor ★	1210	1210	1214	+ 0 33
420	Suez	425	427 30	431 90	+ 1 62
465	Synthelabo ★	486	482	491	+ 1 03
133	Thomson-C.S.F.	131 90	134	134	+ 1 59
545	Total (CFP) ★	535	532	541	+ 1 12
102	− (certific.)★	100	99 90	101 90	+ 1 90
405	Truffaut (Fin.)	407	409	401	− 1 47
420	U.F.B.-Locab. ★	394	396 10	397	+ 0 76
1060	U.I.C. ★	1110	1120	1125	+ 1 35
850	U.I.F. ★	639	650	640	+ 0 16
1010	U.I.S.★	1024	1015	1000	− 2 34
240	U.C.B. ★	243	245	237 10	− 2 43
910	Unibail★	877	889	890	+ 1 48
680	Valéo ★	683	695	690	+ 1 02
410	Vallourec ★	399 80	401	400	+ 0 05
376	Via Banque★	370	371 90	368 40	− 0 43
1400	Zodiac	1296	1310	1310	+ 1 08
1180	Elf-Gabon ★	1100	1061	1100	....
130	Amax Inc.	131 50	132	135 50	+ 3 04
164	Amer. Express	163 50	159 50	159 50	− 2 45
220	Amer. Teleph.	222 50	225 50	225 50	+ 2 06
205	Anglo Amer. C.	189	186	186	− 1 59
600	Angold	545	551	551	+ 1 10
260	Banco Santander	238	235	235	− 1 26
1010	BASF (Akt)	1019	1031	1031	+ 1 18
1040	Bayer	1020	1039	1039	+ 1 86
101	Buffelsfont.	97	99 50	99 70	+ 2 78
168	Chase Manh.	173	169	169	− 2 31
95	Echo Bay Mines	89 50	88 50	88	− 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
109	De Beers	103 50	104 60	104 60	+ 1 06
2660	Deutsche Bank	2579	2581	2590	+ 0 43
1390	Dresdner Bank	1375	1389	1389	+ 1 02
81	Driefontein Ctd	72 90	73 80	74 50	+ 2 19
215	Du Pont-Nem.	215 50	221 70	221 70	+ 2 88
215	Eastman Kodak	219	217 20	217 20	− 0 82
31	East Rand	28 20	30	29 85	+ 5 85
240	Electrolux	240	242	242	+ 0 83
780	Ericsson	800	790	790	− 1 25
270	Exxon Corp.	278	272	272	− 2 16
260	Ford Motors	264	267 10	267 10	+ 1 17
78	Freegold	74	74 20	74 50	+ 0 68
19	Gencor limit.	17 05	18 95	18 70	+ 9 68
350	Gén. Electr.	345	355	352	+ 2 03
510	Gén. Belgique	499	513	513	+ 2 81
245	Gen. Motors	256 60	260	265	+ 3 27
56	GdMetropolitain	55	56 60	56 60	+ 2 91
63	Harmony	57 50	58 10	57 60	+ 0 17
245	Hewlett-Packard	241	244 90	244 80	+ 1 58
59	Hitachi	58	59 90	59 85	+ 3 19
1090	Hoechst Akt.	1024	1046	1033	+ 0 88
125	Homestake	113 60	114 40	115 10	+ 1 32
101	Imp. Chemical	101	101	101	....
585	IBM	601	598	601	....
300	ITT	301	310	313	+ 3 99
166	Ito-Yokado	146	153 50	151 50	+ 3 77
183	Mac Donald's	178 90	183	183	+ 2 29
83	Matsushita	80 50	83 80	83 80	+ 4 10
20	Maxwell	19 50	19 60	19 60	+ 0 51
400	Merck	394	398	399	+ 1 27
456	Minnesota M.	453	460	462	+ 1 99
356	Mobil Corp.	355	353 10	353 10	− 0 54
205	Morgan J.P.	207	211	213	+ 2 90
33820	Nestlé	33000	33250	33210	+ 0 64
926	Nixdorf	911	920	920	+ 0 99
172	Norsk Hydro	171 50	172	170	− 0 87
189	Ofsil	174 50	175	174 90	+ 0 23
1760	Petrofina	1688	1705	1705	+ 1 01
216	Philip Morris	215	214 60	214	− 0 47
125	Philips	124	123 10	120 20	− 2 18
109	Placer Dome	103	101 60	104 10	+ 1 07
330	Quilmès	335	340	340 10	+ 1 52
465	Randfontein	431 50	441	445	+ 3 13
435	Royal Dutch	430	432 80	432 80	+ 0 65
50	Rio Tinto Zinc	49 40	49 45	49 45	+ 0 10
21	Saat. & Saatchi	13 90	14	14 20	+ 2 16
87	St Helena Co	64 30	65 80	65 80	+ 2 33
280	Schlumberger	277 50	272	277	− 0 18
45	Shell transp.	44	44 90	44 90	+ 2 05
2640	Siemens A.G.	2505	2505	2500	− 0 20
315	Sony	307	316	315	+ 2 61
130	Sumitomo	113 50	116	116	+ 2 20
45	Telefonica	42 50	43 40	44	+ 3 53
230	T.D.K.	234	240	238	+ 1 71
46	Toshiba Corp.	44	43 30	43 30	− 1 59
436	Unilever	420 30	420	420 10	+ 0 86
290	Unit. Techn.	286	289	289	+ 1 05
650	Vaal Reefs	600	615	621	+ 3 50
345	Volvo	392	391	391	− 0 26
275	West Deep	260	260	260	....
280	Xerox Corp.	298 60	304	303 50	+ 1 68
131	Yamanouchi	115	119 20	119 20	+ 3 65
2 51	Zambia Corp.	2 52	2 52	2 53	+ 0 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 50	6 776
9,80 % 78/93	98 25	6 202
10,80 % 79/94	99 76	6 237
13,25 % 80/90	100 60	9 801
16 % juin 82	101 34	11 573
14,60 % fév. 83	103 85	0 280
13,40 % déc. 83	108 85	2 533
12,20 % oct. 84	103 48	4 780
11 % fév. 85	104 40	0 211
10,25 % mars 86	99 60	9 923
OAT 10 % 2000	99 56	7 589
OAT 9,90 % 1997	99 50	2 088
OAT 9,80 % 1996	98 25	0 779
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	99 45	1 404
CNB Paribas	100 40	1 404
CNB Suez	100 40	1 404
CNI janv. 82	99 40	1 404
PTT 11,20% 85	101	2 624
CFF 10,30% 86	96 20	0 990
CNE 11,50% 86	101 70	7 656
CNT 9% 86	88 60	7 257
CRH 10,90% déc. 85	100 80	1 613
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cens 4%	2000	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	53 200
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1530
A.G.F. (St Cent.)	....	1100
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1190
Arbel	....	914
Astorg	....	334
Avenir Publicité	....	1649
Bain C. Monaco	....	679
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Beghin-Say (C.I.)	....	500
Blanzy-Ouest	....	4550 o
B.N.P. Intercontin.	....	295
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	101 60
Caïf	....	....
Cambodge	....	849
C.A.M.E.	....	192
Carbone-Lorraine	....	960
Casa-Pochin	....	27 80
C.E.G.Frig.	....	440
Centen. Blanzy	....	600
Cerabati	....	134 80
Champex (Ny)	146	150
C.I.C. (Financ. de)	....	196

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	810
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	358
Comiphos	....	746
Cie Industrielle	....	8450
Comp. Lyon-Alem.	....	580
Concorde (La)	....	1300
C.M.P.	....	43 d
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	700
Crédital	....	134 80
Darblay S.A.	....	696
Degremont	....	810
Delalande S.A.	....	1725
Delmas Vieljeux	....	4400
Didot-Bottin	....	1053
Drouot Assurances	....	375
Eaux Bass. Vichy	....	1570
Eaux Vittel	....	4740
E.C.I.A.	....	1461
Electro-Banque	....	343 10
Elf-Antargaz	....	1414 o
E.L.M. Leblanc	....	826
Entrepôts Paris	....	1695
Eurafi-Bretagne (sic)	....	385
Europe Soudre Indust.	....	69 50 o
Eternit	....	1798
Finalens	....	207 90
FIPP	....	208 60
Fnac	....	1642
Foncière (Cie)	....	736
Fonc. Lyonnaise	....	945
Foncina	....	544
Forinter	....	990
Fougerolle	....	878
France I.A.R.D.	....	1305
France (La)	....	3135
From. Paul Renard	....	2060
GAN	....	2100
G.F.I.I.	....	314
Gaumont	....	897
Genefim	....	360
Gévelot	....	517
Gr. Fin. Constr.	....	430
Gds Moulins Paris	....	1466
G. Transp. Ind.	....	765
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindus	....	....
Immobail	....	440
Immobanque	....	848
Immob. Marseille	....	8800
Immofice	....	515
Invest. (Sté Cent.)	....	3150
Jaeger	....	198 90
Lambert Frères	....	458 40
Lille-Bonnières	....	1610
Loca-Expansion	....	279
Locafinancière	....	380 50
Locatel	....	350
Louis Vuitton	....	1260
Louvre (Sté)	....	4685
Lucia	....	2090
Machines Bull	....	74 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	189
Magnant S.A.	....	254 d
Maritimes Part.	....	380
Métal Déployé	....	....
Mors	....	175
Navig. (Nat. de)	....	240
Nozal	....	279 60
Optorg	....	410
Oréal (L') C.I.	2150	2135
Origny-Desvroise	....	1211
Palais Nouveauté	....	1075
Paloel Marmont	....	670
Parfinance	....	235
Paribas-CIP	310	314 10
Paris France	....	287
Paris-Orléans	....	290
Partenha	....	432 50
Patern. Risq. Div.	....	1750
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	615
Porcher	....	720
Promodis	1650	1650
Publicis	....	965
Rochefortaise S.A.	....	1330
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	402
Rozières (usine de)	....	630
Sacer	....	609
SAFAA	....	....
Safic-Alcan	....	640
SAFT	....	2150
Saga	....	225
Salins du Midi	....	585
Satam	....	115
Savoisienne (M)	174 50	175
SCAC	....	707
Senelle Maubeuge	....	462
S.E.P. (M)	184	183
Sicli	....	....
Sinnor (Li)	....	....
Slavia	....	464
Siph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	818
Soficat	....	1030
Sofio	....	....
Soficomi	....	731
S.O.F.I.P. (M)	463	458
Sofragi	....	1375
Sopagri	....	188
Sophia-Bail	....	480
Soudure Autog.	....	830
Sovabail	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	....	233 90
Stami	....	....
Taittinger	....	4562
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	725
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	791
Ugine A. Chat. Gueug.	....	245 80
U.A.P.	....	635
U.T.A.	....	3465 o
Vicat	....	2850
Viniprix	....	2190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	199 40
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	219

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	1070
Akzo	315	335
Alcan Alum	110 50	....
Algemene Bank	114	111 50
American Brands	380	386
Arbed	800	720 o
Asturienne Mines	168 30	....
Bco Pop Espanol	431	421
Banque Ottomane	1830	1850
B. Régl. Internat.	40000	39500
Br. Lambert	625	639
Canadian-Pacific	111	112
Chrysler corporation	92 60	92 60
CIR	21 50	21 50
Commerzbank	975	995
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	358	360
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	69 60	69 95
Goodyear	195	....
Grace and Co	165	165 50
GTE corporation	339 50	....
Honeywell Inc.	420	....
Johannesburg	3410	....
Kubota	40	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34 40	....
Mineral-Ressourc.	92 40	92 55
Noranda	97 10	97 10
Olivetti	19 50	18 40
Pakhoed Holding	445	440
Pfizer Inc.	320	334
Procter Gamble	355	370 60
Ricoh Cy Ltd	43 60	45
Rolinco	283	287 20
Robeco	290	292 50
Rodamco	241	241
Saipem	9 90	8 90
Sama Group	37 05	37 05
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	126	130
Steel Cy of Can.	97 80	....
Tenneco	370	....
Thorn EMI	67 40	67 80
Toray indust. inc	35 10	35
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1340	1310
West Rand	23 10	22 10
Whitman Corporation	142	141

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	850
Calciphos	182	182
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenitor	120	119
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	368	368
Europ. Accumul.	72 10	72 10
Gachot	157	157
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Percier	400	368
Rorento N.V.	171 10	171 60
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sama-Matra	349	346
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	450	....
Ufisex	380	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	....

SICAV (sélection) 28/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1076 09	1049 84
Actilion	229 63	223 39
Actions France	585 19	564 04
Actions sélectionnées	674 08	649 70
Aedificandi	663 94	639 94
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1198 67	1169 43
A.G.F. 5000	692 19	675 31
A.G.F. ECU	1050 18	1039 78
A.G.F. Foncier	124 70	121 66
A.G.F. Interfonds	436 98	425 35
A.G.F. Invest	123 06	120 06
A.G.F. OBLIG.	1124 36	1118 77
A.G.F. Sécurité	11219 59	11219 59
Agfimo	710 75	693 41
Altafi	205 73	198 29
A.L.T.O.	176 30	169 93
Amri-Gan	6101 76	5825 07
Amplitude	645 45	626 65
Arbitrages court terme	5829 12	5817 47
Associc	1084 22	1084 22
Atout Futur	364 24	352 26
Auracic	1432 03	1390 32
Avenir C.I.C.	102 42	99 44
Avenir Alizés	1524 86	1494 96
Axa Europe	123 15	117 57
Axa Investissements	125 09	119 42
Axa N.P.I.	108 25	103 34
Axa Valeurs PER	129 99	124 10
Bred Associations	2609 09	2601 29
Capitacic	1049 47	1033 96
Capital-Monde (ex F.I.)	423 15	412 83
Capital Plus	1668 74	1668 74
Casden-Pierre	33 67	32 85
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1058 49	1040 88
Comptavalor	5712 74	5704 18
Convertimmo	418 43	402 34
Creditor	504 56	489 86
Crédit Mutuel Capital.	1045 69	1025 19 ◆
Diese	1136 65	1099 27
Drouot-France	838 53	800 51
Drouot-Investiss.	1028 49	981 85
Drouot-Sécurité	247 82	236 58
Drouot-Sélection	145 48	138 88
Eucic	1054 59	1039 40
Ecureuil Capitalisation	2086 19	2045 73
Ecureuil Investissement	402 27	390 55
Ecureuil Monoprem̀ière	54248 93	54248 93
Ecureuil Monétaire	31868 06	31868 06
Ecureuil Trimestriel	1941 73	1922 50
Elicash	2265718	2265718
Energie	273 68	261 27
Eparcic	2918 39	2918 39
Eparcourt Sicav	4360 77	4349 90
Epargne Associations	25801 46	25762 82
Epargne-Capital	8671 44	8486 57
Epargne Court-Terme	551 63	551 63 ◆
Epargne Croissance	1611 09	1567 97
Epargne-Industr.	92 95	90 46
Epargne Inter	588 86	573 10
Epargne J	56899 56	56899 56
Epargne Long-Terme	188 01	182 98
Epargne Monde	1304 71	1269 79
Epargne Première	11833 40	11745 31 ◆
Epargne-Oblig.	194 17	188 97
Epargne-Quatre	1060 05	1051 14 ◆
Epargne-Unie	1346 62	1297 95
Epargne-Valeur	450 06	438 01
Epsilon	1150 42	1139 03
Eurocic Leaders	1089 14	1057 42
Eurodyn	1123 04	1086 11
Euro-Gan	7341 29	7008 39
Fonsicav (div. par 10)	11618 79	11618 79
Foncival	259 46	251 29
France Avenir	111 30	111 30
France-Gan	9412 99	8986 15
France-Garantie	270 64	270

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	109 65	107 03
France-Obligations	459 29	454 74
Francic	476 22	462 35
Francic Pierre	117 76	114 33
Francic Régions	1308 40	1270 29
Fructi-Associations	28 71	28 71
Fructi-Epargne	29 23	28 62
Fructicapi	33 90	33 40
Fructicourt	115517 54	115517 54
Fructidor	230 28	226 86
Fructifrance	913 43	891 15
Fructimmo	31 05	30 29
Fructivar	4465 40	4444 29
Fructi ECU	560 19	542 08
Fructi-Première	10688 35	10530 39
Futuroblig	1155 55	1117 65
Gestilion	59388 43	59240 33
Gestion Associations	157 21	153 75
Gest. France Sécurité	9935 92	9935 92
Horizon	1221 14	1185 57
Interpar	105053 60	101993 79
Interoblig.	11661 41	11212 89
Intersélect France	524 98	509 69
Japacic	179 41	174 18
Jeune épargne	240 78	237 22
Laffitte-Amérique	217 53	207 67
Laffitte Europe	292 04	278 80
Laffitte-Expansion	284 11	271 23
Laffitte-France	350 20	334 32
Laffitte-Immobilière	260 27	248 47
Laffitte-Japon	433 13	413 49
Laffitte-Oblig.	134 42	128 32
Laffitte-Rend.	188 13	179 60
Laffitte-Tokyo	377 89	360 75
Latitude	5526 19	5517 91
Leumi Court terme	10321 31	10321 31 ◆
Leumi Long terme	5545 23	5383 72
Lion-Associations	10792 07	10792 07
Lion-Institutionnels	23573 13	23514 34
Lionplus	778 26	770 55
Lion Trésor	2163 28	2141 86
Livret Bourse Investis.	535 46	519 86
Livret portefeuille	713 09	692 26
Méditerranée	194 06	185 26
Mensuel CIC	10117 06	10015 89 c
Mondiale Investissem.	447 02	426 75
Monecic	5621 75	5621 75
Monelion	54782 44	54782 44
Mone.J.	59313 11	59313 11
Mutualité Dépôts	10952 89	10941 01
Mutuelle Unie S.B.	144 06	137 53
Natio.-Epargne	14276 55	14135 59
Natio.-Epargne Retraite	122 46	119 18
Natio.-Epargne Trésor	6362 60	6369 66
Natio.-Court terme	229859	229859
Natio.-Inter.	1164 89	1123 98
Natio.-Immobilier	1197 95	1165 89
Natio-Monétaire	20791 05	20791 05
Natio.-Obligations	495 36	482 10
Natio.-Patrimoine	1442 57	1403 96
Natio.-Placements	62421 98	62421 98
Natio.-Revenu	990 01	980 21
Natio.-Sécurité	11549 71	11549 71
Natio.-Valeurs	834 04	811 72
Nippon-Gan	6345 52	6057 78
Nord-Sud Développ.	1232 07	1229 61
Normatif	12411 36	12168
Obli Association	121 72	120 51
Oblicic Mondial	2255 87	2222 53
Oblicic Régions	1037 80	1022 46
Oblig. toutes catég.	146 58	144 42
Oblifine	1078 10	1067 43
Oblisécurité	10482 57	10482 57
Orection	1201 43	1161 92
Orvalor	6477 33	6243 21
Paribas Epargne	16827 94	16794 35
Paribas Opportunités	121 01	116 08
Paribas Patrimoine	548 56	524 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	88 97	88 09
Patrimoine Retraite	180 07	176 54
Pervalor	633 31	614 86 ◆
Phénix Placements	269 98	262 12
Pierre Investiss.	749 46	731 18
Placement A	1166 02	1142 18
Placement crt-terme	73080 45	72914 62
Placement J	5872 79	5861 07
Placement Premier	54037 01	53929 15
Plénitude	115 58	112 49
Poste Gestion	53176 51	53176 51
Première Obligations	11056 77	11045 72
Prévoyance Ecureuil	113 39	110 36
Prix'Association	23959 68	23959 68
Quartz	123	119 97
Rentacic	158 20	155 86
Revenus Trimestriels	5188 96	5137 58
Revenu Vert	1120 93	1104 36
St-Honoré Bio-aliment.	885 91	845 74
St-Honoré Global	272	259 67
St-Honoré Matignon Pl.	233 29	222 71
St-Honoré Pacifique	597 83	570 53
St-Honoré P.M.E.	526 84	502 95
St-Honoré Real	12236 56	12187 81
St-Honoré Services	486 64	477 54
St-Honoré Technol.	781 97	746 51
Sécuricic	1436	1434 57
Sécuri Taux	11402 49	11402 49
Sicasden (Casden BP)	692 42	682 19
Sicav-Associations	1517 85	1515 58
S.F.I. fr. et ét.	695 51	675 25
Sicav 5000	424 04	412 69
Silvafrance	668 67	660 77
Silvam	438 31	426 58
Silvarente	212 54	210 44
Silvinter	424 04	412 69
S.N.I.	1229 23	1193 43
Sogepargne	330 34	318 40
Sogevar	1097 70	1047 92
Sogintar	1366 73	1304 75
Soleil Investissement	549 52	524 60
Stratégie Actions	1152	1107 69
Stratégie Rendement	1174 36	1137 39
Technocic	1114 08	1081 63
Techno-Gan	6096 58	5820 12
Thesora	526 84	521 62
Trésor Avenir	111 04	107 81
Trésor Plus	1042 05	1031 73
Trésor Réal	11698 02	11698 02
Trésoricic	104788 07	104788 07
Trilion	5087 40	5037 03
U.A.P. Investiss.	472 19	455 12
U.A.P. moyen terme	111 11	107 09
Uni-Associations	112 23	112 23
Unifrance	583 43	582 34
Unifoncier	1452 02	1399 54
Uni-Garantie	1254 19	1229 57
Uni-Régions	1572 57	1515 73
Unirente	2324 25	2247 82
Univer	196 60	196 60
Univers-Actions	1255 31	1214 03
Univers-Obligations	1628 08	1574 53
Valorem	568 17	554 31
Valorg	1707 96	1706 24
Valrea	43632 74	43510 98
Vauban	23638 71	23615 07

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 721	5 725	5 550	5 850
ECU	6 922	6 922	....	....
Allemagne (100 DM)	338 670	338 380	328	348 500
Belgique (100 F)	16 243	16 248	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 540	300 320	291	310
Danemark (100 krd)	88 060	88 070	85	92
Norvège (100 k)	87 840	87 860	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 650	9 653	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 585	3 580	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 578	4 581	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 910	384 820	372 500	395 500
Suède (100 krs)	93 450	93 650	90	98
Autriche (100 sch)	48 081	48 050	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 265	5 285	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 851	3 849	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 786	4 798	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 843	3 848	3 730	3 950

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	75400	75450
Or fin (en lingot)	75500	75700
Pièce française (20 fr)	441	441
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	477	479
Pièce latine (20 fr)	436	436
Souverain	550	560
Pièce de 20 dollars	2800	2595
Pièce de 10 dollars	1380	1380
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	2855	2855
Pièce de 10 florins	455	455
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Malgré une augmentation des inscrits au concours

Le nombre de candidats par poste au Capes a diminué

L'enseignement, métier idéal ? Dans le sondage commandé à l'occasion de son vingtième anniversaire par l'Office national d'information sur l'enseignement et les professions (ONISEP), le choix des lycéens et étudiants interrogés se portait en premier lieu sur la profession enseignante (*le Monde* du 10 février). Vivement que les jeunes arrivent à bout de leurs études pour contribuer à enrayer la crise de recrutement des enseignants ! Ce n'est pas encore le cas cette année. Le nombre des candidatures aux différents concours est loin d'avoir suivi la progression du nombre des postes proposés.

Pour l'agrégation, le nombre des candidats a même baissé, passant de 39 741 en 1989 à 37 211 cette année, alors que le nombre de postes est passé de 3 000 à 4 300. Au Capes externe, il y a certes 34 990 candidats incrits pour la session de 1990 contre 32 941 en 1989, mais simultanément le nombre de postes à pourvoir a augmenté de 29 %, soit une diminution globale du nombre des candidats par poste. Et les disparités sont toujours aussi énormes selon les disciplines : 12 candidats pour un poste en philosophie, 1,2 candidat en sciences physiques.

Dans l'enseignement technique, l'accroissement des candidatures au Capet, de 5 469 à 6 013 pour 2 800 postes au lieu de 2 278, équivaut à une stagnation du nombre des inscrits par poste offert (entre 3,5 et 4). Comparés aux diminutions très nettes des années précédentes, ces résultats ont été considérés par le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique comme *« très encourageants »*.

L'appréciation a provoqué une bataille de chiffres avec le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), qui avance ses propres statistiques, bien moins reluisantes. Selon le syndicat, le nombre des candidatures serait à la baisse partout.

Pour le secrétariat d'Etat à l'enseignement tenchnique, ce sont *« des remontées brutes issues des rectorats aussitôt après la clôture des inscriptions »*, donc des chiffres *« entachés d'erreurs »*. Il reproche au SNES, dans un communiqué, de comptabiliser pour 1989 des dossiers parvenus en double en raison d'une grève des services postaux, ainsi que les inévitables candidatures fantaisistes.

Au-delà de cette querelle de virgules, la crise du recrutement, en quantité et en qualité, apparaît plus brutale encore si, au lieu de considérer le nombre des inscrits aux concours, on s'arrête sur celui des candidats effectivement présents le jour de l'épreuve.

En 1989, sur 5 469 candidats au Capes externe, seulement 2 621 ont passé les épreuves. Pour le Capes externe, il n'y avait que 23 642 présents sur 32 941 inscrits au concours. Combien seront-ils en 1990 ?

J.-J. B.

Dans un entretien à la « Pravda »

M. Chevènement croit à un monde sans armes « comme on croit à une belle utopie »

Dans un entretien au quotidien la *Pravda*, le premier du genre d'un ministre français de la défense à un journal soviétique, M. Jean-Pierre Chevènement indique notamment : *« Je crois à un monde sans armes comme on croit au dépérissement de l'Etat ou à la société sans classes, c'est-à-dire comme on croit à une belle utopie. »* Mais M. Chevènement ajoute que *« cette utopie est nécessaire »*. *« Il faut périmer la guerre, créer d'autres rapports entre les nations. Mais l'expérience enseigne que la paix passe encore par le maintien d'un équilibre »*, estime le ministre français de la défense.

A la question de savoir si la France a besoin du missile Hadès, du porte-avions nucléaire, d'un nouveau sous-marin nucléaire, de l'avion Rafale ou du char Leclerc, M. Chevènement répond : *« Tout cela est nécessaire et tout cela a été calculé au plus juste. (...) Cela nous coûte cher, mais nous préférons payer cette prime d'assurance et rester libres. Car un pays qui n'est pas en mesure d'assurer lui-même sa défense ne l'est pas davantage pour arrêter et mettre en œuvre sa diplomatie. Et, de proche en proche, c'est la volonté de son peuple qui ne peut plus être respectée. »*

Après avoir indiqué que la France réduisait de huit à six le nombre de ses expérimentations nucléaires chaque année, M. Chevènement a rappelé que, dans le même temps, les Etats-Unis et l'Union soviétique procédaient à une quinzaine d'essais. *« Lorsque les arsenaux stratégiques des deux Grands auront été effectivement réduits de 50 %*, explique le ministre français de la défense, *il existera encore une énorme disproportion* [avec la France] *et cela pour une raison très simple : c'est que, entre un arsenal de 6 000 têtes pour les Etats-Unis et pour l'Union soviétique, quand vous aurez procédé aux destructions nécessaires, et un arsenal de quelques centaines de têtes pour la France, il n'y a pas de comparaison possible. Ce sont deux ensembles incommensurables. »*

Avant de préciser qu'il ne considère nullement l'URSS comme *« une ennemie de la France »*, M. Chevènement explique : *« Pour des raisons ne serait-ce que géographiques, tenant à l'étendue de son territoire, au nombre et à la nature de ses voisins, l'Union soviétique restera une grande puissance, y compris militaire. Il y a là une donnée que nous comprenons fort bien. (...) Et, quoi qu'il en soit de l'orientation nouvelle de la politique soviétique et, à cet égard, de son succès que nous souhaitons vivement, il sera nécessaire, à l'avenir, dans la perspective d'une grande confédération européenne, de faire en sorte qu'il y ait, à l'ouest de cette confédération, un pôle de dissuasion minimale, défensif par nature, auquel la France et la Grande-Bretagne pourront contribuer »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La manche !

CENT francs ! Pour une consultation ! Non, mais ça va pas, la tête ! C'est ce qu'un peu plus de la moitié des Français (57 %) seraient prêts — c'était marqué ce matin dans le *Quotidien* — à jeter dans la soucoupe d'un médecin qui fait la manche à la sortie de son cabinet : T'as pas 100 balles ! Vous avez complètement perdu le recul, les mecs ! Moi, la charité, je suis pas contre. Il m'arrive souvent de filer la pièce à un mendiant. La pièce, attention, pas le billet.

Enfin, rendez-vous compte, 100 F, c'est le prix de la visite à domicile, quatre à cinq fois moins que celle de SOS dépannage. Normal. Un évier engorgé, c'est beaucoup plus grave qu'une artère bouchée. Et quand on va chez le toubib, sous le prétexte qu'il doit payer son loyer et son employée — pourquoi faire, d'ailleurs, une employée, il n'a qu'à laisser le patient à poil sur la table d'auscultation pendant qu'il va ouvrir la porte au suivant, — ça coûte déjà une fortune ! 85 F. Deux fois plus qu'une femme de ménage, ce qui est absolument ridicule. Je voudrais bien savoir en quoi c'est tellement plus délicat, plus difficile, de soigner une hépatite virale que de nettoyer une casserole.

Si on va par là, il n'y a aucune raison que ça s'arrête. Prenez les infirmières. Elles se contentent de 22,10 F pour trimbaler leur bac + 3 jusqu'à chez vous et grimper vos étages avec leur seringue, leur garrot et leur sparadrap. Un simple pourboire, vu leurs frais de déplacement. Elles vont commencer à se hausser du col, elles aussi. Elles vont avoir des exigences insupportables. Elles vont aller jusqu'à réclamer des 25, des 26 balles !

Il n'en est pas question ! Surtout en ce moment. Déjà que notre cancer va nous coûter la peau des fesses — on parle d'augmenter le paquet de cigarettes, — si, en plus, faut rallonger 15 F pour le soigner, on pourra plus s'en sortir. Ils en sont parfaitement conscients, au gouvernement. Cette énorme réévaluation ne se fera pas en un coup. Faudra y aller doucement. Par étapes. Prudemment échelonnées sur dix-huit mois. Trois étapes de 5 F chacune. C'est pas rien, 5 F, c'est le prix d'un ticket de métro.

L'affaire des otages

M. Joxe : « Il y a suspicion »

Après la publication, dans le quotidien *Libération*, mercredi 28 février, d'une enquête de Pierre Péan concluant au non-versement d'une somme de 3 millions de dollars promise par la France et le gouvernement Chirac au printemps 1988 à un intermédiaire ayant facilité la libération des otages français du Hezbollah (*le Monde* du 1er mars), M. Pierre Joxe, interrogé jeudi sur RTL, s'est prononcé sur cette affaire. Le ministre de l'intérieur a déclaré : *« Le gouvernement n'a jamais reçu des autorités et du gouvernement précédent un rapport détaillé et complet, ni sur les transactions ni sur les engagements pris, pour la France, par M. Chirac, M. Pasqua et leur émissaires. Ce qui fait qu'il y a suspicion. »*

L'intermédiare désigné par Pierre Péan, le cheikh Abdul Monem Zein, lui-même interrogé par une équipe d'Antenne2, a déclaré, mercredi, qu'il avait *« libéré »* les otages français. *« Je les ai moi-même emmenés à l'hôtel Summerland à Beyrouth. A partir de ce jour-là, on n'a jamais fait état des engagements, ni du rôle que j'ai joué. »*

Agitation dans le monde de l'édition américaine

M. André Schiffrin « démissionne » de la direction de Pantheon

« André Schiffrin, directeur de la maison d'édition Pantheon, à démissionné et quittera la société le 15 mars. » A New-York, le communiqué envoyé mardi 27 février à la presse a plongé le monde de l'édition dans la colère devant ce qui est ressenti par les collaborateurs et les auteurs de la célèbre maison d'édition américaine, filiale depuis 1961 du groupe Random House, comme le limogeage pur et simple d'un homme dont l'indépendance intellectuelle et le goût de la qualité avaient donné, en près de trente années, sa marque à Pantheon Books, la prestigieuse maison « de gauche » qui avait été fondée en 1942 par Kurt et Helen Wolff, exilés d'Allemagne.

Fils de Jacques Schiffrin, le fondateur chez Gallimard de la « Bibliothèque de la Pléiade », qui était un des compagnons de voyage d'André Gide en URSS, André Schiffrin, né en France, le plus francophile et le plus européen des éditeurs américains, était considéré comme un pont important entre les cultures européenne et américaine, qui faisait citer Pantheon comme un exemple de maison commerciale publiant des livres importants et de bon niveau dans les domaines de la fiction, de l'histoire, des sciences sociales.

Il avait fait paraître notamment les ouvrages de Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre, Michel Foucault, Marguerite Duras, mais aussi de Pasternak, Gunter Grass, Julio Cortazar, Eugene Genovese, Gunnar et Alva Myrdarl, Willy Brandt, Studs Terkel, Ralph Nader, Noam Chomsky, et *Maus* d'Art Spiegelman. C'est lui aussi qui avait commandé la biographie de Sartre (parue en France chez Gallimard) d'Annie Cohen-Solal, actuellement conseiller culturel aux Etats-Unis.

Cependant, la qualité ne semble pas être la préoccupation de S.I. Newhouse, propriétaire depuis 1980 du groupe Random House, et qui possède déjà de nombreux journaux, notamment le groupe Condé Nast, le *New Yorker*. Il avait nommé il y a quatre mois à la direction de Random House Alberto Vitale, forçant Bob Bernstein à une retraite anticipée, et il avait fait demander à Pantheon de réduire sa production (plus de cent titres en 1989) et ses coûts. D'où la « démission » de Schiffrin.

Déjà un mouvement de protestation a commencé à prendre de l'ampleur : quatre directeurs littéraires ont annoncé leur départ (*« Nous pensons que le Pantheon pour lequel nos avons travaillé se termine. Il pourra y avoir de bons livres publiés ici, mais ce ne sera pas des bons livres Pantheon »*) : des auteurs, des critiques protestent et ont annoncé une manifestation, lundi à midi, devant l'immeuble de Random House.

Dans cette agitation, on a moins parlé de la mise en vente par Mrs Ann Getty de Grove Weidenfeld, le mini-groupe créé en 1985 par l'absorption de la maison d'avant-garde Grove Press grâce aux capitaux du fils de Paul Getty. C'est Frank Jordan, directeur de Grove Weidenfeld, qui a été nommé pour succéder à André Schiffrin à partir du 15 mars.

NICOLE ZAND

□ **M. Marchais demande au PS de *« revenir à gauche »*.** — Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, a lancé, jeudi 1er mars, un appel aux socialistes pour que le PS *« revienne à gauche »* et *« cesse sa politique d'alliance avec la droite, qui a des conséquences nocives pour notre peuple et pour la France »*. Reprochant au gouvernement *« de mettre en œuvre une politique de droite »*, M. Marchais a affirmé, au micro de RMC, que le PCF était prêt *« à prendre toutes ses responsabilités aux côtés du PS à la direction des affaires du pays pour une politique de justice sociale, de liberté et de paix »*.

□ **EGYPTE : dix morts dans l'incendie du Sheraton d'Héliopolis.** — Dix touristes ont péri et soixante-dix autres ont été blessés dans l'incendie qui a ravagé dans la nuit du mercredi 28 février au jeudi 1er mars l'hôtel Sheraton d'Héliopolis dans la banlieue du Caire proche de l'aéroport international. Deux touristes français ont été blessés alors que deux autres sont portés disparus à la suite de l'incendie.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er mars

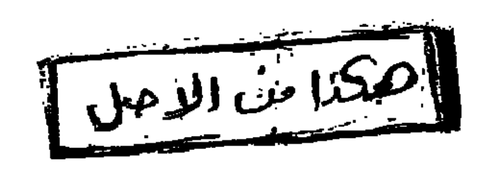
La baisse revient

Retardée de trois quarts d'heure à cause de problèmes techniques, l'ouverture de la Bourse de Paris, jeudi matin, n'a pas été moins marquée par un net renversement de tendance. Après trois jours de hausse, la baisse est revenue au galop et, aux alentours de 11 heures, l'indice CAC-40 accusait un recul de 0,72 %. La rechute de Tokyo, mais aussi celle du MATIF ont pesé sur les cours.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er mars a été tiré à 523 789 exemplaires



Le Monde

LIVRES • IDEES

Le cardinal Joyce

Lire Joyce, c'est aussi déchiffrer les signes de sa biographie voulue comme une mise en scène

SUR JOYCE
d'Eugène Jolas.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Dachy.
Plon, 16 planches hors texte, 170 p., 150 F.

Dimanche après-midi, fin 1926, à Paris : un écrivain de quarante-quatre ans, déjà scandaleusement célèbre dans le monde entier comme pornographe, convoque cinq personnes pour leur lire un fragment de son nouveau livre. Eugène Jolas, un de ses futurs amis les plus fidèles, raconte la scène en 1948 : *« Il lut avec une voix bien modulée, musicale, et le sourire lui venait aux lèvres quand il arrivait à un passage particulièrement gai... Il était évident que nous étions en face d'une œuvre littéraire unique, devant laquelle devaient être abandonnés les critères critiques habituels. »*

Joyce commence donc, à cette époque, à dévoiler l'énorme bonne nouvelle, tendre, vibrante et comique, qu'est son *Finnegans Wake*. Il a prévu, dans sa stratégie, que son existence elle-même, bizarre logique, va devenir une source incessante d'enseignements et de réflexions : grand projet de langage, grand intérêt des plus minuscules détails de la vie. Lire Joyce, c'est aussi déchiffrer les signes de sa biographie voulue comme une mise en scène (1). Où nous pouvons de nouveau vérifier :

1. *« Son indifférence implacable aux événements »*, aux relations humaines et à la psychologie en général, *mais* son dévouement à ses amis, son opposition intransigeante aux manipulations fanatiques du siècle (c'est lui qui permet à Hermann Broch d'échapper au nazisme), sa préoccupation dramatique pour la folie de plus en plus évidente de sa fille, Lucia.

2. Sa réserve, ses silences (*« son être était condensé, serré et mû par une volonté d'acier »*), son retrait monosyllabique (qui a tellement impressionné le jeune Beckett), *mais* son amour du chant, sa passion insistante pour le ténor Sullivan, son goût des fêtes où il se met soudain à danser *« avec des éclairs de gaieté qui frôlaient une sorte de délire »*.

3. Son éloignement de toute croyance apparente, ses sarcasmes répétés contre la religion, la philosophie, la psychanalyse (même si Freud lui paraît préférable à Jung), son intérêt pour l'histoire des mythologies et les connaissances scientifiques, *mais* son obsession de la liturgie, sa présence à Notre-Dame pour les sermons de carême du Père jésuite de la Boullaye de Pinard (un nom prédestiné pour jeu de mots joycien), sa tristesse devant la campagne menée contre lui aux Etats-Unis par les milieux catholiques qui le traitent d'hérétique (pourquoi diable Lacan a-t-il repris cette accusation contre Joyce en 1975 ?), sa joie, au contraire, en lisant l'article favorable sur lui de *l'Osservatore Romano* du 22 octobre 1937, article dont il s'enchante à plusieurs reprises, le soir, au Fouquet's, en buvant du champagne.

« Nous, catholiques errants », dit-il à Jolas, médusé. Ce dernier croyait, comme tout le monde le croit encore, que Joyce poursuivait une simple *révolution* formelle. Etonnement et émotion donc, de voir Joyce, presque aveugle, se recueillir longuement en Normandie sur la tombe du premier évêque de Dublin, Laurence O'Toole. Et ahurissement de l'entendre en même temps comparer un Christ enfant du *Livre de Kells* (l'évangéliaire irlandais médiéval et enluminé) à un jeune garçon qui viendrait de voler des œufs dans un poulailler.


D.R.
James Joyce en 1926, par Berenice Abbott

4. La solitude extrême de Joyce en plein Paris littéraire, artistique, intellectuel. Les surréalistes sont hostiles, la NRF plus que distante (malgré Larbaud), Gide a traité *Ulysse* de *« faux chef-d'œuvre »*, la pensée théorique s'imagine qu'elle a autre chose à découvrir, le réalisme socialiste déferle, les engagements fascistes aussi. C'est la nuit bavarde de l'histoire, faite de la même étoffe que les rêves (*« l'histoire est un cauchemar dont j'essaye de m'éveiller »*). Sommet d'aveuglement ? Gertrude Stein, encore elle, disant à Jolas, choqué : *« Joyce est un politicien irlandais de troisième ordre. »*

5. Un rêve de Joyce : Molly Bloom, gigantesque, est assise sur une montagne et lui hurle : *« Et toi, James Joyce, j'en ai plus qu'assez de toi ! »* La phrase, rapportée par Jolas, devait être certainement plus crue. Quant à Joyce, il prétend avoir oublié ce qu'il répondait, en dormant, à sa créature. Peu probable. Or le secret est là.

Il est même énoncé en toute clarté dans la fameuse lettre à Mme Weaver : *« Je suis en train de construire une machine à une seule roue. Sans rayons, bien sûr. Une roue parfaitement carrée. Vous voyez où je veux en venir, n'est-ce pas ? Je parle sérieusement, attention, n'allez pas croire que c'est une histoire stupide pour les enfants. Non, c'est une roue, je le dis à l'univers. Et elle est carrée. »* Bien entendu, Mme Weaver ne voit pas du tout où Joyce veut en venir. *« Je le dis à l'univers ? »* Rien que ça.

6. Paris est donc la ville où écrivirent au vingtième siècle Proust, Céline et Joyce. Ce dernier est apparu, à ses rares intimes, comme un saint inexplicable. Ils sentaient pourtant que quelque chose de très important avait lieu (*« il lisait des ouvrages gnostiques et s'intéressait au contraste manichéen entre la lumière et les ténèbres »*).

Pour s'amuser, mais aussi de façon sérieuse, Joyce, dans une publication fameuse (et, comme par hasard, encore inédite en français), désignera ces mêmes amis comme ses douze apôtres. Ils auraient pu dire de lui, sans guère s'interroger plus : « Oui, il a vécu parmi nous, plein de traces et de vérités, comme la voix du réveil dans la nuit éternelle. »

Philippe Sollers

(1) *Le Joyce* de Richard Ellmann peut se relire sans cesse comme un roman (réédition dans la collection « Tel », Gallimard, 1987). Sans oublier le merveilleux Jacques Mercanton, *les Heures de James Joyce*. (L'Age d'homme, 1967. Réédité chez Actes Sud en 1988).

Le fantôme de Don Juan

Un entretien avec Giovanni Macchia, qui étudie les figures et les métamorphoses du grand libertin à travers trois siècles de littérature européenne

VIE, AVENTURES ET MORT DE DON JUAN
de Giovanni Macchia.
Traduit de l'italien par Claude Perrus.
Editions Desjonquères, 190 p., 120 F.

La découverte de Giovanni Macchia par les éditeurs français a été tardive, mais fructueuse. Après *le Prince de Palagonie* (1), *Paris en ruines* (2), prix Médicis 1988, *le Silence de Molière* (3), *le Bréviaire des politiciens de Mazarin* (4), et en attendant *Entre Don Juan et Don Rodrigue* (5), voici maintenant la traduction de *Vie, aventures et mort de Don Juan*.

Le plus éminent spécialiste de littérature française dont s'enorgueillisse l'Italie a toujours refusé cette définition trop étroite. Ses essais sur Manzoni et Pirandello ou ses travaux sur Baltasar Gracian et Watteau suffiraient à décourager toute limitation à un domaine particulier. Mais de tous ses livres, c'est peut-être *Vie, aventures et mort de Don Juan* qui révèle le mieux les préférences de Giovanni Macchia et la variété des motifs qui tissent sa réflexion critique.

Dans ce long essai, l'écrivain poursuit le « fantôme » de Don Juan à travers trois siècles de littérature européenne, et en étudie les figures et les métamorphoses. Le théâtre et la *musique* sont les lieux privilégiés de cette recherche. Des canevas de la commedia dell'arte au *Dom Juan* de Molière, du chef-d'œuvre de Mozart et Da Ponte au *Rake's Progress* de Stravinski et Auden, le grand libertin entretient un rapport complice avec la scène.

Giovanni Macchia nous a reçue dans le décor de sa magnifique bibliothèque, qu'il abandonne rarement, et son arme de séduction est l'art de la conversation.

Benedetta Craveri

Lire la suite page 34

(1) Quai Voltaire, 1987.
(2) Flammarion, 1988.
(3) Desjonquères.
(4) Café-Clima Editeur, 1984.
(5) *A paraître chez Le Promeneur.*

EN POCHE

La conscience critique de Georges Poulet

LA critique littéraire, lorsqu'elle a l'humilité de se faire approche attentive et amoureuse des œuvres et des auteurs, lorsqu'elle renonce à se substituer à ceux-ci, peut devenir un bonheur, une invitation à l'échange. Ce que Georges Poulet appelait la *« conscience critique »*, qui est *« participation au mouvement purement subjectif qu'une œuvre révèle et communique »*, il l'a admirablement illustré et développé dans ses *Etudes sur le temps humain*, parues chez Plon entre 1952 et 1964. Ce bonheur est trop rare pour ne pas saluer la réédition de ce livre, en quatre volumes, qui vient de s'achever dans la collection « Agora » chez Presses-Pocket (1).

« Conscience » : le terme a pu paraître à une époque récente, déplacé, un peu anachronique. Il l'est beaucoup moins et l'*« approximation »*, au sens où Charles du Bos usait de cette notion et lui donnait sens, n'est plus un péché contre les religions scientifiques du texte.

A travers les œuvres d'auteurs aussi différents que Scève, Saint-Cyran, Joubert, Balzac, Bernanos, Char... parmi beaucoup d'autres, Georges Poulet s'attache à montrer, plus qu'à démontrer, la place et la nature de la dimension temporelle. L'appréciation de la durée, de la distance intérieure, ou encore de l'instant, ouvre à une compréhension féconde des œuvres, à l'établissement de correspondances. L'expérience du temps littéraire est l'expression de celle du temps humain, et donc de l'existence elle-même. — P. Ké.

▶ **ETUDES SUR LE TEMPS HUMAIN**, *de Georges Poulet, quatre volumes, Presses-Pocket, collection « Agora »*.

(1) Aux PUF, vient de paraître le troisième volet du livre de Georges Poulet sur *la Pensée indéterminée*, qui va *De Bergson à nos jours* (290 p., 145 F).

● Dans une perspective critique différente, plus soucieuse de la forme et des données de la perception, Jean-Pierre Richard étudiait, en 1974, dans *Proust et le monde sensible*, trois des modalités du *« sentir proustien »* : la matière, le sens et la forme (« Points-Seuil », nº 208).

● La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche poursuit la réédition des *Cahiers de l'Herne* avec celui consacré en 1966 à Henri Michaux (nº 4107).

● Dans la même collection, l'ouvrage de Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton : *Vichy et les Juifs*, livre de référence et document accablant sur la responsabilité du gouvernement de Vichy dans l'active politique antisémite. Traduit de l'anglais par Marguerite Delmotte (nº 4115).

● Sur une autre période très ténébreuse de notre siècle, une partie des *Récits de Kolyma, la Nuit*, de Varlam Chalamov. Emprisonné de 1937 à 1953 dans cette presqu'île de Sibérie, Chalamov en a rapporté ces brefs récits hallucinés, comme écrits du fond même de l'enfer. Traduit du russe par Catherine Fournier. Préface de Nicolas Miletitch (Livre de poche « Biblio », nº 3131).

● Dans la même collection, *les Allées sombres*, recueil de nouvelles d'Ivan Bounine, premier écrivain russe à avoir reçu le prix Nobel, en 1933. Traduction et notes de Jean-Luc Goester et François Laurent. Préface de Jacques Cateau (nº 3132).

● *Terra nostra*, immense fresque qui brasse les temps et les espaces, du Mexicain Carlos Fuentes, est l'une des œuvres marquantes de la littérature latino-américaine de ce siècle. En deux volumes. Traduit de l'espagnol (Mexique) par Céline Zins, qui a également traduit, de Carlos Fuentes, *le Vieux Gringo* (« Folio », Gallimard, nº 2053, 2113 et 2125).

● La collection « Points-Roman », qui fête ses dix années d'existence et offre à cette occasion à tout acheteur de trois volumes un court roman inédit de Bertrand Visage *le Talisman*, réédite le célèbre roman de Camilo José Cela, dernier prix Nobel de littérature, *la Famille de Pascal Duarte*. Traduit de l'espagnol par Jean Viet (nº R386) et *l'Epopée du buveur d'eau*, de John Irving (traduit de l'anglais par Michel Lebrun, nº R382).

● Dans la collection « Tel » chez Gallimard, l'important essai d'Eugenio Garin, *Moyen Age et Renaissance*, traduit de l'italien par Claude Carme (nº 154), et un recueil d'études de Meyer Schapiro, *Style, artiste et société*, paru en France en 1982 (nº 155).

● Enfin, toujours chez Gallimard, dans la collection « Poésie », Lorand Gaspar présente un choix de *Poésies* de Norge (1923-1988). *« La parole de Norge*, écrit L. Gaspar dans sa préface, *est d'un bout à l'autre non seulement affirmation de la vie, mais aussi de sa confiance en cette vigueur dont la poésie se nourrit, que toute vie incarne. »*

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Ecrire contre la montre

A L'AMI QUI NE M'A PAS SAUVÉ LA VIE
d'Hervé Guibert.
Gallimard, 267 p., 85 F.
LE SIDA ET SES MÉTAPHORES
de Susan Sontag.
Christian Bourgois, 124 p., 60 F.

MARTINE FRANCK/MAGNUM

Hervé Guibert

IL ne doit pas être facile d'être Hervé Guibert. Fort heureusement quelqu'un, homonyme par chance, se charge avec abnégation et talent de cette tâche indispensable et précieuse. Ce mal nécessaire, dirait Guibert, qui se compare volontiers au diable, sans lequel, en effet, Dieu lui-même ne serait plus tout à fait ce qu'il est pour ceux qui l'adorent. Un démon de l'observation désagréable, un dénonciateur acharné des choses infimes comme des plus graves.

On l'avait vu dans *l'Incongnito*, où il narrait un passage à la villa Médicis (qui semble-t-il n'abrite pas que des fils reconnaissants, mais ce n'est pas le genre du bon Hervé) et racontait volontiers les menus larcins des administrateurs ou des pensionnaires. Cette fois-ci, il s'empare de plus grands personnages et s'attaque à un sujet plus dangereux avec le même tranchant, le même humour ambigu, dès la première phrase de son roman, si c'en est un : *« J'ai eu le sida pendant trois mois. »*

Faut-il le croire ? C'est en tout cas ce que Guibert auteur dit de Guibert personnage, et si ces deux-là s'aiment à la vie, à la mort, ils ne se font pas beaucoup de cadeaux sur le papier. Ce sida dont il croit être délivré au bout de trois mois s'installe en fait pour de bon, avec toutes les ruses et les dérobades de cette maladie à ses débuts. Il en a l'intuition très tôt. *« J'ai senti venir la mort dans le miroir, bien avant qu'elle y ait vraiment pris position. Est-ce que je jetais cette mort dans mon regard dans les yeux des autres ? Je ne l'ai pas avoué à tous. »* Et d'évoquer aussitôt la figure de Muzil, qui lui avait eu la force, l'orgueil et la générosité de ne l'avouer à personne.

ON ne sait trop pourquoi Guibert a choisi ce nom de Muzil pour nous parler de Michel Foucault, dont il fut l'ami proche jusqu'à sa mort. Il en fait un portrait — chaleureux, admiratif — si plein d'indications précises qu'on aurait du mal à ignorer longtemps le modèle réel de ce grand philosophe français mondialement reconnu, au crâne parfaitement rasé, au rire éclatant, auteur d'ouvrages sur la disparition du sujet, la sexualité, la censure, homosexuel, mort du sida en 1984. Si c'est afin d'éviter un éventuel procès, l'astuce paraît légère. Si c'est pour se ménager une plage de fiction entre deux zones de « faits vrais », le procédé n'est pas très honnête, rien ne permettant au lecteur de distinguer la frontière du faux.

Pas honnête, mais assez pervers et c'est bien dans la nature de notre oiseau de poser un peu partout ce genre de pétards à plus ou moins longues mèches ; il ne déteste pas — comme on dirait vulgairement et non dans le cadre gourmé d'un journal de grande tenue — « foutre la merde » chez les copains. C'est plus fort que lui, ça fait partie de son charme. Muzil le savait bien, du reste, et s'en amusait.

Et c'est ce que Guibert dira plus tard, fort de cette autorisation du philosophe défunt, à Stéphane, le compagnon fidèle de ce dernier, irrité du caractère changeant et perfide du Guibert qui sans trop d'aménité l'appelle « la Veuve ». On a donc droit à un lot considérable d'indiscrétions au milieu d'un témoignage bouleversant sur les derniers mois de Foucault, son courage indomptable.

IL y a les livres commencés, les manuscrits détruits qu'on ne lira jamais, le testament inachevé, les virées orgiaques à San-Francisco, les panoplies en cuir sado-maso, la chambre sans fenêtre de taulard, tapie au fond de l'appartement, tout pêle-mêle, sur le même niveau, comme pour vous dire : *« C'est le même homme qui enseigne au Collège de France et se déguise en voyou dans un petit bar du douzième arrondissement. »*

Bien sûr, c'est le même, on ne va pas se choquer pour cela, mais il y a des propos qu'il vaut mieux laisser à Roger Peyrefitte, qui a déjà tout un fonds de commerce de la chose (et puis, entre nous, on s'en contrefiche que Foucault ait été un fan de Christine Ockrent, à la télé s'entend, il n'y a qu'elle que cela intéresse) et si Foucault n'avait pas tenu à crier sa vie privée sur les toits, est-ce à nous de le faire maintenant, de rapporter ces conversations qu'il croyait intimes, dans le secret d'une amitié, de relater sans fioritures les détails pénibles de son agonie ? Certes, Guibert nous a prévenus : je suis un poison. Il y a plus aussi : un sentiment d'impunité terrible chez celui qui se pense condamné. Pourquoi se gêner, en effet, quand le pire est non seulement sûr, mais daté, à peu près situé dans le temps, pourquoi ne pas *« tout balancer »* ?

On n'aura pas trop de mal non plus à identifier la jeune actrice, ici rebaptisée Marine, qui, malmenée au théâtre par un partenaire indélicat, un *« gros porc »*, se fait porter pâle et devient la victime d'une rumeur démente, incontrôlable, qu'elle devra tuer en venant affirmer au journal télévisé : *« Non, je n'ai pas le sida. »* L'amitié de Marine, ses caprices, ses trahisons, son idylle avec un acteur américain, tout dessine de la demoiselle un portrait fragile et redoutable. D'autres personnages passent, dans ce roman, qu'on ne citera pas *tous*, mais qui se reconnaîtront, journalistes, médecins.

LE plus étonnant est cet « ami » qui donne son titre au livre, représentant d'un des grands laboratoires pharmaceutiques lancés dans la course au vaccin contre le sida, et qui berce Guibert et quelques autres d'un faux espoir, ami tout-puissant et lâche, peut-être atroce manipulateur.

Mais la force, la beauté de ce livre impitoyable se trouvent dans l'attention minutieuse que Guibert porte à la progression de son mal, noté au jour le jour et finalement accepté, aimé ; il ne voudrait pas y renoncer, si c'était possible, tant il apprécie *« l'incroyable perspective d'intelligence qu'ouvre le sida dans ma vie »*. Ailleurs, il note *« le sida est une maladie merveilleuse »*. *« je découvrais (...) que c'était une maladie qui donnait le temps de mourir, et qui donnait à la mort le temps de vivre, le temps de découvrir le temps et de découvrir enfin la vie, c'était en quelque sorte une géniale invention moderne que nous avaient transmis ces singes verts d'Afrique »*.

La sérénité de l'accueil fait à l'inexorable peut sembler inhumaine ; la noblesse de Guibert est de montrer comme on y parvient, avec de l'encre et du papier, même en se heurtant au spectre admiré, détesté du grand Thomas Bernhard, maître en humeur noire et virtuose invincible, par une rage d'écrire contre la montre : *« A cause de l'annonce de ma mort, m'avait saisi l'envie d'écrire tous les livres possibles, tous ceux que je n'avais pas encore écrits, au risque de mal les écrire, un livre drôle et méchant, puis un livre philosophique, et de dévorer ces livres presque simultanément dans la marge rétrécie du temps, et de dévorer le temps avec eux, voracement, et d'écrire non seulement les livres de ma maturité anticipée mais aussi, comme des flèches, les livres très lentement mûris de ma vieillesse. »*

On a déjà lu des romans ou des témoignages sur cette maladie nommée pour la première fois il y a à peu près dix ans, on en lira d'autres. D'aussi cruels et poignants, avec cette méchanceté ou cette élégance qui fait rire dans les pires moments, on n'en aura pas de sitôt.

SUR le sujet, ce n'est pas le petit essai de Susan Sontag *le Sida et ses métaphores*, qui lui fera de l'ombre. L'auteur de *la Maladie comme métaphore*, publié en 1979, reprend son tricot en rajoutant une rangée pour ce fléau, découvert après ce premier ouvrage, et qui manquait, si l'on peut dire, dans le tableau de son analyse.

Ce n'est pas que le propos de Mme Sontag soit sot ou erroné, certes non, mais il n'apporte pas de point de vue nouveau et ne captivera que ceux qui n'ont pas lu *la Maladie*, car il en reprend tous les thèmes. De même que la tuberculose était associée à la dépression, le cancer l'était au refoulement. On ne mène pas la vie qu'on veut, on ne s'avoue pas ses désirs, etc., et on « fait » un cancer. Par contre, le sida que l'on « attrape » est assimilé à une « peste moderne », mystérieuse, et ce retour à la notion d'épidémie, *« retour à des maladies prémodernes telles la lèpre et la syphilis »*, n'est pas sans conséquences fâcheuses. Et pour l'évaluation de la maladie, de ses stades, de son traitement, et pour son statut dans la société.

Le sida fait les choux gras de tout ce qu'on peut compter de plus réactionnaire dans le monde, en France, aux Etats-Unis aussi bien qu'en Afrique du Sud. Et les gens les mieux intentionnés sont eux-mêmes piégés dans un réseau de métaphores militaires. *« L'effet de ces images militaires sur la maladie et la santé est loin d'être négligeable. Car elles surmobilisent, elles surdécrivent et elles contribuent puissamment à l'excommunication et à la stigmatisation des malades. »*

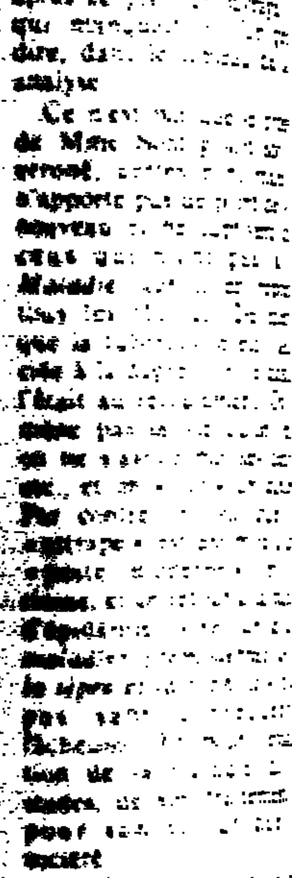
On aura beau jeu de répondre à Mme Sontag qu'on ne pense pas hors d'un langage et qu'il n'y en a pas sans métaphore, elle marque là un point indiscutablement : il n'est que trop urgent de relever les images par lesquelles le moralisme le plus bête et le plus aveugle tente de refaire surface à travers les métaphores d'une maladie liée au sexe, au sang, associée à la déviance.

Une revanche de l'ordre d'avant la libération sexuelle des années 60, au nom de la famille ou de la religion, mais une revanche idiote, impuissante à comprendre, à soigner. Le bref essai de Mme Sontag sait bien faire sentir cela. Pour le reste il est un peu court. Prématuré sans doute. Même si l'on partage sa mélancolie lorsqu'elle avoue que *« considérer la culture sexuelle des années 70 équivaut à jeter un regard rétrospectif sur l'âge d'or du jazz en se trouvant du mauvais côté du krach de 1929 »*.

P O R T R A I T

Le signe particulier de Klossowski

La réédition de sa traduction de « l'Enéide » et une monographie sur son œuvre donnent l'occasion de redécouvrir cet écrivain qui a renoncé à la littérature



L'ÉNÉIDE
de Virgile,
traduit du latin
par Pierre Klossowski,
Ed. André Dimanche,
distribution Distique, 420 p., 170 F.
PIERRE KLOSSOWSKI
d'Alain Arnaud, Seuil, coll. « Les contemporains », 224 p., 57 F.

Excepté quelques préfaces (1), articles de circonstance ou reprises de textes anciens (2), les lecteurs de Pierre Klossowski n'ont plus guère l'occasion de lire un écrivain, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, qui a renoncé il y a vingt ans à l'écriture au profit de son œuvre picturale, découverte – en Italie d'abord – depuis la fin des années soixante. Domaine artistique, soit dit en passant, dans lequel Klossowski a rencontré une reconnaissance et un succès – y compris commercial – qui, en littérature, lui avait été, hors quelques cercles aussi fervents que restreints, parcimonieusement comptés et même contestés.

La fort belle réédition de sa traduction de *l'Enéide*, parue chez Gallimard en 1964, et la publication d'un volume de la collection « Les contemporains » dû à Alain Arnaud (3) devraient permettre de revisiter, ou simplement de visiter, une œuvre littéraire construite comme une demeure baroque, savamment agencée. Œuvre farouchement marginale, singulière et difficile, séduisante dans sa difficulté même.

Pour un lecteur qui gardait en mémoire la théâtralité de cette création littéraire où s'animent, en une étrange pantomime, les figures d'un érotisme très concerté et ne cédant jamais aux vulgarités communes, rencontrer pour la première fois l'auteur des *Lois de l'hospitalité* (4) ne pouvait aller sans une certaine appréhension.

De quel masque d'homme du *« signe unique »* allait-il s'affubler dans le *« code des signes quotidiens »* d'une conversation journalistique ? Quel accueil allait-il réserver à son visiteur, ce législateur impavide d'une si inquiétante *« hospitalité »* ? Sans parler de l'aura entourant inévitablement ce frère aîné du peintre Balthus, qui, jeune adolescent, fréquenta Rainer Maria Rilke, fut le filleul de Gide et croisa quelques-unes des personnalités intellectuelles marquantes de ce siècle, de Daumal, Gilbert-Lecomte, Caillois et Bataille, à Massignon, Jouve, de Lubac ou Daniélou. Sa vaste culture, réellement européenne, *« lotharingienne »* aime-t-il à préciser, c'est surtout au cours des pérégrinations de sa jeunesse qu'il l'a acquise, en Allemagne, en Suisse, en Italie.

Affable, le regard aigu, s'expliquant volontiers même s'il avoue, en un euphémisme délicieux et révélateur de sa pensée constante, que cela ne *« l'intéresse pas toujours de communiquer »*, Pierre Klossowski se souvient, sans amertume aucune, de la polémique soulevée, notamment dans *le Monde*, par sa version du poème de Virgile. Une autre polémique, avec Roger Caillois dans le rôle du grammairien accusateur public, aura lieu à l'occasion de la sortie du *Baphomet* au Mercure de France, en 1965.

« Une poétique du site verbal »

Traducteur de Suétone (*la Vie des douze Césars*, 1959), des minutes des procès de Gilles de Rais (à la demande de Georges Bataille), Klossowski explique que, pour lui, *« la fréquentation du latin est une chose très personnelle, relevant de motifs individuels »*. Attaquée lors de sa publication par certains latinistes, son *Enéide* avait été défendue, entre autres, dans *l'Express* par Michel Foucault, magnifiquement : *« Pour traduire, Klossowski ne s'installe pas dans la ressemblance du français et du latin ; il se loge au creux de leur plus grande différence (...). Dans les traductions, d'ordinaire (mais ce n'est rien de plus qu'un choix), on décalque avec toute l'exactitude possible l'ordonnance de la syntaxe. Mais l'ordre de l'espace, on le laisse s'effacer, comme s'il n'avait été pour les Latins qu'un jeu précaire. Klossowski risque l'inverse (...). Apparaît alors toute une poétique du « site verbal » : les mots quittent un à un leur bas-relief virgilien, pour venir, dans le texte français, poursuivre le même combat, avec les mêmes armes, les mêmes postures et les mêmes gestes. »*

Cette *« poétique du site verbal »*, qui rend exactement justice au travail de Klossowski sur le texte latin, les réflexions récentes sur la traduction poétique que pourraient les reprendre à leur compte. Si la lecture en est rendue parfois difficile – davantage dans les parties statiques et descriptives du poème que dans les superbes passages où l'épopée se fait incantatoire et chante une action, un combat, – force est de reconnaître la puissance dramatique et l'originalité riche en résonances de cette recréation de *l'Enéide*.



Pierre Klossowski par Keiichi Tahara.

Une communication oblique

« Il y a des gens qui m'ont dit que, dans mes propres livres, le français se ressentait trop soit du latin, soit de l'allemand (Klossowski a également traduit de nombreux auteurs de langue germanique : Hölderlin, Kafka, Nietzsche, Heidegger...). *C'est précisément le contraire : je ne conçois rien de plus français, parisien même, que, par exemple, le* Journal de Roberte » (au début des *Lois de l'hospitalité*). A l'appui de cette opinion sur lui-même, l'écrivain cite les auteurs qu'il a longuement pratiqués, Flaubert, Stendhal, les orateurs sacrés, Fénelon surtout, et, bien sûr, Sade, auquel il consacra en 1947 son premier livre, au titre provocateur, *Sade, mon prochain*.

Avec le nom de l'auteur de *Justine*, on entre de plain-pied dans l'univers romanesque et spéculatif de Pierre Klossowski. Mais l'érotisme n'est que l'un des accès d'une œuvre abondamment nourrie de mythologie et d'histoire (celles surtout de la Rome antique tardive), de philosophie (médiévale et moderne, Nietzsche mais aussi Kierkegaard), de la théologie, enfin, des Pères de l'Eglise (principalement saint Augustin).

La complexité des thèmes et des pensées qui s'entrecroisent dans l'univers klossowskien, qui se répondent et renvoient l'un à l'autre pour former un tout cohérent jusqu'à l'obsession, rendrait fort aléatoire toute prétention à les résumer dans le cadre d'un article. Qu'il suffise pour cela de se reporter à l'excellente monographie d'Alain Arnaud. Avec une science consommée des différents champs de références et une clarté exemplaire (ce qui, en l'occurrence, n'allait pas de soi...), l'auteur circonscrit le territoire mental de Klossowski, mesure cette cohérence et analyse cette obsession.

Qu'elle prenne la forme du roman (*la Vocation suspendue*, la trilogie des *Lois de l'hospitalité* et *le Baphomet*), de l'essai (sur Sade, *Nietzsche et le cercle vicieux*, *Un si funeste désir*, *la Monnaie vivante*), de l'analyse mythologique (le beau *Bain de Diane*, *Origines culturelles et mythiques d'un certain comportement des dames romaines*), ou même du dessin (compositions en grand format et aux crayons de couleur), l'œuvre entière de Pierre Klossowski obéit à la domination de ce qu'il a lui-même nommé un *« signe unique »*, signe qui rassemble et désigne un monde totalement singulier de pensées, d'obsessions, d'images. Décliné de toutes les manières, dans toutes les poses possibles, il a même pris un nom et un visage, ceux de Roberte.

Monde d'images avons-nous dit, de postures, vaste théâtre mental et parodique où l'écrivain, le peintre, se fait tour à tour acteur, metteur en scène, voyeur et souffleur ; monde où s'exerce, avec une souveraine ironie, la contrainte de la vision, où les *« fluctuations d'intensité »* tentent de mettre en échec toutes les *« superstitions grégaires »* en détournant le *« code des signes quotidiens »* ; monde de l'*« inéchangeable »* qui fabrique des leurres, fomente des simulacres, invente une communication oblique...

Loin de toute visée métaphysique (à la différence de Bataille dont on l'a souvent, et indûment, rapproché), de toute pensée de l'existence, l'œuvre de Pierre Klossowski s'est fait un devoir et un sens de ses propres limites. A l'intérieur d'un espace que l'on peut estimer trop restreint, trop fermé – il a pour ainsi dire substitué à une vision du monde la vision de *son* propre monde, – Klossowski a su créer une dramaturgie littéraire, figurative et ludique, hiératique, cohérente, rigoureuse.

Patrick Kéchichian

(1) Dont celle du livre de Maria Tasitano, *l'Œil du silence : éloge de la lecture* (Verdier, 1989).

(2) Voir notamment *la Ressemblance* (Ed. André Dimanche, 1984) et *le Mage du Nord*, qui rassemble les textes sur Hamann (Fata Morgana, 1988).

(3) Auteur de plusieurs essais et récits, dont le beau *Madame veuve A* (Hachette, 1987).

(4) Titre sous lequel ont été repris, augmentés d'une préface et d'une postface (textes essentiels pour la compréhension de Klossowski), les trois livres de la *Trilogie de Roberte* (Gallimard, « Le Chemin », 1965).

Champfleury satiriste

PAUVRE TROMPETTE,
Fantaisies de printemps
FEU MIETTE,
Fantaisies d'été
de Champfleury.
Présentation et notes
de B. Leuilliot.
Editions des Cendres,
180 et 158 pages,
110 F chaque volume.

Parce qu'il a écrit *le Réalisme* et défendu Courbet, Champfleury n'est plus guère considéré – quand il l'est encore... – que comme l'un des comparses du mouvement pictural auquel il a donné sa théorie et son nom. Le romancier, le moraliste qui composa des nouvelles et dirigea des pantomimes représentées aux Funambules, on l'a oublié.

Comme on a oublié que Jules Husson, dit Fleury, dit Champfleury, fut l'intime de Baudelaire à la fin des années 1840 et qu'il se réclamait de Balzac, à qui il dédie ainsi les *Fantaisies d'été* : *« Monsieur, vous avez monté de dix coudées le ROMAN ; et ceux-là qui parlent encore de Gil Blas, ce long récit fatigant, ne savent pas lire* la Comédie humaine ».

Les *Fantaisies de printemps* sont, elles, offertes en hommage à Delacroix, que Champfleury vénérait alors – c'était en 1847 – avec autant d'ardeur que Baudelaire. On ne cesse du reste de songer au poète en lisant ces recueils d'historiettes, dialogues comiques et reportages fictifs, tous deux munis des notes nécessaires par Bernard Leuilliot. Ce sont des *« croquis parisiens »*, des collections de figures extravagantes et burlesques, bourgeois bougeoisissimes, faux mystiques, artistes persécutés et demi-fous. L'un deux, le peintre Van Schaendel, est si obsédé par la vérité de ce qu'il représente qu'il met au portrait posthume d'un magistrat le bas troué et mité qu'on lui a fourni en guise d'accessoire et refuse de le repriser en peinture, puisque ce serait mentir. Dans une autre nouvelle, un rentier tombe en catalepsie quand l'horloge qui réglait ses jours commence à sonner les heures au hasard.

« Un balai ivre »

Quelle que soit la forme choisie, narration ou dialogue, et quel que soit l'argument, Champfleury conclut essentiellement à l'incompatibilité de l'artiste et de la société contemporaine, qui ne se refuse pas le plaisir de le torturer quand l'occasion se présente. Musiciens et peintres éprouvent tour à tour la rigueur des sentences fondées sur le bon goût et le sens commun. Madame Pastéris et monsieur Prud'homme, qui ont des principes, visitant le Salon de 1848, vont droit à ce qu'ils détestent, aux toiles de Delacroix : *« Mais c'est peint avec un balai... un balai ivre, même. Passons vite, cette peinture m'agace. »*

Ironie et dégoût alternent dans ces fables, quoiqu'il arrive à la mélancolie de l'emporter et à l'auteur de se glisser vers le pathétique et d'avouer une légère prédisposition au misérabilisme. Cependant, il écrit court et net, ce qui lui interdit tout attendrissement rhétorique inutile et fait que ses « fantaisies » se lisent avec un plaisir que la curiosité historique n'explique pas seule. Il y a là une netteté, un refus du superflu et un effacement de l'écrivain qui méritent l'admiration. *« Méthode d'autant plus frappante qu'elle est pour ainsi dire insaisissable »*, notait le premier critique de ces contes. Baudelaire naturellement.

Ph. D.

□ Aux mêmes Editions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris), Didier Barrière présente un choix de textes écrits par Charles Nodier entre 1823 et 1839 sur l'imprimerie et les arts graphiques : *Critiques de l'imprimerie par le docteur Néophobus*, de Charles Nodier (150 p., 120 F).

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Le français et le chinook

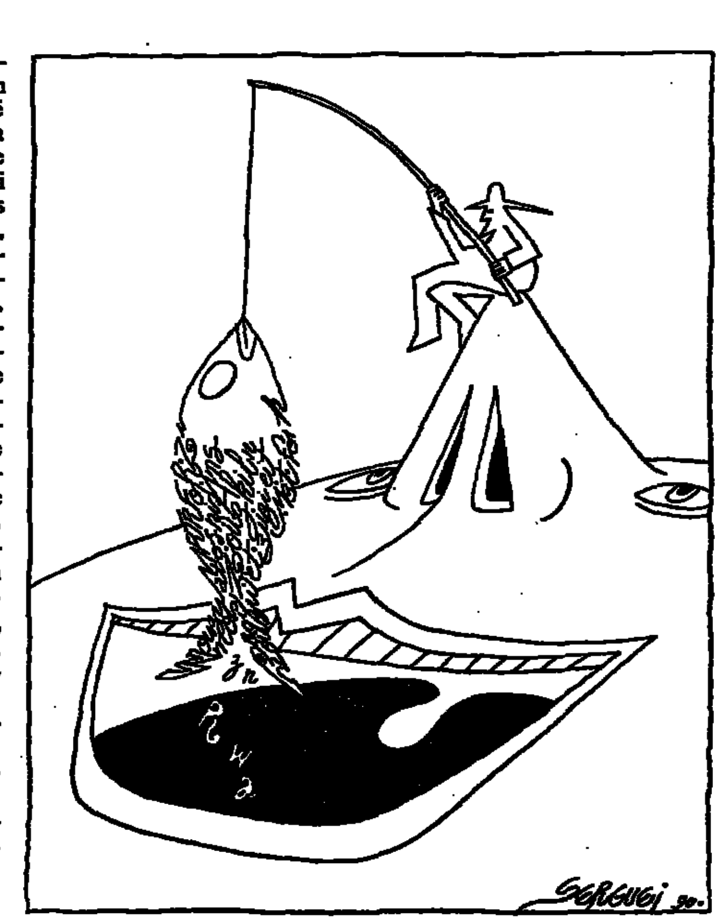
A Prague aussi, la langue de bois a prospéré à l'ombre des académies, moyen plus doux que d'autres pour tenter de réduire la liberté et l'originalité de ces linguistes qui méprisent *« la pensée autoritaire »* et *« les coassements des ignorantins »* (Polivanov, exécuté en 1938). De ce point de vue, l'histoire du Cercle linguistique de Prague peut se résumer brièvement.

En octobre 1926, sur l'initiative de Vilem Mathesius aidé de Roman Jakobson, *« s'est constitué à Prague, parmi les jeunes linguistes de cette ville, un cercle dont les membres se réunissaient pour des communications et des comptes rendus suivis de discussions »*. Très vite les séances devinrent publiques, et se poursuivirent jusqu'à la guerre. En 1969, Jan Mukarovsky racontait la suite, avec la politesse du désespoir : *« La contrainte de l'occupation nazie a ramené le Cercle, bien évidemment, aux séances restreintes. Sous cette forme quasi clandestine, il a survécu à la guerre mondiale. Sa fin, ce fut l'organisation de la nouvelle académie. »* La conclusion cependant montrait que le feu couvait toujours sous la cendre : *« Mais il existe une tendance à revenir vers cette forme oubliée : celle des associations nées d'une véritable solidarité de méthode et d'idées »* (1).

Il y a juste vingt ans à Marienbad se tenait un colloque, un rien sentimental ; même s'il était *« organisé par l'Académie tchécoslovaque des sciences »*. Dès le premier article (de Jan Firbas), dès les premières lignes, on trouve mention de Vilem Mathesius – manière courtoise de souligner la continuité des recherches.

En effet, deux positions avaient manifesté l'originalité du Cercle de Prague. D'abord, *« la polyvalence du Cercle était affirmée : linguistique, esthétique, théorie de la littérature »*. Plus techniquement, le Cercle se définissait comme structuraliste, la structure étant conçue comme un ensemble dynamique. Le colloque de Marienbad s'appuyait donc sur ce concept de structure dynamique pour analyser la fonction communicative de la phrase et l'organisation du texte – deux points qui n'ont guère retenu l'attention jusqu'ici, à quelques allusions ou exceptions près (2). Puisque Prague respire enfin, repartons sans tristesse là-bas pour Marienbad.

TOUS ceux qui s'expriment et écrivent en français l'ont constaté depuis longtemps : la structure de la phrase française n'est pas aussi statique que les puristes ont voulu le faire croire, en imposant l'ordre sujet-verbe-compléments. Raymond Queneau (3), comme on sait, avait coutume de proférer des horreurs : noble rejeton de l'indo-européen, le français trahit aussi des ressemblances avec le chinook, langue de sauvages, qui place en tête de phrase les éléments proprement grammaticaux et garde pour la fin le sujet et les compléments. Voici l'exemple, donné d'abord sous la forme canonique : *Ce croquant a mangé le boudin.* Par dislocation « chinouquienne », on obtient au choix : il l'a mangé *ce croquant, le boudin* ; il l'a mangé *le boudin, ce croquant*. Mais *« il est courant »* aussi, ajoutait Queneau, de placer en tête sujet et complément : *Le boudin, ce croquant l'a mangé.* Poursuivons ; car s'il y a pis : *le boudin, ce croquant, il l'a mangé* ; il y a mieux, grâce au passif (toujours en peu suspect aux yeux des puristes) : *Le boudin a été mangé par ce croquant.* Comme on voit, ça tourne *« à sauts et à gambades »* autour du verbe.



Alors il faut l'admettre. Les Français jouissent d'une liberté grande dans la construction des phrases. Et Julien Gracq, qui n'est pas un écrivain des *fortifs*, reconnaît : *« C'est le libre mouvement orienteur de la phrase qui me guide, et non les solides structures de la syntaxe française » (4)*.

Les travaux des linguistes de Prague, et de Jan Firbas en particulier, permettent d'avancer quelques explications (5). Dotés d'une fonction syntaxique (sujet, objet, circonstant) et d'une valeur sémantique, les constituants d'une phrase contribuent d'une manière décisive *« au développement de l'information et de la communication »* ; de l'argumentation aussi, pourrait-on ajouter. La phrase est alors décrite comme une structure dynamique, où les éléments sont orientés – par degré et selon leur place – du *« moins informant (avant le verbe) au plus informant (après le verbe) »*. On placera donc en première position le constituant « communicativement », ou argumentativement, le plus important.

En revanche, la position initiale (ou thème propre) est la moins informante puisqu'elle porte *« le plus bas degré de dynamique communicative »*.

TROIS types d'exemples empruntés à des genres différents illustreront la validité de l'analyse. D'abord, comme on peut s'y attendre, la dernière position est l'objet d'une attention particulière dans les messages publicitaires, où il s'agit d'informer et de persuader. Tous les bricoleurs d'opérette ont été sensibles, naguère, à cet avertissement : *« Il y a de l'Urgo dans l'air ; il y a de l'air dans Urgo. »*

Les bons journalistes ne manquent pas de mettre en opposition, ou en corrélation, la première et la dernière place : *« M. Nelson Mandela croit à l'ouverture rapide de négociations avec M. De Klerk »* (*le Monde* du 13 février). Julien Gracq l'avait remarqué : *« Le dernier mot de la phrase lui-même peut venir (...) exercer un effet rétroactif sur le premier. »* Deux phrases successives peuvent aussi s'opposer selon leur thème propre : *« On avait surnommé Molotov, le revêche ministre des affaires étrangères de Staline, « M. Niet ». »*

On pourrait appeler le toujours souriant – il y a du mérite – Gorbatchev, *« M. Da »* (André Fontaine, *le Monde* du 13 février). Il n'est pas exclu d'améliorer encore la mise en scène en supprimant le verbe pour aiguiser la surprise. Maintenant que les dévotes ont « vampé » les bons prêtres, il faut garder ceux qui restent ; d'où : *« L'homosexualité, une chance pour l'Eglise »* (*le Monde* du 14 février).

Enfin, un écrivain qui surveille ses phrases, sera attentif à la position finale ; par ironie aussi. La mère de Frédéric Moreau (dans *l'Education sentimentale*) a bonne réputation, ce qui confirme la gradation charmante de trois compléments : *« On la consultait sur le choix des domestiques* [1], *l'éducation des filles* [2], *l'art des confitures* [3]. *»* Puis grâce à un *et* de relance, Flaubert achève le portrait par un suprême hommage : *« Et Monseigneur descendait chez elle, dans ses tournées épiscopales. »* Conclusion : quelques veuves aiment les prélats ; quelques prélats adorent les confitures. La conséquence se trouve à la fin du paragraphe précédent.

Il peut se faire encore que l'antéposition de l'objet laisse le verbe seul, en position finale. Dieu souffle une tempête pour punir le bon Maël d'avoir écouté le diable : *« Vingt fois des paquets de mer emplirent l'embarcation. Et le livre des Saints Evangiles, que l'apôtre gardait précieusement sous une couverture pourpre, marquée d'une croix d'or, l'océan l'engloutit »* (Anatole France, *l'Ile des pingouins*). Par là, on voit aussi que la construction disloquée à gauche : *le boudin, ce croquant l'a mangé* n'appartient pas au seul français parlé, « populaire » ou « familier ». Mais enfin, qu'on se rassure : par un miracle en fin de chapitre, Dieu le lui rendra, au bon Maël le saint livre. Voilà donc de quoi lire jusqu'à la prochaine fois. En attendant qui nous donnera des nouvelles des linguistes de Prague ?

(1) *Le Cercle de Prague, Change 3* (1969). Le Seuil.

(2) Denis Slakta, *l'Ordre du texte, Etudes de linguistique appliquée 19* (1975). Didier. Et Bernard Combettes, *Pour une grammaire textuelle* (1983). Duculot.

(3) Raymond Queneau, *Bâtons, chiffres et lettres*, « Idées », Gallimard.

(4) Julien Gracq, *En lisant, en écrivant*, José Corti.

(5) *Travaux linguistiques de Prague*, I, II, III, IV, (de 1966 à 1971). Editions Klincksieck.

ESSAIS

Eloge de la Mélancolie

A propos de Dürer, Saxl, Panofsky et Klibansky ont reconstitué l'histoire de la mélancolie, des pythagoriciens à l'époque moderne

SATURNE ET LA MÉLANCOLIE
Raymond Klibansky
Erwin Panofsky et Fritz Saxl
trad. Fabienne Durand-Bogaert et Louis Evrard.
Gallimard. 742 p., 179 ill., 370 F.

« Pourquoi tous les hommes qui furent exceptionnels en philosophie, en politique, en poésie ou dans les arts étaient-ils manifestement mélancoliques, et quelques-uns au point d'être pris des accès causés par la bile noire, comme il est dit d'Héraclès dans les mythes héroïques ? » La phrase est d'Aristote, la première du *Problème XXX, 1*.

La bile noire, est-il répondu ensuite, serait la seule humeur susceptible d'affecter l'intellect et le porterait vers les extrêmes. L'explication se rattache à la théorie des Quatre Humeurs essentielles à l'homme, elle-même liée à celle des Quatre Tempéraments, sanguin, colérique, mélancolique et flegmatique, et des Quatre Ages de l'homme. Toutes furent formulées en Grèce et doivent un peu de leur culte du chiffre quatre aux pythagoriciens.

Tel est le point de départ du *Saturne et la Mélancolie*, de Saxl, Panofsky et Klibansky, qui est une histoire de la mélancolie dans la philosophie et la médecine de l'Antiquité au XVIe siècle. Le but avoué de l'ouvrage, et celui de ses auteurs quand ils l'entreprirent en 1923, était de révéler les sous-entendus et le sens complet de la *Melancolia I* gravée par Dürer en 1517.

Dans la version définitive, parue en anglais en 1964 et aujourd'hui traduite avec un luxe admirable de notes et d'établissement des textes, Dürer occupe certes la quatrième partie du livre. Les auteurs y suggèrent une interprétation faustienne de la gravure : l'ange saturnien contemple résigné et désabusé les limites du savoir mathématique et rêverait, peut-être, d'une autre connaissance, supérieure celle-ci et prophétique. Dürer aurait largement emprunté à l'*Occulta Philosophia* d'Agrippa de Nettes-heim, qui a lui-même été largement inspiré par Marcile Ficin.

Mais les trois autres quarts du livre rassemblent les éléments d'une analyse infiniment plus large. De médecins grecs et latins en glossateurs arabes, de fragments mystérieux en manuscrits méconnus, les auteurs développent une description rangée en ordre chronologique si abondante, si variée, si minutieuse que l'on craint quelquefois de s'y égarer. Ils énumèrent des systèmes, certains d'un ésotérisme accablant, mixtes disparates de pseudo-médecine et d'astrologie où la bile noire et le dieu Saturne jouent les premiers rôles. On se querelle sur leur fonction et leurs influences : détestables selon la plupart des glossateurs, dangereuses et bénéfiques à la fois selon ceux qui se souviennent d'Aristote et de la supériorité intellectuelle des mélancoliques.

Ces excursions et détours n'étaient pas nécessaires à l'intelligence de la *Melancolia I* mais les auteurs ont cédé avec volupté à l'ivresse de l'érudition. Collectionneurs de doctrines, ils ont constitué un musée de la mélancolie à travers les âges. Leur propos n'est pas de discuter arguments et hypothèses, encore moins de résoudre le *Problème XXX, 1* : ils décrivent des traditions, ils établissent une généalogie en archéologues et décrypteurs savantissimes.

Aussi y a-t-il au moins deux façons d'en user avec cette somme : soit, si l'on est soi-même historien de la philosophie antique et médiévale, de l'employer à la manière d'un guide exhaustif, soit, de façon moins scientifique, d'y prélever citations et maximes propres à susciter, aujourd'hui encore, réflexions esthétiques et psychologiques.

A-t-on jamais résolu en effet la question posée par Aristote ? Le dix-neuvième siècle l'a réinventée, Keats l'a mise en vers anglais, Baudelaire en vers français, le mythe du maudit en a tiré sa substance et l'a défigurée – et nous-mêmes, sans scrupule, réemployons sans cesse les mêmes lieux communs, les mêmes vérités indémontrées, les mêmes typologies psychologiques sommaires. Si donc l'ange de Dürer médite sur l'inévitable ignorance humaine, tout le livre lui-même invite indirectement à la même méditation, au même scepticisme – autant dire à la même mélancolie...

Philippe Dagen

La vie hors des lois

Une méditation de Jean Duvignaud sur les rapports entre les comportements collectifs et les passions

LA GENÈSE DES PASSIONS DANS LA VIE SOCIALE
de Jean Duvignaud.
PUF, 212 p., 98 F.

Pourquoi s'acharner à réduire le cercle de ses lecteurs en utilisant un langage codé d'une redoutable densité culturelle, où les ellipses fulgurantes vous étourdissent au point de vous laisser les yeux écarquillés un bon moment sur une phrase ou un paragraphe ? On dirait que le subtil Jean Duvignaud, gorgé d'idées et de lectures tous azimuts, ne peut s'accomplir qu'en exigeant de son public une ascèse de tous les instants. Il est vrai qu'une fois le vertige vaincu les paysages de cette *Genèse des passions dans la vie sociale* offrent du jamais vu, et l'on poursuit la lecture en quête de nouveaux stimulants intellectuels.

Le propos de Jean Duvignaud se dessine dès l'entrée, à travers une citation d'Halbwachs : *« Il y a en nous un homme social qui surveille l'homme passionné. »* Quelle quantité de sentiments une société accorde-t-elle à ses membres, se demande notre auteur. Comment traite-t-on l'insurrection passionnelle ? Redoutable recherche que celle du cheminement à travers les âges de cette vie hors des lois provoquée par l'agitation des émotions fortes.

Pour faire bonne mesure, Jean Duvignaud remonte aux nomades, chez qui *« l'esprit humain ne peut concevoir que des formes »*. Mais ces formes sont transcendées par un moteur tout-puissant, Yahneh, Allah, Dieu, le Soleil. Il s'agit de la première passion, celle de la recherche de l'absolu, *« qui réduit l'existence à la métaphore de la présence divine »*. Une passion folle, qui conduit Abraham jusqu'à accepter l'idée du meurtre de son fils Isaac...

Avec les groupes sédentaires, la transcendance n'est plus ce tête-à-tête avec l'absolu, mais l'invisible est peuplé de figures qui *« dédoublent l'humanité réelle par une sorte d'anamorphose »*. Nous entrons dans un monde clos où la passion paraît s'effacer, devient une *« cuisine à l'étouffée »* des émotions et des sentiments, *« une affectivité puissante qui cherche par des procédures diverses à dissoudre dans la vie commune, quand il apparaît, cet élan vers l'impossible et l'absolu que serait la passion »*.

Peur ou plaisir ?

L'espace fermé de la cité incite à l'inquiétude. La tragédie grecque rapproche la discussion dramatique des palabres de l'agora, mais nous ne savons pas comment les contemporains percevaient ces passions fictives. Jouaient-ils à se faire peur ou plaisir ? En tout cas, ce sont là des moments d'extase, *« si l'on dépouille ce mot de ses connotations religieuses et si l'on restitue son sens propre,* extasis, *éclatement de l'être hors de ses limites - la passion »*.

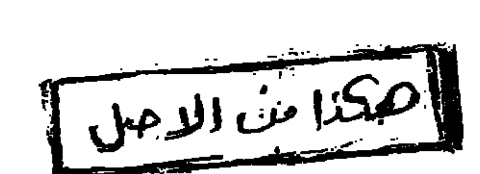
Pour le Moyen Age, notre auteur s'attarde sur deux figures, Abélard et Tristan. Le premier *« avait trop de passion pour sa passion dialectique pour comprendre la passion d'Héloïse »*. Quant à la passion du second pour Yseult, elle bafoue les règles du lignage et le respect de l'homme féodal, elle ne peut donc être naturelle. C'est la magie qui introduit la maladie de la passion dont on ne guérit que par la mort. La maîtrise de la mort est une autre passion, *« obscure, inavouée »*. Elle s'incarnera plus tard dans la figure de Faust.

Au temps des monarchies flamboyantes, *« le désir, la passion de l'amour, la rhétorique sentimentale des poètes ou des dramaturges trouvent leur gisement dans le lieu clos de la cour »*. Mais Bossuet oppose l'esthétique du théâtre à la *catharsis* d'Aristote : *« La représentation des passions porte naturellement au péché »*. Seul l'art musical *« donne une légitimité délivrée de tout concept aux passions »*.

Enfin, voici le décor des sociétés industrielles. Elles produisent de l'anomie à travers les mutations diverses et imprévisibles. L'homme *« doit s'admettre comme une part de* [la] *nature et il s'aperçoit étranger à l'image de « soi » qu'il avait reçue de son origine et de sa fonction »*. La sexualité n'est plus abritée : *« Si les sociétés ont socialisé la libido et la nature, la nature se venge et arrache l'être aux rhétoriques de la socialité. »* Freud rend l'homme à l'inquiétude.

Pour Jean Duvignaud, la cause est entendue : la passion tente de briser les barreaux des codes et des normes pour trouver *« une autre existence qui n'est pas encore »*. Où l'on rejoint l'aspiration à l'infini des premiers nomades, notre auteur bouclant ainsi la boucle d'un étonnant voyage où l'on est finalement récompensé d'avoir été bringuebalé sur des routes incommodes.

Pierre Drouin



Trois hommes de guerre

Le génie de Churchill, les ruses de Darlan et les certitudes de Weygand dans la tourmente de 1939-1945

WINSTON CHURCHILL
de William Manchester.
Tome II : L'épreuve de la solitude, 1932-1940.
Robert Laffont, 660 p., 190 F.
DARLAN
d'Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan.
Fayard, 873 p., 190 F.
WEYGAND
de Bernard Destremau.
Perrin, 842 p., 198 F.

La personnalité de Winston Spencer Churchill dépasse de très loin celle de François Darlan ou celle de Maxime Weygand. Tous trois ont cependant en commun non seulement leur participation à la dernière guerre mondiale, mais aussi une certaine part de mystère que les biographes d'aujourd'hui éclairent peu à peu.

William Manchester poursuit son long récit de la vie de Churchill. Son premier tome, traduit et *publié en France en 1986 (1)*, s'achevait sur une réponse de sa vieille ennemie Lady Astor à Staline, en 1932 : *« Churchill ? Oh, il est fini ! »* C'est la période la plus noire de l'existence de cet homme « fini », celle qui s'étend de 1932 à 1940, que décrit minutieusement l'auteur. Le lion vieillissant – du moins le considérait-on ainsi – est obligé, pour assurer à sa famille et à lui-même le confort qu'il juge indispensable, de se livrer toutes les nuits à des travaux littéraires épuisants.

Il rugit dans le désert. La Chambre des communes ne l'écoute plus guère et le hue parfois, l'opinion publique est éprise de paix. Alors qu'il dénonce le péril montant du nazisme et du réarmement allemand, les partisans de l'apaisement à n'importe quel prix sont au pouvoir et dominent la presse. Stanley Baldwin, puis Neville Chamberlain se convainquent de la bonne foi de Hitler. Le *Times* censure, comme le fera *le Temps* en France, les dépêches de ses correspondants trop alarmistes. Il n'est pas jusqu'à Anthony Eden – il changera d'opinion – qui n'appuie, à ses débuts, une politique de concessions à Hitler.

Churchill est isolé sur le plan politique, mais il dispose, dans la haute administration britannique, notamment au Foreign Office, d'un réseau de renseignement de premier plan. Effrayés par l'engrenage des abandons, des hauts fonctionnaires n'hésitent pas à enfreindre les règlements et les traditions pour faire parvenir à Chartwell, la résidence campagnarde de Churchill, les rapports secrets que leurs destinataires officiels, le premier ministre et les membres du cabinet, se refusent souvent à lire ou à prendre en considération.

CAMERAPRESS
Winston Churchill

Le portrait que Manchester trace de Neville Chamberlain, pour qui priment les affaires et le souci – qui était déjà celui de Baldwin – de ne pas alarmer son électorat, est sévère. On y voit un homme intelligent, énergique, prendre avec le plus grand sérieux les promesses successives de *« Mr Hitler »*. Il s'apercevra trop tard qu'il a été trompé et que, décidément, le chancelier n'est pas un *« gentleman »*.

L'auteur n'épargne aucun détail de la vie à Londres entre les deux guerres, des politiques extérieure et intérieure de la Grande-Bretagne. Ces six cent soixante pages très serrées, sur une période où le personnage piétine dans une fureur apparemment vaine, demandent au lecteur, malgré un style agréable, une passion aussi grande que celle que Manchester voue lui-même à son modèle.

L'amiral et le général

Darlan et Weygand – le premier surtout – n'ont pour Churchill aucune sympathie. L'amiral, parce que son anglophobie est viscérale ; le général, parce qu'il n'a pas pardonné au gouvernement britannique, en 1940, de n'avoir pas fourni à la France les forces aériennes qu'il demandait. Mais, s'ils n'aiment pas Churchill, ils ne s'aiment pas non plus l'un l'autre.

L'amiral Darlan est un homme du Sud-Ouest radical. Il a bâti sa carrière non seulement sur une compétence indéniable, mais aussi sur une parfaite connaissance des milieux politiques de la IIIe République. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, au terme de la très remarquable biographie qu'ils viennent de lui consacrer, reprennent une phrase de Maurice Martin du Gard, bon connaisseur des hommes de Vichy. Elle évoque *« ce Gascon qui n'avait d'autre ambition que de mourir sénateur en fumant sa dernière pipe à Nérac, et que le destin chargea de responsabilités capitales auxquelles il ne fut pas toujours inférieur »*.

Darlan se voulait réaliste et machiavélique. Il n'était que « malin ». A Vichy et à Alger, il a manœuvré comme il l'avait vu faire dans les antichambres ministérielles d'avant-guerre. De morale politique, il n'en avait guère, soucieux de conserver le pouvoir, dédaigneux des hommes à idées et à principes. Sa rouerie brutale le conduira à mourir sous les balles d'un garçon épris d'absolu.

L'amiral, lui, n'est pas un héros. Un traître non plus. Mais il l'a échappé belle. Il a cru à la victoire de l'Allemagne jusqu'à l'automne 1941, et poussé Vichy sur la voie de la collaboration la plus active. Mais il a rencontré deux obstacles : Hitler n'avait aucune envie d'avoir la France à ses côtés ; et Weygand a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire capoter la négociation de ces protocoles de Paris où l'amiral s'était laissé entraîner.

Alors que Darlan est un politique et même un politicien de moyenne envergure, l'ancien généralissime Weygand, devenu ministre de la défense nationale de Pétain, puis délégué général en Afrique du Nord, est un officier de cavalerie dressé sur sa selle et sur ses principes. Bernard Destremau, fils d'officier, homme de sport, diplomate et homme politique, connaît le milieu dans lequel a évolué Weygand. Il comprend et décrit son personnage mieux sans doute qu'un historien chevronné.

Weygand s'est étonné, dans les moments où il était la cible de campagnes fort rudes, que nul ne lui reproche sa naissance, alors que son origine est une des clés de son comportement. Né en Belgique, fils de personne, naturalisé à vingt et un ans, à sa sortie de Saint-Cyr, il s'est toujours efforcé d'être un Français parfait, un officier et un cavalier parfait, un chrétien parfait. Marginal par son origine, il a toujours voulu se situer dans les normes militaires, sociales, religieuses et politiques de la France bien-pensante.

En invoquant sa naissance hors frontières, il refuse, en 1939, de jouer, les Boulanger – auquel il reproche d'être sorti de la loi – et, en 1941 et 1942, de devenir un rebelle. De revenir, en un mot, dans la marginalité. L'honneur militaire est la seule chose qui compte alors pour lui. Cette armée qui l'a fait ce qu'il est, il n'accepte pas pour elle la honte de la capitulation. Aux hommes politiques de demander l'armistice. Du moins tel qu'il le conçoit : une pause dans la guerre.

Après avoir préparé la revanche en Afrique du Nord et avoir été lâché par Pétain, mais toujours discipliné, il est arrêté par *les Allemands non loin de* Vichy et emprisonné avec les hommes politiques auxquels il attribue la défaite. Un génie foisonnant et, par certains côtés, baroque ; un marin rusé ; un cavalier gonflé de certitudes morales ; trois pions du terrible jeu où, par la folie d'un Adolf Hitler, cinquante millions d'hommes et de femmes ont perdu la vie.

Jean Planchais

(1) « Le Monde des livres », du *21 mars 1986.*

L'énigme des grandes-duchesses

Marc Ferro rouvre le dossier du massacre des Romanov

NICOLAS II
de Marc Ferro,
Payot, 370 p., 140 F.

Du dernier tsar de toutes les Russies, exécuté par les bolcheviks à Iekaterinbourg après la victoire de la révolution, on connaît quelques-unes des ultimes pensées, consignées dans un journal intime, qui s'achève par ses mots : *« Le temps est doux et agréable. Aucune nouvelle de l'extérieur. »* C'était le 30 juin 1918. Deux semaines plus tard, dans la nuit du 16 au 17 juillet, Nicolas II était passé par les armes. La vie du dernier des Romanov prenait fin. Le mystère commençait.

L'énigme ne porte pas sur la mise à mort de l'empereur, que nul ne conteste, mais sur les conditions dans lesquelles celle-ci a eu lieu, ainsi que sur le sort de l'impératrice Alexandra et de ses quatre filles, notamment les deux plus jeunes, Marie et Anastasia, dont l'identité fut ensuite revendiquée par deux émigrées. Marc Ferro a repris l'ensemble du dossier et tenté de percer ce mystère, à propos duquel les documents sont nombreux, mais peu sûrs, les témoignages contradictoires, les hypothèses hasardeuses.

Ce n'est pas la perestroïka qui a permis de faire sortir de nouvelles pièces – si l'on excepte des extraits inédits de la confession de Iourovski, l'un des responsables de l'exécution, cités en mai dernier dans un article de la revue *Rodina*, – mais la publication en Allemagne, en 1987, du dossier presque complet de l'instruction menée en 1919 par le juge Sokolov : on n'en connaissait jusque-là qu'une synthèse (*publiée* par le même Sokolov en 1924) dont deux journalistes de la BBC ont montré, en 1975, qu'elle avait éliminé systématiquement tout ce qui allait dans le sens de la survie de la femme et des filles du tsar.

On avait fini par oublier, comme le rappelle Marc Ferro, le texte du premier télégramme publié après l'assassinat, qui indiquait : *« La femme et les filles de Nicolas ont été envoyées en lieu sûr. »* On laissait de côté les doutes exprimés par les premiers enquêteurs (le capitaine Malinovski, le juge Sergueiev). On négligeait aussi les déclarations de plusieurs dirigeants soviétiques, notamment celle de Tchitcherine au *Chicago Tribune* en 1922 : *« Le sort des filles du tsar m'est, pour l'heure, inconnu. »*

L'hypothèse inavouable

Or le nœud du problème, selon Marc Ferro, est que l'impératrice Alexandra était allemande et que les Soviétiques venaient de signer avec l'Allemagne la paix de Brest-Litovsk. *« L'hypothèse « inavouable »*, dit-il, *serait ainsi que les bolcheviks ont effectivement voulu exécuter le tsar, mais sauver l'impératrice et ses filles pour satisfaire les Allemands. »* Ils auraient gardé le secret pour ne pas alerter leurs concurrents socialistes-révolutionnaires de gauche responsables de l'assassinat de l'ambassadeur allemand Mirbach et adversaires de la paix de Brest-Litovsk. Quant aux blancs, ils n'auraient pu admettre l'idée sacrilège d'une famille sauvée par le Kaiser et les bolcheviks, *« les deux ennemis du genre humain »*. D'où la conjuration *du silence organisée sur* le crime d'Iekaterinbourg.

En réalité, selon Marc Ferro, on ne peut exclure qu'une partie de la famille impériale ait été transportée à Perm, où l'on a retrouvé des traces de son passage, avant de gagner Kiev *via* Moscou. Quant au tsar, il aurait été fusillé, au terme d'un bref procès, hors de la ville, d'une façon moins improvisée qu'on ne l'a dit. Sur cette affaire, Marc Ferro n'a pas de certitudes, il n'a même pas, dit-il, de conviction, mais il pense que l'assassinat du tsar mérite de sortir de la rubrique des faits divers pour entrer enfin dans celle de la grande Histoire...

De l'événement historique au fait divers, la distance n'est pas grande. En choisissant le genre *de la biographie, si décrié par* l'école des Annales, à laquelle il appartient, Marc Ferro a tenu précisément à montrer que l'on pouvait sans dommage passer de l'un à l'autre. Car, à trop séparer la vie privée de la vie publique, l'anecdote personnelle de l'histoire collective, on manque une partie de la réalité.

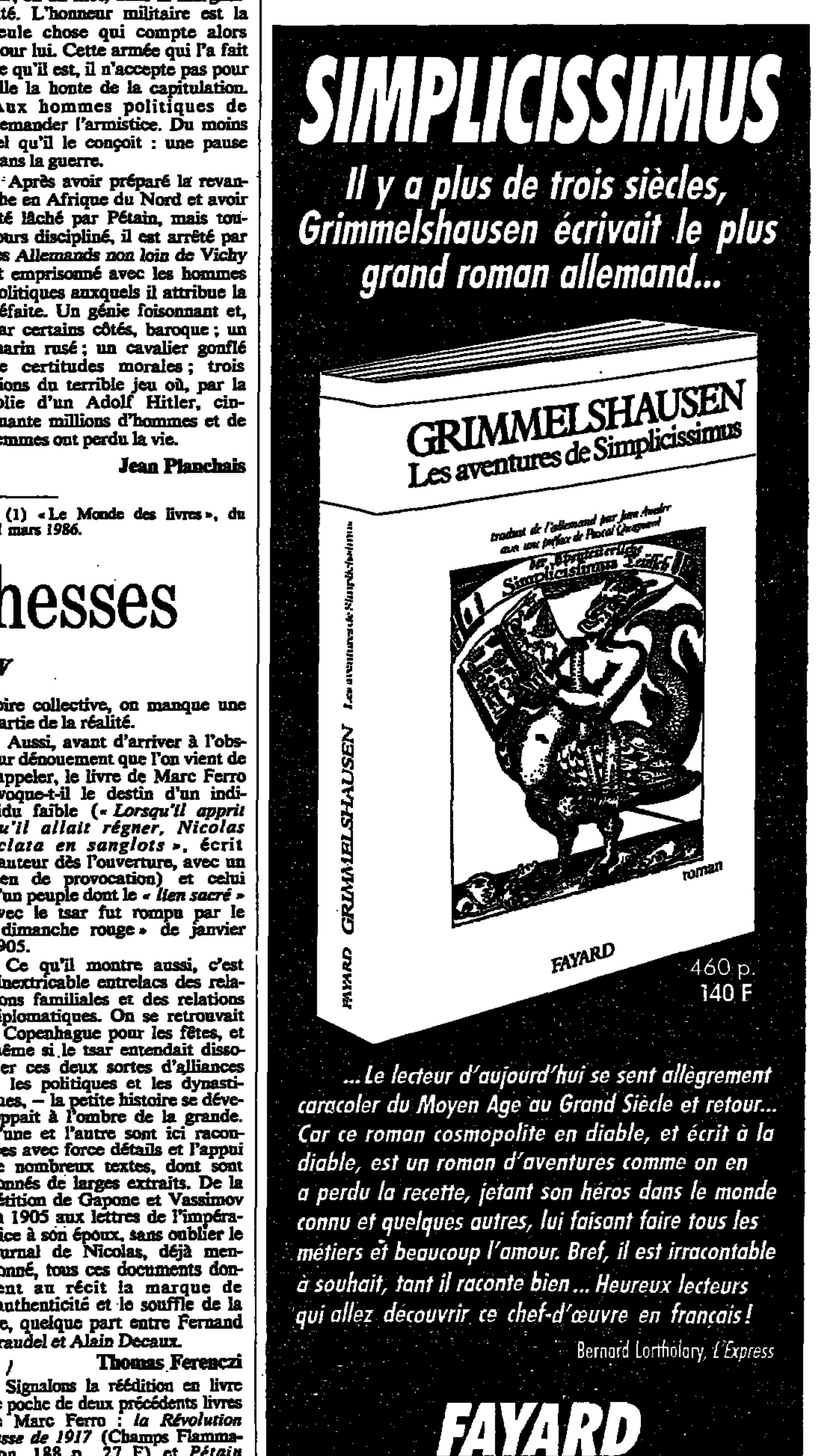
Aussi, avant d'arriver à l'obscur dénouement que l'on vient de rappeler, le livre de Marc Ferro évoque-t-il le destin d'un individu faible (*« Lorsqu'il apprit qu'il allait régner, Nicolas éclata en sanglots »*, écrit l'auteur dès l'ouverture, avec un rien de provocation) et celui d'un peuple dont le *« lien sacré »* avec le tsar fut rompu par le « dimanche rouge » de janvier 1905.

Ce qu'il montre aussi, c'est l'inextricable entrelacs des relations familiales et des relations diplomatiques. On se retrouvait à Copenhague pour les fêtes, et même si le tsar entendait dissocier ces deux sortes d'alliances – les politiques et les dynastiques, – la petite histoire se développait à l'ombre de la grande. L'une et l'autre sont ici racontées avec force détails et l'appui de nombreux textes, dont sont donnés de larges extraits. De la pétition de Gapone et Vassimov en 1905 aux lettres de l'impératrice à son époux, sans oublier le journal de Nicolas, déjà mentionné, tous ces documents donnent au récit la marque de l'authenticité et le souffle de la vie, quelque part entre Fernand *Braudel et Alain Decaux.*

Thomas Ferenczi

□ Signalons la réédition en livre de poche de deux précédents livres de Marc Ferro : *la Révolution russe de 1917* (Champs Flammarion, 188 p., 27 F) et *Pétain* (Hachette Pluriel, 789 p., 66 F).





Pasolini-Roma

PROMENADES ROMAINES
de Pier Paolo Pasolini, textes traduits et présentés par Jean-Michel Gardair, avec la collaboration de Claude Henry (bilingue, Le Livre de poche, 256 p., 32 F).

Sous le titre imaginaire, mais bien trouvé, de *Promenades romaines,* Jean-Michel Gardair a eu la bonne idée de rassembler des « proses poétiques » de Pasolini, extraites du recueil *Ali dagli occhi azzurri* (1) et de *Ragazzi di vita* (2). En 1965, Pasolini était connu en Italie, à la fois comme cinéaste, comme poète et comme romancier. Il traversait probablement une crise, et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait publié ce curieux assemblage, où figurent les scénarios de *Mamma Roma, Accattone, La Ricotta,* plusieurs esquisses de romans inachevés, des poèmes (dont un très beau, dédié à Sartre, auquel Pasolini doit son titre insolite « Ali aux yeux bleus »), des synopsis et une sublime fable poétique (*Rital et Raton*), par certains côtés proche du film que Jean Genet devait tourner : *la Nuit venue.*

Comme le précise le préfacier, Pasolini découvrait en Rome non seulement un endroit poétique nouveau, mais un objet littéraire que ne laissaient pas prévoir ses premiers essais de romancier et de poète, tous inspirés par le Frioul. Rome devait devenir dès lors, en 1950, son lieu de travail et de vie, ainsi que le décor privilégié des deux romans qui lui valurent succès de scandale et autorité littéraire.

Peu de temps après son installation, Pasolini écrivait à son cousin Nico Naldini : « *Je suis en train de devenir romain, je ne sais plus articuler un seul mot en vénitien ou en frioulan.* » La découverte du dialecte romain va en effet être déterminante, puisque, comme on le sait, les héros de Pasolini sont de jeunes délinquants qui parcourent les banlieues et les bas quartiers de Rome, autour du Tibre.

« Rome est divine ! »

Michel Foucault, à propos des films que ces esquisses littéraires produiront, observera avec une extraordinaire justesse : « *Pasolini continue à poursuivre ce qui deviendra la saga des « jeunes ». De ces jeunes qu'il ne voyait pas du tout comme des « adolescents » pour psychologues, mais comme la forme actuelle d'une « jeunesse » que, depuis l'époque du Moyen Age, de Rome et de la Grèce, nos sociétés n'ont jamais pu intégrer* (3). »

En effet, la lecture de ces chapitres n'évoque nullement une enquête documentaire, sociale ou psychologique : c'est beaucoup plus la quête d'un mythe. Le caractère de recherche est accentué par le style « carnet d'écrivain », « journal intime » de ces pages. « *Rome est divine !* », écrivait-il à ses amis restés au Frioul. Fuyant la « *Rome des quartiers neufs et des après-midi où le blanc du soleil est d'un ennui mortel* » (...), d'une « *normalité déprimante comme une légère fièvre de tuberculeux* », Pasolini décrit la capitale nocturne que dominent le théâtre de Marcellus, la synagogue du Ghetto, l'île Tibérine et que hantent les prostitués.

Ce chant d'amour, à mi-chemin de la fascination et de la nausée, prend souvent la forme poétique d'un dialogue, d'une prose rythmée : « *Tu ne t'en doutes pas, mais chacune de tes bouchées, dans le premier bar, chaque gorgée, chaque bouffée de ta cigarette te sculptait dans le marbre de ta beauté encore non créée.* » Villon, Lautréamont et même Proust sont les doubles et les compagnons que le poète se donne dans ses errances. Mais c'est là une manière voilée de rappeler une solitude dont tant de poèmes se feront l'écho. Rendons grâce à Jean-Michel Gardair d'avoir introduit dans une collection populaire et pédagogique une œuvre difficile, mais remarquablement représentative de la personnalité de Pasolini, et ici traduite avec précision et naturel.

R. de C.

(1) Garzanti, 1965, et inédit en français.
(2) Actuellement disponible en 10/18.
(3) Dans sa biographie de Pasolini (Einaudi, 1989, en cours de traduction chez Gallimard).

L'apocalypse selon Rugarli

Ni polar ni roman à thèse, la Trogue *est une fantaisie onirique sur le terrorisme italien des années 70*

LA TROGUE
de Gianpaolo Rugarli traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. Gallimard, 275 p., 126 F.

« *La Sicile comme métaphore* », disait Sciascia. « *L'Italie comme métaphore* », répond Gianpaolo Rugarli, dans ce curieux roman, inspiré par l'affaire Moro et par l'effervescence du terrorisme intérieur de la péninsule. Les années de plomb ont, bien sûr, suscité quelques romans en Italie, à mi-chemin entre le reportage, le pamphlet et la politique-fiction. Ils n'étaient guère convaincants : la réalité l'emportait toujours, et la dénonciation paraissait toujours affaiblie par les artifices du romancier.

Décontenancés par l'extraordinaire confusion idéologique qui a caractérisé les troubles politiques des années 70 et du début des années 80, par les revirements, les repentirs, les délations, les autocritiques, les dérapages à droite ou à gauche, les mensonges, les analyses hâtives, les écrivains se trouvaient face à un énorme fatras, un écheveau de fils impossibles à démêler.

Fallait-il choisir pour protagoniste un justicier ou un cynique blasé ? Fallait-il mener l'enquête assez loin pour risquer sa peau ? Gianpaolo Rugarli semble avoir su trouver la bonne voie et le ton juste. Son héros est un commissaire sans grande envergure. On se place donc plutôt du côté des observateurs et de la loi. Mais quelle observation et quelle loi ? Le témoin est immédiatement pris à partie et n'est plus très sûr de ses amitiés. Ce n'est qu'à cette condition que l'histoire peut commencer.

Mensonges, trahisons, corruptions

« *Il n'était ni Philip Marlowe et encore moins un Lemmy Caution* », remarque l'auteur, mais, à vrai dire, le roman bascule dans une aventure à la James Bond. Certes, les personnages n'ont guère d'épaisseur et les dialogues sont si artificiels dans leur « réalisme pittoresque » que la lecture en est gênée jusqu'à ce qu'on comprenne que l'on n'est ni dans un « polar » ni dans un roman à thèse, plutôt dans un genre assez singulier qui ressortit à la fantaisie onirique, mais réglée par une totale rationalité.

Qu'est-ce que la trogue ? Cette *troga,* néologisme italien qui se prête à de nombreux jeux de mots, est une organisation terroriste qui ne semble viser qu'à l'extermination de l'Italie. Qui la dirige ? Le malheureux policier tente de le découvrir. Entouré de traîtres et de menteurs, il est soudain accusé, emprisonné, en cavale : changeant malgré lui de camp, découvrant que la femme du principal suspect est son ancienne maîtresse, apprenant que sa propre femme, maintenant morte, a été la maîtresse de celui qui devient son ennemi, il voit s'effondrer les fragiles repères qui structuraient son univers.

Dès lors tout devient possible : il n'y a pas de vérité politique, il n'y a pas de vérité sociale, il n'y a pas de vérité psychologique, il n'y a pas de vérité scientifique. Une atmosphère d'apocalypse règne sur Rome. Une épidémie décime ses habitants, qui tombent dans les rues comme des mouches.

Dans cet univers agonisant, il s'agit de déceler des clés de lecture. Tous les messages sont codés et c'est là que se manifeste chez Rugarli une ingéniosité digne d'Umberto Eco : calembours, acrostiches, anagrammes, toutes les figures de rhétorique vont permettre de renverser l'anarchie apparente du réel en ordre de la transparence.

Saluons au passage la prouesse du traducteur, qui a dû non seulement inventer des équivalences, mais respecter par des transcriptions particulières les accents et les régionalismes des différents personnages.

Ce n'est pas un roman optimiste : l'Italie est mal en point. Le terrorisme est le clientélisme poursuivi par d'autres moyens. On croit voir resurgir de ses cendres la Florence de la Renaissance ou la cour des Borgia. Et, sans aller se perdre dans le passé, on peut lire le roman de Rugarli comme une métaphore de toute vie sociale : mensonges, trahisons, corruptions.

Il y a, dans ce roman sanglant, une tonalité trop rêveuse et trop fantasmatique pour qu'il puisse prétendre à une analyse approfondie du terrorisme. L'inspirateur de l'organisation (victime présumée qui en réalité est le coupable) conclut : « *Que voulez-vous donc que représente une poignée de morts ? Les gens, après chaque massacre miniature et après chaque assassinat, finissaient par se sentir rassurés ; nous enseignions à l'humanité à se satisfaire d'être vivante.* » Ce sont les sinistres limites du pouvoir des apprentis sorciers humains : ils n'ont, pour insuffler la conscience de la vie, qu'un moyen, la mort.

René de Ceccatty

Autres parutions

● **Eros et Priape. De la fureur aux cendres,** de Carlo Emilio Gadda. Publié en 1967, ce livre est une charge ironique et conjuratoire contre le fascisme mussolinien, interprété par l'auteur de *Connaissance de la douleur* selon une méthode très personnelle, qui met en relief les aspects grotesques et monstrueux de ce régime. Traduit de l'italien par Giovanni Clerico. (Christian Bourgois, 320 p., 120 F.)

● **Femmes dans la vie de Stefano Premuda,** de Giani Stuparich. Un ensemble de récits reflétant les préoccupations morales de l'écrivain triestin, qui parle à la première personne sous l'identité de son personnage, Stefano Premuda. Traduit par Ludmille Thevenaz ; préface de Gérard-Georges Lemaire. (Christian Bourgois, 218 p., 100 F.)

● ***Destin de l'Europe,*** d'Alberto Savinio. Un ensemble de textes politiques brefs, écrits en 1943 et 1944. Malgré l'époque, Savinio témoigne d'une foi certaine dans le *« destin futur de l'Europe ».* Traduit par Lise Chapuis. (Christian Bourgois, 116 p., 60 F.)

● ***L'Eléphant vert,*** de Giorgio et Nicola Pressburger. Des frères Pressburger, jumeaux nés en Hongrie en 1937 dans une famille juive, installés à Trieste après les événements de 1956, un premier roman, *Histoire du huitième district,* avait été traduit chez Verdier l'an dernier. *L'Eléphant vert* est une fable au ton sourdement tragique, à la manière des anciennes histoires juives. Traduit par Marguerite Pozzoli. (Actes Sud, 126 p., 72 F.)

● **Le Désert de Libye,** de Marie Tobino. Un premier roman, *La Ledra,* de Tobino, psychiatre, né à Viareggio en 1910, avait paru chez le même éditeur en 1989. Beau récit immobile sur fond de guerre, *le Désert de Libye* s'appuie davantage sur l'intériorité des personnages que sur les éléments réalistes. Traduit par Simone Matarasso-Gervais. (Alinéa, 200 p., 110 F.)

● **Une éducation bourgeoise,** d'Alberto Vigevani. L'écriture classique de cet écrivain milanais, né en 1918, évoque l'existence d'une famille juive dans l'entre-deux-guerres, menacée par la montée du fascisme. Comme dans *Un été au bord du lac,* traduit l'an dernier chez le même éditeur, Vigevani, avec un art psychologique très sûr, met en scène un monde dont ne demeure que la mémoire. Traduit par Claude Bonnafont. (Ed. Liana Lévi, 268 p., 95 F.)

● **Le Jour du jugement,** de Salvator Satta. On a pu comparer cette grande fresque de l'histoire sarde à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, publiée en Italie en 1979, quatre ans après la mort de l'écrivain, au *Guépard* de Lampedusa. Traduit et préfacé par Nino Frank. (Gallimard, « Folio », nº 2 131, 346 p.)

Le fantôme de Don Juan

Suite de la page 29

Au cours de notre entretien, il a évoqué la valeur emblématique de Don Juan, à partir du moment où le Madrilène Tirso de Molina s'approprie un personnage qui existait déjà dans l'imaginaire collectif, et signe, en 1630, son acte de naissance littéraire avec *le Trompeur de Séville.*

– Pourquoi Don Juan, à la différence d'autres mythes qui ont aujourd'hui cessé de nous parler, est-il encore actuel ?

– Il y a dans l'Antiquité certains mythes pour lesquels nous n'arrivons plus à découvrir de lien avec notre époque. Celui de Don Juan résiste, parce que c'est un mythe né de la réalité vivante et non de l'imagination visionnaire. Don Juan n'a nullement l'intention de délivrer l'humanité des monstres comme les héros de l'Antiquité. Désormais, les monstres l'ont emporté. Et il ne pense qu'à son pouvoir de transgression illimité, qu'à son irrésistible besoin d'aimer.

– Mais que représente la femme pour Don Juan ?

– Ce n'est qu'une source de plaisir, ou, comme la définiront les libertins du dix-huitième siècle, « *une machine à plaisir* ». Il se passe peut-être la même chose aujourd'hui.

– Pourtant, la femme occupe une place privilégiée dans la culture du dix-septième siècle. Le pétrarquisme continue à dominer la poésie, et l'idéal néoplatonicien de la Renaissance, où l'amour est un moyen d'élévation spirituelle, trouve dans le célèbre roman d'Honoré d'Urfé, **l'Astrée,** ***un formidable instrument de propagande au sein des élites. Enfin, la préciosité, poussant jusqu'à ses conséquences extrêmes le respect dû à la femme, renonce au plaisir des sens. Comment Don Juan considère-t-il tout cela ?***

– Comme une série de balivernes. On avait chanté trop de chevaliers errants et de femmes idéalisées. Les poètes avaient nourri les hommes de trop « d'amours lointaines ». Don Juan – c'est la première donnée de fait – déteste la poésie, les livres. Il n'a que faire de la culture.

Le goût de la mort

– Alors d'où vient ce personnage sans maîtres, qui refuse la culture comme il refuse la religion ?

– Je crois tout d'abord que le donjuanisme est né, aussi étrange que cela puisse paraître, du goût de la mort. Le donjuanisme est la protestation la plus violente contre le culte de la mort instauré entre le XVIe et le XVIIe siècle, à l'âge de la contre-Réforme et de l'Inquisition. Pensez aux natures mortes de ce siècle où sont représentés des crânes et des tombes, et qui s'intitulent *Vanités.*

Et pensez que même l'Arcadie, cette terre autrefois sereine et heureuse, n'échappe pas, au XVIIe siècle, à l'idée de la mort. L'inscription « *Et in Arcadia ego* » que les bergers lisent sur un cippe dans un tableau célèbre de Poussin, fait référence à la mort. C'est cette obsession de la tombe que Don Juan, héros de la jeunesse, combat. Il la combat d'abord par l'athéisme, cette épée qui lui sert à trancher le nœud qui l'attache à la religion. Mais son athéisme, pour devenir donjuanisme, devra se transformer en obsession vitale mise en actes. En ce sens, le donjuanisme est la plus forte vague antipétrarquiste qu'ait conçue la littérature.

– L'an dernier, l'université de Dijon a proposé comme sujet d'examen votre affirmation selon laquelle « le donjuanisme est une forme de machiavélisme transposé dans l'amour ». Qu'entendez-vous par là ?

– Don Juan est un génie de l'action. Il ne pense qu'à atteindre son but. Et, le moment venu, il pourra feindre de renier même son athéisme. Il deviendra Tartuffe, par intérêt. C'est ce que nous voyons dans Molière.

Pour lui qui est né sur la scène, le monde est théâtre, et le théâtre, monde. Toujours égal à lui-même et toujours différent, l'infinie variété de ses masques fait de lui l'expression la plus saisissante de l'acteur. Vous savez que la figure de l'acteur prendra au XVIIe siècle une importance qu'elle n'avait jamais eue. L'homme politique, lui aussi, deviendra acteur, comme Mazarin ; ainsi, au fur et à mesure que le temps passe et que le personnage s'enrichit au point d'avoir sa propre doctrine, la figure de l'amant infatigable paraît rejoindre celle de l'homme politique, animés d'une même soif de domination.

C'est en ce sens que j'ai parlé du donjuanisme comme d'une sorte de machiavélisme transposé dans l'amour.

– Don Juan est donc un héros caractéristique du XVIIe siècle. Mais comment le même siècle et le même pays – l'Espagne – ont-ils pu produire aussi Don Quichotte ?

Don Quichotte est l'anti-Don Juan. Mais ce personnage positif, nourri de livres, qui se consacre à un idéal de justice, au bien de l'humanité, à la libération des opprimés, devient, à une époque cruelle et réaliste comme le XVIIe siècle, un personnage comique, un fou qui ne connaît pas la fraîcheur apaisante de l'ombre. Et cela provoque une certaine inquiétude. Héros-fou, il souhaite vivre l'épopée de la chevalerie et du christianisme, mais se trouve constamment rejeté dans le genre comique, hors de l'histoire.

Je me demande s'il n'y a pas en Don Quichotte quelque chose qui évoque une interprétation parodique des Evangiles. Il est parfois semblable au Christ bafoué. Il ne meurt pas en combattant, mais dans le misérable petit lit qu'il retrouve à son retour.

» C'est ainsi, au milieu des rires, que disparaît le héros dans le monde moderne.

– Mais le comique existe également chez Don Juan, il l'accompagne jusqu'au bout de sa course vers la mort. D'où vient cette rencontre entre commedia dell'arte et tragédie, que l'on trouve aussi bien chez Molière que chez Mozart et qui est si contraire aux principes du théâtre classique ?

– Dans le troisième genre dramatique, inventé vers la fin du XVIe siècle pour satisfaire au désir d'aventures du public, des éléments tragico-religieux se mêlent et se heurtent à des éléments grassement comiques. La commedia dell'arte apparaît également dans Shakespeare. De même, dans cette histoire, créée par les jésuites, et qui est l'expression caractéristique du drame baroque, le spectacle de la mort – le meurtre du Commandeur – finit par se teinter de plaisanterie et de rire. La farce rôde à quelques pas de l'assassinat. On n'épargnait pas les lazzi alors même que le cadavre était sur la scène. Don Juan est devenu un héros populaire.

Les pirouettes d'Arlequin

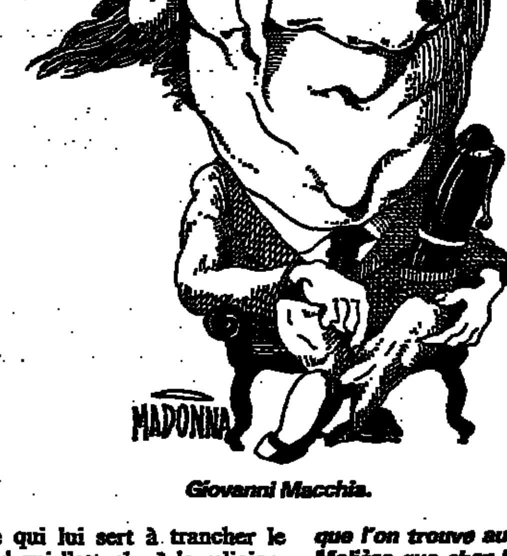
– Quel est le sens de cette invitation à dîner adressée à un mort ? Comment se fait-il que le véritable titre de cette légende ne soit pas **Don Juan** ***mais*** **le Convive de pierre** ***?***

– Pensez tout d'abord à la valeur symbolique, solennelle, eschatologique que donnent au rite du repas les religions les plus diverses, de la pâque juive à la Cène chrétienne. En invitant une statue à dîner, Don Juan a totalement perdu le sens profond de cette cérémonie. Il ne veut que rallier la condition d'un mort qui ne peut plus participer à la conversation et aux plaisirs de la table. Dans la mythologie classique, des hommes justes et pieux, comme Radamante, comme Eaque, avaient été, après leur mort, promus au rang de juges des Enfers. Le Commandeur est devenu un juge de l'Enfer, un Radamante chrétien.

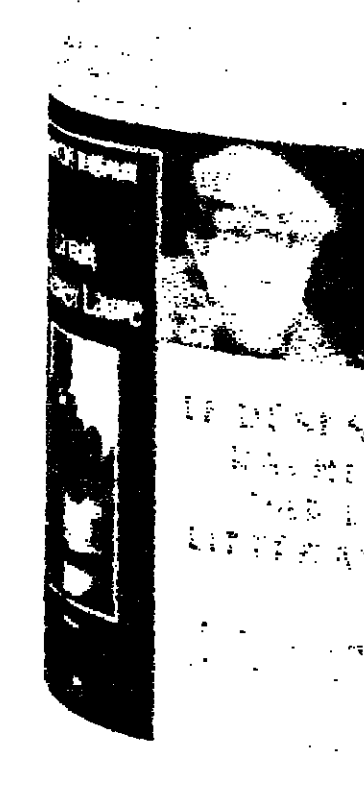
La scène de la statue constitue la grande invention qui, terreur et divertissement mêlés, a attiré l'imagination populaire. C'est le lieu par excellence d'où partiront les diverses ramifications de la légende. Devant les plats de ce banquet final, qui évoquait également le grand thème du siècle : la faim, les comédiens, comme dans les romans picaresques, faisaient des tours et des génuflexions, à la manière des funambules et des danseurs de corde, presque comme s'ils se trouvaient en présence d'une divinité.

Les prouesses d'Arlequin tels que Domenico Biancolelli et Tommaso Visentini, que les Français appelaient Thomassin, sont restées célèbres. Thomassin se jetait d'une pirouette devant la statue, sans renverser le contenu du verre qu'il tenait sur son pied. Par bonheur pour nous, Mozart et Da Ponte eux-mêmes n'ont pas voulu s'affranchir de cette grande tradition comique. »

Propos recueillis par
Benedetta Craveri
(traduction de Marie-Paule Boutry)



Giovanni Macchia.



Moscou célèbre Pasternak

Colloque, spectacle, suppléments : l'URSS fête le centenaire de la naissance de l'auteur du Docteur Jivago

Comment commémorer un poète, l'honorer et s'en souvenir ? La réponse n'est pas simple. Celle qui vient d'être donnée à Moscou, dans un colloque consacré à Pasternak, n'est peut-être pas convaincante. Mais il fallait essayer. Là plus que partout, dans le désastre qui trouble les consciences, là où la poésie a toujours été la langue maternelle du cœur et de l'esprit.

On jouait la difficulté avec Boris Pasternak dont on célébrait le centenaire de la naissance, le 10 février 1890. Bien qu'il fût issu d'une sorte d'aristocratie de la culture, ayant pour père un peintre de grand talent et pour mère une pianiste remarquable, il n'y eut jamais poète plus sensible ou fidèle à l'immédiat de la vie, ni plus soucieux de la saisir, avant qu'il ne s'enlise dans les marais du savoir et du langage.

Le recueil qui, dès 1922, devait assurer la gloire de Pasternak portait un titre qui était aussi une devise, ou même un emblème critique de l'œuvre, de sa situation dans la littérature, comme du but qu'elle se proposait : *Ma sœur la vie*. Ce tutoiement du réel, c'est lui qu'André Voznessenski a cherché à mettre en scène dans l'immense et superbe salle du Bolchoï, pleine à craquer du Tout-Moscou littéraire, mais aussi politique, puisque Raïssa Gorbatchev honorait l'assemblée de sa présence, cependant qu'au-dehors une foule attendait on ne sait quel billet ou passe-droit miraculeux.

Des acteurs, dont Nikolaï Goubenko qui est devenu ministre de la culture sans renoncer à la scène, se succédèrent, chacun allumant un cierge, lisant les vers de Pasternak en beuglant un peu, en meuglant parfois comme on le fait en Russie et comme le fit aussi l'auteur dans un enregistrement diffusé.

A la sortie, les Anglais et les Américains étaient ravis, les Français indignés, les Russes partagés entre le désir de dire du mal du comité d'organisation et l'orgueil national. Sans doute, le spectacle était-il un mélange inspiré du style opéra-rock, où le principal responsable, Voznessenski, est passé maître. Mais enfin, ces deux heures furent parfois émouvantes, jamais ennuyeuses. Et il convient de se souvenir des difficultés à surmonter. Car on ne célébrait pas seulement, avec Pasternak, le poète, mais autant ou davantage l'auteur du *Docteur Jivago*, c'est-à-dire un passé ambigu, douloureux.

Exorciser le passé

Mme Inge Feltrinelli, la veuve de l'éditeur milanais qui avait assuré la publication du roman en 1957, était là. L'Académie royale de Suède était représentée en force pour rappeler le rôle déterminant joué par le prix Nobel dans cette affaire capitale, assurant la participation du poète et l'engagement de la poésie dans la défense des valeurs de culture et d'intelligence.

C'est ce combat qu'Evtouchenko a évoqué sur la tombe de Pasternak, comme le fit aussi Arthur Miller sur le palier de la maison où le poète habita et qui sera désormais un musée consacré à sa mémoire, mais aussi au *Docteur Jivago*, qui, le premier en URSS, sut rompre officiellement un terrible silence.

Autant que le poète et son œuvre, c'était une époque qu'on commémorait pour l'exorciser. Le supplément de la *Gazette littéraire*, entièrement consacré au *Siècle Pasternak* n'a pas craint de reprendre « *les témoignages de colère et d'indignation* » publiés par ce même journal le 1er novembre 1957, où l'on apprenait, entre autres, que le secrétaire général des Jeunesses communistes, V.-E. Semitchastny, sous un tonnerre d'applaudissements, avait comparé Pasternak à un porc et préféré ce dernier. La honte et le drame demeurent d'autant plus éloquents que Pasternak a refusé d'en être séparé, prêt à tout supporter, l'exclusion de l'Union des écrivains, le renoncement au Nobel, plutôt que l'exil. Cette épreuve ne devait pas tarder à le tuer.

Par l'ambiguïté de son destin autant que par la pureté de son verbe, ce « frère légitime de la vie », qui fut contraint d'épouser et de subir l'Histoire, demeure exemplaire d'une époque. C'est son souvenir qui transformait ce centenaire en événement. Et c'est pourquoi les débats purement littéraires, malgré les interventions intéressantes du poète Kousher, des professeurs Etkine et Aucouturier, devaient rester dans l'ombre. Mais l'hommage auquel, probablement, le poète aurait été le plus sensible fut celui que lui rendit Georges Nivat, en opposant aux « *memento mori* » qui peuplent nos lettres et nos mémoires le « *memento vivere* » de Boris Pasternak.

Jean Blot

□ Un volume d'œuvres de Boris Pasternak doit paraître, le 11 avril dans la « Bibliothèque de la pléiade » (Gallimard). Il rassemble des poésies lyriques, des poèmes narratifs, des écrits en prose, dont des essais autobiographiques et *le Docteur Jivago*. Cette édition est sous la responsabilité de Michel Aucouturier.

□ Plusieurs biographies viennent de paraîte en anglais : Chistopher Barnes : *Boris Pasternak : a Literary Biography* (vol. I : 1890-1928, Cambridge University Press) ; Peter Levi : *Boris Pasternak* (Century Hutchinson) ; Evgueni Pasternak : *The Magic Years* (1930-1960, Collins).

CORRESPONDANCE

Pascal inédit ?

Emmanuel Martineau, philosophe, traducteur (notamment d'*Être et Temps* de Heidegger), ex-chercheur au CNRS dont il a démissionné en *1988*, nous a adressé la communication suivante :

Le fait historique est établi et reconnu : vers 1660, Pascal, voulant confectionner un mémento de ses principales idées afin d'en tirer ensuite son « Apologie de la religion chrétienne » (il n'en aura pas le temps), répartit quelque quatre cents de ses « fragments » autographes sous vingt-sept rubriques, et les enfile en autant de liasses. Quant au reste de son matériel manuscrit — aux « chutes » de cette sélection, — il ne le renie point pour autant, ni ne le détruit, puisque nous l'avons également conservé, ou que ce qui en a été perdu avait été copié dès le lendemain de sa mort et est ainsi parvenu jusqu'à nous.

Très bien. Mais, pour obtenir ces fameux « fragments », classés ou non classés, comment Pascal s'y était-il pris ? Réponse : il avait découpé aux ciseaux les grandes feuilles sur lesquelles il avait accoutumé d'écrire. Et les textes initialement jetés sur ces feuilles, comment s'y présentaient-ils ? Réponse : comme le montrent les exemples les plus illustres — et pour cause — de textes pascaliens *non* ou *à peine* lacérés (1), ils étaient en leur immense majorité tout sauf des « fragments » : des *discours*, conformes à l'usage universel du temps.

Ces quelque vingt discours de date, de contenu, de style divers, sous-jacents à ce qu'on a appelé, depuis 1670, les « Pensées » de Pascal, en entendant malencontreusement par là des fragments *de droit*, et non pas *de fait*, tel est l'objet neuf, ou plutôt originel, que j'ai réussi à restituer depuis la mi-1987, grâce à un procédé aussi aisé à nommer que délicat à appliquer : le collage.

La méthodologie du collage est palpitante, mais surtout compliquée. C'est pourquoi il me semble plus expédient d'en donner aussitôt au public des exemples concrets, qui non seulement emporteront, je n'en doute pas, sa conviction, mais aussi lui feront partager mon étonnement que nul spécialiste n'ait jamais tenté, ni même proposé, semblable reconstruction.

1) Contre toute syntaxe, classique autant que moderne, le no 383 (Lafuma, coll. « Points-Seuil ») commence par ces mots : « *D'être insensible...* » Reportons-nous au no 432, paragraphe 21, remarquons qu'il s'achève par ces mots : « *C'est un enchantement* ». recollons ensemble les deux textes et nous obtenons cet énoncé tout à fait satisfaisant : « *Quoi ! c'est un enchantement d'être insensible à mépriser les choses intéressantes et devenir insensible au point qui nous intéresse le plus.* » Explication de l'énigme : le coup de ciseaux aura tout simplement passé au beau milieu de la phrase.

Faux mystère

2) Le premier essai — barré — de *Disproportion de l'homme* (discours, sinon, quasi intact, classé à la liasse 15) commence par : « *Voilà ou mènent les connaissances naturelles* » (no 199). C'est donc que quelque chose précédait. L'avons-nous gardé ? Absolument, et c'est le no 84, sur Descartes et la philosophie (naturelle) qui ne vaut pas une heure de peine, « *fragment* » qui constitue donc le véritable *incipit* de notre célèbre discours dit des « Deux infinis ».

3) Même faux mystère au no 60, commençant par : « *Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ?* » Que représente donc cet « il » ? Impossible de le deviner, et tous les annotateurs n'observent pas ici par hasard un silence honteux. Mais si nous collons à ce *no 60 le no 540b, la réponse* vient d'elle-même : « il », c'est « l'esprit », le binôme ainsi formé par ces deux « *fragments* » *n'étant cependant* lui-même qu'une partie du long discours continu de Pascal sur la justice et la force.

4) « *Sans ces divines connaissances...* » commence le no 208. Le démonstratif appelle ici encore, à l'évidence, un collage. Prenons le début du no 449 (*non autographe, et composite*), et nous ne tardons pas à y retrouver les « connaissances » en question, avec l'explication de leur épithète de « divines ». Cette fois-ci, nous avons affaire à deux extraits contigus de la fameuse conférence prononcée par Pascal à Port-Royal de Paris, et qu'il avait rédigées tout au long.

Et ainsi de suite, jusqu'au complet dévoilement de la forme première, le plus souvent monumentale, en tous les cas seule authentique, de ces discours que jusqu'ici nous lisions pour ainsi dire sans les voir, et bien souvent sans en comprendre, du fait de leur morcellement, la plupart des détails.

Qu'en conclure sinon que les *Pensées*, bien que publiées pour la première fois en 1844 sur la base des originaux, demeurent encore formellement, c'est-à-dire essentiellement, *inédites*, et qu'il n'est que temps d'éditer selon un principe enfin objectif, au lieu de la battre indéfiniment comme un jeu de cartes, l'œuvre de prose la plus fascinante du Grand Siècle ? C'est à quoi je m'engage ici publiquement pour l'année 1991.

Emmanuel Martineau

(1) En toute rigueur, *un seul* est intact, c'est le « multi-fragment » 418 sq., connu de tous sous le surnom de « Pari »

La mort de Floriana Lebovici

Floriana Lebovici est morte *lundi 19 février*, à Paris. Elle aurait eu cinquante ans en juillet. Ses deux fils entendent continuer le travail entrepris par leur mère. Après la disparition de Gérard Lebovici, assassiné en mars 1984, dans des conditions non élucidées, un destin fragile s'ouvrait devant elle : poursuivre l'œuvre entamée avec la création de Champ libre en 1970.

En 1984, la rumeur donne la maison pour éteinte. Au contraire. Floriana donne aux éditions Gérard Lebovici un second souffle et son empreinte personnelle. Elle publie Ramon Gomez de La Serna, les souvenirs de Boris Souvarine, Guy Debord, Mezioud Ouldamer, Karl Kraus, les Mémoires d'Alfieri, Roger Lewinter, ainsi que de forts volumes, les documents de l'Internationale, les œuvres complètes de Saint-Just.

Nous nous connaissons depuis la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, mais c'est rue de Béarn que naîtra l'amitié. Je lui apporte les écrits d'un dadaïste méconnu et fulgurant, Clément Pansaers, riches en acrobaties typographiques. Elle accueille *Bar Nicanor* et le fait paraître sous une élégante couverture jaune bouton d'or, titre en rouge, bois gravé pourpre.

A l'amour des textes elle allie celui de la fabrication des livres. Couture au fil de lin, rabats, impression couleur sur canson, reproductions, typographie au plomb : sa conception du livre de qualité relance le désir dans un métier qui l'oublie et se perd un peu plus chaque jour. Comme naguère Sylvia Beach, elle confie à Darantière les manuscrits qui lui tiennent particulièrement à cœur, et l'on imagine, dans un saisissant raccourci symbolique, les plombs qui ont servi à la composition d'*Ulysse* redistribués pour l'impression de *Panégyrique* ou des *Commentaires sur la société du spectacle*.

Rue de Béarn, puis rue Saint-Sulpice, où elle ouvre à l'automne 1985 la librairie des éditions, elle reçoit auteurs et amis. Nous préparons un Picabia, un Schwitters. Généreuse et profondément loyale, elle offrait des qualités plus rares encore : passion, exigence, refus.

Qu'elle redécouvre Marcel Schwob, révèle les *Chroniques de guerre* de George Orwell ou publie à côté Castiglione (*le Livre du courtisan*), une réflexion sur Tchernobyl ou Arthur Cravan, chacun des titres qu'elle retient s'avère, par sa clairvoyance esthétique et politique, un volet du manifeste mouvant et émouvant que constitue en soi cette unité d'édition effervescente et belle (et libre de tout asservissement à l'égard de toutes instances).

En réagissant, sur le mode éditorial, à l'aliénation générale mortifère, au nucléaire (au système qu'il *engendre ou révèle*), au conditionnement médiatique de l'être et à l'inculture générale obligatoire, à la tentation d'écarter de notre histoire des moments passionnants de l'art et de la vie, et plus globalement à la dégradation de la qualité de l'existence, le catalogue des éditions Lebovici inaugurait un concept neuf et crucial, noble et indispensable contrepoint à l'industrialisation de l'imprimé.

Cette tâche d'exception revenait à une jeune femme, sensible à son entourage comme aux événements extérieurs, et qui à l'effrayant cours du monde a répondu par la beauté de l'œuvre à accomplir.

Marc Dachy

EN BREF

□ **Baudrillard, Frisch.** — Dans le cadre du séminaire d'Isabelle Rieusset, Jean Baudrillard présentera une communication sur le thème « Valeur d'usage, valeur d'otage », le jeudi 8 mars à 17 heures, à l'université européenne de la recherche (site de la Montagne-Sainte-Geneviève, 1, rue Descartes, 75005 Paris, salle des débats B). Des rencontres autour de l'œuvre de Max Frisch auront lieu tous les soirs à 20 h 30, du 14 au 24 mars, au Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42-71-44-50).

□ **Livres en fêtes.** — La fête du livre Lire à Limoges se tient les 2, 3 et 4 mars et a, pour thème principal, l'aventure technologique et les communications. Du 16 au 18 mars, Montaigu (Vendée) accueillera son cinquième Printemps du livre.

□ **Rectificatif.** — Ce n'est pas Antoinette Roubichou-Strez qui a traduit *Un caprice de la nature*, de Nadine Gordimer (Albin Michel), comme nous l'avons indiqué par erreur (« le Monde des livres » du 16 février), mais Gabrielle Merchez.

LA BANDE DESSINÉE

Quand vient la nuit...

LA NUIT DES TOTEMS, *de Forest et Savard*
Alpen Publishers, 68 p. coul., 48 F.

LA NUIT DU CHAT, *de Frank et Bom*
Dupuis, 46 p., coul., 45 F.

ENTRE CHATS, *collectif,*
Guy Delcourt, 72 p. coul., 145 F.

3615 ALEXIA, *de Frédéric Boillet,*
Les Humanoïdes associés, 62 p., NB et couleurs 72 F.

LE BARON NOIR, *de Got et Pétillon,*
Zenda, 124 p., NB et bichromie, 120 F.

L'ARENE NOIRE, *de Got,*
Flammarion, 120 p., NB, 89 F.

L*A Nuit des totems* et *la Nuit du chat* sont deux excellents albums lisibles dès l'âge de douze ans et par tous ceux qui ont conservé intacte leur faculté d'émerveillement. Hormis l'exigence dont l'un et l'autre font preuve et le parallélisme des titres, ils n'entretiennent toutefois que peu de rapports. Après *le Fantôme du Mandchou fou*, déjà remarqué à sa sortie, *la Nuit des totems* est la deuxième aventure de Léonid Beaudragon, ce détective de l'étrange spécialisé dans les désenvoûtements et la chasse aux spectres. Le récit ne permet pas vraiment de décider s'il possède les dons nécessaires à son commerce ou si c'est un charlatan. Mais son affrontement, sur le sol de la Colombie britannique, avec « Natkwoo l'hirsute », chaman momifié accidentellement rendu à la vie, est des plus divertissants.

L'humour et l'imagination que l'on connaît à Jean-Claude Forest font merveille dans un scénario dont la qualité première est de susciter des images fortes : Beaudragon pénétrant dans le port de New-York juché sur un steamer miniature, le même découvrant un totem à sa propre effigie ou se défendant contre un ours alcoolique, ce sont autant de scènes que l'on n'oublie pas. Dans l'action comme dans l'humour, la mise en dessin de Didier Savard est parfaite d'efficacité, et la coloriste Sylvie Escudié mérite, elle aussi, une mention.

Broussaille, le héros de Frank et Bom, est un adolescent qui partage sa solitude avec un chat. Que celui-ci fasse une fugue, et c'est le point de départ d'une nuit passée à errer dans Bruxelles, à s'apercevoir que les uns font la fête pendant que les autres s'éteignent. Pour Broussaille, l'amour sera au rendez-vous de l'aube. Toujours pudiques, les auteurs jouent sur la corde raide de l'émotion en évitant le misérabilisme, la mièvrerie et l'étalage de bons sentiments. Comme les deux précédents albums de la série, *la Nuit du chat* a pour atout principal — outre ses grandes qualités graphiques et d'atmosphère — *sa sincérité*. A le lire, on se sent un peu plus fier d'être humain, un peu plus porté à s'en montrer digne.

Frank, le dessinateur, est à l'origine d'un album collectif à la gloire des félins. Andreas, Cabanes, *Franquin, Juillard, Severin et quelques autres ont* contribué à cet *Entre chats*, soit par une courte BD, soit par des illustrations, qui sont toutes attribuées à un même artiste fictif, le narrateur, voué corps et âme à la représentation de son animal fétiche. Non seulement les auteurs de ce volume collectif sont au meilleur de leur talent, mais l'ouvrage est conçu, mis en page, imprimé de manière irréprochable. Que l'on aime les chats ou le beau dessin, on ne peut qu'être comblé par ce superbe album — déjà en voie d'épuisement.

POUR son deuxième livre en solo (après *le Rayon vert*, prochainement réédité par les Humanoïdes associés), Frédéric Boilet a choisi de vivre lui-même l'aventure qu'il relaterait, et d'avancer dans son récit avant d'en connaître le dénouement. *3615 Alexia* commence par une rencontre sur minitel. Elle est mannequin professionnel ; il lui arrache des confidences qui exacerbent son désir, mais qui vont peu à peu se révéler mensongères. Alexia s'offre et se dérobe, elle promet et ne tient pas, elle se laisse filmer mais n'honore pas ses rendez-vous. Elle prendra finalement l'initiative de la rupture, mais, la fiction ayant des droits sur le réel, c'est au dessinateur qu'il appartiendra de doter l'album d'une fin qui l'agrée.

Moderne dans son propos comme dans sa forme, *3615 Alexia* fait l'objet d'une mise en abyme astucieuse, et procède par ruptures de style successives. Boilet démontre avec un réel brio la plasticité d'un médium qui sait faire fusionner les catégories du vrai et de l'imaginaire. Sans doute vient-il de signer l'une des premières bandes dessinées portant la marque des années 90.

LES éditions Zenda ont l'heureuse idée de rééditer, en un épais volume, les meilleurs moments de l'épopée du *Baron noir*, ce rapace qui terrorisa les moutons dans les pages du *Matin de Paris*, au cours des années 70. Rarement bande dessinée fut plus en prise sur le social et plus économe de ses moyens que celle-là ! A la relire, on vérifie que cette formidable comédie du pouvoir signée par Got et Pétillon au meilleur de leur forme n'a rien perdu, ni de sa pertinence ni de sa noire drôlerie.

Got publie simultanément chez Flammarion un « roman BD » intitulé *l'Arène noire*. Principalement réalisée au crayon gras et au fusain, cette histoire met en scène l'initiation à l'art tauromachique d'un jeune homme pressenti pour faire carrière dans l'arène. Le thème a déjà inspiré de nombreux artistes, mais Got se hisse au niveau des meilleurs, alignant des images constamment suggestives. On regrette d'autant plus que le récit tourne court et s'interrompe au moment où il paraissait devoir vraiment commencer. Y aura-t-il une suite à cet alléchant prologue ?

Thierry Groensteen

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



D.R.

Etiemble : un bilan

LE MEURTRE DU PETIT PÈRE
Lignes d'une vie, II
(Naissance à la politique)
d'Etiemble, Arléa,
310 p., 120 F.

IL n'a pas fini de rager, d'enrager, de se fustiger de s'être laissé, par sa faute pourtant, piéger, engager dans une foi morale et politique qui ne menait qu'au carnage. Il n'a jamais voulu éviter la bagarre, les menaces, les polémiques. Ce n'est pas l'âge qui fera taire Etiemble.

En effet, si, à soixante-dix-neuf ans, il a accepté de tracer, non pas des Mémoires, mais les « *lignes d'une vie* », c'était pour continuer à régler des comptes avec lui-même. Une autocritique sans autre sanction que celle qu'on s'octroie à soi-même. Dans un premier tome (Arléa, 1988), il avait tenu à en finir avec le maître « *tyrannique et sadique* » qui n'avait cessé de le « *persécuter* », Jean Paulhan, ce « *saint qui avait plus d'une vipère dans sa besace* » ; c'est ce qu'il nomme « *le meurtre du père* ».

Dans *le Meurtre du Petit Père*, le second tome des *Lignes d'une vie*, qui vient de paraître, et qu'il sous-titre *Naissance à la politique*, il bat sa coulpe pour avoir cru en Staline, en Mao, et nous présente ce qu'il appelle « *les pièces de son procès* » ; « *Plutôt qu'en avocat, je parlerai en tant que procureur général* », prévient-il.

Il faut remarquer que, de tout temps, dans tous ses écrits, même dans sa thèse, *le Mythe de Rimbaud*, même dans son étude sur *l'Europe chinoise* (Gallimard, t. I, 1989 ; t. II, 1990), Etiemble n'a jamais hésité à prendre parti avec une virulence, un irrespect féroces, un ton si personnel que ses victimes ne lui pardonneront pas. Dans *Retours du monde*, publié il y a vingt ans, au lendemain de 1968, il nous annonçait la fin de ses voyages (« *Je ne voyagerai plus guère ; le temps m'est court, et je m'aperçois un peu tard que, si j'ai donné bien des jours aux tombes thébaines, quelques-uns aux grottes de Touen Houang, je ferais bien d'aller voir d'un peu près, tout près de moi (...). Il est grand temps pour moi de découvrir la France.* »). Enumérant ses pérégrinations, « *ces voyages qui déforment l'âge mûr* », et qui, en fin de compte, détrompèrent ses convictions socialistes – Antilles, Mexique, Etats-Unis, Egypte, Moscou, Hongrie, Chine, Japon, Inde, – il refusait le désespoir : « *Au moment où de toute part nous voyons monter la barbarie*, concluait-il, *je me hâte de porter ce témoignage en faveur d'un humanisme que la gauche refuse bêtement sous prétexte que la droite longtemps le mutila. Si pourtant vous renoncez à l'humanisme, à quoi bon l'homme ?* »

DANS *le Meurtre du Petit Père*, achevé à la mi-juin 1989, on pourrait croire que, profondément confucéen, il veut, par l'exposé de ses errements, non pas apitoyer ou se disculper, mais bien plutôt mettre en garde les jeunes générations. « *Aujourd'hui, 16 juin 1989*, écrit-il, *je suis atterré de voir le tour qu'elle* (la révolution) *vient de prendre après la manifestation pacifique des étudiants chinois sur la place Tiananmen : la porte de la Paix céleste, tu parles ! Des panerées de morts ! Depuis lors, je me suis repris en main, j'ai recouvré mon esprit un moment aveuglé par une passion excessive pour ce que je croyais le bien du peuple et qui, expérience vécue, n'est jamais que le pouvoir absolu, puis fatalement tyrannique de ceux mêmes que l'on croyait pouvoir croire.* »

Il a exhumé des écrits, pour la plupart inédits, des articles, des carnets, et les reproduit sans retouche, dans l'espoir que ces exemples vivants auront le pouvoir de prévenir. Voilà ce que je pensais à ce moment-là, voilà ce que je pensais avant que la réalité me « *purge de mes fantasmes, ou du moins de mes illusions de 1934 prétendument marxistes : en fait, bêtement staliniennes* », répète-t-il, reproduisant à l'appui de cette autocritique un article de 1934 demandant la suppression des caractères chinois afin de permettre aux masses de lire plus facilement, et de contribuer, en connaissance de cause, à la révolution (« *Allons, messieurs les mandarins de tous boutons, prenez les devants, permettez au peuple de se cultiver, sinon vous paierez cher un entêtement égoïste dont les masses sauront discerner les mobiles* »), un hommage funèbre à Ding Ling (ou Ting Ling), dont la presse chinoise avait annoncé l'exécution par le Kouomintang pendant l'hiver 1933-1934 (1), et aussi les carnets de son premier voyage à Moscou, en 1934, voyageur attentif qui note soigneusement tout ce qu'il voit, l'emploi du temps des pionniers, le journal mural de l'hôpital, le prix du kilo de pain ou de la paire de bottes, les discours. Désireux de s'engager, il adhère à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (« *la niaiserie des propos qu'on y tenait ne me permit pas d'y tenir longtemps le coup* »), avant d'être secrétaire de l'association des Amis du peuple chinois, puis membre du « Groupe d'études pour la phénoménologie humaine ». Et de démissionner. En donnant ses raisons : « *Armé du mirliton de monsieur Déroulède, l'auteur du* Con d'Irène (Aragon) *prônait la création d'un réalisme français, donc socialiste ; il chantait les sabots de Jeanne d'Arc, ou bien le canotier de Maurice Chevalier. Il fallut résigner ma sympathie et mon espoir* »...

Il donne sa démission pour prendre à Beauvais une classe de sixième, car tout lui paraît préférable au stalinisme alors que s'est ouverte à Moscou l'ère des grands procès et des grandes purges ; puis il décide de répondre à l'invitation d'un collègue de l'université de Chicago et de partir pour l'Amérique « *afin de juger le système capitaliste* ». Mais révélant trente ans plus tard que c'était pour ne pas penser à l'Espagne en guerre, à ce qu'il nomme sa « *trouille* » (« *J'avais alors la tête dans les tripes et la tripe trembleuse* »). De la déception « yanquie » qui suivra, il sera moins accablé, n'ayant rien attendu de bon de ce continent-là.

LIBERTÉ, justice et vérité... Une triade sur laquelle il n'accepte aucun manquement. Inlassablement, pendant toute sa vie, Etiemble va se battre au nom de ces principes sacro-saints, vider son sac s'il en a l'envie, quitte à s'aliéner ses pairs, ses supérieurs, ses compagnons de route, ses cadets ; Roger Caillois, Tristan Tzara, Jean-Paul Sartre (« *solidaire en 1952 d'un PC français qui affirmait que les médecins juifs voulaient assassiner le Père des peuples* »), tant d'autres que ce mauvais coucheur se fait un devoir de moucher. Sans craindre de commencer son premier cours à l'université de Moscou, en 1958, par un éloge du *Retour d'URSS* d'André Gide ! Etiemble, non pas crédule, mais croyant en la gauche, prêt à proclamer, en 1958, que l'URSS de 1958 n'est plus la même que celle de 1934 et que ceux qu'on nomme les « *réactionnaires* » n'auront pas le dernier mot puisque Nikita Khrouchtchev va continuer à « *rendre aux travailleurs manuels le goût de vivre, aux paysans l'amour de la terre, aux intellectuels quelques-unes des libertés indispensables* »... Incorrigible utopiste, malgré un cynisme flamboyant, qui ne pourra pardonner aux « gauchistes » de 68 de l'avoir vidé de la Sorbonne au risque de lui faire perdre les illusions qui lui restaient !

Désormais guéri de tout manichéisme, revenu à Confucius et au choix d'un « *milieu juste* », comme toujours tout au long de sa vie, ce colosse d'épaules et de carrure intellectuelle ajoute pierre sur pierre à l'édifice de sa contrition, de son remords et de sa honte. Honte d'avoir cru aux impostures, honte de ne s'être battu qu'avec des mots. Qu'on en juge par l'épigraphe qu'il a tenu à mettre en tête de son livre, rappelant le *Staline* de Boris Souvarine, qu'il critiquait ainsi en février 1936 : « *Voilà un beau livre que je ne voudrais pas avoir écrit.* » *Signé HÉLAS, Etiemble.* »

Avec leurs redites, leurs fragments de carnets et de souvenirs, leurs coups de patte impitoyables, ces *Lignes d'une vie* ne prétendent pas être un ouvrage fondamental, mais une utile mise au point faite par un homme de quatre-vingts ans tout à fait désespéré.

(1) Ding Ling. Née en 1904 dans une grande famille du Hunan, éprise d'idées sociales dès l'Université, elle publie son premier livre en 1927. Opposée à Tchang Kai-Chek, elle passe trois années en prison après l'assassinat de son mari (1933-36). Accusée d'être « anti-parti », on la chasse du parti (1957) et elle est emprisonnée pendant la Révolution culturelle comme « droitière ». Elle meurt en mars 1986. En 1934, Etiemble avait traduit une de ses nouvelles, reproduite dans *le Meurtre du Petit Père*.

Le nihilisme absolu de Knut Hamsun

Après le Cercle s'est refermé, *l'écrivain norvégien renonça à publier des romans*

LE CERCLE S'EST REFERMÉ
de Knut Hamsun.
Traduit du norvégien
par Régis Boyer,
Calmann-Lévy, 330 p., 120 F.

C'est le seizième roman de cet écrivain publié en France depuis 1975 par le même éditeur. Saluons son courage et son opiniâtreté, ainsi que ceux de son traducteur Régis Boyer. Car publier Hamsun, écrivain à la fois honoré (prix Nobel en 1920) et maudit (condamné en 1948 pour une trop vive sympathie envers le nazisme et Hitler), n'était pas, comme on dit aujourd'hui, « évident ».

Le cercle s'est refermé, écrit en 1936, l'année où Montherlant, en France, faisait paraître *les Jeunes filles*, est son dernier roman. Mais ce n'est pas son dernier livre. L'homme est mort en 1952, à quatre-vingt-treize ans, sans jamais cesser d'écrire. Il reste en particulier des pamphlets qu'il serait intéressant de connaître, car la mollesse de plume n'était pas son fort.

Cet ultime roman à la fois ressemble aux précédents et en diffère, en ce sens qu'il faut entendre son titre par « la boucle est bouclée ». Il n'y a plus rien à ajouter.

Jusqu'ici, le ou les héros d'Hamsun étaient des êtres mélancoliques, pour ne pas dire neurasthéniques, solitaires, instables, vagabonds toujours à la recherche de quelque chose qu'ils n'atteignaient pas. Ou, quand ils l'avaient trouvé, s'en détachaient. Ainsi de l'amour. Ils faisaient un pas vers l'autre. L'autre se dérobait. Si l'autre revenait, c'étaient eux qui reculaient.

Hamsun ou l'éternel malentendu amoureux.



Il faut dire que si le personnage principal d'Hamsun est généralement insaisissable, les femmes qu'il aime – car il les aime toutes successivement ou simultanément – ne le sont guère moins. Elles sont coquettes, indécises, insatisfaites, cherchant elles aussi quelque chose qu'elles ne trouvent pas, ou si elles l'ont trouvé, regrettant aussitôt ce qu'elles ont laissé échapper, aussi mal dans leur peau qu'il l'est lui-même. Hamsun a un faible pour ce type de femmes qui sont son double, son reflet dans un miroir à plusieurs faces, à l'image brouillée.

On retrouve ce type dans les trois personnages féminins qui hantent ce dernier roman, *le Cercle s'est refermé*. Mais, à la différence des précédents romans, où le héros était le chasseur, et les femmes le gibier, ici, c'est le héros qui est le gibier et les trois femmes - Lili, Olga et Lolla - les chasseresses. Car cet Abel Brodersen n'est plus seulement un neurasthénique, un romantique à la poursuite d'une chimère. C'est un aboulique. Il ne cherche rien. Il ne veut rien. Oh ! cela ne l'empêche pas de faires plusieurs enfants à cette Lili qui est mariée ; sans doute même un autre à Olga, qui a déjà été mariée deux fois et qui le titille. Peut-être même Lolla, qui est sa jeune belle-mère, et veuve, voudrait-elle qu'il en fût de même pour elle. Mais on a l'impression que tout cela se fait comme par inadvertance, sans sa volonté. D'ailleurs, les maris trompés n'y attachent guère d'importance.

Elle voudraient qu'il devienne « *quelque chose* ». Pas forcément quelqu'un. Mais « *quelque chose* ». Et en effet, un temps, il sera capitaine d'un bateau laitier, qui fait le cabotage le long des côtes. Il a un bel uniforme, que lui a fait faire Lolla. Auparavant, il a travaillé dans le bois au Canada. Il est allé en Australie, plus ou moins mécanicien. Il sait tout faire de ses dix doigts qu'il a d'ailleurs curieusement recourbés vers l'arrière.

Retourner dans le Kentucky

Pour finir, il aboutit dans le Kentucky, où, en compagnie d'un copain, Lawrence, un Irlandais aussi insaisissable que lui, il fait la connaissance d'Angèle, qu'il épouse. Ils iront vivre dans un village nègre, de pêche et de menues cultures. Mais Angèle a été auparavant la maîtresse de Lawrence, et quand celui-ci revient du Mexique, où il est allé pérégriner, Angèle est tuée d'un coup de fusil.

Par qui ? Lawrence sans doute puisque celui-ci se retrouve en prison, où il sera finalement exécuté. Mais rien n'est moins sûr. Car, à la fin du livre, Abel devra retourner dans le Kentucky pour un complément d'enquête. Dans une lettre à sa famille, Lawrence s'est déclaré innocent. Alors, qui a tué Angèle ? Lawrence ou Abel ? On ne le saura jamais.

Ce qu'on sait, en revanche, c'est que pour Abel, le Kentucky est une sorte d'Eldorado, d'éden, de Terre promise, auxquels il ne cesse de penser, où il retourne, parfois, pour de courts séjours. Peut-être parce qu'il y a vraiment aimé Angèle. Mais peut-être aussi parce qu'il peut y vivre démuni de tout, sans autre ambition que celle de vivre, au jour le jour. En Norvège, dans sa petite ville, tout le monde veut réussir, s'enrichir, être quelque chose.

Abel ou le nihilisme absolu, le retour à l'état originel.

Raconter un roman d'Hamsun n'est pas facile, surtout celui-ci. Car Hamsun aime cultiver le mystère. Le non-dit s'y entrelace constamment avec le dit, et l'embrume.

Mais ce qui rend sa lecture si attachante, si passionnante, c'est qu'au flou des intentions, à l'incertitude des situations, vient s'ajouter une très grande précision des détails, un vérisme des faits et des gestes. Lire Hamsun, c'est s'immerger dans la vie quotidienne la plus concrète, la plus palpable, parfois même la plus insignifiante. On sait tout des personnages, sauf ce qu'ils veulent. La déraison – car il y a un brin de folie, de déséquilibre mental dans tous ces comportements – naît du raisonnable et s'en nourrit.

Paul Morelle

